



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

La revue Inflexions

est éditée par l'armée de terre.

École militaire – 1 place Joffre – Case 09 – 75700 Paris SP 07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr

www.inflexions.net

Facebook : [inflexions \(officiel\)](#)

Membres fondateurs :

M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ─ Mme Line Sourbier-Pinter

─ M. le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général de division François Lecointre

Directeur adjoint :

M. le colonel Hervé Pierre

Rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Rioux

Comité de rédaction :

M. le médecin en chef Yann Andruétan ─ M. John Christopher Barry ─ Mme le professeur

Monique Castillo ─ M. le médecin chef des services (er) Patrick Clervoy ─ M. le colonel (er)

Jean-Luc Cotard ─ Mme le professeur Catherine Durandin ─ M. le général de brigade

Benoît Durieux ─ M. le commandant Brice Erbland ─ M. le lieutenant-colonel (er) Hugues

Esquerre ─ M. le colonel Frédéric Gout ─ M. le colonel (er) Michel Goya ─ M. le professeur

Armel Huet ─ M. le grand rabbin Haïm Korsia ─ M. le général de brigade Thierry Marchand

─ M. le général d'armée (2S) Jean-Philippe Margueron ─ M. le commandant Guillaume

Roy ─ M. l'ambassadeur de France François Scheer ─ M. le professeur Didier Sicard ─ M. le

colonel (er) André Thiéblemont

Membres d'honneur :

M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ─ M. le général de corps d'armée (2S)

Pierre Garrigou-Grandchamp

Secrétaire de rédaction : adjudant-chef Claudia Sobotka

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

εγνωστῶν **Étranger**

ÉTRANGE ÉTRANGER

┆ ÉDITORIAL L

┆ ANDRÉ THIÉBLEMONT L 9

┆ DOSSIER L

LES ÉTRANGERS DANS LES ARMÉES FRANÇAISES DE 1789 À 1945

┆ WALTER BRUYÈRE-OSTELLS L 15

Depuis le Moyen-Âge, des étrangers ont servi au sein des armées de la monarchie française. Mais, avec la Révolution, émergea un nouveau modèle militaire : une armée nationale composée de soldats-citoyens. Pourtant, l'histoire des XIX^e et XX^e siècles bat en brèche l'idée d'une disparition pure et simple des étrangers dans les forces françaises.

LA LÉGION ÉTRANGÈRE, SINGULARITÉ OU MODÈLE ?

┆ GUILLAUME ROY L 23

Partir d'une microsociété pour tenter de définir un modèle applicable à une société dans son ensemble est périlleux. L'exercice à partir de la Légion étrangère mérite toutefois d'être tenté. Il révèle certaines fragilités de notre corps social et propose quelques pistes de réflexion inspirées des méthodes mises en œuvre au sein de cette communauté si singulière.

LA BRIGADE MONTAIGNE : DES MAQUISARDS ALLEMANDS

┆ FRANÇOIS ROUAN ET DIDIER SICARD L 33

Que la résistance à l'occupant nazi ait pu impliquer des maquisards allemands reste aussi étrange que peu connu. Pourtant, durant plusieurs mois, en 1944, la brigade Montaigne a mené la lutte contre d'importants détachements SS dans les régions cévenole et lozérienne.

LA NUEVE

┆ CYRIL GARCIA L 37

Ils étaient cent quarante-six sur les cent soixante soldats qui composaient la 9^e compagnie du 3^e bataillon du régiment de marche du Tchad de la division Leclerc, la *Nueve*. Cent quarante-six républicains espagnols qui, les premiers, entrèrent dans Paris le 24 août 1944.

LETTRES LAN SAMAISES

┆ JEAN-LUC COTARD L 41

Le commandant Van Nam Me, officier fictif du Lan Sam, pays fictif situé quelque part en Asie du Sud-Est, stagiaire à l'École de guerre, à Paris, découvre l'armée française et ses traditions. Un article à la manière des *Lettres persanes*.

« Y ALLAH ! »

┆ FRANCK BOUDET L 51

L'histoire des tirailleurs raconte l'histoire de France dans ce qu'elle a de grand et de tragique. Étrange sacrifice que celui de ces Algériens, Marocains et Tunisiens qui, de 1831 à 1965, acceptèrent de mourir pour défendre une terre qui n'était pas la leur, au nom de la grandeur d'un pays qui leur était à bien des égards étranger. On y redécouvre ce que le sentiment d'appartenance à la Nation peut produire.

LES CHANTS MILITAIRES FRANÇAIS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

- ┃ THIERRY BOUZARD L 61
L'armée française entretient un répertoire de chansons d'origine étrangère très éclectique. Si on peut y trouver des titres remontant à l'Ancien Régime, l'essentiel provient de la Légion étrangère avec une forte influence germanique. Il illustre le rôle de communication du chant, mais aussi la capacité de dialogue de l'armée française rarement envisagé sous cet éclairage.

UN SOLDAT ETHNOGRAPHE, LE COLONEL JEAN CHAPELLE

- ┃ ÉVELYNE DESBOIS L 79
À fréquenter l'étrange et à l'« embrasser » au sens propre, le colonel Jean Chapelle s'initia à la coutume et fut éduqué à d'autres civilités. Son œuvre d'ethnologue en porte témoignage. Un hommage à sa curiosité et à son empathie pour les populations bordant le lac Tchad.

COMBATTANTS ET AUTOCHTONES EN INDOCHINE

- ┃ MICHEL BODIN L 87
La variété des situations militaires et la mosaïque ethnique indochinoise multiplient les formes des rencontres. Ignorance, peur, méfiance vis-à-vis de l'autre, phénomène des groupes armés rendent les liens délicats et multifformes. Cependant, en dépit de réalités cruelles, les relations entre les soldats français et les Indochinois ne furent pas celles de soudards dans un pays occupé. Au contraire, elles sont à l'origine d'une nostalgie : le « mal jaune ».

UNE EXPÉRIENCE INDOCHINOISE

- ┃ ENTRETIEN AVEC JACQUES ALLAIRE L 95
L'expérience indochinoise du colonel Jacques Allaire fait comprendre à quel point un militaire engagé sur un théâtre extérieur peut toucher du doigt toutes les facettes de l'étranger. Étranger au pays et à sa population, il l'est pratiquement toujours. Mais il peut aussi devenir étranger à certains de ses camarades, à son propre pays, à ses concitoyens... voire à lui-même.

LE MILITAIRE VOYAGEUR ET L'EXOTISME

- ┃ YANN ANDRUÉTAN L 101
Dans nos sociétés centrées sur les loisirs, l'étranger est vécu comme une source de plaisirs. Pour les militaires, l'expérience est plus complexe. S'ils cultivent un goût pour l'étranger et l'étrange, une OPEX est également une source de danger liée aux risques opérationnels, mais aussi à la mise en jeu d'une dimension existentielle qui peut aller jusqu'à la souffrance chez certains.

L'AIDE MÉDICALE AUX POPULATIONS

- ┃ LOÏC JOUSSEAUME L 111
Pour un médecin militaire français, l'aide médicale aux populations est une activité ancienne et habituelle. Si elle ne doit pas le détourner de sa mission première, le soutien des soldats en opération, parfois jusqu'au combat, elle le fait cependant s'interroger sur son humanité, car « quelles que soient son origine et sa culture, l'Autre, c'est aussi moi ».

LA FORCE NOIRE : « NOS ENFANTS, NOS FRÈRES »

- ┃ ANTOINE CHAMPEAUX ET ÉRIC DEROO L 119
« Ils étaient nos enfants, désormais ils ont gagné le droit d'être nos frères. » Cette formule de 1919 illustre bien les équivoques qui ont toujours accompagné la figure du tirailleur. Aujourd'hui plus que jamais, elle constitue un bon marqueur des rapports de la République avec l'Autre, en particulier issu du continent africain.

HARKIS : ENTRE MÉMOIRE ET OUBLI

- ┃ **FRÉDÉRIC MÉDARD** **L 129**
En 1954, face à une nouvelle insurrection en Algérie, les pouvoirs publics constituent des formations supplétives sous statut civil pour des « opérations de maintien de l'ordre ». Jusqu'au cessez-le-feu, près de cent soixante-dix mille musulmans serviront la France.

LA SECTION ANDERSON

- ┃ **BÉNÉDICTE CHÉRON** **L 143**
Des étrangers unis par la guerre. Un classique des représentations de conflit qui trouve dans ce documentaire de Pierre Schœndœrffer une originalité du fait du parcours du réalisateur, mais aussi de la subtilité des procédés de récit utilisés. Ces caractéristiques expliquent la trace laissée dans les mémoires par ce film, couronné d'un oscar en 1967, y compris aux États-Unis.

LES RELATIONS INTERCULTURELLES À L'ÉPREUVE DES FRANÇAIS

- ┃ **BENJAMIN PELLETIER** **L 151**
Le recueil de témoignages de très nombreux étrangers travaillant avec des Français permet d'identifier chez ceux-ci des comportements récurrents sources de malentendus voire de conflits : l'identification illusoire du savoir au savoir-faire, la manifestation d'un manque d'humilité culturelle et la difficulté à construire une relation positive.

REGARD SUR L'ÉTRANGER DE CAMUS

- ┃ **CHRISTOPHE JUNQUA** **L 161**
La figure de l'étranger permet traditionnellement de se définir en creux. Mais lorsque l'étranger est en soi, l'identité elle-même vole en éclats. Et ce qui est vrai pour l'homme l'est pour nos sociétés qui génèrent en leur sein une étrangeté bien plus radicale et intime que les simples différences héritées de l'histoire ou de la géographie, et dont se nourrit l'actualité.

┃ POUR NOURRIR LE DÉBAT

LES MILITAIRES ET LES AUTRES

- ┃ **FRANÇOIS CAILLETEAU** **L 173**
Sur l'ordre de ses chefs et dans le respect de règles propres à son activité, le soldat a le devoir de se servir de ses armes. À partir de là, un droit qui lui est propre a été construit, avec deux objectifs : s'assurer que les ordres seront exécutés et définir un cadre pour l'exercice de la profession militaire qui garantisse que cette exécution des ordres sera optimale.

QU'EST-CE QU'UN CHEF AUJOURD'HUI ?

- ┃ **FRANÇOIS BERT** **L 181**
Le chef est aujourd'hui le grand absent en politique comme en entreprise : nous avons succombé au marketing du collaboratif et aux politiques RH du bien-être au travail. Or une équipe ne peut fonctionner sans une personne capable, dans la gestion de l'imprévu comme dans la motivation des personnes, de « discernement opérationnel ».

RETOUR DU RELIGIEUX ET INDIVIDUALISME DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN

- ┃ **MEHDI SAIDEN** **L 189**
Le regain de religiosité montre-t-il un retour de la domination de la conscience collective comme conscience d'appartenir à une société traditionnelle ? Ou bien résulte-t-il d'un postmodernisme qui entend utiliser la religion comme un marqueur identitaire, comme une sorte de singularisme sectaire ?

┆ TRANSLATION IN ENGLISH ┆	
THE FOREIGN LEGION, SINGULARITY OR MODEL?	
┆ GUILLAUME ROY	┆ 199
┆ COMPTES RENDUS DE LECTURE ┆	┆ 209
┆ SYNTHÈSES DES ARTICLES ┆	┆ 215
┆ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ┆	┆ 219
┆ BIOGRAPHIES ┆	┆ 223

ANDRÉ THIÉBLEMONT

ÉDITORIAL



Le passé comme le présent ont nourri et nourrissent encore notre culture militaire de rapports très particuliers à l'étranger, à l'Ailleurs, à des populations et à des cultures autres, à ce qu'elles peuvent avoir d'étrange. Ce numéro d'*Inflexions* est consacré à ce thème. Dans la période difficile que traverse le pays, travaillé de toutes parts par des questions touchant à l'immigration ou aux rapports avec l'Islam, ce que raconte la culture militaire peut ne pas être dépourvu d'intérêt.

Dans le passé, sur le continent, les armées d'une France royale, impériale ou républicaine n'ont cessé de recruter des étrangers ! Au-delà des mers, leurs colonnes ont conquis, occupé, séduit, enrichi ou violenté des territoires et des peuples qui leur étaient étrangers. Des natifs de ces territoires ont été enrôlés, mobilisés pour servir nos armes : Tonkinois ou Annamites, Soudanais ou Sénégalais, Maghrébins... L'article de Walter Bruyère-Ostells relate ce que furent les détours et les logiques de ces recrutements.

Aujourd'hui, dans les rangs, le soldat rêve de partir ailleurs, il y est projeté, il occupe l'étranger quelques mois. Et l'offre du corps militaire attire nombre d'étrangers venus des quatre coins du monde, mais aussi des Français de souche ultramarine, maghrébine, africaine, asiatique..., des hommes et des femmes plus ou moins attachés à des cultures autres. Le corps militaire est en cela le reflet d'une France hier conquérante vers laquelle migrent les descendants de ceux qu'elle a autrefois conquis : sous le drapeau tricolore, le blanc s'est coloré.

C'est le cas de la Légion étrangère. Les blonds aux yeux bleus qui naguère la peuplaient se sont faits rares. Aujourd'hui, dans la compagnie ou l'escadron, l'Asiatique, l'Africain ou le Maghrébin, le Mélanésien et l'Européen vivent et combattent ensemble. Par quelle alchimie ? Alors que notre société devenue pluriculturelle paraît se fragiliser, la Légion pourrait-elle offrir un modèle social ? Guillaume Roy se garde bien d'emprunter ce chemin. Mais considérant quelques principes et quelques pratiques qui structurent la vie légionnaire, il nous invite à questionner ce creuset culturel.

Aux heures tragiques du pays au cours du siècle écoulé, en 1914 comme en 1940, nombre d'étrangers ont afflué vers le tricolore. Leurs motifs ne furent pas toujours gratuits. Qu'importe ! La Légion ne fut pas la seule à les accueillir. Les articles de Cyril Garcia, de François Rouan et Didier Sicard racontent les étonnantes épopées de

la *Nueve* et du maquis Montaigne durant la Seconde Guerre mondiale. La *Nueve*, c'était une unité de choc en pointe de la division Leclerc, composée d'Espagnols anarchistes, communistes, ou tout simplement républicains ayant fui la nouvelle Espagne. Elle a été la première à pénétrer dans Paris en août 1944. Quant au maquis Montaigne, il rassemblait des Allemands ayant fui le nazisme dans les Cévennes protestantes. Ils combattrent rudement. François Rouan et Didier Sicard rapportent les paroles d'un maquisard français s'adressant à leur responsable : « Avec vous les Allemands, nous avons battu les Boches. »

Qu'elles soient européennes, asiatiques, africaines, moyen-orientales ou maghrébines, des cultures étrangères n'ont cessé de pénétrer notre culture militaire. Par le détour d'un personnage fictif venu d'une lointaine contrée d'Asie et visitant certains de nos régiments, Jean-Luc Cotard raconte les traces de ces pénétrations : « L'armée française m'apparaît de plus en plus comme une éponge culturelle », écrit son héros. Au passage, notons son étonnement devant ces insignes frappés du croissant ou de l'étoile chérifienne accrochés aux uniformes de certains régiments. Des signes ostensibles du religieux pour un laïcisme radical, sauf que ces signes ont été sécularisés par ces batailles que tirailleurs et spahis marocains ou algériens livrèrent naguère pour la France. De même, à lire l'article de Thierry Bouzard sur les chants militaires d'origine étrangère, comment ne pas être frappé par la rareté de thèmes musicaux issus de créations nationales et par l'abondance des emprunts à d'autres cultures.

Le patrimoine culturel de l'armée française, plus particulièrement de l'armée de terre, est héritier de ces rapports de notre armée à l'étranger, héritier en particulier de la colonisation comme de la décolonisation. Et ce patrimoine militaire n'est jamais qu'une déclinaison du patrimoine national.

Cet héritage ne se réduit pas aux emprunts évoqués. Une part non négligeable réside dans un style de vie, un être au monde, une curiosité de l'Autre. Naguère, là-bas, de Chinguetti en Mauritanie aux plateaux du Haut-Tonkin, qu'ils administrent, soignent ou tiennent postes et fortins face à l'ennemi, nombre de soldats de toutes conditions, à l'école de Gallieni, de Lyautéy ou de Laperrine, eurent la curiosité du Tay et du Moi, du Toubou, du Chaouïa, du Chamba ou du R'Guibat... Jusqu'à « embrasser l'étrange », pour reprendre la belle expression qu'emploie le médecin en chef Yann Andruétan évoquant les héros de Schoendoerffer dans son article sur les rapports du soldat français à l'étrange. L'œuvre du colonel Jean Chapelle parmi les peuples noirs de la région sahélo-saharienne illustre ici cette attitude. À fréquenter l'étrange et à l'« embrasser » au sens propre, il s'initia à la coutume et

il fut éduqué à d'autres civilités. Évelyne Desbois, ethnologue, rend ici hommage à sa curiosité, à son empathie pour les populations bordant le lac Tchad.

Comme le note Yann Andruétan, il faut du temps pour aller à la rencontre de l'Autre, pour le connaître. Il y faut de la proximité aussi, la continuité des mêmes regards qui s'échangent et, surtout, une situation qui ne soit pas chargée de menaces. C'est ce qu'observe Michel Bodin dans une analyse consacrée aux contacts des soldats du corps expéditionnaire français en Indochine avec les autochtones. De son analyse fouillée, il ressort un constat. Dans des zones pacifiées, le voisinage entre des militaires en poste et les villageois peut devenir chaleureux, jusqu'à des intimités que favorise la sexualité. En revanche, en poste ou en mouvement (pour les unités d'intervention), là où l'emprise du Vietminh est forte ou le devient, un sentiment de menace latente – tout Jaune peut être un Viet –, la peur, la crainte de la trahison, la fatigue peuvent durcir les relations entre la troupe et les autochtones, jusqu'aux pires exactions. En d'autres termes, un sentiment d'insécurité rend l'étrange inquiétant. Ce constat vaut pour le présent.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Dans les salles de réunion de compagnies ou d'escadrons, des images, des objets, des trophées évoquent les opérations extérieures auxquelles l'unité a participé. Ce sont là de véritables écomusées où chaque objet peut raconter l'Ailleurs et l'épique d'un passé immédiat, pourvu que des mémoires vivantes, de vieux sous-officiers ou caporaux-chefs, leur donnent vie. Le jeune soldat baigne dans cette atmosphère. Elle l'incite au départ vers l'Ailleurs. Il en rêve. Toutefois, les conditions d'engagement des unités en opération extérieure ne permettent guère au soldat d'entretenir une sociabilité de voisinage avec l'autochtone. Le cas de l'intervention en Afghanistan est typique. Yann Andruétan s'y attarde et ses observations confirment le constat de Michel Bodin. Le temps court du séjour, l'enfermement dans des bases à la mode américaine et, surtout, un sentiment d'insécurité porteur de méfiances ne se prêtent guère à des rapports autres qu'épisodiques avec l'Afghan : « Ils sont là, partout et tout le temps. Ils peuvent être n'importe qui, y compris les enfants », écrit le sergent Tran Van Can dans un ouvrage racontant son séjour en Kapisa¹.

Pour autant, ces observations n'écartent pas la persistance parmi les soldats français d'une propension à s'intéresser à leur environnement étranger, à échanger et à commercer. Au début des années 1990, dans les conditions très particulières de l'intervention en ex-Yougoslavie,

1. Christophe Tran Van Can, *Journal d'un soldat français en Afghanistan*, Paris, Plon, 2011, p. 70.

nombre de Casques bleus, appelés ou engagés, éprouvaient de la compassion pour la détresse des populations subissant la guerre. Au gré de leurs stationnements, certains parmi les plus sensibles entraient en communication intime avec le Serbe, le Bosniaque ou le Croate. Cette propension, on la retrouve entretenue au sein du Service de santé par une tradition d'aide médicale aux populations locales (AMP). Au Kosovo, « au bout de quatre mois, j'étais devenu le médecin du quartier », écrit Yann Andruétan. De son côté, le médecin en chef Loïc Jousseume, biberonné à la vieille école de la médecine coloniale et tropicale, nous livre ce que fut son expérience de l'aide médicale aux populations, une expérience qui, notamment en Côte d'Ivoire ou en Centrafrique, fut confrontée à la coutume et à « la représentation culturelle de la maladie ».

Dans tout héritage, il y a l'actif et le passif. En pendant de ce riche patrimoine culturel hérité, le passif du rapport de l'armée française à l'étranger est lourd d'ignorances, de décisions politiques ou militaires qui conduisirent à des maltraitances, à des souffrances, à des abandons. Il ne s'agit pas de s'autoflageller. L'histoire est tragique. Mais il faut tout prendre de ce legs du passé, le revers comme l'avvers.

Les riches articles d'Éric Deroo et Antoine Champeaux sur la « Force noire » ou de Frédéric Médard sur les harkis insistent sur les politiques équivoques et contradictoires, parfois indécentes, que la République a entretenues vis-à-vis des indigènes qui, quels que soient leurs motifs, acceptèrent de servir la France. Pour beaucoup, ils furent les « victimes expiatoires » de guerres de décolonisation, « après en avoir été les instruments », pour reprendre les termes qu'utilise Frédéric Médard à propos des *harkis*. Ces errances furent lourdes de conséquences. Comment oublier le destin des soldats et supplétifs tonkinois, annamites, indochinois, marocains ou algériens au cours de ces deux tragédies successives que furent les départs d'Indochine et d'Algérie ?

Ce passif hérité porte ses leçons pour le futur. Demain, le soldat français sera encore expédié vers l'étranger. Certains, comme leurs anciens, s'attacheront à cet Ailleurs et à son étrange. Et comme hier, ils risquent d'être déchirés entre leurs sentiments, voire leur honneur, et la mission. ┘

DOSSIER

WALTER BRUYÈRE-OSTELLS

LES ÉTRANGERS DANS LES ARMÉES FRANÇAISES DE 1789 À 1945

Depuis le Moyen-Âge, des étrangers servent au sein des troupes de la monarchie française, à l'instar de la garde écossaise du roi puis des Suisses. Ils sont environ 20 % dans les armées (hors Marine) d'Ancien Régime en temps de guerre¹. Toutefois, avec la Révolution française, la question de leur place prend un autre sens. En effet, un nouveau modèle militaire émerge alors. L'armée est désormais nationale et censée être composée de soldats-citoyens². Le lien entre service pour la nation et possession de la « nationalité » (concept encore un peu flou) française s'impose progressivement. Dès lors, les personnalités, comme le maréchal de Saxe au XVIII^e siècle, et les soldats étrangers n'ont en principe plus leur place dans l'armée. Ils sont poussés à la démission. Et la loi du 28 février 1790 dissout les corps étrangers. Pourtant, l'histoire des XIX^e et XX^e siècles bat en brèche l'idée d'une disparition pure et simple des étrangers dans les forces françaises. Des figures célèbres portent l'uniforme français – nous ne citerons ici que l'Italien Garibaldi en 1870 et le Suisse Blaise Cendrars en 1914 – et certaines unités continuent de recruter essentiellement des étrangers. Il s'agit donc ici de comprendre comment la France issue de 1789 conçoit la place des étrangers dans son armée nationale et quel rôle elle leur confie pour sa défense, notamment au cours de la période coloniale. Pour ce faire, il faudra tout d'abord dégager les logiques fondamentales qui président à leur emploi de 1789 à 1945. Puis nous verrons comment la Légion étrangère s'impose comme la troupe regroupant l'essentiel des étrangers et comme un outil permettant au mieux de gérer ces soldats atypiques.

Deux logiques d'emploi pour les étrangers au service de la France

Les coalitions contre la France révolutionnaire puis napoléonienne obligent rapidement celle-ci à mettre en place des mesures lui assurant des troupes en nombre suffisant pour affronter ses ennemis. Si la loi

1. Article « Mercenaires », in Lucien Bély (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 1996, p. 818.

2. Thomas Hippler, « Service militaire et intégration nationale pendant la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française* n° 329, 2002, pp. 1-16.

Jourdan-Delbrel instaurant la conscription est le dispositif essentiel, le recours aux étrangers est également un outil dont ne peut se priver Paris. Il répond à deux logiques principales.

■ La guerre impériale : des unités pour une défense régionalisée

La régionalisation du système de défense répond à l'expansion territoriale rapide de la Grande Nation. Les conquêtes donnent naissance à des républiques sœurs sous le Directoire, transformées en royaumes vassaux par Napoléon. Les affectations de corps composés d'étrangers laissent à voir des logiques régionalisées. L'un des meilleurs exemples est sans doute constitué par les troupes des provinces illyriennes. Quand cette région est intégrée à l'Empire français en 1809, l'une de ses provinces, la Croatie militaire, fournit six régiments chargés de sécuriser la frontière avec l'Empire ottoman. Même s'ils sont ponctuellement utilisés au sein de la Grande Armée, notamment lors de la campagne de Russie, les paysans-soldats qui composent ces « chasseurs d'Illyrie » ont pour fonction essentielle d'affirmer la souveraineté française sur une frontière balkanique très disputée.

Cette logique impériale se poursuit au cours du XIX^e siècle, dans le cadre colonial cette fois-ci. Des troupes supplétives de non-nationaux servent à l'échelle locale ou régionale à la défense de l'Empire français³. Leur rôle est essentiel, alors que les effectifs des forces envoyées de métropole atteignent des plafonds sans mesure avec les besoins. Des « indigènes » peuvent également être officiellement intégrés dans les forces françaises. Les unités construites sur un recrutement local se multiplient : tirailleurs algériens dès les années 1830, tirailleurs sénégalais à partir de 1857 ou indochinois dans les années 1880 ; goumiers marocains, chasseurs libanais ou escadrons druzes au XX^e siècle. Ces hommes ont l'avantage de parfaitement connaître les parcours habituels ou les tactiques des tribus susceptibles de se soulever contre l'autorité française.

Par précaution, dès l'origine, ces troupes comprennent toutefois une proportion plus ou moins importante de Français, généralement l'encadrement confié à des officiers nationaux et, de façon variable, l'intégration de sous-officiers et de soldats français en leur sein. Mais les configurations sont très différentes d'une unité à l'autre, d'une région à l'autre et d'une période à l'autre. Sous le Premier Empire, les anciens officiers autrichiens des « chasseurs d'Illyrie » sont remplacés

3. Jacques Frémeaux, « Les premières troupes supplétives en Algérie », *Revue historique des armées* n° 255, 2009, pp. 61-67.

dès 1809 par des Français mêlés à des Croates⁴. Lors de la conquête de l'Algérie, les zouaves intègrent essentiellement des soldats kabyles, avant de voir leur recrutement devenir européen dès 1842.

Les spahis algériens, marocains ou tunisiens vont, eux, subsister et s'illustrer lors des deux conflits mondiaux. Ainsi, créé pour la conquête puis le maintien de l'ordre dans l'Oranais, le 2^e spahis prend part à la pacification du Maroc de 1907 à 1913 et sera plus tard intégré à la 1^{re} armée française sous les ordres de De Lattre de Tassigny. Ces soldats sont l'objet de mythes reposant sur les capacités guerrières de telle ou telle tribu d'Afrique du Nord. Dans une lecture ethniciste, le lieutenant Gaudront évoque ses soldats marocains lors de la campagne d'Italie en 1944 : « Les grands Schleus aux jambes brunes, en short, avaient tombé la djellaba et, le torse ceinturé de bandes de cartouches, ils se ruaient à l'assaut dans un élan irrésistible. Toute résistance ennemie était enfoncée, tournée, submergée, les Allemands fuyaient jetant leurs armes, leur équipement et jusqu'à leurs vêtements, mais dans ces rochers impossibles, ils étaient rattrapés, pris ou massacrés⁵. »

■ La guerre politique : attirer des volontaires étrangers

Toutefois, une logique plus politique guide également le maintien de l'emploi d'étrangers dans l'armée française. Le licenciement des régiments étrangers en 1790 n'est qu'une courte parenthèse. Très rapidement, des volontaires incarnent l'esprit universel de la Révolution française. Une grande part est constituée de jacobins européens, comme Arnold-Ferdinand Donckier de Donceel au sein de la légion de Luckner peu avant Valmy⁶. Francisco de Miranda est général au service français à Valmy avant d'être le premier chef du combat pour l'indépendance du Venezuela. Des contraintes matérielles viennent amplifier le phénomène. Sous couvert d'universalité de la Grande Nation sont enrôlés des officiers étrangers expérimentés dont la France a cruellement besoin après l'hémorragie de l'Émigration. Au moment du 10 août 1792, 72 % des treize mille cinq cents officiers de 1789 (mille sept cents d'entre eux sortaient du rang) ont quitté l'armée dont 51 % pour des raisons politiques⁷. Les levées successives de « volontaires » à partir de 1791 entraînent ainsi la recréation d'anciens régiments étrangers sous des appellations de régiments de

4. Vladimir Brnadic, « Gagner les cœurs et les esprits. Officiers et soldats illyriens de l'armée napoléonienne 1809-1814 », in Natalie Petiteau, Jean-Marc Olivier et Sylvie Caucanas (dir.), *Les Européens dans les guerres napoléoniennes*, Toulouse, Privat, 2012, pp. 139-149.

5. Récit des combats du 17 mai 1944 au Fracoloso de la 7^e compagnie du 1^{er} RTM par le lieutenant Gaudront, le 18 juin 1944, SHD DAT 12P61. Cité par Julie Le Gac, *Vaincre sans gloire. Le corps expéditionnaire français en Italie*, Paris, Les Belles Lettres/ministère de la Défense, 2013.

6. Musée royal de l'armée de Belgique, officier n° 444.

7. André Corvisier (dir.), *Histoire militaire de la France*, Paris, PUF, 1992, 3 tomes (tome 2, p. 202).

ligne. Ainsi, le régiment suisse d'Erlach devient le 63^e de ligne, tandis que les Irlandais du régiment de Dillon forment le 87^e de ligne.

Au moment du coup d'État de Brumaire, en 1799, les unités étrangères représentent déjà un peu plus de quarante-sept mille hommes, soit 6,5 % de l'effectif total arrondi des forces de la République. Elles sont 7,4 % de l'ensemble de l'armée de terre en 1809, 7,3 % en 1812, sans prendre en compte les contingents alliés intégrés dans la Grande Armée⁸. Si on les englobe, on atteint sensiblement les 20 % d'étrangers en temps de guerre dans les forces napoléoniennes, soit une moyenne semblable à celle d'Ancien Régime. Dès 1805, certains régiments, comme le 2^e étranger, regroupent également des prisonniers de guerre allemands et russes. En partie pour des questions pratiques, et en partie parce que nombreux sont ceux qui affluent vers les armées françaises vectrices des idées nouvelles concrétisées en 1789. Les étrangers demeurent donc nombreux au lendemain de la rupture que représente la Révolution. Or, à partir de la monarchie de Juillet, une troupe, la Légion étrangère, incarne cette pérennité dans une armée devenue nationale.

La Légion : la construction d'une nouvelle image des étrangers au service de la France

De la conquête de l'Algérie aux deux conflits mondiaux, la Légion bâtit peu à peu sa légende. Elle constitue un modèle original au sein des grandes armées occidentales dont aucune ne possède d'unité concentrant des étrangers qui viendraient se placer au service d'un État. La seule exception est la Bandera espagnole, formée en 1920 sur le modèle français.

Une troupe de mercenaires séditieux

Par l'ordonnance du 9 mars 1831, le roi Louis-Philippe autorise la création d'une troupe regroupant les étrangers au service de la France. Après l'échec de plusieurs insurrections en Europe en 1830, cette troupe fait figure de refuge pour les révolutionnaires du continent. Toutefois, ils sont rapidement perçus comme potentiellement facteurs de contestation par le pouvoir, qui considère alors pertinent de les détourner du territoire métropolitain : « Cet étranger [...] est un vagabond dont il est important d'arrêter les courses continuelles. Proposez-lui en conséquence d'entrer dans la Légion étrangère », écrit

8. Jean-François Brun, « Les unités étrangères dans les armées napoléoniennes : un élément de la stratégie globale du Grand Empire », *Revue historique des armées* n° 255, 2009, pp. 22-49.

le préfet du Doubs à propos du Polonais Stanislas qui vit au dépôt de Besançon en 1832⁹. Par ailleurs, la conquête de l'Algérie nécessite la mise en place d'une troupe capable de conquérir et de tenir ce territoire.

La Légion étrangère est donc destinée à combattre hors de France. Dans l'esprit du roi, les étrangers qui la composent sont réellement des séditeux, des mercenaires. Cette histoire initiale marquée du sceau de la méfiance du pouvoir politique, un recrutement qui laisse largement place à l'emploi de déserteurs étrangers, de délinquants ou de criminels, et l'entretien d'une assimilation aux mercenaires expliquent que la désertion est probablement plus forte dans la Légion que dans d'autres corps¹⁰. Elle est par ailleurs amplifiée par un fonctionnement communautaire qui pousse les exclus du groupe (pour des questions de jeux, de violence interpersonnelle ou autres) à s'enfuir. De multiples raisons peuvent y être ajoutées (esprits romanesques tentés de rejoindre un mouvement révolutionnaire par exemple) participant à la légende noire des étrangers au service de la France¹¹.

■ Une troupe prestigieuse

La Légion construit cependant rapidement sa réputation, notamment après son installation en 1841 à Sidi Bel-Abbès. Son image glorieuse est notamment fondée sur le combat de Camerone, le 30 avril 1863. Lors de l'expédition du Mexique, trois officiers et soixante-deux légionnaires font le serment de se battre jusqu'au bout face à deux mille assaillants. Chaque année, aujourd'hui encore, une cérémonie permet à un légionnaire, choisi par ses pairs, de porter la main (une prothèse de bois) du capitaine Danjou, tué à la tête de ses hommes. Au XX^e siècle, le défilé de ses sapeurs le 14 juillet, le cinéma (*Beau Geste* avec Gary Cooper en 1939 ou *Laurel et Hardy conscrits* la même année) ou encore la chanson, notamment *Mon légionnaire* immortalisée par Édith Piaf, entretiennent le mythe.

Illustrant la logique de guerre politique instaurée par la Révolution et l'Empire, des volontaires viennent grossir les rangs lors de chaque grand conflit. En 1870, Garibaldi forme la première troupe garibaldienne au service de la France dans l'armée des Vosges qu'il commande¹². Sous le commandement de son petit-fils Peppino, de nouveaux garibaldiens forment le 4^e régiment étranger de marche du

9. Archives départementales du Doubs, M 824.

10. Il n'y a cependant pas d'enquête scientifique sur le sujet.

11. André-Paul Comor (dir.), *La Légion étrangère. Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont/ministère de la Défense, « Bouquins », 2013.

12. Hubert Heyriès, *Garibaldi. Le mythe de la révolution romantique*, Toulouse, Privat, 2002.

1^{er} étranger qui s'illustre en Argonne durant l'hiver 1914-1915¹³. Par leurs origines géographiques, certains semblent n'avoir aucune raison de s'impliquer dans un conflit qui concerne fondamentalement les puissances européennes, à l'instar des Chinois qui combattent dans la Somme ou des volontaires latino-américains¹⁴. Au total, près de trente mille hommes répondent à l'appel de l'écrivain suisse Blaise Cendrars à venir rejoindre l'armée française en 1914. Des personnalités servent ainsi à faire rayonner l'image de la France qui intègre des étrangers dans ses rangs. L'un des plus fameux est le prince Aage de Danemark, petit-fils du roi Christian IX, qui participe à la guerre du Rif. Juste après, il sera d'ailleurs envoyé dans une mission de représentation aux États-Unis¹⁵. Dans l'entre-deux-guerres, la Légion connaît un grand prestige ; sa troupe atteint quarante-cinq mille hommes en 1939. Plusieurs milliers de réfugiés espagnols présents sur le territoire français s'engagent alors en son sein ou dans les régiments de marche de volontaires étrangers (RMVE) pour combattre le fascisme¹⁶. Elle s'illustre ensuite dans les forces de la France libre, de Bir-Hakeim aux combats de la poche de Colmar et la libération complète du territoire métropolitain. Ces afflux lors des grands conflits illustrent la conception française de la Nation autour d'une communauté de valeurs, quand bien même ces hommes demeurent étrangers.

Ainsi, la présence d'étrangers dans les armées françaises a survécu au passage à une armée nationale lors de la Révolution. Cette persistance s'explique par des logiques pragmatiques (besoin d'hommes et système régionalisé) et plus idéologiques (une Nation universelle dont le modèle véhiculé par ses armées doit être porté au-delà des frontières) dans un contexte d'impérialisme révolutionnaire, napoléonien puis colonial. Au discours selon lequel le pays doit être défendu par des citoyens-soldats se voit ainsi juxtaposé un recours à des corps composés d'étrangers. Avec la création de la Légion étrangère en 1831, la France reste fidèle à l'idée qu'elle constitue l'un des centres d'une culture humaniste universelle et qu'elle est un refuge pour les persécutés du continent européen. La méfiance invite cependant à n'utiliser les étrangers, soit en raison de ce passé agité, soit parce qu'ils sont « indigènes », que dans des espaces non métropolitains. Les conflits mondiaux font exception, mais viennent renouveler le modèle d'une France matrice des libertés par la renommée et l'éloignement

13. SHD/DAT JMO du 4^e régiment de marche du 1^{er} étranger.

14. Michaël Bourlet, « Les volontaires latino-américains dans l'armée française », *Revue historique des armées* n° 255, 2009-2, pp. 68-79.

15. Aage de Danemark, *Mes souvenirs de la Légion étrangère*, Paris, Payot, 1936.

16. Diego Gaspar Celaya, « Portraits d'oubliés. L'engagement des Espagnols dans les Forces françaises libres 1940-1945 », *Revue historique des armées* n° 265, 2011, pp. 56-69.

plus grand des volontaires venus rejoindre les rangs de ses forces. Cependant, après 1945, la question de la place de la France dans le monde sera remise en cause. La décolonisation va marquer la fin d'une France coloniale et impérialiste, et la forcer à réinventer son rapport avec ses soldats étrangers. Depuis 1962, la France cherche à maintenir son influence dans la mondialisation ; sa capacité à toujours attirer des étrangers de tous les continents et à en faire des soldats d'élite est une nouvelle voie pour son discours universaliste. ┘



GUILLAUME ROY

LA LÉGION ÉTRANGÈRE, SINGULARITÉ OU MODÈLE ?

Il serait à peine exagéré d'affirmer aujourd'hui que tout a été écrit sur la Légion étrangère. Du recrutement à la reconversion, de l'instruction à l'engagement opérationnel, en passant par le « mythe Légion », chaque particularité de ce système et des hommes qui le composent a été décortiquée, analysée, encensée ou critiquée au cours de son histoire presque bicentenaire. Au bilan, cette ancienne affiche de recrutement qui spécifiait, sur fond de képi blanc et d'épaulette verte et rouge, « La Légion étrangère : tout le monde en parle, peu la connaissent », conserve toute sa pertinence... et son impertinence.

Pourtant, à l'heure où nos sociétés dites multiculturelles apparaissent particulièrement fragiles face à une menace terroriste qui vient accentuer des fractures ethniques, religieuses et socioéconomiques déjà profondes, il peut être intéressant de se pencher à nouveau sur ce « système Légion », capable à son échelle de faire cohabiter, travailler et, si nécessaire, mourir ensemble des hommes de toutes origines, de toutes cultures, de toutes croyances.

Tandis que le multiculturalisme semblait s'ériger en modèle au sein d'un « village global » que beaucoup appelaient de leurs vœux, de tragiques événements ont en effet brutalement ramené nos sociétés occidentales à une réalité plus complexe, faisant dans le même temps voler en éclats quelques certitudes sur un confortable « vivre ensemble » qui nous semblait acquis. De son côté, la Légion semble ne pas donner prise au doute qui s'installe et continue à tracer son sillon. L'application de principes centenaires immuables dans l'esprit mais évolutifs dans la lettre pour coller aux réalités de notre époque lui permet d'obtenir d'étonnants résultats au prix d'efforts constants. Ce faisant, elle devient paradoxalement chaque jour un peu plus « étrangère », dans le sens de « singulière », à la société qui l'entoure.

S'essayer à transposer certains principes mis en œuvre à la Légion pour les appliquer à l'échelle d'une société et espérer y trouver les fondements d'un « vivre ensemble » renouvelé pourrait, à juste raison, sembler tout à la fois hasardeux et simpliste. Il y a de toute évidence une différence de nature et d'échelle entre une société « globale », qui s'intéresse à tous les aspects de la vie sociale, et une microsociété « partielle », qui n'a pas vocation à organiser l'entièreté de la vie de ses membres. Mais une fois cette réserve posée, l'exercice mérite d'être tenté, non pour y trouver une quelconque solution, mais plutôt pour

ouvrir certaines pistes de réflexion à fin d'action. Et puisque la Légion est une spécificité française, un angle d'approche pour établir un parallèle avec notre société s'est imposé naturellement, au travers des trois termes qui forment notre devise : « Liberté, égalité, fraternité. »

« Recherchez la liberté et vous deviendrez esclave de vos désirs. Recherchez la discipline et vous trouverez la liberté » (proverbe bouddhiste zen)

Dans son article 5, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 définit la liberté essentiellement à travers le prisme de la loi, considérant que « la loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société » et que « tout ce qui n'est pas défendu par la Loi ne peut être empêché et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas ». La primauté du droit, entendu comme synonyme de liberté, est ainsi superbement affirmée. Cependant, pendant près de deux siècles, un équilibre naturel entre droits et devoirs du citoyen s'est installé, tel un fondement essentiel d'une société espérant vivre sous le signe de la concorde. Depuis quelques décennies, cet équilibre s'est fait plus fragile, la nécessaire interdépendance entre droits et devoirs étant moins bien comprise et acceptée. Pour beaucoup, le seul véritable devoir pour le citoyen ne consisterait finalement qu'à abandonner une part de son indépendance pour se soumettre à des lois identiques pour tous et espérer vivre librement en collectivité grâce à l'action d'un État de plus en plus omniprésent.

Dans l'imaginaire collectif, c'est à un déséquilibre inverse que s'expose le candidat à l'engagement : cet étranger¹ qui exerce son libre arbitre et décide de rejoindre les rangs de la Légion étrangère doit accepter de voir sa liberté considérablement réduite. Les nombreux devoirs liés à la discipline militaire et au choix volontaire de servir la France peuvent à bon droit être assimilés à une restriction de liberté. Mais il est important de garder à l'esprit que la perception du légionnaire est souvent tout autre. Pour deux raisons essentielles.

Il faut d'abord s'arrêter sur les motivations, toujours extrêmement variées, qui poussent ces étrangers vers l'engagement. Si beaucoup viennent assouvir un désir de service ou d'aventure, une partie non négligeable d'entre eux espère se libérer d'entraves ou cicatriser

1. Par convention, l'appellation « étranger » englobera les 10 à 15 % de Français qui rejoignent chaque année les rangs de la Légion et servent, comme leurs camarades, sous statut à titre étranger. Environ cent cinquante nationalités sont aujourd'hui représentées à la Légion : 25 % des légionnaires viennent du monde slave et d'Asie du Nord, 10 % d'Asie, 20 % d'Europe centrale et balkanique, 10 % d'Afrique et du monde arabe, 18 % d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord, 6 % d'Amérique latine. 11 % sont aujourd'hui Français.

de blessures antérieures en signant un contrat et en embrassant la condition de légionnaire. Cela explique d'ailleurs les risques que certains sont prêts à courir dans leur pays d'origine ou au cours du périple qui les mène jusqu'au poste de recrutement. Le nouveau départ, la seconde chance offerte peuvent être perçus comme des libertés inestimables pour ces hommes dont la vie n'a pas été « un long fleuve tranquille »... L'engagement, conformément au chapitre du statut général de mars 2005 et au décret de 2008 relatif aux militaires servant à titre étranger, peut en effet se faire, à la demande du candidat, sur simple déclaration d'identité. Ce principe atypique exige de la Légion étrangère une grande vigilance et un examen approfondi des antécédents des légionnaires concernés, mais il protège ensuite ces derniers, une fois leur passé pleinement endossé par la Légion, de toute ingérence relative à leur situation antérieure. Cette coupure franche est une véritable spécificité de la Légion. Elle aide peut-être à mieux comprendre en creux pourquoi beaucoup de dispositifs portant le label « deuxième chance » peinent à obtenir aujourd'hui des résultats probants dans nos sociétés. Comment se reconstruire, se reclasser, lorsque le passé demeure omniprésent et que tout nous y ramène ?

Ensuite, il faut considérer ce que représente véritablement cet acte d'engagement. Celui qui rejoint les rangs de la Légion fait un choix délibéré : s'abandonner au profit d'un collectif qui le transcende. Il s'agit pour lui de placer sa (re)construction individuelle au cœur d'un projet commun, étayé par le caractère sacré de la mission confiée. S'il conserve sa nationalité d'origine, son statut de légionnaire fait de lui un « volontaire servant la France avec honneur et fidélité », comme le stipule l'article premier du code d'honneur qu'il récite au moment de coiffer son képi blanc pour la première fois. Ce mot « fidélité » figure dans les plis des emblèmes des régiments de la Légion en lieu et place du mot « patrie » sur les autres drapeaux et étendards. Il porte en lui le sacrifice de quarante mille légionnaires ayant donné leur vie pour un pays qui n'est pas le leur. Il englobe la fidélité à la parole donnée, la fidélité au chef, la fidélité aux camarades et frères d'armes...

À l'heure où notre pays est attaqué, où ses dirigeants le disent en guerre, force est de constater que la notion de patriotisme continue d'être galvaudée et conserve bien souvent une connotation négative. Difficile alors de donner un nom aux émotions et aux sentiments qui poussent bon nombre de citoyens à vouloir se mobiliser en réaction ! La fidélité légionnaire, qui n'est ni soumission ni compromission mais découle d'une profonde confiance, ouvre là encore quelques pistes de réflexion. « Nouvelle forme de patriotisme aux contours

moins classiques »², elle conduit des étrangers à mourir pour nos trois couleurs et aide sans doute à mieux comprendre le sens profond de la devise : « *Legio Patria Nostra*. » Elle est également à la racine de la discipline stricte qui contribue à la réputation de la Légion : le respect fidèle de l'engagement et de la parole donnée confère d'emblée sa légitimité à l'autorité du chef. Ce dernier doit alors sans cesse consolider la confiance donnée par un style de commandement fait de respect mutuel et d'exemplarité. Ce cercle vertueux démontre s'il en était besoin la fonction libératrice d'une discipline librement consentie : il ne s'agit nullement d'enfermer l'individu dans un carcan réducteur et liberticide, mais au contraire de lui offrir la possibilité de s'épanouir, de progresser et de donner le meilleur de lui-même dans un cadre bienveillant.

« L'égalité peut être un droit, mais aucune puissance humaine ne saurait la convertir en fait » (Balzac, *Maximes et Pensées*)

« Je veux imaginer sous quels traits nouveaux le despotisme pourrait se produire dans le monde : je vois une foule innombrable d'hommes semblables et égaux qui tournent sans repos sur eux-mêmes pour se procurer de petits et vulgaires plaisirs, dont ils emplissent leur âme. Chacun d'eux, retiré à l'écart, est comme étranger à la destinée de tous les autres³. » Dans *De la démocratie en Amérique*, Alexis de Tocqueville s'attarde sur les risques d'une dérive de l'État social démocratique vers un despotisme « prévoyant et doux », conséquence d'un excès de pouvoir confié par les citoyens à l'État afin de garantir l'égalité de tous. La situation dans laquelle se trouve aujourd'hui notre société, recherchant systématiquement en l'État la solution à chacun de ses maux, peut donc légitimement nous alerter. En particulier parce que la désaffection politique est réelle et que les intérêts matériels prennent le pas sur toute quête d'idéal ou de spiritualité. L'individualisme ne cesse de progresser, enfermant les individus et réduisant, malgré l'illusion que constituent les réseaux d'information, les liens sociaux qui les unissent et leur connaissance mutuelle. Enfin, telle une goutte d'eau pouvant faire déborder le vase de la discorde, la peur d'autrui est exacerbée par un contexte sécuritaire qui insinue le doute en chacun et vient briser le nécessaire lien de confiance entre les individus. Face à cela, et peut-être tel un ultime recours pour apaiser une situation qui lui échappe, l'État n'a de cesse de lutter

2. Général Alain Bouquin, commandant de la Légion étrangère, *Képi blanc* n° 716, décembre 2009.

3. Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, vol. 2, 4^e partie, chap. 6, 1840.

contre les inégalités dans tous les champs de notre société, acceptant *de facto* d'affaiblir l'autorité. Étrange paradoxe, dès lors, que de voir disparaître progressivement les hiérarchies de « condition », alors même que les inégalités économiques ne cessent de croître, recréant des hiérarchies d'un autre genre.

En mars 1937 est publié pour la première fois un *Mémento du soldat de la Légion étrangère* destiné aux jeunes recrues. Celui-ci stipule : « Tous les légionnaires sont égaux. La Légion, qui est désormais ta seconde patrie, ne distingue ni nationalités ni races ni religions. Soldat de métier, venu volontaire pour servir dans un corps d'élite, tu domineras les partis et leurs luttes politiques par le culte de notre drapeau et l'amour du métier des armes, le plus beau de tous. Aucune question d'ordre politique ou confessionnel ne doit intervenir dans tes relations avec tes camarades, dont tu dois scrupuleusement respecter les croyances et les traditions. » Repris dans le Code d'honneur du légionnaire⁴ dans son article 2 – « Chaque légionnaire est ton frère d'armes, quelle que soit sa nationalité, sa race ou sa religion » – et applicable « du soldat au colon »⁵, ce texte expose clairement l'absence de toute inégalité de traitement dès l'engagement. La Légion s'engage ainsi à offrir à chacun les mêmes chances de réussite en son sein. Il ne s'agit pourtant nullement d'un égalitarisme forcené. Tout légionnaire sera certainement amené au cours de sa carrière à obéir aux ordres donnés par l'un de ses camarades à l'engagement ayant progressé plus vite que lui. Ces inégalités « artificielles » sont pourtant parfaitement acceptées. Ce sont même elles qui, dans une logique de progrès, vont tirer l'ensemble de ces hommes vers le haut et les pousser à donner sans cesse le meilleur d'eux-mêmes. Non seulement l'égalité entre les légionnaires est donc bien réelle, mais elle offre en outre à chacun, par le respect de la hiérarchie, la liberté de construire son propre parcours. C'est, comme l'écrit Tocqueville, cette passion « qui tend à élever les petits au rang des grands », qui « excite les hommes à vouloir tous être forts et estimés ».

Cette égalité repose sur une discipline stricte, déjà évoquée précédemment, mais mise en œuvre avec la plus grande justice et la plus grande équité. Victor Hugo n'écrivait-il pas d'ailleurs que « la première égalité, c'est l'équité »⁶ ? Une même faute entraîne une même sanction pour tous, sanction qui vient laver la faute, rétablir le lien de confiance et faire grandir l'intéressé. Voilà deux principes apparemment simples, mais qui méritent d'être réaffirmés au-delà

4. Le code d'honneur « simplifié » en sept articles remonte aux années 1980.

5. Extrait du *Fanion de la Légion*, chant de tradition.

6. Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862.

des enceintes des quartiers de la Légion, tant les bénéfiques retirés sont considérables. À l'inverse, tout comportement exceptionnel sera récompensé, mis en avant, montré en exemple, à l'image des tableaux d'honneur qui figurent dans les halls des bâtiments abritant les compagnies. Par ailleurs, la pratique du rapport hiérarchique, très ancienne institution légionnaire aujourd'hui élargie à toute l'armée de terre, offre à chaque légionnaire la garantie de pouvoir accéder à son chef pour lui exposer un problème d'ordre personnel ou professionnel.

Au final, c'est toute l'organisation de la vie de la Légion qui concourt à ce que l'égalité de traitement dont bénéficie chaque légionnaire ne soit pas asservissante et nivelante, mais au contraire stimulante et protectrice. Entendue ainsi, l'égalité devient naturellement une porte ouverte vers une véritable fraternité.

« Une démocratie doit être une fraternité ; sinon, c'est une imposture » (Antoine de Saint-Exupéry, *Écrits de guerre*)

Huit mille hommes⁷. Cent-cinquante nationalités. Difficile de trouver mosaïque humaine plus chamarrée... Quels principes conduisent donc ces étrangers à considérer la Légion comme une véritable famille ?

La fraternité d'armes, d'abord. Ce lien indissoluble et primordial pour celui qui combattrait vraisemblablement un jour en opérations. Cette capacité à « faire » confiance, à mettre sa vie entre les mains d'un autre dans le cadre sacré d'une mission commune. Elle implique une connaissance mutuelle qui transcende toute hiérarchie. Si elle n'est bien sûr pas l'apanage de la Légion étrangère, elle prend en son sein une dimension toute particulière en unissant des hommes que rien ne devait un jour rapprocher : curieuse situation que celle, vécue, qui consiste à commander, au sein d'une même unité, deux sous-officiers qui se sont affrontés lors de la guerre des Malouines et seraient désormais prêts à donner leur vie l'un pour l'autre dans l'accomplissement de leur mission !

L'esprit de corps ensuite, conséquence directe de la fraternité d'armes, et résultat de l'attention et du respect mutuels dont tous, chefs et subordonnés, doivent faire preuve. Conséquence également de la volonté permanente d'améliorer la qualité des services rendus, comme le réclame le Code d'honneur dans ses articles 4 et 5 : « Fier de ton état de légionnaire, tu le montres dans ta tenue toujours élégante,

7. La cible en effectifs pour la Légion étrangère est de huit mille neuf cent cinquante hommes à l'horizon 2018.

ton comportement toujours digne mais modeste, ton casernement toujours net » ; « Soldat d'élite, tu t'entraînes avec rigueur, tu entretiens ton arme comme ton bien le plus précieux, tu as le souci constant de ta forme physique. »

Enfin, la solidarité, qui parachève l'idée de famille. La Légion n'abandonne jamais les siens. Elle le précise, une fois encore, dans son Code d'honneur : « Au combat, tu agis sans passion et sans haine, tu respectes les ennemis vaincus, tu n'abandonnes jamais ni tes morts ni tes blessés ni tes armes. » Cet engagement va bien au-delà du combat. Tout est fait pour pallier l'absence du cadre traditionnel, familial et social : mise à disposition de centres de repos, comme celui de la Malmousque, prise en charge des plus faibles à l'Institution des invalides de la Légion étrangère de Puyloubier, hébergement des plus anciens à la Maison du légionnaire d'Auriol, célébration des fêtes de famille, dont Noël est la plus emblématique. Cette solidarité se construit donc à la fois dans l'accueil des plus jeunes comme dans le respect et l'accompagnement des plus anciens.

Il convient enfin de noter ici l'importance cruciale de la langue française, partie intégrante du creuset de la Légion. Son apprentissage et son usage contribuent à la lutte, difficile et exigeante, contre tout communautarisme et favorisent ainsi la fraternité. C'est également le cas de la religion : il existe à la Légion étrangère ce que l'on pourrait qualifier de « laïcité positive ». Les croyances et coutumes de chacun sont respectées ; pour autant, nul ne prend ombrage de célébrer à Noël la nativité, symbole de l'intégration des plus jeunes, à travers les célèbres crèches. Aucune querelle de ce type ne saurait faire vaciller l'édifice.

Ces valeurs pourraient paraître de prime abord bien éloignées du quotidien de notre société. Si la fraternité d'armes est partiellement transposable à certains corps publics luttant pour la protection des citoyens au péril de leur vie, l'esprit de corps et la solidarité sont deux valeurs sur lesquelles il est bon de s'attarder quelque peu.

Dans *La Légion étrangère. Histoire et dictionnaire*⁸, l'article portant sur l'esprit de corps définit ce dernier comme « l'esprit d'attachement et de dévouement au corps de tous ceux qui en font partie ». Il précise également que ce n'est pas « une création spontanée », mais qu'il « naît d'un consensus que les officiers ont suscité et qui se développe, s'entretient et se renouvelle ». Il est également précisé qu'aux débuts de la Légion étrangère, alors que les bataillons n'étaient pas encore multinationaux, cet esprit de corps n'existait pas et qu'une rivalité malsaine pouvait même apparaître entre les unités de différentes

8. André-Paul Comor, *La Légion étrangère. Histoire et dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, p. 354.

nationalités. Établir un parallèle avec notre « corps » social revient dès lors à tirer deux enseignements. Tout d'abord, la cohésion nationale, qui serait le pendant de cet esprit de corps, ne se décrète pas. Elle ne naît pas spontanément, quels que soient le contexte, les événements et l'émotion qu'ils suscitent au sein de notre société. Les récentes attaques dont la France a fait l'objet l'ont démontré : la « mobilisation générale » à laquelle on a pu croire après chaque tragédie a rapidement laissé place à la routine du quotidien. Ensuite, pour que cette cohésion prenne vie, un esprit de profond consensus est nécessaire. Celui-ci doit être insufflé par une classe dirigeante unanimement reconnue comme exemplaire et recherchant l'intérêt général. C'est la condition indispensable pour que chaque individu accepte aujourd'hui de reléguer ses intérêts particuliers au second plan. Là encore, la défiance de nombreux citoyens à l'égard de la parole publique et la désaffection pour la vie politique qui en découle peuvent être regardées comme autant de freins à la mise en œuvre d'un projet commun véritablement fédérateur.

C'est d'ailleurs cette absence d'un véritable projet commun, d'une véritable communauté de destin, qui, au sein de notre société, vide la notion de solidarité de son sens originel⁹. À la Légion, celle-ci dépasse le cadre de la définition sociologique. C'est un engagement qui recouvre à la fois un altruisme généreux et un désir d'œuvrer au bien-être matériel et moral de chacun des membres, actif ou retraité, de la famille Légion. C'est, en quelque sorte, une forme particulière de charité. Notre société, elle, tend à considérer davantage la solidarité comme « organique », à la manière du sociologue Émile Durkheim¹⁰ : les liens sociaux entre les individus n'existent que par l'interdépendance de leurs activités. Il ne s'agit donc pas d'une véritable action morale, volontaire et individuelle, mais d'une attitude purement sociale. Quelle place alors pour des individus ne pouvant prendre part à cette société, pour les plus faibles ou les plus démunis ? Le flou grandissant entre une « action sociale » concernant une part toujours grandissante de notre population et une véritable solidarité constitue une fragilité supplémentaire pour la cohésion de notre société dans les années à venir.

Dans sa conférence « Qu'est-ce qu'une nation ? » prononcée en 1882 à la Sorbonne, Ernest Renan affirmait : « L'homme n'est esclave ni de sa race ni de sa langue ni de sa religion ni du cours des fleuves ni de la direction des chaînes de montagnes. Une grande agrégation d'hommes, saine d'esprit et chaude de cœur, crée une conscience

9. En latin, *solidus* signifie « entier » et l'expression *in solidum* « pour le tout ».

10. Émile Durkheim, *De la division du travail social*, 1893.

morale qui s'appelle une nation. » La Légion étrangère ne constitue certes pas une nation. Mais la question mérite presque d'être posée, tant elle incarne un « vivre ensemble » que nos sociétés actuelles ont bien du mal à reproduire. Elle se fait en tout cas pour beaucoup « deuxième patrie ». Au service de la France, elle demeure libre et « saine d'esprit », fraternelle et « chaude de cœur », et les frères d'armes de tous grades qui la composent, égaux devant les règlements, délaissent toute considération de nationalité, de race ou de religion. À elle seule, la Légion démontre à quel point les détracteurs de Renan se trompaient, eux pour qui ce discours ne concernait « que ceux qui ont un passé commun, c'est-à-dire ceux qui ont les mêmes racines ».

À l'heure où un terrorisme nihiliste, véritable idéologie de mort dépourvue de toute rationalité, parvient à faire chanceler notre société en s'attaquant à ce que nous sommes, s'insinuant dans des fractures déjà existantes mais ignorées jusqu'alors, le « bloc » Légion étrangère s'érige avec toujours autant de force. L'humanisme de ces étrangers, qui s'exprime jusque dans le fracas de la bataille en s'opposant à toute violence aveugle – « Au combat, tu agis sans passion et sans haine » –, mérite donc, à défaut d'être admiré par tous, au moins d'être considéré et respecté, et pourquoi pas de servir d'exemple. Car une fois la part de rêve et de mystère mise de côté, les principes fondateurs du « système Légion » apparaissent aujourd'hui comme autant d'états pouvant utilement soutenir notre corps social afin d'éviter tout risque d'émiettement, voire d'effondrement. ─



FRANÇOIS ROUAN ET DIDIER SICARD

LA BRIGADE MONTAIGNE : DES MAQUISARDS ALLEMANDS

Que la résistance à l'occupant nazi ait pu impliquer des maquisards allemands reste aussi étrange que peu connu. Pourtant, cette épopée, car cela en est une, a contribué à fixer et à inquiéter d'importants détachements SS pendant plusieurs mois de 1944, au prix de lourdes pertes de part et d'autre, dans les régions cévenole et lozérienne.

Tout a commencé par l'énergie militante de François Rouan, dit « Montagne » (père du signataire de cet article), à l'automne 1943. Né à Foix le 26 juin 1914, ingénieur des travaux publics, il avait combattu au sein des Brigades internationales : convaincu que si l'on ne défendait pas la République à Madrid, la guerre avec l'Allemagne serait inévitable, il avait déserté du 28^e régiment stationné en Corse et avait rejoint l'Espagne dès le début de la guerre. Il y rencontra des Allemands antinazis et exclus du parti communiste. Ensemble, ils avaient rejoint le Parti ouvrier d'unification marxiste (POUM), un rassemblement d'antistaliniens et d'antimarxistes organisé avec les anarchistes de Durruti, assassiné par les communistes. Car pour l'Union soviétique, l'objectif prioritaire était de profiter de la guerre civile pour établir un pouvoir communiste fort en attendant l'épuisement des démocraties.

À son retour de Catalogne au printemps 1939, où il a combattu jusqu'à la fin, Rouan est arrêté, jugé et condamné à deux ans de prison pour désertion. Après quelques mois, grâce au talent de son avocat, il bénéficie d'une mesure d'amnistie. Il est alors rapidement envoyé en Côte d'Ivoire, d'où il revient avec un bataillon de tirailleurs au printemps 1940. Capitaine, il reçoit la croix de guerre pour sa conduite héroïque durant l'attaque allemande de mai-juin 1940. Après la défaite, il cherche à rejoindre la France libre. Arrêté, il est incarcéré au fort Saint-Jean de Marseille, dont il s'évade rapidement grâce à la complicité de légionnaires. Contraint à la clandestinité, il prend le maquis en mai 1943.

Sur sa réputation, acquise au petit maquis de Baucillon, qu'il a fondé près du village abandonné de La Fare, le chef régional des maquis de la région R3 (Montpellier), André Pavelet, dit « Villars », lui donne l'ordre, en novembre 1943, d'organiser un maquis en Cévennes pour l'armée secrète gaulliste (AS). Le recrutement de ses maquisards ne se cantonne pas à des Français fuyant le STO, institué par la loi du 16 février 1943, mais s'ouvre d'emblée aux étrangers, essentiellement

des Allemands ayant fui le nazisme et le stalinisme dès 1933 et qui, après avoir été enfermés quelques mois en 1940 dans le camp de concentration de Verlet, travaillent désormais dans les chantiers forestiers et le bassin minier d'Alès. Anciens combattants des Brigades internationales ou anciens membres du parti communiste allemand, le KPO, ils sont d'autant plus déterminés à combattre le nazisme que l'occupation de la zone libre les incite à passer à la clandestinité et à entrer en résistance pour ne pas tomber entre les mains des SS qui les exécuteraient immédiatement.

Mais il faut les rassembler. Ce sera le rôle d'Otto Kühne, ancien député communiste au Reichstag, qui les recrute d'autant plus facilement que, ne parlant pas français, ils sont difficilement intégrables dans des unités de maquisards habituelles. Il leur est en effet particulièrement difficile de passer inaperçus dans la population. En août 1943, le groupe fonde le comité « Allemagne libre » et propose la création d'un corps franc. Au début de 1944, la brigade Montaigne, commandée par François Rouan, secondé par deux adjoints, Ernst Bützov et Otto Kühne comme officier politique, est constituée. Les maquisards allemands sont des soldats entraînés, ayant déjà acquis une bonne expérience militaire sur le front espagnol, ce qui suscitera parfois des dissensions avec les Français sur les meilleures stratégies à adopter, ceux-là reprochant à ceux-ci une forme d'amateurisme. La brigade va rapidement s'enrichir d'éléments espagnols, tel Miguel Arcas, dit « Victor », mais aussi russes, autrichiens, tchèques, yougoslaves et français comme Veylet.

Le 30 janvier 1944, la brigade investit Lasalle, dans le Gard, menacée par la milice créée le 3 janvier. Elle y défile et dépose une gerbe au monument aux morts devant une population stupéfaite. Montaigne manque d'être arrêté à Jalcreste en février 1944. Sa femme sera emprisonnée à Montpellier en mai avec leur fils, qui porte le même nom que son père, né onze mois plus tôt – il apprendra à marcher dans cette caserne des Lauwes, lieu de torture tenu par les miliciens. Les 11 et 12 avril 1944, le maquis, alors composé d'une cinquantaine d'hommes, est encerclé et attaqué par deux mille soldats de la Waffen SS à Saint-Germain-de-Calberte. En lançant des appels dans leur langue maternelle, les maquisards allemands parviennent à désorganiser les combattants SS qui ne savent plus à qui ils ont affaire. Veylet est tué. François Rouan échappe à la mort de façon incroyable. Il est encerclé avec trois maquisards allemands dans un trou d'eau ; l'un d'entre eux, Hermann Mayer, entend compter un lanceur de grenades SS ; il attend le nombre vingt-et-un/vingt-deux pour l'abattre, permettant à la grenade d'exploser au sein du groupe SS, les sauvant ainsi d'une mort certaine.

L'itinérance des hommes du maquis Montaigne est facilitée par la tradition maquisarde protestante et par un certain nombre de pasteurs héroïques qui leur permettent d'être protégés par la population.

En février 1944, un maquis école est créé à la Picharlerie, où les deux maquis Bir Hakeim et Montaigne se rejoignent. Le premier, plus riche en armes, est commandé par un officier audacieux, Jean Barot, qui souhaitait rassembler sous son contrôle l'ensemble des maquis cévenols et lozériens. Adeptes de l'action immédiate, son audace effraie les chefs des maquis locaux alors que son panache séduit la troupe. Il a quelques différends avec François Rouan. Ce dernier, en effet, contrairement à Barot, essaye à tout prix de ne pas faire courir de risques à la population : il attaque et disparaît. Ainsi, en avril 1944, la brigade participe activement au combat de Sainte-Croix-Vallée-Française avant de se replier sur le Plan du Fontmort.

Un accord est pourtant finalement conclu. François Rouan intègre le maquis Bir Hakeim et devient l'adjoint de Barot ; Otto Kühne et la majorité des hommes de la brigade rejoignent les francs-tireurs et partisans, main-d'œuvre immigrée (FTO-MOI) cévenols. Il y a alors scission, car le parti communiste essaie de contrôler totalement la Résistance. Montaigne disait toujours : « Nous étions la véritable MOI, main-d'œuvre internationaliste, alors que le parti communiste envoyait au combat la "main-d'œuvre immigrée". » Un grand nombre d'entre eux seront tués, dont Barot, au combat de la Parade, ou bien fusillés à la Toureille. Le 5 juin, après avoir tendu une embuscade meurtrière à une unité de la Waffen SS, Laporte, s'adressant à Otto Kühne, déclare : « Avec vous, camarades allemands, nous avons battu les Boches. » En août, le maquis Bir Hakeim gonfle soudain, passant de deux cent cinquante hommes à près de deux mille grâce au ralliement des survivants du maquis Montaigne et d'autres maquisards. Un Allemand est même devenu responsable militaire du FTP-MOI avec le grade de lieutenant-colonel. Ce corps allemand devient la 104^e compagnie du 5^e bataillon et sera à l'honneur lors de la libération de Nîmes. Ses hommes y pénètrent en effet cachés dans des wagons de marchandises déclarés comme transports de la Wehrmacht... Ils défilent en tête (Martin Kalb, Otto Kühne) avant de recevoir pour certains d'entre eux la croix de guerre. Cela ne les empêchera pourtant pas d'être arrêtés après leur démobilisation lors d'un voyage en train comme agents de la Gestapo, avant d'être relâchés... En août 1944, François Rouan entre à Montpellier à la tête de ses maquisards allemands de Bir Hakeim.

Une plaque apposée en 2003 à Saint-Roman-de-Tousque rappelle les exploits et les sacrifices de ces hommes dans un combat commun, français et allemand, pour la liberté contre le nazisme. Certes ce

maquis d'antifascistes et antistaliniens allemands n'est pas la première action de combattants qui se dressent contre l'ordre inique imposé par leur pays en aidant et en donnant leur vie pour le pays agressé, mais leur aventure héroïque mérite d'être rappelée pour l'histoire. Car leur combat a démontré qu'il existe des valeurs supérieures à une simple appartenance nationale, des valeurs de résistance qui laisseraient présager de ce que pourrait être une Europe animée d'une vraie vision internationale de l'histoire. ┘



CYRIL GARCIA

LA NUEVE

Cent quarante-six. Cent quarante-six sur cent soixante. Ils étaient cent quarante-six Espagnols sur les cent soixante soldats qui composaient la 9^e compagnie du 3^e bataillon du régiment de marche du Tchad de la division Leclerc. Pour l'histoire, la *Nueve*. Ils s'appelaient Amado Granell, Miguel Campos, Vicente Montoya ou encore Manuel Lozano. Originaires de Valence, de Barcelone, de Madrid ou des Asturies, ce sont ces hommes qui entrèrent les premiers dans Paris le 24 août 1944 afin d'aider l'insurrection parisienne et annoncer l'arrivée du reste de la division commandée par le général Leclerc.

Fait unique dans l'histoire militaire française, cette unité était composée en quasi-totalité d'étrangers, issus d'une même nationalité, en très grande partie des réfugiés politiques. Des hommes qui avaient appartenu à l'armée républicaine ou aux milices populaires ayant combattu les troupes du général Franco. Militaires de carrière, ouvriers ou paysans, ils s'étaient engagés en masse pour défendre la République espagnole et le Front populaire après le coup d'État déclenché le 18 juillet 1936 par une partie de l'armée soutenue par les puissances de l'Axe. Cette guerre civile, la plus meurtrière qu'ait connue l'Europe au cours du XX^e siècle, fit près d'un million de morts et poussa vers l'exil cinq cent mille hommes, femmes et enfants. Destination le Mexique, l'Argentine et, surtout, la France... Jugés indésirables par les autorités françaises, une partie de ces soldats, considérés comme « Rouges », s'étaient engagés dans la Légion étrangère en 1940, jusqu'à composer près d'un tiers des effectifs de celle-ci. Les autres avaient été transférés dans les terribles camps du Sahara algérien pour construire le Transsaharien dans des conditions inhumaines.

Tout change avec le débarquement anglo-américain en Afrique du Nord de novembre 1942. Décision est alors prise par le haut commandement allié de réarmer les Français. Objectif : repousser l'Afrika Korps du général Rommel arrivant d'Égypte. Ces unités françaises, nommées « corps francs d'Afrique », sont commandées par un vétéran de la Grande Guerre, le général de Montsabert. Au milieu de nombreux pieds-noirs, dont beaucoup d'Espagnols, d'évadés de France, de Juifs ou de musulmans, les Espagnols y occupent une place prépondérante car un grand nombre de ces « Rouges » récemment libérés par les autorités gaullistes ont décidé de reprendre les armes dans l'armée française, avec l'espoir de retourner un jour en Espagne renverser Franco.

Deux hommes jouent un rôle déterminant dans cet engagement : Joseph Putz et Miguel Buiza. Le premier, vétéran de 14-18, a combattu dans les Brigades internationales. Le second, ancien chef de la Marine républicaine, a été le seul officier espagnol à combattre en 1940 dans les rangs de la Légion étrangère. Ils commandent deux bataillons à très forte coloration hispanique qui, avec les troupes de Montsabert, affrontent le « renard du désert » dans les montagnes tunisiennes avant de libérer les villes de Tunis et de Bizerte. Beaucoup de leurs hommes, hier indésirables aux yeux des autorités françaises, seront décorés de la croix de guerre avec palmes pour leurs faits d'armes.

Avec l'accord du général de Gaulle, chef de la France libre, les Alliés décident de former une division blindée française, équipée par l'armée américaine, qui doit débarquer durant l'été 1944 en Normandie. Cette unité est commandée par le général Philippe de Hautecloque, dit Leclerc. Or, pour des raisons de ségrégation raciale, les Américains refusent que des Africains aient accès à des unités mécanisées. Malgré les protestations des officiers gaullistes, Leclerc doit se séparer d'hommes qui l'avaient rejoint dès 1941 au Tchad... Les Espagnols sont donc désignés pour rejoindre la division – le castillan devient la langue officielle de la *Nueve* et des petits drapeaux républicains sont distribués.

La majorité de ces hommes sont des militants anarchistes, mais aussi des communistes, des socialistes ou des républicains modérés. Des différences idéologiques qui génèrent parfois des problèmes hérités de la guerre civile, mais le sentiment d'appartenance à une même patrie et leur antifascisme viscéral s'avèrent être un ciment solide. Ils ont cependant la réputation d'être difficiles à diriger. La tâche est confiée à un fidèle de Leclerc, le capitaine Raymond Dronne. Vétéran de la campagne d'Afrique, cet administrateur colonial passe pour un anticonformiste. Il est secondé par un officier espagnol : Amado Granell. Ce lieutenant de quarante-cinq ans est très certainement le plus beau symbole de l'engagement des Espagnols dans la France libre. Originaire de Valence, il combat dans la Légion espagnole en 1923 dans les montagnes du Rif marocain. Revenu à la vie civile, il ouvre un magasin de motocyclettes. Syndicaliste et conseiller municipal, fervent républicain, il prend les armes dès le début de la guerre civile. De la défense de Madrid à la terrible bataille de Teruel, en passant par celle de l'Ebre, il est de toutes les batailles de la république. Réfugié à Oran, il sert dès 1942 comme officier dans les corps francs d'Afrique, avec lesquels il s'illustre lors de la libération de Bizerte. Sa modération politique et ses hautes qualités militaires vont faire de lui le rouage essentiel de la *Nueve*.

Formée à Jijelli, en Kabylie, la compagnie part s'entraîner à Témara, au Maroc, avec l'équipement donné par les Américains. L'expérience de la guerre civile est décisive : les Espagnols font déjà figure d'exemple dans le maniement des armes. Sur place, ils reçoivent leurs véhicules. Ces chars Sherman qui vont libérer Paris quelques mois plus tard et qui portent des noms rappelant la guerre civile ou des symboles de la culture espagnole : Madrid, Teruel, Ebro, Don Quijote, Amiral Buiza...

Après un court séjour en Angleterre, la division débarque le 30 juillet 1944 sur les plages normandes. Incorporée au corps d'armée du général Gerow, elle libère Alençon. À la pointe de l'armée, elle va d'emblée s'illustrer dans le bois d'Écouve à Écouché, axe central du repli allemand : les hommes de Dronne prennent position à la grenade, au corps à corps, à la mitrailleuse et remportent une victoire cruciale dans la bataille de Normandie.

À Paris, menée par les communistes de Rol-Tanguy, l'insurrection fait rage. Le général de Gaulle, soucieux de garder la main sur la libération de la capitale, envoie des émissaires de Londres, Alexandre Parodi et Jacques Chaban-Delmas, prendre les choses en main. La Résistance tient la plupart des bâtiments officiels et le chef du Conseil national de la Résistance, Georges Bidault, s'est réfugié à l'Hôtel de Ville. Mais les Américains et Gerow refusent que la ville soit libérée par les troupes françaises. Contrevenant à la décision des Alliés, de Gaulle donne l'ordre à Leclerc d'envoyer des hommes. Ce seront ceux de la *Nueve*. Constituant une unité de choc, ils ont une expérience particulièrement aiguisée des guérillas urbaines, formés à ses pratiques martiales, souvent d'une violence rare et demandant des qualités très précises dans les rues de Madrid et de Barcelone où ils avaient lutté avec beaucoup de succès...

Le 24 août 1944, Amado Granell, accompagné d'une vingtaine d'hommes, prend le risque de franchir le pont de Sèvres. Il est le premier officier de la France libre à entrer dans Paris et à être reçu par Georges Bidault et les membres de la Résistance à l'Hôtel de Ville. « Ils sont arrivés ! », titre le journal clandestin *Libération*. Et le temps d'une Une, Granell devient Bronne et américain... Et lorsque, le 26 août, de Gaulle, chef de la France libre et du gouvernement provisoire, descend les Champs-Élysées avec les hauts dignitaires de la Résistance, ce sont encore les « républicains espagnols » de Leclerc qui assurent la sécurité du cortège. Granell en tête.

Et puis il y a la bataille des Vosges, où le froid et la fatigue n'empêchent pas l'ardeur au combat d'une compagnie qui, toujours en tête de la division, perd beaucoup d'hommes. Andelot, Vacqueville, Badonviller ou Châtel-sur-Moselle sont autant de victoires remportées

par ces hommes. Des hommes qui sont parmi les premiers à rejoindre le nid d'aigle à Berchtesgaden. Ils ne sont que seize à être alors encore vivants. La majorité est tombée au champ d'honneur pour un pays qui n'était pas le leur.

Après la guerre, ces soldats se retrouvèrent apatrides et sans emploi. Très peu partirent avec Leclerc en Indochine, tel Vicente Montoya, qui termina sa carrière comme officier supérieur de la Légion étrangère. Beaucoup devinrent ouvriers ou artisans, résignés à ne pas voir leur pays libéré du joug franquiste. Seul Amado Granell, le « plus ardent des cosaques », pour plagier l'historien Erwan Bergot, continua la lutte en essayant de réunir républicains et monarchistes afin de rétablir la démocratie.

Ces hommes et leurs exploits sont restés oubliés du grand public pendant plus de soixante ans. Sans le travail de la journaliste espagnole Evelyn Mesquida, qui connaîtrait le rôle de cette unité espagnole, symbole magnifique de tous ces étrangers morts pour la France et ses idéaux. La *Nueve* est l'incarnation la plus parfaite de ce décret de la Révolution française : « La France s'honorera toujours de recevoir en son sein et sous ses drapeaux les soldats de la liberté qui viendront s'y ranger pour la défendre et, quelle que soit leur patrie, ils ne seront jamais étrangers pour elle. » ─



JEAN-LUC COTARD

LETTRES LAN SAMAISES

La revue *Inflexions* a sollicité le commandant Van Nam Me, officier fictif des forces armées du Lan Sam, pays fictif qui se situe quelque part en Asie du Sud-Est, là où les forêts abritent des tigres et la mousson arrose les terres fertiles. Le commandant Van Nam est arrivé en France pour suivre la formation de l'École de guerre. Il est destiné, à son retour, à prendre le commandement du bataillon des forces spéciales de son pays. Il est le neveu de sa majesté Van Daï Me, roi de Lan Sam, et petit-cousin du général-prince Van Nam Tim, ministre de la Guerre. Il est le premier officier du Lan Sam à recevoir une formation au sein de l'armée française – avant l'avènement, en 2000, du roi Van Daï Me, le Lan Sam avait décidé de s'isoler économiquement et politiquement.

La francophilie affichée de la famille régnante et sa volonté de découvrir la France ont conduit le commandant Van Nam Me à offrir à nos lecteurs, avec l'accord de son oncle, quelques extraits de leur correspondance échangée depuis le printemps 2016. Une correspondance strictement personnelle, mais qui ne porte atteinte ni aux obligations de confidentialité ni aux obligations diplomatiques d'un officier hôte de notre pays. Un jeune homme promis à un brillant avenir découvre l'armée française. La revue remercie sincèrement son excellence le général-prince pour l'autorisation qu'il a bien voulu donner et le commandant pour la sélection de passages d'une correspondance visiblement nourrie et régulière. Les lettres ont été rédigées en français. Celles dont nous publions des extraits se sont arrêtées au mois de juillet 2016. Les observations faites par le commandant Van Nam ne lui permettent pas d'aborder déjà l'influence de théâtres d'opérations comme le Mali, plus largement la bande sahélo-sahélienne, la Côte d'Ivoire, l'ex-Yougoslavie ou, peut-être et surtout, l'Afghanistan. Nous assistons en fait à la découverte d'une armée par un officier étranger.

■ *25 mars 2016. Lettre du commandant Van Nam Me à son oncle le général Van Nam Tim*

« Mon général et cher oncle,

Je suis bien arrivé à Paris ainsi qu'a dû vous en rendre compte le colonel Bao Nam Tao, notre attaché de défense en France. [...] J'ai été étonné de voir que peu de Français portent un couvre-chef. Sans m'attendre à découvrir dans les rues la caricature du Français avec son béret et sa baguette, j'aurais été rassuré de voir que la coiffure

que nous envisageons d'acheter pour nos soldats, et en particulier pour mon cher bataillon des forces spéciales, était d'utilisation quotidienne. »

▣ *30 mars 2016. Lettre du commandant Van Nam Me à son oncle le général Van Nam Tim*

« Vous m'aviez dit avant mon départ que j'allais prendre part pendant mon séjour à la signature d'un contrat important. Le colonel Bao Nam Tao m'a expliqué hier soir en quoi il consistait. Je reconnais bien là votre sens de l'humour : le marché des bérets. Moi qui pensais à un contrat d'armement !

Nous sommes donc partis, Bao Nam et moi, ce matin très tôt, en avion, pour Pau, afin de rejoindre la petite ville d'Oloron-Sainte-Marie où sont fabriqués les derniers bérets français. J'ai été enthousiasmé par la visite menée par la jeune directrice de l'entreprise Laulhère. La qualité des produits est extraordinaire. Il faudra cependant poursuivre sérieusement la négociation sur les tarifs.

À ma grande déception, j'ai appris que cette coiffure ne s'était véritablement répandue en France qu'à partir du milieu du XIX^e siècle. Je pensais qu'elle était d'une tradition beaucoup plus ancienne. Je ne savais pas non plus que l'armée française ne l'avait véritablement adoptée qu'à la fin des années 1950 sous l'influence des unités parachutistes. [...]

En quittant Pau, nous passerons par Bordeaux, ou plutôt par Martignas-sur-Jalle. Rassurez-vous, Bao Nam ne veut pas me transformer en touriste : nous allons visiter le 13^e régiment de dragons parachutistes. »

▣ *1^{er} avril 2016. Lettre du général Van Nam Tim au commandant Van Nam Me*

« Oui, mon cher neveu, je trouve très amusant de t'envoyer parcourir la France. Je suis très heureux que cet excellent Bao Nam ait organisé une visite à Oloron-Sainte-Marie puis une autre chez les dragons du 13. J'ai toujours apprécié cette appellation qui fleure bon nos contrées asiatiques, mais n'a pourtant aucune relation avec elles. [...]

L'utilisation du béret dans l'armée française ne date pas me semble-t-il de la mode parachutiste dans les années 1950. Bien que cela ne soit pas important, peux-tu te renseigner un peu plus sur l'histoire de ce béret ? J'en avais testé un autrefois. Un assez grand qui me permettait de me protéger du vent et de la pluie lorsque j'étais à la tête de ma *namla*¹. La laine était d'une très bonne imperméabilité et protégeait aussi bien de

1. La *namla* est une unité traditionnelle de combat en montagne au Lan Sam. Elle correspond peu ou prou à une compagnie d'infanterie légère de cent vingt hommes.

la chaleur que du soleil. Je ne voudrais pas, sous prétexte d'élégance, d'aspect pratique de la coiffure, que l'on croie que nous sommes inspirés par la France jusque dans les contrats que nous signons dans le domaine de l'habillement. Si le béret venait d'ailleurs, ce serait bien. »

▣ *3 avril 2016. Lettre du commandant Van Nam Me à son oncle le général Van Nam Tim*

« La visite du 13, comme l'appellent les Français, a été des plus instructives pour moi. Une seule journée bien courte. J'ai particulièrement apprécié la démonstration des "caches". Des parachutistes sont formés à creuser et à vivre à deux ou trois dans des trous pendant deux ou trois semaines pour effectuer du renseignement. L'équipe est autonome, gagnant ainsi en discrétion. Elle peut observer en toute quiétude des objectifs militaires ou des axes logistiques. J'ai porté le sac d'un "équipier". Il approche des cinquante kilos ! On dit que les Occidentaux sont hédonistes, mais je me dis, face à cette démonstration, que la volonté du soldat français et son entraînement peuvent déboucher sur des savoir-faire surprenants de rusticité. Ce seul exemple justifie de prendre du recul par rapport aux clichés. Certains de nos hommes, pas tous heureusement, feraient bien de s'en inspirer. Je connaissais ce procédé tactique de surveillance. Le voir de ses yeux est particulièrement marquant, voire stimulant. Le colonel Le Pincty du Pinsel, qui nous a guidés lors d'une présentation dynamique et nous a invités à son excellente table (il faudra que je vous fasse un jour la description du cérémonial, qui est à l'opposé de la rusticité de la démonstration dont je viens de vous parler), m'a appris que cette technique des caches était copiée sur ce que les forces françaises avaient découvert des astuces de combat du Vietminh pendant la guerre de l'Indochine française. Que soixante ans après cette technique soit toujours utilisée, après l'avoir été pendant la guerre froide, me laisse pantois. Je croyais à une sorte de légende, une forme de rite initiatique pour tester les capacités des recrues, officiers ou simples dragons. Il y a des terrains particulièrement peu propices à l'utilisation de cette technique. Comment font-ils alors ? Du Pinsel n'a pas répondu véritablement à cette question. Reste pour moi une interrogation : l'armée française que tout le monde admire pour sa modernité et sa réactivité n'est-elle pas autant une éponge qu'un conservatoire ? »

▣ *10 avril 2016. Lettre du commandant Van Nam Me à son oncle le général Van Nam Tim*

« Pour le béret, je me suis renseigné. En fait, tout cela est à la fois simple et complexe. J'ai cru comprendre que les premiers à avoir utilisé le béret dans l'armée française étaient les chasseurs en

garnison dans les Alpes qui, dès 1891, ont adopté une coiffe très large pour se protéger des intempéries. Ils se seraient inspirés de leurs homologues pyrénéens. Les équipages des premiers chars, puis ceux des forteresses de la ligne Maginot, portaient eux aussi un béret plutôt noir. C'est semble-t-il un tel béret que portait le général Juin pendant la campagne d'Italie en 1943-1944. Vous avez d'ailleurs dans votre bibliothèque une photo de lui si je me souviens bien. À l'époque, les autres unités portaient plutôt le calot dit "de police". En revanche, le port du béret chez les parachutistes serait de tradition britannique. Les premières unités parachutistes, sauf ce que les Français appellent les chasseurs parachutistes, ont été formées en Angleterre et ont emprunté la coiffure des Spécial Air Service (SAS). En bons Français, ils se sont distingués en changeant l'inclinaison de la coiffure. Seuls les commandos Marine portent encore le béret vert façon britannique. Le liseré noir des bérets rouges parachutistes serait lui un signe de commémoration du sacrifice des SAS lors de la campagne de Hollande en 1944. Cette explication vous satisfait-elle ? Donc, l'usage du béret dans l'armée française semble provenir de plusieurs sources. Il faudrait voir avec les Britanniques d'où viennent cet usage et cette tradition chez eux.

Prochainement j'irai en Lorraine avec Bao Nam, mon cher chaperon, à la rencontre d'un régiment d'infanterie moderne équipé des nouveaux véhicules blindés de combat d'infanterie qui a connu sa véritable heure de gloire au Mali en 2013. »

▣ *11 avril 2016. Lettre du général Van Nam Tim au commandant Van Nam Me*
« Mon cher Nam Me, mon neveu chéri,

Je n'ai pas encore de nouvelles pour le béret. Ta remarque sur l'armée française, "conservatoire et éponge" ne cesse de m'interpeller. Le prétexte du béret n'y est pour rien. Quand on dirige un ministère tel que le mien, il faut s'inspirer des autres, digérer les techniques de l'ennemi pour mieux les contrebattre voire les adapter à son propre profit. Souviens-toi comment nos Glorieux Ancêtres ont su vaincre les hordes sauvages descendues des plateaux du Nord-Est derrière leurs bannières de soie peinte. Devons-nous, nous aussi, être une éponge et un conservatoire ? À quoi cela nous servirait-il ? En adoptant des usages étrangers, ne succombons-nous pas à une forme de mode, peut-être à un suivisme qui nous fait perdre notre regard critique sur l'autre, sur nous-mêmes ? Ne devons-nous pas conserver notre propre personnalité guerrière ? »

▣ *20 avril 2016. Lettre du général Van Nam Tim au commandant Van Nam Me*
« Je viens de recevoir ton rapide historique du béret dans l'armée française. Oui. Retenons adaptation, personnalisation et mémoire.

Mais jusqu'à quelle limite peut-on conserver des techniques de combat anciennes, des uniformes ou des parties d'uniformes des temps lointains ? Pour quoi faire ? »

▣ *21 avril 2016. Lettre du commandant Van Nam Me à son oncle le général Van Nam Tim*

« Le temps en France passe très vite, de plus en plus vite. Ici, tout va vite. Nous sommes loin de nos expéditions dans les régions contiguës à la route Daï Me 4 qui remonte vers les hauts plateaux. Pour parcourir en train à grande vitesse quatre cents kilomètres afin de se rendre au 1^{er} régiment de tirailleurs, basé dans une petite ville de l'Est de la France, il faut à peine trois heures. Bao Nam m'avait expliqué que ce régiment était un régiment moderne. J'ai été surpris en arrivant dans la cour de la caserne de voir une musique s'entraîner aux déplacements précédée d'un bouc aux cornes incroyables. Les musiciens étaient vêtus d'une petite veste courte ouverte qui ressemble à celle des femmes de la forêt de Bam. Les broderies de cette veste sont jaunes. Leur pantalon bouffant rappelle notre culotte traditionnelle de soie noire, mais il serait plutôt, m'a-t-il semblé, en laine. Ils étaient coiffés d'un étrange chapeau rouge tronconique qui ne ressemble en rien au béret. J'ai découvert avec étonnement un étrange carillon portatif surmonté d'une petite pagode qui défilait devant la musique.

Bao Nam, imperturbable, mais visiblement amusé de me voir découvrir cette batterie-fanfare que le colonel des Gardons, maître des lieux, m'a présentée comme étant la *nouba*² du régiment. Je m'attendais à voir un régiment de fantassins avec des blindés dernier cri et j'ai découvert des uniformes hors du temps et un bélier.

Heureusement, après ce premier contact, j'ai pu voir manœuvrer les fameux VBCL. La technologie de conduite de tir du canon, le confort du compartiment arrière pourrait presque faire croire que l'on n'est pas dans un véhicule de combat. Nous sommes loin des véhicules russes de transport de troupe. »

▣ *2 mai 2016. Lettre du général Van Nam Tim au commandant Van Nam Me*

« Si je comprends l'attachement aux valeurs guerrières et en particulier à la rusticité, à l'adaptabilité, aux techniques de combat éprouvées, j'ai beaucoup de mal à comprendre pourquoi les Français sont attachés à ce point à conserver des lambeaux de leur histoire coloniale. Car tu m'as bien dit que le régiment de tirailleurs parlait des traditions des tirailleurs d'Afrique du Nord. »

2. La *nouba* est un ensemble musical qui défile devant son régiment de tirailleurs algériens.

▣ **10 mai. Lettre du commandant Van Nam Me à son oncle le général Van Nam Tim**

« J'ai eu les mêmes interrogations que vous. Pourquoi cultiver ce passé devenu étranger ? Le colonel m'a répondu que cela permettait de développer l'esprit de corps, de rappeler les sacrifices des indigènes pendant les deux guerres mondiales, en particulier les combats et les victoires en Italie en 1943-1944. Il paraît que c'est en grande partie grâce aux troupes d'Afrique du Nord que l'armée française a pu occuper une place importante dans la reconquête de l'Europe. J'ai posé des questions sur l'emploi de ces unités dans d'autres pays que ceux de l'Afrique ou de l'Europe. Le colonel n'a pas approfondi sa réponse sur les combats d'Indochine dans lesquels quelques unités de tirailleurs ont été engagées.

J'ai appris lors de ma visite à Épinal qu'il existe un régiment qui, lui, revendique les traditions des cavaliers nord-africains en portant le nom de *spahi*, encore un nom ottoman. Chaque soldat porterait en tenue d'apparat une cape particulière de couleur blanche dont j'ai oublié le nom. Bao Nam m'a dit que plusieurs régiments revendiquaient eux aussi des attaches soit marocaines soit algériennes, mais de façon plus discrète, sur le fourreau qui vient se placer sur la patte d'épaule de leur uniforme.

Je me suis demandé si cela avait une importance sur la tactique. Apparemment non. Ce qui compte, ce sont les références qui permettent de valoriser l'effort, le courage, la combativité des fantassins. Je m'attendais à apprendre que les tirailleurs combattaient différemment des chasseurs mécanisés, de l'infanterie de ligne. Tous les fantassins français combattent de façon polyvalente, même si certains ont l'habitude d'utiliser des engins de combat lourds, comme le VBCI, ou plus légers, comme le véhicule de l'avant blindé (VAB), qui devrait bientôt être remplacé. En toute logique, les tirailleurs devraient être équipés légèrement. Ce n'est visiblement pas le cas, les soldats français semblent faire abstraction de cette présence de l'étranger en leur sein. J'avais même lu dans leur Constitution que le français était la langue nationale. Au 1^{er} Tir (c'est comme cela que l'on abrège le nom de 1^{er} régiment de tirailleurs), l'insigne du régiment porte sa devise inscrite en arabe : "Le premier toujours le premier." C'est très esthétique d'ailleurs. »

▣ **1^{er} juin. Lettre du commandant Van Nam Me à son oncle le général Van Nam Tim**

« Les militaires français ont, paraît-il, été l'objet de menaces de la part des groupes terroristes qui se sont implantés au Moyen-Orient. Les autorités militaires ont demandé à leurs *ouailles* (j'ai appris ce terme

récemment, il veut dire les membres de la paroisse, du groupe, qui dépendent d'un chef spirituel) d'éviter de circuler en tenue. Pourtant, dans les transports en commun parisiens, il est facile de reconnaître un membre des armées en raison de sa coupe de cheveux, mais aussi du sac à dos acheté dans des magasins de soldats américains. Il semble que ce sac soit très pratique, beaucoup plus que le petit sac de dotation fourni par l'intendance française. Il faudra certainement que je vous en rapporte un. »

▣ *15 juin. Lettre du général Van Nam Tim au commandant Van Nam Me*

« Tout ce que tu me dis sur les spahis et les tirailleurs est très étonnant. Existe-t-il quelque chose de comparable avec des unités formées dans le Sud-Est asiatique ? Si je comprends bien, on se différencie pour mieux agir à l'identique... J'aimerais quand même que tu réfléchisses et observes tout ce qui a trait à la façon dont l'armée française s'inspire de ce qu'elle voit à l'étranger. Je voudrais en particulier que tu analyses l'influence du retour de la France dans l'OTAN, d'une campagne comme celle d'Afghanistan sur le processus de combat des militaires de l'armée de terre. Je sais que pour les aviateurs il n'y a pas grande nouveauté dans ce domaine, essentiellement pour des raisons techniques. Je sais que le *kriegspiel* prussien a énormément influencé les réformateurs de l'armée française après la défaite de 1870. Le retour dans l'OTAN conduit-il à un tel phénomène ? Cela influe-t-il sur la tactique, le raisonnement, le vocabulaire ? »

▣ *2 juillet. Lettre du commandant Van Nam Me à son oncle le général Van Nam Tim*

« Ça y est, la rentrée des officiers étrangers est faite. Je suis officiellement stagiaire à l'École de guerre française. Passer de la rue à l'intérieur du bâtiment de l'École militaire est assez impressionnant pour quelqu'un qui a certes été élevé dans un palais mais qui a surtout appris à courir la brousse de jour comme de nuit. Nous verrons bien comment s'effectuera l'amalgame avec les stagiaires français. Il paraît que, globalement, ils sont assez bons sur le sujet... à condition d'être à leur hauteur. Des officiers africains m'ont appris que certaines unités autrefois spécialisées dans le stationnement outre-mer y ont été contaminées par le goût des discussions, de la *palabre*, et sensibilisées à l'importance de la sieste. J'aimerais bien avoir beaucoup de ces "coloniaux" autour de moi. Mais les repas ne seront peut-être pas au mess aussi copieux que dans les régiments que j'ai eu l'occasion de visiter depuis mon arrivée en France. Le besoin de sieste ne sera peut-être pas aussi pressant. Cela fait quand même bizarre de ne pas avoir d'ordres à donner. [...]

On nous parle beaucoup du défilé du 14 juillet. Je vais essayer d’y assister grâce à ce cher Bao Nam. Je suis intrigué par cette cérémonie annuelle, cette communion populaire sur laquelle j’ai travaillé pour préparer ma venue. En quoi ce type d’événement est-il utile du point de vue militaire ? J’ai l’impression que cela demande beaucoup d’énergie, au sens propre et au sens figuré, pour quelque chose qui ressemble à la descente d’une avenue par une colonne d’assaut comme il pouvait en exister sous l’Empire napoléonien. Je serais étonné d’observer les fantassins français monter à l’assaut avec cette technique. Ne trompe-t-on pas le citoyen français sur les capacités réelles de son armée avec une telle mise en scène ? En en parlant avec un colonel français, celui-ci m’a fait remarquer que si on prenait l’idée de présenter les unités selon les techniques de combat modernes, il n’y aurait personne sur les Champs-Élysées. Peut-être n’y aurait-il pas besoin de beaux uniformes de l’armée d’Afrique ? Pour ce colonel, le 14 juillet est un rite important, plus du point de vue politique que militaire. Il paraît que des chercheurs l’ont analysé³. [...] Je me mets en éveil sur la question de l’influence de l’OTAN sur la mentalité, la technique militaire française. J’essaierai d’aborder le sujet avec mes camarades “étrangers”. »

▣ *11 juillet. Lettre du commandant Van Nam Me à son oncle le général Van Nam Tim*

« Je viens de parcourir le programme du défilé du 14 juillet. J’y apprends que des hussards vont défiler. Ce sont des spécialistes du renseignement. Cette fois-ci, j’en comprends la cohérence, puisque les *houzards* hongrois étaient des unités dont l’équipement léger permettait de harceler l’ennemi assez loin des lignes principales. Je comprends mieux cette appellation que celle de dragon donnée au régiment de recherche. Le conservatisme français des appellations des régiments est étrange. »

▣ *15 juillet. Lettre du commandant Van Nam Me à son oncle le général Van Nam Tim*

« Ici on ne parle que de l’attentat de Nice. Je ne peux m’empêcher de penser aux soldats qui sont “tirailleurs”, “spahis”, “artilleurs d’Afrique”, “sapeurs du Maroc”, et qui portent sur leur uniforme un croissant ou une étoile chérifienne. Quel paradoxe alors que la France est en guerre contre le “djihadisme terroriste”, pour reprendre le discours officiel ! Un officier mauritanien de mon groupe de travail à l’École de guerre m’a par ailleurs expliqué que les Français utilisaient

3. Voir André Thiéblemont (sd), *Cultures et logiques militaires*, Paris, PUF, 1999.

beaucoup de mots arabes comme *chouf* pour regarder, surveiller, ou *marab* pour marabout, c'est-à-dire sorcier, envoûteur, pour désigner les aumôniers militaires (tout un programme). Un officier saoudien qui a été formé à Saint-Cyr il y a une vingtaine d'années m'a appris que les unités françaises déployées dans le désert pendant la première guerre du Golfe, en 1991, avaient copié l'aménagement des tentes bédouines pour pallier l'absence de climatiseurs. Oui, l'armée française m'apparaît de plus en plus comme une éponge culturelle, dont la forme varie selon les circonstances.

Des tribunes sur les Champs-Élysées, j'ai pu regarder le défilé. Amusant de voir des policiers avec des douaniers en colonne au milieu des militaires français. S'agit-il de combler le déficit d'effectifs défilant ou de rendre hommage à des fonctionnaires méritants ? Ce défilé est décidément très étrange. J'ai repéré aussi certains emblèmes, devant les unités se succédant les unes après les autres, décorés d'une queue-de-cheval. Bao Nam m'a expliqué que cela remontait à une vieille tradition nord-africaine ou ottomane : lorsqu'un chef arabe ou turc avait son cheval tué au combat sous lui, il en coupait la queue pour faire valoir son courage. De fil en aiguille, ce *toug* est devenu un insigne de commandement que l'on peut repérer de loin au moment du combat. Ce qui est amusant, c'est que la plupart des unités ayant des traditions issues de la cavalerie arborent cette queue-de-cheval, même si elles n'ont aucun rapport avec l'armée d'Afrique. La guerre d'Algérie peut-être ? [...]

En quittant les tribunes et en passant à côté d'un officier chargé de la circulation, j'ai entendu ce dernier demander à la radio si "le FRAGO était tombé". Bao Nam m'a expliqué qu'un FRAGO est un *Fragmentary Order* qui vient préciser ou compléter un OPORD, *Operations Order*, dont l'attente demande forcément un WANORD, ou *Warning Order*. Il paraît que lorsque nous aborderons les exercices de planification, il faudra bien suivre le *Battle Rythm*. La traduction n'est pas nécessaire pour comprendre que le langage militaire français a adopté certaines terminologies anglo-saxonnes et otaniennes. C'est peut-être le côté pratique des militaires. Les Français ont, paraît-il depuis longtemps, fait leur dans certains contextes la notion de *drill* à l'anglaise. Les communicants militaires utilisent facilement le terme de *Media Release* pour parler de communiqué de presse. Y aurait-il une forme de snobisme à montrer que l'on connaît des termes étrangers ou est-ce purement pratique ?

J'ai aussi découvert la Légion étrangère en vrai. J'espère pouvoir rencontrer certains de ses officiers pour étudier leur savoir-faire de combattant. Il paraît qu'il existe un régiment-école spécial pour les légionnaires afin, entre autres, de lutter contre des nationalismes

éventuels en son sein et, surtout, de former le combattant de base. Le régiment de Légion qui défilait porte lui aussi le numéro 13. Sur son insigne, on retrouve un dragon indochinois. Je crains que cela n'ait rien à voir avec d'éventuels tirailleurs indochinois.

Comme je n'ai pas eu encore de contacts quotidiens avec les officiers stagiaires français, je ne peux pas encore vous répondre sur vos interrogations sur la perméabilité de l'armée française à la culture otanienne. Je sais cependant que mon camarade américain est un fervent lecteur du théoricien français de la contreguérilla dont j'ai oublié le nom.

Comme vous me l'aviez prédit mon cher oncle, cette année s'annonce très intéressante. Je vais pouvoir m'étonner tout mon saoul, étudier ce qui peut être copié et adapté à notre petite et vaillante armée. Ce faisant, je serai moi aussi un vecteur de porosité entre notre pays et les armées françaises. Mais malgré tout, vous savez, mon bataillon opérationnel et mes hommes me manquent. » 



FRANCK BOUDET

« Y ALLAH ! »

« Renaissance et reconnaissance. C'est autour de ces deux très beaux mots de notre langue que nous pouvons, aujourd'hui, nous réunir. Renaissance d'un régiment qui retrouve son nom et ses traditions, c'est-à-dire sa mémoire. Reconnaissance de la France à cette armée d'Afrique composée de Français de métropole et d'Afrique du Nord, de chrétiens, de musulmans, de Juifs et d'étrangers qui, de la conquête de l'Algérie à la décolonisation, dans un formidable brassage d'origines et de religions, ont défendu le même idéal, avec le même courage, la même abnégation, sous le même drapeau. »

Par ces mots, prononcés le 21 mai 1994 à Épinal, le ministre de la Défense François Léotard ne fait pas seulement renaître le 1^{er} régiment de tirailleurs, dissout trente ans plus tôt. Il redonne d'abord vie à un passé méconnu, entretenant ainsi le souvenir des centaines de milliers de tirailleurs nord-africains qui, de 1831 à 1965, ont accepté de tout quitter et de tout donner au service de la France. Il rend aussi hommage aux sacrifices de ces combattants, pour l'essentiel musulmans, qui traversèrent la Méditerranée pour porter secours à la Patrie en danger, « montrant aux Français que si la Nation naît du sang reçu, elle vit du sang versé ». Il donne enfin à leurs héritiers, tirailleurs d'aujourd'hui, une histoire et des valeurs sur lesquelles s'adosser pour exercer leur métier et accomplir leur devoir, en cultivant des traditions qui forgent leur cohésion et donnent du sens à leur action.

Étrange sacrifice consenti par ces hommes venus d'Algérie, du Maroc et de Tunisie que celui d'accepter de mourir sous tous les horizons pour défendre une terre qui n'était pas la leur, pour libérer une patrie qui leur était finalement bien lointaine, au nom de la grandeur d'un pays à bien des égards étranger. Et pourtant, la réponse ne réside-t-elle pas dans l'attachement de ces « indigènes » à des valeurs dans lesquelles, en dépit de leurs différences culturelles, ils se reconnaissaient, parce qu'elles leur avaient été enseignées et qu'ils les pratiquaient au quotidien, au milieu de leurs frères d'armes ? N'est-ce pas parce qu'ils se sentaient intégrés à une Histoire et liés à une terre qui, bien que lointaine, était devenue charnelle, qu'ils firent le choix de la France, envers et contre tous ?

Leur épopée mérite d'être connue de ceux qui récoltent aujourd'hui les bénéfices de leur tribut. Sous l'Empire, puis au nom de la République, ils ont écrit parmi les plus belles pages de notre roman national : celles du rayonnement de la France et de ses idées, celles de

sa puissance forgée et défendue par son armée. En ce sens, l'histoire des tirailleurs ne traverse pas seulement l'Histoire de France, elle la raconte dans ce qu'elle a de grand et de tragique. Elle est riche d'enseignements, donc de promesses, pour peu que l'on confère à l'Histoire le rôle qui lui revient d'enseigner tout en puisant dans le passé ce qui permet de forger l'identité collective d'une nation et d'éclairer son avenir.

C'est d'ailleurs l'esprit qui prévaut lorsqu'il est question de tradition militaire. Devenues baroques aux yeux des « modernes » en raison des pratiques prétendument surannées qui les véhiculent, les traditions sont volontiers considérées avec une distance teintée d'incompréhension pour les valeurs qu'elles perpétuent, voire de méfiance, suspectées qu'elles sont d'alimenter tous les dangers. Et pourtant, loin de ce qui est communément admis, elles ne consistent pas à reproduire à l'identique des pratiques venues d'un autre âge, mais bien, selon la formule de Paul Valéry, à retrouver et à transmettre ce qui a permis de faire de grandes choses pour pouvoir continuer à en faire encore bien d'autres, en d'autres temps. Voilà ce qu'apporte aux tirailleurs d'aujourd'hui l'héritage historique des tirailleurs d'hier. Encore faut-il connaître ce passé. Encore faut-il vouloir enseigner ce qu'il apprend de plus essentiel dans l'accomplissement du service des armes de la France. Encore faut-il accepter qu'il façonne une conscience historique collective capable de dépasser les individualités et le communautarisme.

L'histoire des tirailleurs commence avec la conquête de l'Algérie. Les mercenaires turcomans défaits à Alger en 1830 se trouvent désœuvrés. Les effectifs des troupes métropolitaines se révèlent rapidement insuffisants pour occuper le terrain conquis. Les chefs militaires français perçoivent vite la valeur guerrière des tribus arabes. Enfin, plus tard, l'incorporation de ces soldats indigènes dans les rangs de l'armée française sera perçue comme un moyen de renforcer la politique coloniale du général Bugeaud, poursuivie par le maréchal Lyautey, consistant à « soumettre l'adversaire jusqu'à la collaboration intime et confiante avec son vainqueur », « tout projet de colonisation européenne devant se combiner avec l'intérêt arabe ». Il s'agit alors moins de pacifier par les armes que de créer une communauté de destin dont l'armée constitue l'un des piliers au même titre que la construction des villages et la fertilisation des terres.

D'abord irrégulières, les trois premières unités mises sur pied à Alger, Oran et Constantine sont incorporées dans l'armée française par ordonnance royale du 7 décembre 1841. Elles donnent naissance en 1856, aux 1^{er}, 2^e et 3^e régiments de tirailleurs algériens. Lorsque la Tunisie passe sous protectorat français en 1884, le 4^e régiment de

tirailleurs tunisiens est créé. Le 1^{er} régiment de tirailleurs marocains sera quant à lui formé en 1914 pour des raisons évidentes. Au fil du temps, ce sont quarante-sept régiments de tirailleurs algériens, marocains et tunisiens qui verront le jour, avant de disparaître, en 1965 pour les derniers d'entre eux.

Les tirailleurs seront de toutes les campagnes du Second Empire et de la III^e République. En 1854, devant constituer un bataillon de marche pour contrer les Russes en Crimée, le colonel de Wimpffen refuse six cents volontaires, chacun des tirailleurs répondant à son appel comme un seul homme : « Là où tu iras, nous irons ! » Ce bataillon perdra cinq cents des siens au siège de Sébastopol. En 1859, il défait les Autrichiens à Turbigo, Magenta et Solferino. En 1860, le 1^{er} régiment de tirailleurs algériens intervient au Sénégal, puis participe à la prise de Vinh Long en Cochinchine en 1862. Au Mexique, la conduite des *turcos* à San Lorenzo en 1863 précipite la chute de Mexico et reçoit les éloges du commandant en chef de l'expédition : « Partout où l'honneur du nom français était en jeu, partout les tirailleurs ont été les premiers à le défendre et à le porter haut. » Après la défaite de Sedan, puis entre les deux guerres, en Extrême-Orient, à Madagascar, au Levant, en Tunisie, au Maroc et en Algérie, les tirailleurs participent à l'édification et à la pacification de l'empire colonial français, constitutif alors de la puissance et de la grandeur de la France.

Un empire colonial d'où les troupes viendront combattre et mourir pour la France, sur son sol, à trois reprises. Le 4 août 1870, les tirailleurs se sacrifient à Wissembourg en montant à l'assaut des positions adverses et en combattant une journée durant à un contre trois. Deux jours plus tard, lancés dans la bataille de Frœschwiller, les mêmes régiments couvrent par la furie de leurs attaques une nouvelle retraite française. Encerclé dans le bois de Frœschwiller, le 2^e régiment de tirailleurs algériens y succombe. Seul le sergent Abdelkader Ben Dekish, entouré de quelques survivants, parvient à s'en extraire en sauvant son drapeau.

Durant la Grande Guerre, la mobilisation est générale, y compris en Afrique du Nord. L'Algérie à elle seule fournit cent soixante-dix mille hommes, dont cinquante-sept mille volontaires. Entre août et septembre 1914, trente-deux bataillons de tirailleurs de tous les régiments d'Afrique du Nord forment douze régiments de marche. L'impétuosité et l'intrépidité de ces « enfants du feu » leur font subir de lourdes pertes, mais leur valent en retour ces mots du général Maunoury : « Disciplinés au feu, ardents dans l'attaque, tenaces dans la défense jusqu'au sacrifice, ils donnent la preuve indiscutable de leurs valeurs guerrières. »

Mai 1940 sonne la défaite, mais non sans résistance. Le 14, la 1^{re} division marocaine, composée essentiellement de trois régiments de tirailleurs marocains, stoppe l'avancée allemande à Gembloux, couvrant le franchissement de la Meuse par les armées françaises. Surtout, en Afrique du Nord, malgré l'armistice, la revanche se prépare. Sous l'impulsion du général Weygand puis du général Juin, les troupes s'entraînent, les équipements sont camouflés, des réduits de manœuvres sont dissimulés, un plan de mobilisation est échafaudé, la flamme est entretenue au point de célébrer en 1941 à Alger le centenaire de l'armée d'Afrique avec un tel faste qu'un officier italien membre de la commission d'armistice écrira : « Je viens de voir cette armée d'Afrique qui a l'orgueil d'une armée qui n'a pas été vaincue. » Et qui ne le sera pas avant d'avoir libéré la France. La marche à l'ennemi débute en 1942 en Tunisie. Elle se poursuit en Corse puis en Italie où s'élancent les « Africains », mêlant Français de souche européenne et nord-africaine, chrétiens, Juifs et musulmans d'Algérie, du Maroc et de Tunisie. Le débarquement de Provence et la campagne de France parachèvent cette revanche des drapeaux, restaurant en même temps que l'intégrité territoriale du pays son honneur un temps perdu. Au bilan, l'effort patriotique de l'Afrique du Nord rassemblera « cent soixante-quinze mille Français de souche européenne et deux cent trente mille musulmans, Français musulmans d'Algérie, marocains et tunisiens »¹.

Les tirailleurs n'auront que peu le loisir de profiter de la victoire et de la paix qu'elle promet. Les guerres de décolonisation les appellent. En Indochine d'abord. À Dien Bien Phu, huit cent soixante-dix-sept tirailleurs du 7^e régiment de tirailleurs algériens livrent le 14 mars 1954 des combats sans merci, obligeant l'ennemi à marquer une pause dans ses attaques. Ce combat sera le premier d'une longue série qui verra disparaître, avec la garnison du camp retranché, quatre bataillons issus des 1^{er}, 3^e et 7^e régiments de tirailleurs algériens ainsi que du 4^e régiment de tirailleurs marocains. Les promesses de l'émancipation qui déclenchent les événements d'Algérie sonnent le crépuscule des tirailleurs, sans faire oublier qu'ils furent nombreux à faire le choix de la France, une nouvelle fois au péril de leur vie.

La singularité de cette épopée tient à l'amalgame parfait qui fut obtenu de ces régiments. Grâce à la sagesse du commandement, un équilibre harmonieux s'établit entre la prise en compte du fait culturel et l'application de l'organisation et des règlements militaires en vigueur. Une remarquable symbiose fut ainsi réalisée entre les Français et les Maghrébins. Dès leur création, les bataillons nord-africains

1. Général Hure (sd), *L'Armée d'Afrique. 1830-1962*, Paris, Lavauzelle, 1977, p. 390.

adoptèrent la structure et l'organisation des bataillons d'infanterie de leur époque. C'est ce qui leur permit d'intégrer avec autant de facilité l'ordre de bataille de l'armée française, et de participer avec une telle efficacité à toutes les campagnes et à toutes les guerres aux côtés des autres unités françaises. Car, pour tirer le meilleur parti des qualités des combattants nord-africains, il fallait savoir exploiter les vertus guerrières qui leur étaient propres, en canalisant leur fougue au combat par une organisation militaire et en exerçant une autorité ferme par un commandement juste. Voilà ce qui caractérise l'esprit tirailleur : une harmonieuse alchimie intégrant les us et coutumes dans un cadre qui les transcende. Ce constat met en lumière au passage les facteurs de succès d'une intégration réussie, qui repose moins sur l'affirmation et la reconnaissance des spécificités de chacun que sur l'acceptation de règles communes qui soudent une même communauté.

L'esprit tirailleur promeut l'intrépidité au combat. Celle-ci donne le supplément de courage qui permet d'affronter le danger et, finalement, de recevoir la mort comme une fatalité, le *mektoub*, que le soldat musulman accepte comme une volonté de Dieu, au même titre que la chance, la *baraka*. L'esprit tirailleur est aussi indissociable du combat, le *baroud*, que le Nord-Africain considère comme une activité noble et qu'il pratique comme un jeu, avec l'esprit espiègle de celui que la mort n'effraie pas. En retour, il attend du commandement qu'il s'exerce en respectant la *chrâa* : la justice. Essentielle à ses yeux, elle doit être rendue sans faiblesse – il méprise cette dernière –, après que le chef a pris l'avis des plus anciens, les *chibanis*.

Connaître et comprendre les hommes confiés à son commandement constituait le premier devoir du chef à qui une troupe nord-africaine était confiée et la première marque de respect qu'il lui devait. Ce principe, rappelé dans une notice de 1941 à l'usage des gradés appelés à commander des militaires musulmans nord-africains, a guidé le commandement dans l'armée d'Afrique tout au long de son histoire. Encourageant les chefs à adopter un style de commandement empreint de respect et d'ouverture, il a sans aucun doute contribué à nouer au sein des régiments de tirailleurs des liens d'une intensité telle que le général de Monsabert évoqua une vraie et grande famille. Voilà peut-être une des raisons qui rend moins étrange le sacrifice consenti par ces hommes venus d'Algérie, du Maroc et de Tunisie défendre une terre qui n'était pas la leur, libérer une patrie qui leur était finalement bien lointaine, au nom de la grandeur d'un pays qui leur était étranger. Leur fidélité s'exprima bien plus loin que ce que l'on peut imaginer, au point de renoncer après la guerre d'Algérie à la terre de leurs pères pour faire le choix d'une terre d'adoption. Les anciens tirailleurs qui

sont encore de ce monde et qui viennent témoigner de leur histoire au 1^{er} régiment de tirailleurs racontent cet épisode sans le moindre regret ni le moindre remords, avec une fierté qui fait honneur à notre pays et qui nous oblige vis-à-vis d'eux.

Mais alors, que retenir aujourd'hui de cette épopée longue de cent trente-quatre années ? Que nous apprend-elle d'utile à notre époque ? Le soldat d'aujourd'hui y apprend ce que des hommes ordinaires peuvent accomplir lorsqu'ils sont mus par le courage, un dévouement poussé à l'abnégation la plus absolue, une force collective forgée dans la fraternité d'armes. Le citoyen y redécouvre ce que le sentiment d'appartenance à la Nation peut produire. Pour le soldat, tout ceci s'inculque grâce aux traditions militaires.

« Les traditions militaires ont un double objectif : cimenter le sens identitaire des groupes et contribuer à en assurer la permanence. Elles forment donc une composante essentielle de ce rythme historique fondamental que Fernand Braudel a appelé la longue durée. Le cadre politique et social change, la fonction militaire continue à travers ses traditions même si la référence est passée du seigneur à l'État, du roi à la nation². » Voilà posé le sens des traditions militaires : elles constituent un moyen et non une fin. Un moyen de dépasser les instincts et de souder des individualités, un moyen de trouver des raisons de mourir et de tuer, un moyen de vaincre la violence sans y céder. Et puisque l'homme reste malgré tout l'instrument premier du combat, nul ne peut ignorer la part de « modernité » qu'il doit dépasser pour faire la guerre sans le priver de la part d'humanité qui lui appartient. Les traditions militaires l'y aident. Elles donnent du sens à son action en l'inscrivant dans une continuité et en lui offrant un idéal. Elles posent un cadre éthique. Elles donnent les moyens de lutter à « armes égales » avec son adversaire en stimulant ce qui forge la force morale d'une troupe : « La fierté de servir, un élan du cœur et une fraternité d'armes exprimée dans un fort sentiment d'identité³. » Voilà pourquoi le 1^{er} régiment de tirailleurs, comme toutes les autres formations de l'armée de terre, s'appuie au quotidien sur ses traditions véhiculées par des us et coutumes, des pratiques, des rites et des symboles.

La commémoration de la bataille du Garigliano en constitue l'un des piliers. D'un mot rappelons qu'entre l'automne 1943 et le printemps 1944, les Alliés butent sur la ligne Gustav qui barre la route de Rome, et que c'est le corps expéditionnaire français d'Italie qui

2. Jacques Le Goff, cité dans Line Sourbier-Pinter, *Au-delà des armes. Le sens des traditions militaires*, Paris, Imprimerie nationale, 2001, pp. 9 et 11.

3. *Esprit de corps, traditions et identité dans l'armée de terre*, septembre 2003, p. 5.

fera sauter le verrou grâce au génie militaire du général Juin qui lance, dans une chaîne de montagnes jugée infranchissable, une troupe qui viendra à bout d'un ennemi réputé invincible. Du 11 au 18 mai 1944, la 3^e division d'infanterie algérienne, la 2^e division d'infanterie de montagne et la 4^e division d'infanterie marocaine renforcée du groupement de *tabors* marocains enlèvent une à une les positions allemandes. Chaque année, le 1^{er} régiment de tirailleurs commémore la bataille, pour se souvenir bien sûr, mais aussi parce que la force morale individuelle et collective s'en trouve raffermie. Commémorer, c'est inviter les tirailleurs d'aujourd'hui à méditer ce que des hommes ordinaires peuvent accomplir d'extraordinaire quand le courage domine la peur, quand la volonté prend le pas sur le renoncement, quand la détermination dissipe les doutes et quand l'esprit de corps transcende l'individualisme et l'instinct de conservation.

L'évocation des combats inculque les valeurs auxquelles le soldat est éternellement appelé. À l'image du sacrifice du tirailleur Khelifa et de celui du tirailleur Mohammed Gacemben. Blessé à mort, le premier se plante au garde-à-vous sous les balles devant son capitaine avant d'expirer dans un dernier souffle : « Vive la France ! » Le second, lui aussi blessé à mort après avoir protégé son chef d'une rafale ennemie, de lui dire : « Tiens, prends mon pansement mon commandant ! Tu es blessé. Toi, il ne faut pas que tu meures ! Moi, ça ne fait rien. »

Entendre le récit de la bataille rappelle aussi ce que la victoire doit au courage et à la détermination. Le 11 mai, à 23 h, les *turcos* se ruent à l'attaque, mais au matin du 12, le résultat est décevant. L'ennemi a repoussé les vagues françaises en leur infligeant de lourdes pertes. Le doute s'empare de la troupe. Les chefs hésitent. Le général Juin se porte alors sur le front et donne l'ordre de relancer l'offensive dès le lendemain à l'aube. Finalement, au terme d'une semaine d'assauts victorieux inlassablement répétés, les tirailleurs réussissent l'exploit. Leur rusticité, leur furie légendaire sous le feu et leur insolence face à la mort auront raison de l'adversaire.

Cet épisode donne également une leçon de commandement aux chefs d'aujourd'hui. C'est la force de caractère du général Juin qui convainc le général Alexander qu'il peut rompre le front en s'infiltrant par les massifs escarpés des Apennins après avoir contourné les Allemands par le Sud et franchi la rivière du Garigliano. C'est son audace qui lui fait concevoir une manœuvre aussi hardie. C'est son intelligence qui lui fait comprendre que la résistance acharnée que livre l'Allemand est un aveu de sa faiblesse : « Il n'a rien derrière lui, pas de profondeur. Tout a été jeté en ligne⁴. » C'est l'estime et

4. Pierre Darcourt, *Armée d'Afrique. La revanche des drapeaux*, Paris, La Table ronde, 1972, p. 169.

la confiance que ce chef et sa troupe se portent mutuellement qui persuadent les soldats qu'en dépit de l'échec initial la victoire reste possible, ces derniers sachant qu'il ne leur demanderait pas cette prouesse s'il n'était pas convaincu qu'ils pouvaient l'accomplir. C'est enfin l'idéal qu'il leur promet qui les galvanise et les relance infatigablement à l'assaut : « Combattants de l'armée d'Italie, une grande bataille dont le sort peut hâter la libération de votre patrie s'engage. Appelés à l'honneur d'y porter nos couleurs, vous vaincrez comme vous avez déjà vaincu en pensant à la France martyre qui attend et vous regarde. En avant ! »

La cérémonie qui se déroule chaque année de façon rituelle au 1^{er} régiment de tirailleurs prend tout son sens et toute son utilité pour des soldats qui aujourd'hui continuent à faire la guerre, car elle leur rappelle ce que les valeurs du tirailleur du corps expéditionnaire français d'Italie ont d'actuel.

Bien d'autres traditions entretiennent l'esprit de corps du 1^{er} tirailleurs : la *Nouba*, la formation musicale du régiment, arborant encore la tenue à l'orientale ; le monument de Mostaganem immortalisant deux tirailleurs, l'un debout face à l'ennemi, le second derrière lui, à demi-couché, blessé, lui tendant ses cartouches... Ce patrimoine historique n'a de sens que parce que le soldat d'aujourd'hui y puise sa force : un idéal, une identité, des valeurs. Tout ceci doit se transmettre et s'inculquer. Les rapports distants qu'à longtemp entretenus la société avec son armée, les ressorts qui la gouvernent et la relation qu'elle entretient au temps et à l'Histoire ne facilitent pas l'exercice. À moins que le grand retour de la guerre ne redonne à ces valeurs une nouvelle forme de modernité, les rendant moins étrangères à la société.

Le soldat héritier d'une histoire et porteur de valeurs semble être devenu, au fil du temps, un sujet démodé, comme étranger. Robert Redeker pousse le constat encore plus loin, concluant qu'il est en fait devenu impossible dans notre société. En cause : « Ces phénomènes qui ne sont que des aspects d'un grand mouvement qui secoue l'Histoire depuis plusieurs décennies : l'avancée du vide [...] qui rend impossible le service des hautes préoccupations⁵. »

Pourtant, un temps disparue de l'horizon occidental, la guerre resurgit au seuil de nos portes, sans crier gare, nous rappelant que l'Histoire n'en a pas fini avec nous. Le soldat lointain devient à nouveau familier et, avec lui, le soldat impossible redevient en fait ce qu'il n'a jamais cessé d'être : vital pour la survie de la Nation. L'idéal, l'identité et les valeurs qu'il a entretenues au fil des ans sont perçus

5. Robert Redeker, *Le Soldat impossible*, Paris, Éditions Pierre-Guillaume de Roux, pp. 275 et 276.

de moins en moins étrangement par un pays qui renoue avec l'idée qu'« une nation est une grande solidarité constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé, elle se résume pourtant dans le présent par un fait intangible : le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune »⁶.

Ce consentement passe par la réaffirmation de valeurs partagées sans lesquelles il est impossible de construire un sentiment d'appartenance à une même communauté. Il passe également par le sentiment de vivre une histoire commune qui offre un idéal et forge une identité, ce que Régis Debray définit comme « la représentation d'un grand dessein en marche, la conscience qu'il y a une légende derrière nous et un destin devant nous, l'idée d'un roman inachevé »⁷. Une partie de notre jeunesse répond avec générosité à l'appel, renouant ainsi avec l'héritage que lui ont laissé les soldats d'hier, les tirailleurs de l'armée d'Afrique. Loin de considérer comme étranges les valeurs dont elle hérite, elle y adhère, par tradition. Parce qu'elle s'y reconnaît. Parce qu'elles leur ont été enseignées et qu'elle les pratique au quotidien entre frères d'armes. Parce qu'elle se sent intégrée à une histoire, à une même famille. Parce qu'elle sait qu'elle ne vaincra ceux qui combattent nos valeurs qu'en leur opposant les nôtres. ─

6. « Qu'est-ce qu'une nation ? », conférence prononcée par Ernest Renan en Sorbonne le 11 mars 1882.

7. Émission radiophonique *Répliques* d'Alain Finkielkraut du 21 novembre 2015.



THIERRY BOUZARD

LES CHANTS MILITAIRES FRANÇAIS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

Lorsque l'on évoque l'origine étrangère de certains chants militaires français, on pense immédiatement à l'influence des chants allemands, souvent médiatisée. Si elle est importante, elle est pourtant loin d'être la seule. Avant d'aborder le répertoire de ces chansons, il faut se souvenir que les armées de l'Ancien Régime ont compté jusqu'à 20 % d'unités étrangères : des régiments suisses, dont certains intégrés à la Maison du roi, allemands, écossais, irlandais, italiens, wallons, hongrois, polonais... Durant l'Empire, des soldats issus de toutes les armées d'Europe ont combattu sous ses drapeaux, avec leurs chansons. Puis dans les unités coloniales, des hommes recrutés dans les populations pacifiées. Aujourd'hui, c'est la Légion qui fournit le plus gros apport de chants étrangers.

Les témoignages sur les chansons des soldats des armées d'Ancien Régime n'existent pas et Favard, contrairement à ce que pourrait donner à penser le titre de « chansonnier de l'armée » qu'il s'est octroyé, ne travaille que pour le maréchal de Saxe. Le seul cahier de chansons de soldats d'avant la Révolution identifié¹ ne recense que quelques titres, tous en français, que l'on retrouve dans les recueils militaires suisses. Rousseau déjà citait la nostalgie de leur *Ranz des vaches* qui, en évoquant le pays natal, poussait les soldats helvètes à la désertion, raison pour laquelle « il fut défendu, sous peine de mort, de le jouer dans leur troupe »². Ces recueils indiquent que le chant des *Adieux suisses* a été entonné par les gardes aux Tuileries le 10 août 1792 avant leur massacre ; il est le seul à subsister aujourd'hui dans le répertoire français. *Der rot Schweizer*, rappelant la couleur rouge de l'uniforme des Suisses, est certainement antérieur à la Révolution et devait être relativement connu car il est présent dans plusieurs de leurs recueils³. Bien connu aussi le *Beresinalied* créé le 28 novembre 1812 lors du passage de la Bérézina⁴. Ces deux chants ont disparu du répertoire français⁵.

1. *Cent chansons françaises au siècle des Lumières : le manuscrit Berssows de la Chapelle d'Abondance*, f.duchene.free.fr

2. *Œuvres complètes*, tome III, Paris, 1853, p. 743.

3. Hanns in der Gand, *Das Schwyzerfähnli*, Bern, Der Rosius Verlag, 1915, tome I, p. 30 ; Friedrich Niggli, *Lieder aus der Heimat*, Zürich, Gebrüder Hug & co., 1930, p. 4.

4. *Das Schwyzerfähnli*, Bern, Der Rosius Verlag, 1915, p. 36.

5. Un recueil pour les anciens soldats germaniques de la Grande Armée est publié. Nikolaus Müller, *Liederbuch für die Veteranen der großen Napoleonsarmee von 1803 bis 1814*, Mainz, Johann Wirth Verlag, 1837.

Les survivants des dernières unités suisses ont été intégrés aux régiments de la nouvelle Légion étrangère en 1831. Du fait de son recrutement particulier, cette troupe va constituer la principale source de chants d'origine étrangère dans l'armée française. Joseph Vingtrinier remarquait déjà avant la Grande Guerre qu'« un très grand nombre de soldats de la Légion sont autrichiens, bavaoïse, badoïse, mecklembourgeois ou même prussiens ; aussi chante-t-on, à la Légion, beaucoup de chansons allemandes »⁶. Il cite *Studio auf einer Reis*, une chanson d'étudiants que l'on retrouve dans leur *Kommersbuch*⁷ ainsi que dans le répertoire des soldats et dont la mélodie sera utilisée par les scouts au siècle suivant sous le nom de *Youkaïdi*, mais les légionnaires ne le chantent plus.

La principale source de documentation sur les chants de la Légion est fournie par ses recueils. Toutefois, les principales éditions ne remontent pas au-delà de la guerre d'Indochine⁸. Le premier recueil officiel, édité en 1959, fait remonter certaines chansons à l'entre-deux-guerres : *Anne-Marie* du 1^{er} REI et *Anne-Marie* du 2^e REI. *Monika*, en revanche, est datée de 1925 alors qu'elle n'est publiée pour la première fois en Allemagne qu'en 1938. Jamais collecté, le répertoire antérieur à la Seconde Guerre mondiale reste relativement méconnu. En effet, dans l'armée française, avant l'apparition des enregistrements, les répertoires étaient cloisonnés : un légionnaire ne chantait pas de chansons « colos », les airs entonnés en école n'étaient pas connus de la troupe... Et que les légionnaires chantent des chansons allemandes n'intéressait personne, surtout pas les civils. La Légion innove lorsqu'elle commercialise en 1950 les premiers enregistrements de chants militaires⁹.

Le commandement de la Légion utilise alors le chant comme un moyen d'expression. Le message est destiné au Parti communiste qui mène violemment campagne en métropole contre la Légion et le corps expéditionnaire, et obtient des résultats : les collectes de sang ne servent pas aux soldats d'Indochine, les embarquements de troupes et de matériels doivent être opérés de nuit. Une loi est votée en 1950 prévoyant que les Français appelés sous les drapeaux ne pourront, en temps de paix, être employés sur des territoires où se déroulent des opérations militaires, ce qui aggrave les difficultés du recrutement. Parallèlement, le PCF envoie par l'intermédiaire de l'Union soviétique

6. Joseph Vingtrinier, *Chants et chansons des soldats de France*, Albert Méricant, 1907, p. 224.

7. Les étudiants éditent à partir de 1858 l'*Allgemeines Deutsches Kommersbuch*, un recueil de chants étudiants et folkloriques ainsi que de chants de soldats.

8. Thierry Bouzard, « Chants légionnaires », in André-Paul Comor (dir.), *Dictionnaire de la Légion étrangère*, Robert Laffont, 2013.

9. Pas tout à fait les premiers puisque la promotion « Roi Albert 1^{er} » avait édité un 78 tours en 1935.

et de la Chine certains de ses cadres assister les communistes vietnamiens. On en retrouvera notamment dans l'encadrement des camps de prisonniers ; Georges Boudarel en est l'exemple le plus connu. La Légion est visée directement par ces attaques, car son recrutement étranger à la motivation considérée comme plus fragile peut laisser espérer de meilleurs résultats à l'action de la propagande que sur les autres troupes. De plus, elle a recruté des professionnels au sein des meilleures unités de l'armée vaincue.

Confrontés au même ennemi idéologique sur le front de l'Est qu'en Indochine, ces soldats vont adapter leur ancien répertoire, d'autant plus qu'il avait déjà été en partie traduit par les Français engagés à leurs côtés. La compagnie de légionnaires parachutistes du capitaine Morin, créée en 1948, est une des unités où s'opère ce transfert¹⁰. *Contre les Viets* était chanté *Contre les Rouges*, les « moscoutaires » ne sont plus évoqués dans *Nous sommes tous des volontaires*, et *La Rue appartient* – le titre annonce la couleur car il n'y a pas de combats de rue en Indochine – avait été créée en français au sein de la LVF (Légion des volontaires français).

Le contexte explique pourquoi le commandement de la Légion valide ce changement de programme. La première liste¹¹ proposée à la souscription en novembre 1950 ne retenait que des titres traditionnels, alors que les chants nouveaux les remplacent pour les enregistrements¹². Ceux-ci sont réalisés par une chorale sous la direction du capitaine Hallo¹³. Ces tout premiers pressages¹⁴ de chants légionnaires sont destinés au marché métropolitain et envoient donc un message à ceux qui s'en prennent au corps expéditionnaire. On peut considérer qu'il est reçu fort et clair, car le premier chant antimilitariste de l'après-guerre, *Quand un soldat*, composé par Francis Lemarque, est créé par Yves Montand, dont on connaît les affinités politiques, à peine un an plus tard, en février 1952, à la Mutualité, puis chanté lors d'un meeting du Mouvement pour la paix, une émanation du PCF. Ce nouveau rôle du chant militaire met en évidence l'ouverture d'un dialogue avec le répertoire de certains chansonniers. Un rôle qui n'est pas complètement nouveau puisque déjà la Révolution avait largement utilisé la chanson pour diffuser ses idées : *La Marseillaise*, composée sous le titre *Chant de guerre pour l'armée du Rhin*, est à l'origine une chanson de soldats qui s'adressait aux partisans de la liberté et, à travers eux, au monde.

10. Témoignage du colonel Jean Luciani, in Thierry Bouzard, *Histoire du chant militaire français*, Grancher, 2005, p. 244.

11. *Képi blanc* n° 44, novembre 1950, p. 3.

12. *Képi blanc* n° 45, décembre 1950, p. 10.

13. Capitaine Vincent Saint-Denis, « Typologie du chant Légion », mémoire de DEA, université Paul-Valéry-Montpellier-II, 1997, note p. 15. Le Capitaine Hallo avait réalisé en 1946 le recueil *Chansons de la grande équipe* regroupant des chansons de circonstance composées à la Légion pendant la Seconde Guerre mondiale. Il réalise le premier recueil de chants édité par Bel-Abbès en 1959.

14. 78 tours, *Képi blanc* LE1/LE2, Peloton 1A du 1^{er} REI, Bel-Abbès, 1950.

Le recueil¹⁵ édité par le 1^{er} escadron du 1^{er} REC en Indochine vers 1950 publie une majorité de chansons allemandes, surtout militaires, mais aussi traditionnelles. Ces chants réunis par le maréchal-des-logis Winkler s'adressent essentiellement aux germanophones et attestent de l'importance de leur effectif au sein de la Légion au sortir de la Seconde Guerre mondiale. On y trouve quand même un chant italien ainsi que le grand succès espagnol, *La Paloma*, déjà chanté pendant la campagne du Mexique. Les trois éditions du recueil du père Vesvrotte, *Chante Légion*, publié par l'aumônerie catholique de la Légion au Tonkin¹⁶, comportent plusieurs chants sur des airs allemands ; l'audience visée est plus vaste car la plupart sont traduits sauf ceux de Noël (*O Tannenbaum*, *O du selige* et *Stille Nacht*) ainsi que quelques chants traditionnels (*Ein Heller und ein Batzen*, *Westerwald*) et militaires appréciés (*Edelweiss*, *In Sans-Souci am Mühlenberg*).

Si l'état-major n'intervient pas dans l'édition des recueils et des enregistrements, il est parfaitement conscient de l'importance du chant. En 1957, le service d'action psychologique et d'information du ministère de la Défense publie une *Note d'information sur l'action psychologique*¹⁷, dans le premier numéro de laquelle on trouve une étude intitulée « La chanson est aussi une arme ».

Efficace, la Légion sert de modèle et le 3^e RPC de Bigeard enregistre le premier microsillon de chants parachutistes en 1958¹⁸. La plupart d'entre eux se chantent sur des airs allemands : *Contre les Viets*, *Die dunkle Nacht ist nun vorbei* (« La Sombre nuit est passée »), *Être et durer*, *Westerwald*, une chanson de marche appréciée composée en 1932 ; *Au Terrain*, *Auf Kreta*, un chant des parachutistes allemands ; *Sous les pins de la BA*, *Die Panzer rollen in Afrika* (« Les Blindés roulent en Afrique »), chant composé pour l'Afrikakorps par Norbert Schulze, le compositeur de *Lili Marleen* ; *Loin de chez nous*, *Fern bei Sedan*, inspiré d'un chant de la guerre de 1870. Mais il ne faudrait pas voir dans ces emprunts une éventuelle filiation idéologique, car si *Les Compagnons* se chante sur un air composé pour les SA en 1925, *Als die goldene Abendsonne* (« Quand se lève l'aube dorée »), ses paroles françaises avaient été écrites par Pierre Jamet¹⁹ pour la chorale des auberges de jeunesse avant la guerre. On trouve aussi deux chants légionnaires composés dans l'armée française directement en allemand, le 1^{er} chant du 1^{er} REC et *Schwarze Rose*.

15. *Carnet de chansons du 1^{er} escadron du 1^{er} REC*, imprimerie des FAEO, sans date (vers 1952).

16. Père Just de Vesvrotte, *Chante Légion*, aumônerie catholique de la Légion au Tonkin, 1951, 1952, 1953.

17. SHD, carton 1S7.

18. *Les casquettes sont là*, 25 cm, Philips, B 76 480 R, 1958. Il est enregistré sous le commandement du colonel Trinquier, mais a été préparé et conçu sous son prédécesseur. Bernard Edinger, « Soldats sur la bonne voix », *TIM* n° 205, juin 2009, pp. 44-47.

19. Avant de devenir l'un des Quatre Barbus, Pierre Jamet avait participé en mars 1933 à la création de la chorale de l'Association des écrivains et artistes révolutionnaires (AEAR, fondée par Paul Vaillant-Couturier, rédacteur en chef de *L'Humanité*).

Sur le même disque, le *Chant de la compagnie portée* emprunte sa mélodie au film *Le Pont de la rivière Kwaï*, sorti sur les écrans en 1958. La musique avait été composée par le major Ricketts en 1914, juste avant la déclaration de guerre, sous le nom de *Colonel Bogey*. C'est pratiquement le seul air d'origine anglaise dans le répertoire militaire français, ce qui est plutôt étonnant étant donné le casernement et la formation des soldats de la France libre en Angleterre pendant toute la Seconde Guerre mondiale.

L'influence étasunienne est plus sensible puisqu'on la retrouve dans le chant des parachutistes : *Alleluia* (« Gory, gory²⁰ alleluia/Bon voyage pour les paras ») inspiré du chant des paras américains de la Seconde Guerre mondiale, *Blood on the Risers* (« Du sang dans les suspentes »), qui reprend l'air du célèbre *Battle Hymn of the Republic*, le chant le plus populaire dans les armées de l'Union pendant la guerre de Sécession. *Jeune chef*, le chant de l'École des sous-officiers (ENSOA), a été écrit par le lieutenant Chailley en 1963 sur l'air de *You are my Sunshine*, une chanson country très populaire aux États-Unis. Les élèves officiers de la promotion « Capitaine Bourgin » de l'École militaire interarmes (EMIA) ont tenté en 1962 d'introduire des mélodies d'outre-Atlantique avec leur chant de promo sur l'air du *Battle Hymn of the Republic* et avec *Rire, chanter, sourire* sur l'air de *Marching Through Georgia*, mais sans succès²¹. *Les Bérêts verts*, que l'on trouve dans les recueils de la Légion à partir de 1993, est la traduction de *The Ballad of the Green Berets*, restée six semaines numéro un dans les hit-parades américains en 1966 et reprise dans le film de John Wayne du même nom. *Nos pères les Gaulois*, chant du 92^e RI apparu dans le courant des années 1980, reprend quant à lui l'air de *When Johnny Comes Marching Home*, créé pendant la guerre de Sécession à partir d'une chanson irlandaise. On peut citer encore *Les Traqueurs d'ondes*, le chant du 54^e régiment de transmission, sur l'air du *Battle Hymn of the Republic*. En revanche, les tentatives d'adaptation des cadences, ces chansons typiques de l'armée des États-Unis, telles qu'on peut en écouter sur Youtube²², n'ont jamais pu réellement aboutir dans les unités françaises.

Parmi les autres influences, la mélodie du chant du 1^{er} RHP, *Les Hussards de Bercheny*, est empruntée à un chant de la fédération anarchiste espagnole, *Hijos del pueblo* (« Fils du peuple »), lui-même issu du chant révolutionnaire soviétique *La Varsovienne*. Les hussards parachutistes chantaient aussi un chant hongrois dans la langue d'origine, *Bercheny hongrois*.

20. *Gory* (« sale », « immonde ») et non *glory* (« gloire ») plus conforme aux paroles d'origine : *What the Hell of a Way to Die* (« Quelle putain de façon de mourir »).

21. EMIA *Capitaine Bourgin*, 25 cm, 1962.

22. [youtube.com/watch?v=C1190BdZWgU](https://www.youtube.com/watch?v=C1190BdZWgU)

LES ADIEUX SUISSES

Nous étions trop heureux mon amie
Nous avions trop d'espoir et d'amour
Nous croyions nous aimer pour la vie
Mais hélas, les beaux jours sont si courts.

Le bonheur dure un peu sur cette terre
Entends-tu tout là-bas le tambour
Mon doux cœur je m'en vais à la guerre
Ne crains rien jusqu'au jour du retour.

L'ennemi a franchi nos frontières
Il a pris nos maisons et nos champs
Pour reprendre le pays de nos pères
Il faut vaincre ou mourir bravement.

Tes baisers étaient doux à mes lèvres
Ton sourire était doux à mes yeux
Aujourd'hui tes larmes sont amères
Donne-moi le baiser de l'adieu.

Compagnons, si le sort veut que je meure
Retirez cet anneau de mon doigt
Mon amie est là-bas qui me pleure
Dites-lui cette bague est à toi.

CONTRE LES VIETS

Contre les Viets, contre l'ennemi,
Partout où le combat fait signe,
Soldats de France, soldats du pays,
Nous remonterons vers les lignes.

REFRAIN

O légionnaires,
Le combat qui commence,
Met dans nos âmes,
Enthousiasme et vaillance,
Peuvent pleuvoir, grenades et gravats, (bis)
Notre victoire en aura plus d'éclat. (bis)
Et si la mort nous frappe en chemin,
Si nos doigts sanglants se crispent au sol,
Un dernier rêve : adieu et (à) demain,
Nous souhaiterons faire école.

Malgré le vent (les balles), malgré les obus,
Sous les rafales ou (et) sous les bombes,
Nous avançons vers le même but,
Dédaignant l'appel de la tombe.

ÊTRE ET DURER

Si tu crois en ton destin,
Si tu crois aux lendemains,
L'ami faut pas hésiter
Prends ton sac et viens sauter,
Avec nous tu pourras marcher
Tu pourras être et durer.

REFRAIN

Pour aimer et pour souffrir
Y a pas deux moyens de trouver tout ça,
Pour toi sans aucun doute
Viens chez les paras.

Si tu retournes au pays,
Si tu vas revoir ta mie,
Pour nous tu lui conteras,
Nos chants, nos cris, nos combats,
Mais qu'elle t'attende ou qu'elle t'oublie
Pense à ceux qui sont là-bas.

Si tu as le goût du risque,
Si tu restes sur la piste,
La piste garce et cruelle,
La piste sauvage et belle,
Mourant tu sauras l'aimer
Car elle t'aura tout donné.

SCHWARZE ROSE

*Im Hafen kehren die Legionäre,
Bei der schwarzen Rose ein.
Sie pfeifen auf Geld und Ruhm und Ehre,
Denn schon bald kann alles anders sein.*

REFRAIN

*Schwarze Rose von Oran
Küss' noch einmal deinen
Legionäre,
Schwarze Rose von Oran
Vielleicht siehst du ihn nicht mehr.
Schwarze Rose, Schwarze Rose,
Küss' noch einmal deinen Legionäre
Schwarze Rose, Schwarze Rose,
Vielleicht siehst
du ihn nicht mehr.*

*Dein Leben gehört den Legionären
Denn du kennst den großen Schmerz,
Du weißt dass sie niemals wiederkehren
Darun schenkst du den Jungen auch dein Herz.*

TRADUCTION

Dans le port, les légionnaires
Descendent à la Rose noire.
Ils se moquent de l'argent, de la gloire et de
l'honneur
Car bientôt tout peut changer.

REFRAIN

Toi Rose noire d'Oran,
Embrasse encore une fois tes légionnaires,
Toi Rose noire d'Oran
Car peut-être tu ne les reverras plus.
Rose noire, Rose noire,
Embrasse encore une fois tes légionnaires,
Rose noire, rose noire,
Car peut-être tu ne les reverras plus.

Ta vie appartient aux légionnaires,
Car tu connais leur grande douleur
Tu sais qu'ils ne reviendront jamais
C'est pour ça que tu offres ton cœur à ces gars.

JEUNE CHEF

Le clairon nous réveille,
Le canon nous appelle
Le fracas des combats
Nous ensorcelle
Ainsi chantait l'ancien
Vibrant aux souvenirs
De l'épopée que tous admirent.

De ses charges épiques,
Ses combats héroïques
Qui rappelaient la furie fantastique,
Il faudra comme lui
Brandissant nos drapeaux
Un jour sans lui,
Mener la troupe d'assaut.

L'école te formera
Dans un creuset d'acier,
Mais toi seul trouveras
L'esprit guerrier,
Le souffle de la gloire,
L'ivresse de la victoire
Pour te jeter au choc d'un bloc.

Tu dois dans la mitraille,
Devenir la muraille
Fièrement dressée contre les invasions,
Et creuser des sillons
Dans les noirs tourbillons,
Mourir s'il faut
Pour la patrie meurtrie.

BERCHENY HONGROIS

*Gyenge violanak
Letorott az aga
Az en banatomnak
Nimcs vigasztalasa.*

REFRAIN

*Suhog a szel
Kesmark felett
Edes Rozsam
Isten veled.*

*Nagy Bercsenyi micklos
Sirdogal magaban
Elfogyott Szegenynek
Minden katonaja.*

REFRAIN

*Suhog a szel
Kesmark felett
Edes hazam
Isten veled.*

TRADUCTION

Giroflée frêle
A perdu sa branche
Ma tristesse
N'a pas de consolation.

REFRAIN

Le vent fait bruit
Au-dessus de Késmark
Ma chère amie
Adieu, Adieu.

Nicolas de Bercheny, le Grand,
Pleure en lui-même
Il a perdu, le pauvre,
Tous ses soldats.

REFRAIN

Le vent fait bruit
Au-dessus de Késmark
Ma chère patrie,
Adieu, Adieu.

LES RÉGIMENTS D'AFRIQUE

C'est nous les descendants des régiments d'Afrique
Les chasseurs, les spahis, les goumiers
Gardiens et défenseurs d'empires magnifiques
Sous l'ardent soleil chevauchant sans répit nos fiers coursiers.
Toujours prêts à servir
À vaincre ou à mourir
Nos cœurs se sont unis
Pour la Patrie.

Trompette au garde à vous sonnez à l'étendard
Et que fièrement dans le ciel montent nos trois couleurs
Le souffle de la France anime la fanfare
Et met à chacun un peu d'air du pays au fond du cœur.
C'est notre volonté
De vaincre ou de lutter
De consacrer nos vies
À la Patrie.

La piste est difficile et toujours nous appelle
Par les monts pelés de Taza, de Ksar's Souk, de Midelt.
L'élan de Bournazel vers le Tafilalet
Sur les Ksour ralliés plantera fièrement nos trois couleurs.

Ensemble nous referons gaiement flotter nos étendards
Et suivrons partout hardiment l'éclat des trois couleurs.
Ensemble nous reprendrons demain le chemin du départ
Et pour le pays serons prêts à lutter sans nulle peur.

Soldats, toujours devant, toujours la tête haute
Nous serons présents sous la pluie, dans le vent, en avant
L'ennemi nous trouvera le cœur plein de courage
Et dans ce combat glorieux revivront tous nos héros.

BELO YA MAMA

C'est le coq du trois (Hei !)
Qui vient d'arriver
C'est le coq du trois (Hei !)
Qui va tout casser.

REFRAIN

Belo, (Belo), Belo ya Mama
Belo, (Belo), Belo ya Mama, Selo !

Libreville Bangui (Hei !)
Les coqs en avant
Sarajevo ailleurs (Hei !)
Sommes jours devant.

De retour à Vannes (hei !)
La joie de revoir
Merci notre belle ville (hei !)
De nous recevoir.

En terre djiboutienne (Hei !)
Tout comme à Poitiers
Les marsouins du trois (Hei !)
Se sont distingués.

En l'honneur des nôtres (Hei !)
Tombés à Bouaké
Droit sur Abidjan (Hei !)
Le trois a foncé.

Mama Monique a é (hei !)
Belo ya mama
Mama Monique a é (hei !)
Belo ya mama.

TAMARII VOLONTAIRE

*Mato'u teie tamarii volontaire
O ta œ ite tau maineî
Te fari nei mato'u ite tuve (bis)
No to mato'u hau ne tua (bis)*

*Teie maineî to nau tamarii
O ta œ ite tau maineï
Te hia rua tona tava Raa (bis)
Te vahi o te rupe (bis)*

TRADUCTION

Nous voici les enfants volontaires
Que tu as rappelés
Nous acceptons la loi
De notre république.

Les voilà ces enfants
Que tu as rappelés
Leurs perchoirs seront
Sur un endroit posé par la brume.

Plusieurs chants bien connus, *La Galette*, *L'Artilleur de Metz* et *Les Régiments d'Afrique*, ont une origine italienne puisqu'ils reprennent des airs d'un opéra de Bellini (*Les Puritains*) ou de Verdi (*Aïda*) ; un seul, *Les Grèves*, se chante sur un air plus militant qui provient des partisans de l'unification, *L'Addio del volontario*. Déjà rencontrée, l'influence russe est présente dans *Les Cosaques* et *Les Partisans blancs*, ce dernier moins fréquent chez les militaires que chez les militants politiques. *Sarie Marès*, introduit à la fin de la Seconde Guerre mondiale est, lui, d'origine sud-africaine²³ et s'il a été adopté par l'EMIA, il est chanté dans toute l'armée française. Parmi les curiosités, il faut citer *Belo Ya Mama*, composé en 1995 sur un air centrafricain, chanté uniquement au RICM et ne figurant dans aucun recueil de chants identifié²⁴.

L'apport le plus original de ces dernières années vient du répertoire mélanésien. Il va à l'encontre de la politique initiée par la Révolution française et reprise à partir de la III^e République visant à éliminer les langues régionales²⁵. On connaissait quelques titres utilisés par ces contingents insulaires lors des deux guerres mondiales, mais leur généralisation dans l'armée remonte aux années 1990. Le haka réalisé sur les Champs-Élysées pour le défilé du 14 juillet 2011 confirme la diffusion de ces chants traditionnels au sein de l'armée française. Interprétées dans leur langue d'origine, les paroles ne sont pas forcément comprises des chanteurs métropolitains, mais cela n'a pas d'importance. Parmi les plus connus, on peut citer *Te sitima*, et surtout *Tamarii volontaire*, probablement parce qu'il fut celui des volontaires venus combattre en métropole pendant la Seconde Guerre mondiale.

Cet inventaire ne fait que présenter les titres collectés. Il serait intéressant d'essayer de chiffrer l'importance respective de ces différentes influences, mais il faudrait pour cela distinguer les chants en service de ceux qui ont disparu et, pour ceux en usage, cerner leur audience pour évaluer leur importance dans le répertoire. Dans une pratique essentiellement orale, les outils de mesure sont délicats à élaborer. L'influence germanique est certainement la plus importante. Lorsque le commandement publie la première édition du TTA 107 en 1980, on y trouve sept airs d'origine allemande. La deuxième, en 1985, en donne seize, soit plus de 19 %. Bien que ces éditions soient présentées comme le seul répertoire officiel de l'armée de terre, elles entrent donc en contradiction avec les notes du général Delaunay (02323 du 17 juin 1982) et du général Schmitt (02663 du 15 juin 1987), cette dernière interdisant les « chants liés au souvenir de l'occupation

23. Sa mélodie a pour origine un chant de la guerre de Sécession : *Ellie Rhee*.

24. Adeline Sannier-Poussin, « Le Chant et sa pratique actuelle dans les troupes de Marine », mémoire de master 2, Université de Poitiers, 2006.

25. Michèle Perret, *Introduction à l'histoire de la langue française*, 4^e éd., Paris, Armand Colin, 2014.

allemande » et « l'interprétation de chants en allemand ». Ces notes, comme les deux éditions du TTA 107 et sa refonte envisagée en 1989 par le général Forray²⁶, s'inscrivent dans une tentative d'encadrement du répertoire spécifique à cette décennie et sans équivalent dans l'histoire de l'armée française, puisqu'à part la période révolutionnaire où le chant est utilisé comme un outil de propagande, la pratique de celui-ci relève des usages et n'est jamais réglementée. En 1910, le ministère de la Guerre lance bien « un concours de chansons destinées aux troupes en marche et en station »²⁷, mais aucun résultat n'est publié et seuls quelques recueils régimentaires sont édités.

La tentative de publication d'un recueil officiel de chants militaires coïncide avec l'arrivée de la gauche au pouvoir pour la première fois sous la V^e République et reprend un argumentaire antimilitariste qui vise à l'affaiblissement d'un outil de cohésion efficace. La dénonciation des « chants nazis » dans l'armée française est à l'origine de l'affaire du lycée militaire d'Aix-en-Provence en 1985 (il ne s'agissait en réalité que de l'étude de *Westerwald* pendant un cours d'allemand), on la retrouve dans les bizutages, elle sert encore pour demander de « dénazifier » le répertoire²⁸. Mais quand des nationaux-socialistes tentent de déstabiliser la Légion étrangère dans l'entre-deux-guerres, on ne relève pas qu'ils utilisent le chant comme outil de subversion²⁹. De fait, l'incidence réelle de ces directives n'a été que marginale et les politiques semblent avoir renoncé à intervenir dans le répertoire militaire.

Les raisons d'une telle influence remarquée dès la fin du XIX^e siècle sont probablement à chercher dans le recrutement particulier de la Légion, mais aussi dans le rôle du chant dans les pays germaniques depuis Luther. Jusque-là, l'Europe chantait d'une seule voix, mais en reléguant le latin à Rome, la Réforme a transformé l'allemand en langue liturgique et fait prendre conscience aux populations qui le parlent de leur identité commune. Les cantiques protestants, puis les chants issus de la guerre de libération contre les troupes françaises entretiennent et développent des répertoires dans lesquels ces populations se reconnaissent au-delà des États et qui les conduiront à l'unité allemande.

Il faut aussi relever que l'armée française ne conserve pas dans ses répertoires le souvenir des chansons des soldats des unités d'origine étrangère de l'armée d'Afrique. Les tirailleurs d'Afrique du Nord,

26. Lettre du 23 mars 1989, n° 01137/DEF/EMAT/INS/FG/68.

27. *Bulletin officiel du ministère de la Guerre*, 1910, 1^{er} vol., p. 1491.

28. Jean Guisnel, « L'armée de terre connaît la chanson », *Le Point*, 12 décembre 2011. lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/jean-guisnel/l-armee-de-terre-connaît-la-chanson-12-12-2011-1406431_53.php

29. Alexis Neviaski, *Képi blanc, casque d'acier et croix gammée*, Paris, Fayard, 2012.

d'Afrique noire ou d'Extrême-Orient ont probablement chanté dans leur langue pendant leur service, mais il n'en reste quasiment aucune trace. Lehuraux cite uniquement un chant de victoire des tirailleurs marocains, *Moulay Idriss*, et *Khedidja*³⁰. Il ne mentionne pas le *Tekbir*, entonné lors des obsèques de certains musulmans.

Ce constat rend compte de l'impossibilité, à l'époque, d'établir un dialogue ou d'intégrer ces chants comme on le fait avec ceux des Mélanésiens aujourd'hui. Car la chanson est un outil de communication, elle établit une forme de dialogue entre les communautés d'une même nation, comme entre les peuples d'une même civilisation. En fournissant des soldats aux armées européennes, les Suisses ont été longtemps à la confluence des répertoires militaires allemands, français et italiens, ainsi qu'en attestent leurs recueils. En adoptant ces chants, en grande partie à travers la Légion étrangère, c'est toute l'armée française qui a hérité de cette capacité à entretenir un dialogue chanté entre les peuples et à développer un patrimoine musical sans équivalent dans aucune armée. ─

³⁰. Léon Lehuraux (capitaine), *Chants et chansons de l'armée d'Afrique*, Éditions Soubiron, 1933, pp. 108-110.

ÉVELYNE DESBOIS

UN SOLDAT ETHNOGRAPHE, LE COLONEL JEAN CHAPELLE

La vie ordinaire de Jean Chapelle, né en 1905, s'arrête alors qu'il n'a que neuf ans pour cause de déclaration de guerre. Son père, capitaine au 24^e régiment d'infanterie coloniale qui venait de partir en retraite, est mobilisé et rejoint son régiment engagé dans la bataille des frontières. Blessé dans l'attaque de Sainte-Marie-aux-Mines, il est évacué et hospitalisé à Lyon. À la maison, « on ne parlait que trépanations, opérations et jambes de bois »¹. Après sa convalescence, il est affecté à Carcassonne où la famille s'installe. Jean étudie au lycée « parmi les fils de notaires, de fonctionnaires, de commerçants et surtout de vigneron du département de l'Aude, des Corbières à la montagne Noire. Il y avait aussi les réfugiés du nord de la France ». La guerre envoie à Carcassonne ses meilleurs ambassadeurs : les permissionnaires. Ainsi, en 1917, la famille reçoit la visite de l'un de ses cousins, lieutenant au régiment de la Légion étrangère du Maroc. « Il avait reçu une balle dans l'épaule droite au Chemin-des-Dames, ressortie dans la colonne vertébrale. C'était une balle de mitrailleuse qui avait fait de gros dégâts. [...] Ce Chemin-des-Dames me faisait rêver. J'imaginais mon cousin très à l'aise sur un tel chemin et je l'enviais pour les dames, pour la blessure, la Palme, la Légion d'honneur. Cet homme comblé avait en outre une liaison avec une belle Normande. »

À douze ans, si on n'est pas devenu orphelin, cette guerre peut se révéler passionnante, elle qui met en scène pour la première fois l'Afrique noire en France avec les fameux tirailleurs sénégalais. « On nous envoie en tête pour faire la percée. Les Sénégalais foncent, le coupe-coupe en main, mais il y a les mitrailleuses. [...] J'ai attaqué avec mon bataillon, je suis revenu avec une poignée d'hommes, seul officier rescapé, et me voilà capitaine. » Des récits de combats qui ne peuvent qu'exalter les jeunes âmes qui les écoutent. Une vision de la guerre qui nous semble bien étrange aujourd'hui.

La carrière militaire de son père dans un régiment d'infanterie coloniale et la guerre imaginée à Carcassonne à travers les récits des jeunes permissionnaires décideront du futur de Jean Chapelle : Saint-Cyr et la coloniale. À Paris, entre le lycée Charlemagne, où

1. Jean Chapelle, *Souvenirs du Sahel*, Paris, L'Harmattan, 1987. Sauf mention contraire, les citations de cet article sont issues de cet ouvrage.

il poursuit ses études, et l'église Saint-Paul existe un étroit passage dans lequel se trouve le monument aux morts de la Grande Guerre. « Pour des raisons alphabétiques, le premier nom gravé est celui d'Allard-Meus, le poète et saint-cyrien qui provoqua, en 1914, le serment de "charger en casoar et gants blancs", entraînant ainsi sa promotion dans la mort, s'y jetant lui-même. Je n'avais jamais lu le moindre poème d'Allard-Meus, mais j'étais fasciné – je le suis encore – par le sacrifice dans le panache, dans la beauté du geste. » Pourtant, « point d'appel irrésistible, point de véritable attrait pour la chose militaire, mais la pente naturelle vers laquelle m'entraînaient les souvenirs d'enfance, les lectures, la curiosité pour les pays exotiques, les mers, les îles, le vaste monde ».

Jean Chapelle sort de Saint-Cyr dans un rang suffisant pour pouvoir choisir l'infanterie coloniale et sa garnison, le 23^e régiment d'infanterie coloniale à Paris. Il est donc affecté au 3^e bataillon, à Nogent-sur-Marne, où il fait connaissance avec la troupe. « Il faut noter, écrit-il, qu'un saint-cyrien, à sa sortie de l'école, n'a jamais ni vu ni respiré une vraie "chambrée", n'a jamais parlé à un soldat. » On lui confie un peloton d'élèves-caporaux et, pour lui, « ce fut enfin l'accès à la vie adulte ». Désigné pour l'Afrique occidentale française (AOF), il embarque à Marseille le 14 juin 1927 à bord d'un cargo mixte, après avoir acquis « l'équipement d'un explorateur : double tente, lit pliant, tenues de toile blanche et kaki, bottes et casque, selle d'arme d'occasion, légumes secs, légumes déshydratés (une horreur) et un lot de cantines ». Destination Lagos. « J'ignorais même qu'il y avait une ville de ce nom sur la côte d'Afrique. Mon capitaine s'écria : "Quel veinard vous faites ! Lagos, ça veut dire le Niger, Tahoua, les méharistes, les Touaregs". » À bord, se souvient-il soixante ans après ce départ, « je voyais l'avenir aussi ouvert, aussi libre, aussi dégagé que l'horizon au-delà du Château d'If ».

À la découverte des Africains et des Africaines

Arrivé à Lagos, c'est en train qu'il poursuit son voyage jusqu'à Kano et, de là, se rend au bureau du Cercle² de Zinder, où il est affecté. En traversant un affluent de la rivière Kamadougo, il découvre des hommes nus qui se baignent. « Ils faisaient partie d'un groupe de Peuls Bororo en déplacement vers le nord, avec leur troupeau de zébus aux cornes blanches, une forêt de lyres. » Sa première impression : « Beauté, étrangeté, mystère ! » À la compagnie de Zinder, il est chargé

2. Un Cercle est une circonscription administrative dépendant du gouverneur de la colonie.

de l'instruction des « engagés volontaires pour trois ans », des hommes requis par l'administrateur du Cercle, amenés de force, menottés et encordés les uns aux autres. Ces nouvelles recrues, des Haoussas et des Béribéri, étant bilingues, il décide d'apprendre la langue haoussa. C'est le début de sa quête de connaissance des populations africaines : « Cette pratique de la langue, liée au contact quotidien de “mes hommes”, me donna l'impression d'un enrichissement extraordinaire. Il me semblait que je sortais de moi-même où j'étais jusqu'alors à l'étroit. »

Mais il n'y avait pas que des hommes là-bas. « Un matin, je fis une rencontre singulière, restée dans mon esprit comme une vision de quelques secondes. J'allais à cheval par un étroit sentier, un chemin coupait ma route. J'entendis des voix et des rires, et je m'arrêtai. Tout à coup, une jeune fille passa à grandes enjambées devant moi, les deux bras levés, elle faisait flotter au-dessus de sa tête le pagne qu'elle venait d'enlever d'un geste vif avant de le remettre aussitôt. Mais à l'instant de son passage elle était nue, la toile bleue formant comme un dais au-dessus d'un corps superbe et lourd tel qu'aucun statuaire n'en sculpta jamais dans le marbre ni l'ébène. Aussitôt le petit groupe passa, courant presque, riant, se bousculant entre eux, s'interpellant. J'aurais tout donné à cette seconde pour être l'un de ces joyeux garçons, à peu près de mon âge, qui avaient sans doute passé la nuit à danser au village voisin et rentraient chez eux dans la fraîcheur du matin. Le sentiment d'être un étranger solitaire m'envahit, amer et tenace. »

Une formation sur le tas

« “Les anciens forment les jeunes”, telle était l'expression en faveur dans l'armée coloniale. Ce disant, on oubliait le hiatus, l'abîme créé par la guerre de 1914-1918. L'hécatombe d'officiers coloniaux nous privait de nos anciens. » C'était là, sans doute, une grande chance qui imposait de se débrouiller seul avec les moyens du bord. Il existait bien quelques documents à portée de main à la bibliothèque du Cercle : les trois tomes des *Documents scientifiques de la mission Tilbo*, les deux du livre d'Henri Carbou *Populations du Tchad et du Ouaddaï*, la thèse du lieutenant Freydenberg sur le lac Tchad et l'étude du lieutenant Djian sur la Senoussiya, ainsi que des rapports de tournées, « mais, se défend le jeune lieutenant Chapelle, le pays était sous mes yeux, les gens me parlaient. Il me paraissait absurde d'aller chercher le savoir dans de gros volumes. Les cartes immenses étaient belles et lumineuses et je brûlais du désir d'en

combler les vides, de parcourir les espaces réputés “sans puits et sans habitants”. »

La belle vie au poste de N'Guigmi

En 1927, le lieutenant Chapelle gagne les rives du lac Tchad en rejoignant le groupe nomade de N'Guigmi, qui a pour mission de sauvegarder la « paix française ». L'endroit n'est pas formidable. Le poste, juché sur une dune, au milieu de roseaux, héberge la 3^e compagnie, ses officiers, ses sous-officiers et sa cinquantaine de tirailleurs dits « sénégalais » ainsi qu'une compagnie de moustiques autrement plus nombreuse. Il y instruit les jeunes recrues et rédige des rapports. La vie de poste peut vite se révéler monotone, mais pas à N'Guigmi. Jean Chapelle y a peut-être passé les plus belles années de sa vie, au point que dans ses *Souvenirs du Sahel*, il reconnaît que « tout au long de [sa] vie [il a] pensé à N'Guigmi comme à [son] “pays natal” ». Dans ce poste militaire interdit aux femmes européennes, les officiers et les sous-officiers délaissent la popote commune et se mettent en ménage avec les jeunes filles du village voisin, des Arabes ou des Kanembou. Chapelle fait de même avec une femme de Gouré, de la tribu des Béribéri. « Lucide, ironique, gaie, totalement effrontée et irrespectueuse, elle m'apprit tout ce que mon comportement habituel pouvait avoir de choquant. [...] Les *nassaras* (les chrétiens, donc les Blancs), disait-elle, sont comme des enfants de trois ans. On ne peut les laisser seuls en brousse sans qu'ils se perdent passé le premier buisson. [...] Tu pisses debout comme un cheval, ce qui est une honte. Dieu t'a donné la main droite pour les choses propres, tu t'en sers pour te gratter le derrière, et tu portes ton pain à la bouche avec ta main gauche. C'est dégoûtant. [...] Elle m'apprit donc la civilité puérile et honnête, et m'ôta beaucoup de ma faconde. J'observais les comportements autour de moi et plutôt que de me croire un exemple, je pris la leçon de ce que je voyais faire aux gens de ce pays. [...] La présence de ces jeunes femmes apportait au poste une vie sociale, une gaieté, une animation sans lesquelles cet espace n'aurait été qu'une triste, grise et brûlante caserne. » Et la douceur du foyer rendait les missions plus faciles et plus intéressantes car « elle créait, en fait, entre nous et le pays où nous vivions un lien intime et chaleureux qui n'aurait pas existé sans cela. [...] C'était la source d'une compréhension, d'un attachement affectueux qui s'étendait au-delà de la tendre compagnie au Sahel tout entier ».

Le lac

Du lac et de ses îles, Jean Chapelle n'avait découvert lors de ses chevauchées sur les rives que « d'immenses étendues de taillis, de roseaux, de papyrus impénétrables [qui] masquaient les limites entre le sol ferme, la boue, le marécage et l'eau enfin clapotant sous les sabots ». Il décide alors de monter une expédition avec une petite flottille de pirogues en papyrus confectionnées sur place par des habitants. La navigation s'avère difficile faute de cartes précises. « Il nous fallut une journée entière, soit dix heures de navigation à la perche dans la touffeur des papyrus et des roseaux à travers des eaux incertaines sans jamais avoir devant nous plus de quelques dizaines de mètres de chenal, avant d'atteindre un espace libre de deux ou trois cents mètres et, au-delà, ceinturée de hautes tiges, l'île où nous devions passer notre première nuit. L'île était vide d'habitants, mais on pouvait y observer des traces d'occupation récente. [...] C'était l'obsession de l'impôt qui les avait amenés à se cacher ou à fuir. »

Son but étant de « parcourir tout l'espace lacustre qui dépendait de N'Guigmi et de rencontrer le plus d'insulaires possible », Chapelle entreprend en avril 1929 une nouvelle tournée dans les îles, en faisant savoir à l'avance que l'absence des habitants aurait des conséquences fâcheuses. Du coup, cette fois, « des cases avaient été réoccupées, toujours un peu éloignées les unes des autres pour faire place au troupeau, aux séchoirs à poissons, aux coins de jardinage, [...] des veaux étaient au piquet, des enfants couraient, des hommes venaient vers nous et on entendait des musiciens. Que m'importaient dès lors le recensement et l'impôt ! J'étais au milieu des Boudouma, loin de mon poste, de mon capitaine, loin des miens et de mon pays ». Accompagné d'un interprète, sans arme, sans uniforme et sans galons, il réussit enfin à remplir ses registres de recensement. « J'introduisais, sans m'en rendre compte, la bureaucratie en un lieu exceptionnel où les rapports entre les hommes n'avaient jusqu'ici point connu l'État ! » Satisfait du travail accompli, il quitte les îles avec regret. Leurs habitants « m'avaient apporté chaque jour du poisson et du lait avec, à chaque fois, l'humble geste de l'offrande, qui est celui de la politesse, non de la soumission. Nous n'avions échangé que quelques paroles de convention, incomprises de part et d'autre. C'était peu, pourtant j'éprouvais à leur égard un sentiment inexprimable, une résonance intime ».

Le butin du lieutenant

En quittant le poste de N'Guigmi en 1930 pour une mission militaire à la frontière libyenne en charge de « barrer aux Italiens la route du Tchad », Chapelle peut être satisfait des connaissances accumulées au cours de ses premières années africaines, un butin qui va engager son avenir. « Ma connaissance personnelle des gens fut une des plus grandes satisfactions de ce séjour et je le dois à ces conversations obstinées, dans mon bureau à N'Guigmi, au cours de rencontres à l'ombre d'un acacia ou dans un campement, sous une tente, sur une place de village. C'était pour moi une réussite intime d'appeler tout de suite par son nom un homme que je n'avais vu qu'une seule fois, des mois auparavant. La jeunesse de ma mémoire m'y aidait. À la fin de mon séjour, j'estimais moi-même à plus de deux mille ceux que je pouvais nommer ainsi et pour certains d'entre eux je savais qu'ils n'avaient pas déclaré le cheval qu'ils montaient. »

Autour du lac vivent ou transitent Boudouma, Kanouri, Kanembou, Arabes Choa, Arabes Ouled Sliman, Kotoko, Peuls et Toubou. Des populations que Jean Chapelle va tenter d'approcher et de recenser, pour le recouvrement de l'impôt bien sûr, mais aussi pour satisfaire sa curiosité. Il entre ainsi en contact avec des bergers peuls bororo, des nomades qui parcourent la steppe avec leurs troupeaux de zébus, des « hommes armés de l'arc et du carquois aux flèches empoisonnées, l'épée au côté, les yeux fardés, les cheveux tressés ornés de coquillages, une peau de mouton battant les cuisses, le torse nu sous un gilet brodé de laines multicolores. [...] Nul peuple ne pouvait paraître aussi étranger à l'idée de recensement et de dénombrement, à la technique des documents administratifs, des empreintes digitales, des tampons à l'encre violette, au paiement des taxes et d'impôts. C'est pourtant là le travail que j'avais à mettre en œuvre face au berger perché sur la jambe gauche, le bâton en travers des épaules, ayant derrière lui, à quelques mètres, le front immobile du troupeau dont les cornes blanches s'em mêlaient dans le ciel ». Le jeune lieutenant ne manquait pas de talent littéraire...

Le coup de foudre

Ses missions d'officier méhariste le mènent dans le massif du Tibesti. Un jour de 1930, il s'arrête aux portes d'un petit campement de nomades installé près d'un point d'eau. C'est sa première rencontre avec les Toubou de cette région, ces « nomades noirs du

Sahara », comme il intitulera l'un de ses livres³. En fait, il ne trouve que sept femmes, onze enfants et un troupeau d'une cinquantaine de chamelles. L'accueil n'est pas enthousiaste mais correct vu la rudesse des conditions de vie et la pauvreté des occupantes du campement, ces femmes aux vêtements bleu nuit. Il gardera de cette rencontre « une impression de perfection et de pureté » qui va le conduire à se métamorphoser plus tard en ethnographe et à « prendre ses distances avec les tâches administratives, en s'intéressant aux pâturages et aux généalogies ».

Pourtant Chapelle n'avait pas un bon souvenir des Toubou qui séjournèrent aux alentours de N'Guigmi : « Les Toubou nous faisaient passer des moments difficiles en nous rassasiant du sentiment de notre impuissance ! Leur désordre nous paraissait absolu, leurs querelles incompréhensibles, leurs vols d'animaux incessants et médiocres, leurs mauvais garçons innombrables qui ne pouvaient voir une fille ou une vache sans la voler. » Mais le plus grave à ses yeux, c'était leur pratique de l'esclavage, cette « plaie liée au travail de la terre et au travail de l'eau », dont l'interdiction avait été promulguée dès la création du Cercle en 1905. « Sans bouleverser le pays, nous voulions assurer la liberté des personnes, garantir leurs droits sur le bénéfice de leur travail, empêcher qu'elles soient réparties comme du bétail au moment des héritages. » Ces esclaves, reconnaissables à leurs anneaux de fer aux chevilles, étaient capturés lors de rezzou ou descendaient d'anciens esclaves ; ils pouvaient être vendus, prêtés ou loués à des parents. Parmi eux, beaucoup d'enfants « liés au travail harassant du puits, liés au pis des vaches ou des chamelles pour leur seule nourriture, liés à la peau de chèvre pour seul vêtement ». Chapelle s'est battu pour faire respecter la loi et délivrer certains captifs.

Conscient que ses connaissances sur les populations Toubou restaient superficielles, car, comme il le dit si bien, « je n'étudiais pas la société Toubou, je la vivais », Chapelle entend désormais se mettre sérieusement au travail et réaliser une monographie la plus exhaustive possible sur les modes de vie et l'organisation sociale de ces hommes et de ces femmes presque sans dieu ni maître, mais pas sans esclaves, ces « anarchistes du désert », comme il les qualifie. « Il y a chez eux l'attachement au désert et c'est la chose à laquelle nous ne devons porter atteinte sous aucun prétexte. » Selon lui, pour les comprendre, « il faut se rendre nomade, vivre parmi eux, partager leur sens de la mouvance »⁴.

3. *Nomades noirs du Sahara*, Paris, Plon, 1957, rééd. L'Harmattan 1982 et 1984.

4. *Ibid.*

Pour réaliser ce travail, il a réuni toutes les sources existantes sur cette ethnie, rassemblant les articles et les notes de Charles et Marguerite Le Cœur qui étudiaient les Toubou dans les années 1930, et établissant une bibliographie indispensable aux chercheurs qui s'intéressent à cette région – ce travail sera poursuivi par d'autres auteurs comme Catherine Baroin avec *Anarchie et cohésion chez les Toubou : les Daza Kécherda (Niger)* et *Les Gens du roc et du sable. Les Toubou*, recueil d'articles de spécialistes et de témoignages d'acteurs institutionnels en contact avec les Toubou publié en hommage aux travaux de Charles et Marguerite Le Cœur⁵.

L'enquête sur le terrain suivie de la rédaction d'une monographie était la règle dans les années 1950 et 1960, voire encore une dizaine d'années plus tard. Les maîtres de l'ethnologie, formés par les fondateurs de la discipline, enseignaient et imposaient alors cette méthode. Il fallait en passer par là, même si on travaillait sur la France ou l'Europe. Ces monographies constituent encore aujourd'hui, même s'il faut les replacer dans le contexte où elles ont été produites, même s'il faut tenir compte des biais qui ont orienté ces enquêtes, la somme de nos connaissances sur une société à une époque donnée. Et il n'est pas sûr que ce type de travail ethnographique puisse se poursuivre de nos jours faute de moyens financiers, mais aussi d'accès aux territoires et aux populations.

Après ses séjours au Niger, en Mauritanie et au Soudan, Jean Chapelle retrouve le Tchad en 1958 et ne le quittera plus jusqu'à son retour en France en 1974. Il y sera préfet du Borkou-Ennedi-Tibesti de 1958 à 1961, puis conseiller à l'Institut national de sciences humaines et conservateur du Musée national du Tchad, à Fort-Lamy (N'Djamena aujourd'hui), de 1963 à 1974. C'est là, à Fort-Lamy, que je l'ai connu en 1970. Mais je n'avais pas encore lu ses livres. C'est l'éternel « drame » de la jeunesse : on ne sait rien, il faut tout reprendre à zéro, lire les livres, apprendre les langues et aller soi-même sur le terrain. L'ignorance des jeunes apprentis ethnographes, géographes, linguistes, archéologues et autres préhistoriens qui venaient chercher conseil auprès de lui ne l'affectait pas plus que ça. Amoureux du pays et de ses habitants, peut-être décelait-il parmi ces jeunes gens ceux qui allait prendre la relève. ─

5. Catherine Baroin, *Anarchie et cohésion chez les Toubou : les Daza Kécherda (Niger)*, Cambridge University Press, édition française aux Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1985. Catherine Baroin (textes réunis par) *Gens du roc et du sable. Les Toubou. Hommage à Charles et Marguerite Le Cœur*, Paris, Éditions du CNRS, 1988.

MICHEL BODIN

COMBATTANTS ET AUTOCHTONES EN INDOCHINE

L'Indochine, depuis les débuts de sa conquête, exerce sur les Occidentaux un attrait mystérieux en dépit des périls militaires, d'une vie médiocre et des dangers sanitaires. Entre 1945 et 1954, les hommes du corps expéditionnaire n'y échappent pas. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux tiennent « l'Indo » comme le plus beau souvenir de leur vie, affirmant même y avoir fait deux ou trois séjours avec comme motivation principale de retrouver le pays et ses habitants. Les contacts avec des populations étrangères, complètement différentes de celles des sphères culturelles habituellement fréquentées, posent d'immenses problèmes en temps de paix, mais la guerre en change la nature, d'autant que ni les soldats ni les autochtones ne constituent des « groupes sociaux » homogènes. Comment comparer les relations d'un marsouin avec des Laotiens en 1948 et celles d'un légionnaire allemand avec des Tonkinois en 1951 ? La diversité des origines socioculturelles des hommes et des situations militaires dans le temps et dans l'espace introduit une multitude de nuances. Si la population de l'Indochine présente une mosaïque ethnique, le corps expéditionnaire est un microcosme d'origines diverses : deux cent trente-trois mille quatre cent soixante-sept Français, soixante-douze mille huit cent trente-trois légionnaires, cent vingt-deux mille neuf cent vingt Maghrébins et soixante mille neuf cent quarante Africains. Entre une image idéalisée et une réalité qui, à travers les archives du service historique de la Défense (SHD) et certains témoignages, la contredit, il est compliqué de dessiner les contours des contacts entre ces deux mondes dont les rapports sont faussés par la guerre.

« On partait, c'est tout »

« On partait, c'est tout. » Ce propos d'un sous-officier résume parfaitement l'impréparation des combattants à leur séjour en Indochine, alors que la doctrine officielle est la pacification, une méthode qui, au contraire, demande une vraie connaissance des milieux humains. Jusqu'en 1948, s'embarquent donc de jeunes Français ne connaissant presque rien de la « perle de l'empire », si ce n'est de vagues souvenirs scolaires – des Jaunes aux yeux bridés, des paysans dans des rizières... – et des stéréotypes hérités du cinéma et

des romans d'aventure – gens sales, fourbes et cruels à l'image des Pavillons noirs du XIX^e siècle. Certes, quelques cadres reçoivent des fascicules d'information, comme *La Question indochinoise* donnée aux officiers de la 9^e DIC en 1945-1946, qui présentent des populations diverses, mais d'une façon simpliste et traditionnelle, et restent d'un discours ancien qui classe les colonisés selon leurs caractéristiques physiques et psychologiques. « Tu sauras distinguer l'Annamite, râblé, petit, nerveux, le Cambodgien plus frêle et plus simple, le Laotien paresseux et nonchalant », explique ainsi en 1946 un dépliant destiné au 22^e RIC.

En fait, les soldats arrivent imprégnés plus ou moins inconsciemment par un imaginaire exotique et par un sentiment de supériorité même s'ils veulent bien faire. Et sur les bateaux, aucune information sauf des mises en garde contre les maladies vénériennes. Les légionnaires, eux, ignorent presque tout de l'Extrême-Orient ; en revanche, courent des rumeurs sur le charme des femmes et la facilité des échanges avec les marchands. Africains et Maghrébins n'ont strictement aucune connaissance des populations qu'ils vont rencontrer, même si des recruteurs leur ont vanté la beauté des autochtones, gentilles, faciles et pas chères. Après 1948, reviennent en Indochine des hommes qui y ont déjà effectué un séjour et qui jouent les affranchis, donnent leurs impressions et, parfois, leurs conseils aux nouveaux venus. Rien de bien fiable, mais plutôt des ressentis convenus et des clichés qui renforcent les stéréotypes.

Progressivement, le commandement comprend la nécessité de préparer les combattants à leur mission. Paraissent alors des livrets qui évoquent surtout les conduites à ne pas tenir envers les autochtones. À partir de 1949 sont ainsi distribués quatre-vingt mille exemplaires du *Manuel à l'usage des combattants d'Extrême-Orient*, un ouvrage survolé et négligé la plupart du temps par les soldats. Les officiers reçoivent des précis comme *Images et Visages du Sud-Vietnam*. En revanche, les militaires de l'armée d'Afrique restent inconscients des réalités indochinoises, malgré les « tuyaux » des vétérans.

Aussi la découverte et les premiers contacts surprennent-ils les uns et les autres. Le long des transports de troupes, dans la baie d'Along ou au débouché de la rivière de Saïgon, des gamins qui offrent cigarettes et fruits inconnus, plongent pour récupérer une piécette sous les cris et les quolibets, étonnent les arrivants. Sur les quais, tous sont fascinés par le « grouillement industriel de Jaunes de petite taille ». Les débarqués « individuels » sont surpris par les porteurs qui, en dépit de leur apparence si frêle, se chargent aisément de leurs cantines. Tous sont frappés par les sourires, la pauvreté de l'habillement, les femmes graciles, élégantes, souriantes, souvent gaies. Pour ces soldats, c'est

une séduction immédiate, un émerveillement souvent accompagné de sifflements et de propos grivois. Cependant, des inquiétudes assaillent les nouveaux arrivés. Comment distinguer l'ennemi ?

Éphémères et superficielles, les premières rencontres se font lors des sorties autour des centres de transit. C'est l'initiation aux foules asiatiques et aux relations avec des prostituées vietnamiennes. Puis, au cours de leurs déplacements vers leurs lieux d'affectation, les soldats découvrent des habitants qui les déroutent. La réalité supplante l'imaginaire. Étonnement et ravissement prennent le pas sur la perplexité : sourires des enfants, femmes montagnardes à la poitrine découverte, jeunes filles qui se baignent nues devant eux... Et beaucoup de penser que tout ce qu'ils croyaient savoir n'était que fantaisie, erreur ou fanfaronnades. Les tirailleurs, de leur côté, s'imaginent parfois être au paradis avec des femmes si jolies. En revanche, les légionnaires, notamment les natifs des pays germaniques et slaves, regardent les autochtones avec un certain dédain raciste.

Rien n'est figé dans ces premiers contacts. En Cochinchine, en 1947, les rapports initiaux avec les paysans hoa hao restent extrêmement froids car ceux-ci ont combattu avec le Vietminh ; ils se détendent en 1948 puisque les Hoa Hao ont rejoint le corps expéditionnaire, pour redevenir limités quand, en 1951, certains groupes font dissidence et affichent leur neutralité.

Des relations multiformes

C'est autour des postes que s'établissent de véritables relations car, dans le cadre de la pacification, combattants et autochtones ont le temps de faire connaissance. Pourtant, pour beaucoup, c'est une vie d'assiégés au milieu d'une population rurale qu'ils ne connaissent pas mais qui les observe. Dans les premiers temps, les contacts sont prudents, hormis dans les secteurs à majorité chrétienne. Là, les villageois se rapprochent rapidement des garnisons et offrent leurs services, car ces étrangers, pensent-ils, garantissent leur protection. Dans les autres régions, c'est la méfiance qui prédomine. En 1945, les Laotiens, à qui l'on a dit que les Français seraient encore plus « méchants » que les Japonais, se montrent très réservés, fuyant même les troupes. Mais très rapidement, grâce aux enfants qui viennent voir ces « grands Blancs » distribuant du chocolat, s'installe une atmosphère très chaleureuse. Au Laos jusqu'en 1949 et au Cambodge pendant tout le conflit, la vie est un délice pour les Français ; accueils confiants, échanges, invitations émaillent les souvenirs des combattants. Dans les zones tenues par les sectes, les relations fluctuent selon la situation

politico-militaire, mais la morale sévère des Caođaïstes et des Hoa Hao explique aussi la ténuité des liens. En secteurs vietnamiens, certains cadres français ont d'abord le sentiment d'être comme les Allemands pendant l'Occupation, puis la crainte et la réserve réciproques font place à des rapports souvent cordiaux. Soumis à la surveillance du Vietminh et à une intense propagande antifrançaise, les Vietnamiens hésitent à fréquenter les militaires français et attendent de voir qui prendra l'ascendant.

Le développement des relations est entravé par la barrière de la langue, mais aussi par la diversité culturelle. Ainsi les tirailleurs nord-africains barbus et les « Sénégalais » balafrés effrayent. Mais les Indochinoises comprennent vite que les Africains sont assez faciles à séduire ou à bernier et en tirent rapidement profit. Il est ainsi fréquent de trouver des civils dans les postes en violation des prescriptions du commandement. La prostitution régulière ou clandestine joue un rôle fondamental dans cette ambiance. Les notes de service tentent de limiter ces contacts, mais rien n'y fait. Nombre de villageois apprécient la protection française : des jeunes filles viennent présenter des fruits, rendre des services et certaines deviennent des *congai*, en même temps concubines et servantes. Elles font l'objet d'un marchandage entre les soldats et leurs familles, et sont quasiment partie intégrante au poste. Lorsqu'un titulaire part, il confie souvent sa « petite mariée » à son remplaçant. Ce « mariage à l'annamite » touche toutes les composantes du corps expéditionnaire. Néanmoins, des unions solides naissent, au point que certains hommes souhaitent se marier et rentrer en métropole avec leur femme indochinoise et leurs enfants. Ce fut rarement accepté pour les Français et toujours refusé pour les Africains.

Autour des fortins se nouent des liens parfois amicaux dont le ressort est l'échange : sécurité contre renseignements, argent contre services et produits locaux. De jeunes cadres se prennent au jeu de leurs activités, s'ancrent dans la population en devenant administrateurs, maires, infirmiers ou écrivains publics et beaucoup préfèrent la compagnie des autochtones à celle des colons installés de longue date dans le pays. En secteur, de bonnes relations avec les habitants conditionnent la survie du corps expéditionnaire, car ceux-ci procurent des auxiliaires, des renseignements et la connaissance de leur région. Les légionnaires, quant à eux, tout en appréciant les « beautés locales », sont longtemps restés sur la réserve. Il faudra attendre le « jaunissement » des bataillons étrangers, l'injection de réguliers indochinois dans les unités à partir de 1951, pour que les choses évoluent. Ces « bérets blancs » vivent avec leur famille et, donc, rapidement, les légionnaires apprennent à connaître leurs proches puis à les considérer. Malgré tout, en dépit

de la bonne volonté, la multiplication des maladresses par ignorance braque bien des habitants.

Dans les villes, épargnées par la guerre en dehors des attentats, les hommes qui y viennent en permission vivent comme dans une garnison coloniale. Se créent des habitudes dont l'« encongaillage » et la fréquentation des prostituées. Leur attitude peu militaire est souvent condescendante voire méprisante pour des gens qui ne se battent pas mais profitent d'eux. Ces rapports éphémères s'avèrent donc d'une autre nature car ils sont le fait d'hommes qui viennent se détendre, passer un moment de répit avec des Indochinoises. En respect des consignes, le soldat ne sort jamais seul et se développent alors des phénomènes de groupe qui, l'alcool aidant, attisent les tensions. On voit des combattants chahuter des civils, s'en prendre aux marchands ambulants, insulter les autochtones. Les Africains croient que tout commerçant vietnamien cherche à les rouler et que les prostituées n'aiment pas les Noirs. Nombre de punitions rendent compte de ces « dégagements » houleux.

Pour simplifier, les contacts avec les civils restent aisés au Cambodge, au Laos du Sud, plus problématiques en Cochinchine ou en Annam et extrêmement complexes au Tonkin.

Des relations gâchées par la guerre

La qualité des contacts découle de l'hétérogénéité des deux « groupes » et dépend de l'évolution de la guerre, car les combats dénaturent la morale et la moralité. Et chacun devient peu à peu insensible à la souffrance de l'autre. Les « gens des postes » livrent un combat fondé sur le contrôle des populations dans le cadre de la pacification. Légionnaires et Nord-Africains ont des rapports rugueux avec les civils lors des fouilles et des patrouilles (maisons saccagées, brutalités, parfois vols). Dans les mêmes circonstances, les Africains agissent avec nonchalance et parfois sans rigueur. Pour eux, ces habitants d'une taille comparable à celle d'enfants sont plus des victimes à protéger que des ennemis potentiels. Tout change lorsque l'emprise politico-militaire du Vietminh se développe dans une région. Les patrouilles ne rencontrent plus les habitants qui préfèrent les éviter, les visages se ferment, les enfants crachent au passage des soldats, les renseignements ne filtrent plus... En revanche, dans des zones contrôlées par l'armée populaire vietnamienne (APV), des groupes mobiles, surtout s'ils sont vainqueurs, rentrent à leurs bases accompagnés d'autochtones venus spontanément se ranger sous leur protection ou s'engager.

La guerre au quotidien abîme puis détruit les liens entre les deux communautés car la peur freine les relations. Les combattants craignent les trahisons des civils et ceux-ci redoutent de fréquenter les soldats s'ils pensent qu'ils ne vont pas rester. La découverte de mines près des postes, les embuscades dans des villages proches, les massacres de paysans amis et la vue de camarades mutilés déclenchent des vagues haineuses de colère sans retenue, des exécutions sommaires et des destructions. Et beaucoup d'estimer qu'on ne peut pas se fier à un Vietnamien. C'est ce sur quoi compte le Vietminh pour interdire et rendre impossible tout lien entre civils et militaires. Ainsi, en Annam en 1952, il assassine une famille qui avait consulté un médecin de bataillon pour sa petite fille. La parcellisation des effectifs dans une multitude de postes isolés donne des responsabilités à des gradés qui n'ont pas l'autorité nécessaire sur leurs hommes, qui pensent alors qu'il est possible de tout faire puisqu'on est loin de la hiérarchie. On assiste ainsi à de très nombreuses fautes, dont peu sont punies.

Les troupes d'intervention ont peu d'attaches avec les habitants. Formés pour défaire l'APV, opérant dans des régions mal contrôlées par le corps expéditionnaire, leurs membres ne sont pas loin de considérer tout autochtone comme un « Viet ». Selon les situations, les fouilles, les interrogatoires, les arrestations ne se font ni dans la douceur ni dans la compréhension. En zones réputées vietminh, les combattants n'ont guère de mesure. Manque de respect, incendies de villages, exécutions, violences répondent à la guérilla. Ces réactions s'exacerbent encore plus si les combats ont été difficiles ou si l'ennemi a fui. Les civils deviennent alors des victimes de compensation et finissent par croire que les Français ne savent pas faire la part entre les amis et les ennemis. Ils affichent donc leur neutralité par prudence et certains sont prêts à rejoindre l'APV. Légionnaires et Maghrébins se comportent souvent très durement. Des légionnaires allemands, qui ont eu l'expérience du front russe, font peu de quartier, considérant que tout Indochinois est un « partisan ». Les Nord-Africains ont une propension à piller, notamment les goumiers marocains qui ont connu les campagnes d'Italie et d'Allemagne.

Les relations entre des groupes si différents ne sont pas simples à étudier. Les aspects polymorphes du conflit polluent les rapports entre les combattants et les autochtones. En Indochine, le corps expéditionnaire est rapidement confronté à une guerre totale dans laquelle la population est un enjeu crucial. C'est la guerre révolutionnaire dans laquelle tous les moyens sont bons pour affaiblir l'adversaire. Il en résulte que si l'on veut la combattre victorieusement, il faut s'affranchir de la morale militaire classique. Les civils font donc les frais de cet affrontement.

Les autorités françaises souhaitent pourtant clairement faire œuvre de pacification, c'est-à-dire éviter tous les excès inhérents à la répression de la guérilla dans un pays presque étranger. Ainsi, des chefs demandent que l'on évite l'emploi des grenades dans les villages. En reprenant rapidement ses troupes en main, le commandement désire montrer aux civils le sens de l'obéissance des militaires français. Durant tout le conflit, il multiplie les notes et les instructions, et n'a de cesse d'interdire certaines pratiques comme la destruction des villages, la torture, les exécutions, et de menacer de lourdes sanctions tous les délinquants coupables de vols, de viols ou de brutalités. La violence, le phénomène des groupes armés, l'immaturation de nombreux engagés, les faiblesses de l'encadrement s'ajoutent à un niveau culturel des soldats souvent bas et aux techniques du Vietminh pour rendre les contacts difficiles. Pourtant de nombreux militaires parviennent à établir de vraies relations avec les habitants, cherchant à les comprendre, à vivre avec eux, à apprendre leur langue et à leur apporter un peu de bien-être dans le respect de l'autre. Pour nombre d'entre eux, le séjour en Extrême-Orient reste inoubliable. Ne parle-t-on pas du « mal jaune » pour traduire leur attachement au pays et à ses habitants ? ─



ENTRETIEN AVEC JACQUES ALLAIRE

UNE EXPÉRIENCE INDOCHINOISE

Inflexions : *Après avoir fait vos premières armes dans un bataillon de FFI qui a participé à la libération du Mans, vous avez effectué trois séjours en Indochine : le premier comme simple soldat dans les transmissions, le deuxième comme sous-officier dans un bataillon de parachutistes, le troisième comme officier au côté de Bigeard jusqu'à la chute de Dien Bien Phu. Que reprenez-vous de ce contact avec l'étranger ?*

Jacques Allaire : L'Indochine m'est d'abord apparue comme un endroit merveilleux. C'était la perle de l'Empire français, un monde totalement à part. Mes camarades et moi avions vingt ans, vivions entre nous, comme des marginaux, ressassant nos valeurs... Nous n'étions pas de grands philosophes, simplement des Français, et nous avions une patrie, dont l'Indochine était partie intégrante. Nous ne voyions absolument pas à cette époque les conséquences, positives ou négatives, de la colonisation. J'ai ensuite appris à connaître un peuple absolument fascinant, dont la culture était au moins équivalente à la nôtre. Aucun Vietnamien qu'il m'a été donné de rencontrer, même parmi ceux que j'ai combattus, n'était un ignare, y compris ceux qui n'avaient pas fait de grandes études. J'ai vraiment découvert un peuple qui incarnait une civilisation. Les femmes étaient tout à fait remarquables : jolies, sensibles, courageuses... Elles arboraient toujours ce sourire discret, asiatique, étaient toujours avenantes et bien mises. Les hommes, eux, pouvaient sembler moins aimables de prime abord. Mais ils étaient dotés d'un courage incroyable pour tout : travailler dans un champ, désherber, se battre, vivre de rien... Ce courage, physique et moral, allié au calme enseigné par la philosophie bouddhiste, rendait ce peuple transcendant. Le côtoyer dans cet endroit, c'était pénétrer dans un monde qui nous était étranger, tout à fait pacifique, calme et serein.

Inflexions : *Comment ces étrangers, dont vous semblez avoir été si proche, ont-ils pris le visage de l'ennemi ?*

Jacques Allaire : J'ai rejoint une armée française qui avait « perdu la face », comme disent les Asiatiques, à la fois en Occident et en Orient : les Allemands avaient envahi la France, ils avaient gagné la guerre, et les Japonais avaient coiffé tout le dispositif français du Vietnam. Les populations indochinoises se sont alors rendu compte que la France n'était pas invincible. Lors de la signature du traité de fin de la guerre avec le Japon, Leclerc avait rencontré Mac Arthur. Ce dernier lui avait dit : « Vous êtes en retard d'une guerre. La colonie, c'est fini.

Maintenant que vous avez utilisé des indigènes [ce terme n'avait à l'époque rien de péjoratif] dans la campagne d'Italie et la campagne de France, ces gens-là ne pourront plus rester colonisés. Ils aspirent à l'indépendance. Le mouvement d'indépendance au Vietnam est national, il n'est pas sectaire ou clivé. » À cette époque, le Vietminh commençait à prendre de l'ampleur et comprenait qu'il était temps de « tourner la page » des Français. Même si Giap ne disposait pas encore de beaucoup d'hommes, le peuple tout entier était mobilisé et aspirait à l'indépendance. Lorsque le Japon s'est rendu en 1945, le Vietminh a exploité l'opportunité, sentant son heure arrivée. Il a pris le pouvoir à Hanoï et déclaré unilatéralement l'indépendance de l'Indochine.

Cette mobilisation nationale était une arme. Le plus important n'est en effet pas l'homme, mais son âme. Le fusil est utile, mais sans la volonté de se battre, il ne sert à rien. Si la cause est juste, l'homme devient invincible. Avant la guerre, de nombreux militaires français en poste en Indochine se comportaient comme des généraux en puissance, pensant qu'ils commandaient à une race inférieure. Tous ces gens qui se sont crus supérieurs, qui ont traité les indigènes avec dédain et mépris. Pourtant, nombre d'officiers vietnamiens, par exemple, avaient été formés par les universités ou les écoles secondaires métropolitaines. Et ils avaient retenu de leur passage en France que la révolution était une bonne chose pour se libérer d'une oppression. Or, en Indochine, au quotidien, ces officiers de grande qualité ne pouvaient prétendre aux places qui leur revenaient au mérite, simplement parce qu'ils étaient Jaunes. Ainsi, armés par le mysticisme du communisme et raclant ce fond de culture révolutionnaire qui existait chez eux, ils ont créé leur propre condiment, qui leur a permis de dévorer tout le reste... Je me disais que si j'avais combattu pour l'indépendance du Vietnam, je serais probablement devenu communiste, ou bien je serais mort : les cadres qui avaient une solide culture et refusaient d'adhérer au système vietminh étaient alors éliminés.

Lors d'un de mes nombreux voyages au Vietnam après la guerre, j'ai connu un chef vietminh qui commandait une unité à Dien Bien Phu. Nous avons été étrangers l'un à l'autre, combattant face à face, sans jamais nous voir. Il était né, signe du destin, en mars 1924, comme moi. Nous avons beaucoup discuté tous les deux, il parlait merveilleusement bien le français, et avait une culture chinoise et française admirable. Nous nous sommes raconté nos vies avant de nous apercevoir que nous étions adversaires à Dien Bien Phu. C'est devenu un excellent ami. Comme son père, il était catholique, ce qui peut paraître paradoxal pour un ancien responsable vietminh. Il avait rejoint les nationalistes dès le début, mais s'était vite rendu compte que s'ils ne faisaient pas

alliance avec les communistes, qui avaient la population en main et étaient soutenus par la Chine, il ne pourrait jamais être du côté des vainqueurs. C'est donc uniquement pour obtenir l'indépendance de son pays qu'il a fait le choix de rejoindre le Vietminh et de devenir communiste. Nous nous étions combattus et soixante ans plus tard nous nous interrogeons, bras dessus bras dessous, sur le pourquoi de cette guerre.

Inflexions : *Avez-vous commandé des « étrangers », des Vietnamiens ?*

Jacques Allaire : Les bataillons paras ont commencé à être « jaunés » à partir de 1952, parce qu'on avait du mal à créer une armée vietnamienne en raison d'une très grande différence entre les officiers et les soldats. Ces derniers étaient essentiellement des paysans, à l'image du poilu français de 1914 ; l'élite, les citadins, ne représentaient que 25 % des effectifs. J'ai donc eu des Vietnamiens sous mes ordres. Ils étaient adorables. J'avais notamment un caporal vietnamien dans ma section, Dan. Nous étions au Laos et achevions une opération difficile. Il est venu vers moi et m'a dit : « Mon lieutenant, c'est plus moyen faire la guerre, c'est plus moyen se battre. C'est fatigué, c'est rentrer village. Contrat trois ans terminé. » Le bataillon devait rentrer six mois plus tard et j'ai réussi à le convaincre, lui comme d'autres, de se rengager pour terminer ces six mois avec nous. J'ignorais alors qu'il y aurait Dien Bien Phu. Le soir du 7 mai, mes Vietnamiens ont été faits prisonniers, comme nous. Mais eux ont été traités comme des traîtres, des collaborateurs, c'est-à-dire pire que des étrangers ! Ils se battaient dans le camp ennemi, dans l'armée française contre l'armée nationale. J'ai alors eu beaucoup de regrets. J'ai eu honte. J'avais pris des dispositions absurdes. Si j'avais réfléchi, j'aurais probablement compris que l'on avait peu de chances de gagner cette guerre et je les aurais aidés à rentrer chez eux, quitte à dire qu'ils s'étaient évadés. Car pas un Vietnamien n'est rentré de captivité. Pas un de mes Vietnamiens n'est revenu. Voilà le drame d'un officier subalterne au combat.

Inflexions : *Vous êtes-vous parfois senti « étranger » vis-à-vis de certains de vos camarades de combat ?*

Jacques Allaire : En France, en 1940, j'avais été choqué par l'attitude de certaines troupes françaises, abandonnant leurs armes pour s'enfuir. Je m'étais dit alors : « Tu ne seras jamais prisonnier, c'est une honte. » Le 7 mai à Dien Bien Phu, j'étais très isolé au pied d'Éliane 2 avec ma section ; les compagnies ne répondaient plus. Dans la plaine, c'était le silence, on ne voyait plus rien. J'ai envoyé l'un de mes hommes de l'autre côté de la rivière, dans la plaine où se trouvait Bigeard, pour demander à celui-ci un ordre écrit. Il est revenu avec un papier resté

célèbre, m'ordonnant de cesser le feu. Je n'avais pas été préparé à une situation comme celle-là : perdre la bataille.

Je me souviens du premier commissaire politique qui s'est présenté à nous, le 10 ou le 11 mai, lorsque nous avons commencé la longue marche vers le camp numéro 1. J'entends encore sa voix : « Maintenant, plus de grades. Plus de galons. Vous enlevez vos grades. Vous enlevez vos galons. Vous n'êtes rien. Vous êtes prisonniers. Quand vous rentrerez chez vous, si vous rentrez, vous demanderez quels sont les responsables de cette bataille de Dien Bien Phu. » En l'écoutant, je me disais en moi-même : « Tu es vivant, tu es responsable. Seuls les morts ne sont pas responsables. » J'étais un simple sous-lieutenant qui faisait la guerre, mais qui n'avait rien compris au déroulement du film... Cela m'a beaucoup travaillé, tandis que nous continuions à marcher. Jusqu'au bout, j'ai considéré que le fait d'être prisonnier était une honte pour un officier. J'étais vivant, debout, à peine blessé, j'avais donc une part de responsabilité. Dès lors, je ne ressentais plus ni estime ni mépris pour les autres.

On a dit beaucoup de choses sur les camps vietminh. Celui où j'étais n'était certes pas un trois étoiles, les *bodoïs* étaient durs et exigeants, mais aucun n'était sadique. Parmi nous, il y avait plusieurs catégories d'hommes : beaucoup d'officiers, de grande valeur, ont résisté au conditionnement. Ils sont restés debout et droits. Mais d'autres, qui avaient peur ou qui avaient faim et auraient vendu leur mère pour une boule de riz, se sont mis à genoux. Nous avons découvert en captivité que les galons, les décorations, étaient choses utiles dans les prises d'armes pour marcher en tête et faire sonner sa quincaillerie, mais que lorsque nous en étions privés, que nous n'avions plus rien à manger et qu'il fallait survivre, c'est alors véritablement le fond de l'homme, le fond de soi-même et le fond des autres qui se révélaient à nous. Des officiers, des garçons qui étaient très brillants et qui avaient une très belle réputation se sont écroulés en captivité parce qu'ils étaient malades, parce qu'ils avaient faim, parce qu'ils voyaient la mort en face. D'autres, jugés moyens, dont on se sentait étranger auparavant car on n'en entendait jamais parler, se sont comportés comme des grands.

Le seul avantage que j'ai trouvé à la captivité a donc été de se découvrir soi-même, de mesurer la petitesse qu'il y a en chacun de nous et qu'il faut savoir dépasser dans les situations tragiques. Et ce n'est pas chose aisée... Il est difficile de rester debout quand on est vaincu et humilié. Nous n'étions rien. Vraiment rien. Pourtant, dans ces circonstances, l'homme pouvait grandir. Certains avaient acquis une attitude particulièrement subtile. Ils étaient devenus de véritables Asiatiques, sachant naviguer pour arranger les choses et

lutter intelligemment et efficacement pour la survie du camp tout entier. Ainsi, si j'ai pu me sentir étranger à certains de mes camarades de combat en captivité, ce ne fut jamais de manière méprisante ou agressive. La captivité demeurera en effet pour moi une véritable école de modestie. Après cette épreuve, j'ai essayé de surmonter tout cela.

Inflexions : *En rentrant en France, vous êtes-vous senti étranger vis-à-vis de vos concitoyens et de votre propre pays ?*

Jacques Allaire : L'Indochine, c'était loin. Cela n'intéressait personne. Les Français étaient de plus en plus conditionnés : cette guerre était une sale guerre et nous, soldats, étions presque coupables de partir nous battre pour conserver une partie de notre empire. À notre retour, nous avons donc été accueillis au mieux dans l'indifférence, souvent avec mépris. Les seuls qui se sentaient concernés étaient les proches, parents et amis, ou des soldats qui servaient en Indochine. Comme il s'agissait, de plus, d'une guerre d'engagés – il fallait être professionnel, à de rares exceptions près, pour aller en Indochine –, nous étions vraiment isolés du monde.

Je crois que c'est pour cela que j'ai fait trois séjours. Je ne pense pas que j'avais déjà attrapé le « mal jaune » en rentrant du premier, mais je me sentais déjà étranger en France. Après le deuxième, je ne pensais qu'à repartir, j'étais vraiment devenu un étranger. Car le « mal jaune » venait peut-être aussi de cela : nous n'étions plus chez nous en France, nous étions devenus des étrangers, pour ne pas dire des gens à rejeter. À mon troisième séjour, l'Indochine était vraiment devenue ma seconde patrie. Si je n'avais pas été marié et père de famille, j'y serais peut-être resté et aurais épousé une Vietnamiennne. Le peuple indochinois était constitué d'êtres hautement civilisés, parfois bien plus que certains colons ou certains concitoyens rencontrés à notre retour. Nous aurions dû mener ce combat avec un plus grand respect pour notre adversaire, cet étranger. Seul ce respect peut ramener la concorde dans une situation conflictuelle.

Propos recueillis par Guillaume Roy ─



YANN ANDRUÉTAN

LE MILITAIRE VOYAGEUR ET L'EXOTISME

Nous appartenons à une société du voyage. Cette activité représente un poids économique important et constitue une sorte d'impératif : celui qui n'aime pas voyager est vu comme une bête curieuse souffrant d'un probable trouble de la personnalité. Il n'a jamais été aussi facile de parcourir le monde. L'horizon n'est plus la distance que l'on pouvait parcourir en une journée à pied, mais celle des long-courriers, autant dire qu'il s'est estompé. Aujourd'hui, chacun peut partir, en fonction de ses moyens, et s'offrir sa dose d'exotisme.

Depuis toujours, les militaires eux aussi voyagent. Alexandre cherchait le bout du monde, Xénophon décrivait les populations et les mœurs des pays qu'il traversait... Il y a cent ans, on s'engageait dans la Marine ou la coloniale pour sortir de sa campagne et voir d'autres pays. Les récits des explorateurs faisaient rêver. On lisait comme un feuilleton l'épopée de Savorgnan de Brazza, ou on s'inquiétait de savoir si on avait retrouvé le *Pourquoi pas* ou les traces de Fawcett en Amazonie. L'exotisme exaltait le goût de la nouveauté, la rencontre avec l'Autre, culture ou être humain. Les expositions coloniales remportaient un grand succès parce qu'elles flattaient la grandeur de l'empire, mais aussi parce qu'elles suscitaient l'émerveillement, faisaient rêver à des terres inconnues et à des peuplades étranges. Les affiches de recrutement du début du XX^e siècle promettaient des escales à l'autre bout du monde, des pays ensoleillés et une vie plus facile. L'étrangeté était une source de merveilles et l'Autre la promesse d'une rencontre.

Il faut reconnaître à la période coloniale un engouement pour l'Autre, que ce soit pour les paysages, les peuples, ou le désir de bâtir un avenir différent. Étudiants en médecine dans les années 1990, mes camarades et moi trouvions encore passionnante et fascinante la médecine au sein de l'organisation des grandes endémies : seul ou presque et sans beaucoup de moyens pour venir au secours des populations de l'Afrique équatoriale. L'Aventure ! L'armée était alors encore un moyen de l'atteindre. Qu'en est-il aujourd'hui ? Car si les militaires sont des voyageurs, c'est d'abord par nécessité et à leurs risques et périls. Ils ne voyagent jamais en sécurité. Et l'évolution des conflits depuis quarante ans les oblige à partir de plus en plus loin. Mais il n'en demeure pas moins que le nombre de volontaires excède souvent le nombre de postes pour bien des séjours à l'étranger en famille.

DE L'AIDE MÉDICALE GRATUITE

La pratique de l'aide médicale gratuite aux populations locales est une tradition ancienne dans le service de santé des armées. Née des guerres coloniales, elle avait deux vertus : occuper le médecin et son équipe, et se faire accepter des populations. Au Kosovo, et pour les mêmes raisons, nous avons poursuivi cette habitude sans trop nous poser de questions sur les conséquences. Tous les jours, à l'exception du dimanche, nous ouvrions les portes de notre emprise située en plein milieu d'un quartier albanais. Le lieu, situé en hauteur, était remarquable et connu dans l'ensemble de Mitrovica. Les patients qui venaient consulter étaient pour l'essentiel des femmes et des enfants. Le stock de couches, denrée très rare et convoitée, était l'une des raisons, comme la distribution régulière de bonbons aux plus jeunes. C'était souvent les mêmes personnes qui se présentaient et nous apprîmes à les connaître. Elles firent de même. Les militaires de faction étaient à leur tour reconnus. Les mots perfrusaient dans notre langage : *dit en é mir, mir dita, pritisek...* Ma pratique finit elle aussi par évoluer et je compris le rôle stratégique de la prise de la tension sanguine qui résumait à elle seule l'état de bonne santé ou non. Au bout de quatre mois, j'étais devenu le médecin du quartier.

Triste tropique

Dans *Amérak*¹, Adrien Jaulmes montre le quotidien des soldats américains en Irak, comment ils ne se contentent pas d'y faire la guerre, mais y importent un morceau d'Amérique. On y trouve, et je peux en témoigner pour le Kosovo et l'Afghanistan, nombre de grandes enseignes ou leurs équivalents dans une enceinte bien protégée. Ce n'est pas une simple conséquence de la mondialisation. L'idée est de créer l'équivalent d'un sanctuaire, qui permettrait au soldat de diminuer son stress en y trouvant un environnement sûr et familier. Ce sentiment de sécurité ne concerne pas seulement les aspects physiques (constructions anti roquettes par exemple), mais aussi le paysage mental. Il faut recréer une « semblance » d'Amérique. Ainsi, à Bagram, en 2009, on pouvait déguster un véritable *breakfast* américain, c'est-à-dire de tout et à profusion, en regardant une chaîne de télé américaine ou en lisant *Star and Stripes*.

1. Adrien Jaulmes, *Amérak*, Paris, Éditions des équateurs, 2009.

Ces camps rappellent certains lieux de vacances qu'affectionnent les Occidentaux. Un endroit exotique mais pas trop dans une destination qui, elle, l'est. Tout cela repose sur la tentative de résolution de cette proposition paradoxale : allier l'exotisme avec le familier. Ce qui est important pour les vacanciers, c'est d'énoncer la destination, de profiter de certains aspects du lieu – soleil, température de l'eau... – et, surtout, de retrouver l'entre-soi en ne côtoyant que des touristes qui parlent tous ou presque la même langue. La rencontre avec les locaux ne se fait qu'à l'aéroport et avec quelques employés du club. Les interactions sont rares. Ainsi certains vont faire un safari au Kenya et ne verront rien de la culture de ses habitants ; seuls les animaux sont intéressants et la culture locale se résume aux souvenirs à rapporter.

Une FOB en Afghanistan ressemblait à l'un de ces clubs de vacances. Il y avait des distractions organisées, des lieux de socialisation où la prise d'alcool était surveillée, régulée et parfois sanctionnée, des restaurants exotiques (à Kaïa par exemple, un excellent thaï), des magasins et un marché de souvenirs où les militaires pouvaient côtoyer des locaux sans aucun danger puisqu'ils avaient été contrôlés et en quelque sorte pacifiés. Ils se refilaient d'ailleurs les bonnes adresses : chez Abdul il y a les plus belles pierres et juste à côté on trouve des pashminas pas très chers. On assistait même à une forme de tourisme militaire entre les différentes FOB. Certains se créaient des missions de toutes pièces afin de pouvoir se rendre sur l'une des bases américaines réputées pour leur confort, leurs magasins et leurs restaurants. Au Kosovo, à Pristina, une rue de la base de l'OTAN était une véritable zone commerciale où chaque pays avait sa boutique et où on pouvait acheter des souvenirs comme dans n'importe quel club de vacances... Les nations apportent aussi sur les bases leurs normes parfois jusqu'à l'absurde. Ainsi, au Kosovo, non loin de Mitrovica, la France avait construit l'équivalent d'un PX² avec une rampe pour handicapé, législation française oblige ! Le quotidien rattrape le militaire dans les détails...

L'exotisme, représenté par l'extérieur du camp, est perçu comme recelant une menace indistincte et latente. L'intérieur doit revêtir toutes les apparences de la sécurité jusque dans l'environnement. À l'inverse du voyageur type « routard », il faut éviter à tout prix de se dissoudre dans un Autre, qu'il soit un pays ou une culture. Il y a encore une quinzaine d'années, il existait une porosité entre l'extérieur et l'intérieur. Au Kosovo, par exemple, nous occupions d'anciens bâtiments en ville et régulièrement mon infirmerie se transformait en lieu de consultation animé pour les habitants du quartier.

2. Cet acronyme désigne ces magasins réservés aux militaires sur les bases américaines et où on trouve de tout.

TOUS LES PORTS PUENT DE LA MÊME FAÇON

Tous les ports ont la même odeur. L'odeur de la mer, c'est l'odeur du rivage. Les quais sont les mêmes et les bateaux se ressemblent tous. À part les pêcheurs, rien ne distingue vraiment un porte-conteneurs à Singapour ou à Panama. Plus loin, c'est la même crasse. Il ne faut pas croire ceux qui disent qu'ils naviguent pour l'exotisme : ils cherchent des bières pas chères comme les autres. Il y a toujours un quartier pour les marins dans un port de commerce, une basse ville comme à Toulon, qui concentre des bars plus ou moins fréquentables, comme la clientèle... En fait, on s'habitue à tout. La première fois, c'est comme une gifle : tu as vingt ans à peine, et tu as seulement connu ton village et Brest. Tout à coup, boum, tu te retrouves à huit mille kilomètres de chez toi. Tout est beau, intéressant et inquiétant. Tu n'arrêtes pas de faire des photos et d'acheter des souvenirs. La deuxième fois, tu retournes voir ce qui t'avait plu. La troisième, tu cherches comme les autres de la bière pas chère et du Wi-Fi gratuit.

L'inquiétante étrangeté

La peur de l'extérieur, de l'étrange, n'est pas anodine. Certes, elle peut relever d'un désordre psychique de type agoraphobie. Mais si le goût pour l'exotique est réel, le quotidien contient aussi une familiarité rassurante. Il y a un paradoxe en l'être humain qui lui fait désirer se confronter à l'exotique et souhaiter la régularité du quotidien. Prenons un exemple : il suffit de s'imaginer débarquant dans un aéroport d'un pays dont on ne parle pas la langue et dont on ne maîtrise pas le système d'écriture. C'est souvent une expérience angoissante dominée par une sensation d'oppression, d'agression. Il y a deux stratégies possibles : soit suivre le mouvement de la foule, soit faire l'effort de la réflexion et repérer des éléments familiers. Généralement, c'est la première qui est adoptée, car elle est plus économique du point de vue du stress.

Freud traite en partie de ce phénomène dans « L'inquiétante étrangeté », un article de 1919 consacré à l'angoisse. La traduction en français ne rend pas totalement l'idée contenue dans le titre allemand : « *Das Unheimliche* ». *Un* est un préfixe privatif et *Heimliche* signifie « familier ». *Unheimliche* désigne ce qui n'est pas familier et source d'angoisse. Freud s'inspire beaucoup ici d'Ernst Jentsch, même si ce sont les frères Grimm qui conceptualisèrent véritablement les premiers l'*Unheimliche*. L'idée de Freud et de ses prédécesseurs, c'est

que dans le familier se cache de l'étrange, source de malaise et parfois d'effroi. Heidegger a repris aussi ce concept de *Unheimlichkeit* dans son *Ontologie*. Pour lui, le *Dasein*³ n'est plus dans un sentiment d'appartenance au monde, il croyait l'habiter et découvre qu'il n'en est rien, et que c'est même sa nature. La familiarité est une forme de déchéance, une fuite afin de retrouver la quiétude. Nous créons de la familiarité pour ne pas être exposés à l'étrange. L'intuition de Jentsch est remarquable. La familiarité est une construction de l'esprit, un modèle testé en permanence par nos sens. L'étrangeté est tapie dans la réalité même la plus familière.

La rencontre avec l'étrange n'est pas un événement simple. Elle est foncièrement source d'angoisse car vient se dévoiler la nature du monde qui est toujours autre. Ce qui trouble, et parfois traumatise, c'est souvent la violence, d'autant plus lorsqu'elle est extrême et touche à des personnes qui sont sous nos latitudes réputées protégées par des conventions ou des règles morales. Ainsi les vétérans ayant participé aux opérations dans les Balkans ou en Afrique, au Rwanda notamment, ont raconté cette confrontation à une violence « habituelle » contre des populations à peine considérées comme des animaux. Ces témoignages sont éloquentes : la violence intercommunautaire y était ordinaire et ses auteurs ne comprenaient pas pourquoi il fallait s'en émouvoir.

Un sous-officier particulièrement exposé a rapporté que ce qui l'avait le plus choqué en mission, ce n'était pas d'avoir été témoin de scènes horribles, mais plutôt d'avoir vu un père battre son fils pour le punir. L'angoisse ne provenait pas d'une habitude étrange, mais d'un comportement en totale rupture avec les normes propres à ce militaire. Dans un registre plus anecdotique, un chef de corps a expliqué qu'au Kosovo un pope lui avait raconté les exactions commises par les Albanais contre les Serbes avec beaucoup de conviction et force de détails, et que ce n'est qu'à la fin de la conversation qu'il s'était aperçu que les faits remontaient au XV^e siècle !

Ce qui est tenu pour acquis – valeurs, sens moral ou même régime d'historicité – vacille dans la rencontre avec l'Autre qui nous confronte à un système de sens différent. Paradoxalement, ce qui provoque cette impression d'inquiétante étrangeté, c'est l'ouverture à autrui qui nous oblige à tenter de rentrer dans son système de sens. Le plus simple serait de se fermer à l'Autre et d'ignorer ses différences soit en les niant soit en les considérant comme des absurdités. Dans les cas les plus extrêmes, l'inquiétante étrangeté peut provoquer une souffrance qui mène à la folie.

3. Littéralement : l'être-là, désigne le mode de présence au monde, la façon dont nous existons essentiellement.

LA FOLIE DE L'ÉTRANGE

Ce marsouin n'est pas une jeune recrue en ce début des années 2010. Il est caporal-chef et sert, il en a parfaitement conscience, dans l'un des plus beaux régiments de France. Il n'est pas souvent parti en opération, à vrai dire il a surtout effectué des missions de courte durée. Or il doit bientôt partir en Afghanistan. L'Afghanistan, c'est l'OPEX avec toutes ses lettres en majuscules. Certes, il y a des esprits chagrins pour s'interroger sur la présence française là-bas, mais pour notre homme point d'interrogation ; il s'imagine déjà chassant le taleb dans la vallée de la Kapisa.

Lors des entretiens avec son psychiatre, il dira que dès le début il s'est senti mal à l'aise. Rien ne ressemblait à ce qu'il avait imaginé. L'impression de décalage des premiers jours s'était poursuivie dans les semaines qui suivirent. La FOB avec ses passages étroits, les paysages secs et imposants l'oppressaient de plus en plus. Il ne trouvait de réconfort ni auprès de ses camarades ni auprès de ses proches en métropole. L'atmosphère était chargée de menaces indistinctes entretenues par le discours des cadres rappelant sans cesse les mesures de sécurité et les risques possibles. Les missions n'apportaient pas non plus de dérivatif à son malaise grandissant. Il racontera qu'il s'était attendu à trouver quelque chose ressemblant à l'Afrique. Or la population était hostile et les mœurs étranges. D'origine maghrébine et de religion musulmane, il avait pensé pouvoir bénéficier d'une familiarité avec les Afghans. Mais certaines pratiques l'avaient choqué et même révolté tant elles étaient contraires à son éthique. Plus le temps a passé, plus l'impression d'étrangeté s'est muée en agressivité. Il se sentait observé, étudié. On parlait sous ses fenêtres, dans son dos. Il avait l'impression d'être l'objet de remarques désobligeantes. Il ne dormait plus et a fini par s'en plaindre au médecin. Ce dernier a décidé de l'évacuer vers l'hôpital à Kaboul. Il sera rapatrié en France. On conclura à un désordre psychotique transitoire secondaire dû à un état de stress.

« Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux⁴ »

Dans un texte publié en 2014 dans *L'Expérience combattante*⁵, je m'étonnais du peu de place laissé au pays, en l'occurrence l'Afghanistan, et à sa population dans les films amateurs produits

4. Joachim Du Bellay.

5. « Raconter la guerre à l'heure de Youtube », in François Cochet (dir.), *L'Expérience combattante XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Riveneuve éditions, 2014.

par les combattants. Il est vrai qu'ils avaient peu l'occasion de sortir et que l'atmosphère de menace n'invitait pas à la contemplation ni à l'émerveillement. Il faut du temps pour admirer un paysage ou s'intéresser à autrui. Il faut du temps pour laisser flotter son esprit et méditer sur la nouveauté. Je me souviens avec émotion des cerfs-volants des enfants fabriqués avec presque rien que j'apercevais quand je quittais l'aéroport de Kaboul en voiture. Je me souviens de la majesté minérale des vallées afghanes traversées en hélicoptère ou encore de l'étonnement face à des Afghans roux aux yeux bleus ! Ces souvenirs sont beaucoup plus présents que d'autres et notamment ceux des voyages d'agrément. Mais j'avais plus de temps à consacrer à la contemplation que le soldat qui passait six mois enfermé dans une FOB, et qui vivait au rythme des patrouilles et des missions.

Interrogés des années après, les anciens d'Afghanistan disent dans leur grande majorité ne pas avoir aimé le pays ou y être totalement indifférents. Or ce n'est pas le cas avec l'Afrique ou l'ex-Yougoslavie. L'un des indicateurs intéressants, subjectif certes, est qu'à ma connaissance aucun militaire français ne s'est marié avec une Afghane, alors que les unions avec des femmes autochtones rencontrées en OPEX, si elles ne sont pas régulières, ne sont pas non plus exceptionnelles. Ramener son conjoint d'un pays lointain est sans doute le comble de l'exotisme. C'est à la fois aller à la rencontre de l'Autre par une culture étrangère, mais aussi rencontrer autrui dans ce qu'il a de plus autre : l'autre sexe... C'est un petit morceau de ce pays découvert et qui n'est plus aussi étranger que cela, et qui deviendra une part de celui de ses enfants.

L'étrangeté est fugace. Quand on y est suffisamment exposé, elle mue en quotidienneté. On ne fait plus attention aux paysages et aux langues qui deviennent elles aussi familières. Combien de mots ou d'expressions ont transité par la coloniale pour finir par entrer dans l'argot ou dans le langage commun ?

Mais il est aussi des cas où l'étrangeté demeure. Où elle devient même douloureuse. La nostalgie, la souffrance d'être loin de chez soi, identifiée dès le XVII^e siècle chez les mercenaires suisses, est en quelque sorte un refus de s'habituer à l'étrangeté tout en regrettant le quotidien laissé derrière soi. Le nostalgique ne souhaite pas vivre l'étrangeté ; il est persuadé que l'exotique le demeurera et qu'il ne pourra s'extraire de la douleur du deuil du quotidien. « Partir, c'est mourir un peu », écrit Edmond Haraucourt, et le nostalgique dénie ce deuil.

Pour celui qui part, partir, c'est accepter cette part de deuil, accepter la transformation qui va s'opérer à la rencontre de l'étrange et le temps qui va passer sans lui. Il reviendra, mais autre, changé par l'expérience

qu'il aura vécue et les rencontres qu'il aura faites. Pour s'en convaincre, il faut relire la fin de *L'Odyssée*. On a tendance à croire que le poème s'arrête avec le massacre des prétendants. Or Ulysse doit encore affronter l'épreuve la plus difficile qui soit et sans l'aide des dieux cette fois-ci : il doit convaincre Pénélope que, malgré le temps qui est passé, les aventures qu'il a vécues, il est encore Ulysse, son époux. Il a changé. Il a vieilli et les épreuves ont modifié sa personnalité. Pénélope l'a sans aucun doute reconnu, mais elle a besoin d'une preuve qu'au-delà des changements quelque chose demeure de ce qu'il était. Ce qui les liera à nouveau, ce sera un souvenir commun et intime. Le deuil de toutes ces années devient possible par la reconnaissance commune des époux. Partir ou revenir participe donc de la même confrontation à l'étrangeté : quand on part à travers la nouveauté et quand on rentre à travers le changement.

**« Fuir ! Là-bas fuir ! Je sens que des oiseaux sont ivres
D'être parmi l'écume inconnue et les cieux⁶ ! »**

Tout voyage est une fuite. Fuite du quotidien, fuite de soi. L'exotisme n'est qu'un leurre et doit pour exister être constamment renouvelé au risque d'une fuite en avant. On ne part pas non plus sans risque. Dans une civilisation qui promeut les loisirs et sacralise le voyage, on oublie que celui-ci est un risque. Un risque physique, mais aussi un risque identitaire. Le voyage transforme. Les militaires le savent peut-être plus que d'autres, car un départ n'est pas pour eux une fête et l'exotisme recèle la possibilité d'une menace.

Si la rencontre avec l'étrange, qu'il soit inquiétant ou non, offre une possibilité de transformation et invite au deuil de ce qui fut, refuser l'ouverture à l'autre recèle un danger encore plus grand. On se bat d'abord pour ses proches. Or comment se battre dans un pays que l'on ne connaît pas, pire, que l'on n'aime pas ? Il est alors difficile de donner du sens à la mission.

Il est frappant de voir comment dans ses films les héros de Schoendoerffer embrassent l'étrange, que ce soit dans la figure de l'exotisme ou celle de l'Autre. Certains d'ailleurs finissent par s'y dissoudre. Mais il y a une véritable ouverture à l'autre qui n'est pas une menace, au contraire.

Pour conclure, je soupçonne beaucoup de militaires d'aimer les OPEX pour la joie de rentrer. Après un séjour difficile, le soulagement de revenir au pays avec tous ses camarades indemnes est une joie. Plus

6. Mallarmé, « Brise marine ».

tard, il y a le plaisir de raconter ses campagnes passées. La nostalgie n'est pas seulement la douleur causée par un retour foncièrement impossible. C'est une maladie très militaire et paradoxale, car elle apporte du plaisir et de la douleur. La souffrance est de se remémorer ce qui fut et ne sera plus. Le plaisir est dans les retrouvailles avec ce petit surcroît d'être, ce moment où on était un peu plus vivant. ─



LOÏC JOUSSEAUME

L'AIDE MÉDICALE AUX POPULATIONS

« Et s'il y en a qui prennent la coloniale
Devant ceux-là fœtus inclinez-vous
Ils s'en iront vers l'Afrique infernale
Porter la science au pays des Bantous »
(chant de tradition de l'École de santé)

L'aide médicale aux populations est une activité ancienne et habituelle des forces armées françaises, en particulier en opération. Elle est résumée dans le vocable militaire par son sigle, AMP, et est normée par la doctrine interarmées DIA-3.10.3.1_AMP (2009) n° 097/DEF/CICDE/NP du 15 mai 2009, un riche document de trente-trois pages qui en aborde tous les aspects – juridiques, éthiques, organisationnels –, mais qui ne s'intéresse pas à ses angles morts ou à ses cas frontières. Cet article est une réflexion, forcément personnelle, et surtout un vécu. Si on conçoit la médecine comme un art, vous aurez probablement autant d'interprétations de l'AMP que vous croiserez de médecins militaires. J'espère juste que le plus grand nombre d'entre eux se reconnaîtra dans ce que j'écris.

Pour un médecin militaire français, l'aide médicale à la population est une activité normale, sinon normée. Historiquement, et bien avant les *french doctors*, les médecins du Service principal de la Marine et des colonies ont quadrillé l'empire en Afrique, au Levant et en Orient. Les populations ne les ont pas oubliés. La coloniale, avant d'être un choix de carrière, était un vrai choix de vie. Ceux qui sont partis outre-mer en ont rapporté des histoires, parfois des livres, et souvent des maladies. En 1990, lors du centenaire de l'École de santé navale, les tables bruissaient de noms exotiques et de récits. Les plus anciens et leurs épouses se remémoraient Madagascar, « la perle de l'Afrique », les tournées en méhari et bien sûr l'Indochine. Détail révélateur : le nombre des noms de nos anciens décédés aux colonies et inscrits sur le monument au mort de l'école dépasse celui des deux guerres mondiales. Ces lettres d'or témoignent de l'abnégation et du dévouement dont ils firent preuve. Et c'est forte de cet héritage lourd et glorieux que ma promotion abordait son stage d'application de l'armée de terre à l'école du Pharo, cœur historique de la médecine tropicale, dans la torpeur pré estivale qui irriguait Marseille.

Avant de rejoindre notre première affectation, nous suivions en effet plusieurs enseignements de spécialisation, parmi lesquels un brevet de médecine humanitaire. Il consistait à recevoir et à confronter l'expérience de médecins et de responsables d'ONG

au travers de présentations, d'échanges et de jeux de rôles. Loin des récits et des fantasmes, nous touchions du doigt la réalité d'un exercice toujours complexe et parfois périlleux. De cette semaine, j'ai retenu les exigences éthiques particulières et les approches parfois contradictoires qui guident l'action de ces différentes ONG. L'un des témoignages marquants fut celui du représentant de Médecins du monde : s'appuyant sur la neutralité qui seule permet d'accéder à tous les lieux de conflit, il nous avoua avoir vu et dû taire des choses qui le poursuivaient parfois la nuit. C'était un aveu fort, que nous pressentions devoir faire nôtre un jour, car on touchait là au cadre très particulier de nos futures interventions.

Ce furent donc les bases d'une réflexion morale propre, car, soyons clairs, nous ne nous sommes *a priori* pas engagés pour faire de l'humanitaire. Médecins, nous vivons en plénitude les valeurs éthiques résumées dans le serment d'Hippocrate. Être soldat ne nous retranche pas de l'humanité, mais nous confronte à sa part d'ombre. En tant que militaire, notre engagement peut exiger des choix douloureux, non superposables à ceux des intervenants civils. J'essaierai d'en mettre quelques-uns en lumière par la suite. La seule chose que je n'avais pas discernée ces jours-là et que j'ai découverte sur le terrain, c'est que dans l'AMP, l'étranger, c'est nous.

Été 2002. Première OPEX. Je pars pour Mitrovica, au Kosovo, pour commander le poste de secours des 1^{re} et 4^e compagnies du 1^{er} régiment de tirailleurs, mon régiment. Nous sommes établis dans le quartier serbe, au sud du pont. La 1^{re} compagnie est basée à côté de l'hôpital, ses sections sont disséminées sur la colline et à ses pieds ; la 4^e est de l'autre côté de l'Ibar, à moins de trois kilomètres. J'arrive en avance de phase, et prends donc d'abord et temporairement mes fonctions à la 3^e compagnie installée à côté de la gare désaffectée. Mon prédécesseur m'accueille et m'emmène rapidement dans une famille du centre-ville. Il m'explique venir là plusieurs fois par semaine pour faire des soins à un vieil homme diabétique. Sa petite-fille doit bientôt épouser un soldat français rencontré lors d'une mission précédente et qui a, bien sûr, servi d'entregent. Je suis mal à l'aise, mais j'ai du mal à l'époque à définir pourquoi. Il me semble que m'engager dans ces soins va me contraindre alors que je ne me sens pas lié à ce patient : je suis à Mitrovica pour soutenir nos soldats et, avant même de m'organiser à cet effet, je me retrouve impliqué dans quelque chose d'autre. Je crains de ne pouvoir pleinement assumer les deux puisque je n'ai pas de liberté de mouvement, sécurité oblige ! Quand, une semaine plus tard, je transmets mes consignes, je n'ai visité le patient qu'une seule fois. Je n'estime d'ailleurs pas qu'il y ait une nécessité clinique à une plus grande fréquence, mais je comprends aussi que ces visites sont

pour la famille autant d'occasions d'avoir dans leurs murs le fiancé qui va bientôt rentrer en France et qui les soutient financièrement. Le médecin qui me succède à la 3^e abandonnera bien vite ces visites. De ces quinze premiers jours sur le terrain, je retiens l'essentiel du cadre de mes actions futures : l'AMP sur un théâtre d'opérations ne répond pas d'abord à une idée altruiste.

L'AMP aide à l'acceptation de la Force, ce qui est bien une fin en soi lors d'une opération de maintien de la paix. La tentation du commandement peut être alors de nous instrumentaliser à cet effet. Il faut savoir dire non : on ne distribue pas des médicaments comme des bonbons ; on n'opère pas non plus dans n'importe quelles conditions. L'intégration du médecin à l'équipe de commandement est donc essentielle pour donner du sens mais aussi pour préparer les actions, car rien n'est moins spontané que l'aide médicale. Elle ne peut s'envisager que comme une opération militaire. Ne serait-ce que pour des raisons de sécurité, le corps médical ne peut se déployer n'importe quand et n'importe où. Il ne faut pas perdre de vue que, même si les raisons de notre intervention répondent scrupuleusement au droit international et aux valeurs humanistes de la France, nous nous imposons toujours par la force. Pour la population qui nous accueille, nous sommes des étrangers, des opportunités financières ou, en l'espèce, médicales. Nous ne sommes que de passage et, dans beaucoup de pays, une troupe en armes qui se déplace est une mauvaise nouvelle ou un mauvais présage. Les villages doivent aussi parfois compter avec les risques de représailles de partisans en cas de trop bon accueil. Et il y a toujours la possibilité d'une instrumentalisation de notre « partialité » si, force d'interposition, on intervient au profit d'un camp, comme cela m'est arrivé en urgence lors d'un accouchement difficile.

Car, enfin, l'AMP ne doit pas nous détourner de notre mission première : le soutien des soldats français en opération, parfois jusqu'au combat. L'aide aux populations est une activité gratifiante dans laquelle on peut facilement se laisser entraîner. Ainsi, de relève en République de Côte d'Ivoire, j'ai succédé à un médecin qui avait répondu aux sollicitations des sœurs du dispensaire local et mis au monde nombre d'enfants, or, en nous accueillant, le commandant et l'équipe paramédicale de l'unité relevée se sont plaints à mi-mots de son manque de présence. Je récupérais aussi un poste médical fort peu achalandé alors que le ravitaillement sanitaire est toujours compliqué et que tout moyen engagé au profit des populations peut manquer demain pour la Force. Absorbé par sa mission humanitaire, et exerçant dans une zone un peu éloignée des combats, mon camarade avait donc négligé sa fonction première alors même que si sa présence

rassurait sûrement les parturientes, il avait néanmoins beaucoup moins d'expérience que les sages-femmes locales.

Or ce peut être un péché d'orgueil, et donc un autre risque, que de faire valoir notre savoir au détriment de notre expérience. Nous sommes déployés dans des pays où les structures de l'État sont détruites ou inexistantes. Parmi elles, les soins et l'éducation sont les premiers touchés. Et souvent même, avant la guerre, les structures et l'éducation sanitaires étaient encore balbutiantes. Installés dans nos postes de secours parfois de façon très rudimentaire, nous n'en disposons pas moins de moyens incroyablement luxueux pour les populations qui nous entourent. Il nous faut donc porter une attention particulière à ne pas déséquilibrer l'offre de soins si elle existe ou à ne pas empêcher qu'elle se développe. À cet effet, en Afghanistan, nous ne recevions que des patients adressés par les dispensaires des vallées. Nous avons ainsi entretenu des relations très confraternelles avec les médecins locaux, même dans les périodes les plus tendues.

Printemps 2003. République de Côte d'Ivoire (RCI). Nous sommes déployés avec une compagnie nigérienne dans la région de Prikro, sous-préfecture de Daoukro. J'ai eu la chance d'organiser ma première AMP en tournée de brousse avec un confrère nigérien qui m'a d'emblée conforté dans des principes qui n'apparaissent pas dans les textes, mais que j'avais un peu abordés au Pharo : se rendre chez le chef de village pour obtenir l'autorisation d'exercer ; cibler les femmes et les enfants ; fixer, annoncer et se tenir à une heure de début et une heure de fin pour les consultations – l'économie de l'AMP est éminemment anti-keynésienne : l'offre y crée la demande.

Qu'il s'agisse de réaliser une campagne de vaccination dans une vallée afghane ou de monter une tente sanitaire dans un village centrafricain, réaliser une action d'AMP demande une organisation sans faille : il faut définir une cible des soins, un cadre sécurisé d'accès et une durée fixe de ceux-ci. Sans cela, le risque est d'être vite et dangereusement débordé. Le médecin général des armées (MGA) Debonne, directeur central du service de santé des armées, nous racontait à l'occasion d'un débat éthique à l'hôpital d'instruction des armées Clermont-Tonnerre comment l'un de ses camarades s'était retrouvé prisonnier d'une foule de patients au moment de lever le camp d'un village d'Afrique. Sous la pression, il avait fini par jeter des poignées de médicaments en l'air et profité de ce que les consultants se baissent instinctivement pour les ramasser pour se dégager et partir. Il concluait en disant que nul ne pouvait être forcé à réaliser une AMP. Bien que j'estime cet exercice consubstantiel à notre savoir-être, aurais-je continué après un épisode aussi traumatisant ? Notre ancien était certainement passé bien près d'un lynchage en règle...

Il faut aussi, et avant tout, obtenir l'autorisation des chefs coutumiers. Il n'est pas inutile non plus de s'assurer de l'assentiment des autorités religieuses qui, dans les sociétés animistes, se confondent souvent avec les guérisseurs. Ne pas le faire, c'est prendre le risque de ne pas avoir accès aux malades, car le coût social pour les familles peut être alors supérieur à l'enjeu de santé. En Afghanistan, en 2009, les interdits religieux nous barraient l'accès au corps souffrant des femmes. Nous avons ainsi été amenés à prendre en charge une victime de polycrissage sans pouvoir retirer ses vêtements pour trouver la source exacte des saignements multiples ; le mari et les oncles présents dans la pièce, et la femme elle-même, ont finalement transigé morceau de peau par morceau de peau, et, fort heureusement, n'étaient atteintes que les extrémités, pas les parties « honteuses ». Au Sénégal, ce n'est qu'après avoir sympathisé avec l'imam du village de Dodji que j'ai pu ouvrir une consultation aux mères et aux enfants. En Centrafrique, il a fallu de nombreux contacts avec les pygmées de la région de Zimba avant de pouvoir lancer une campagne d'éradication du pian en liaison avec l'institut Pasteur. Pourtant, les premières fois, les sections françaises qui réalisaient des tournées de brousse et descendaient avec une équipe médicale pour injecter l'extencilline n'ont trouvé personne aux points de rendez-vous. Ce n'est qu'en restant sur place que les autochtones sont venus : échaudés par l'Histoire, ils prenaient simplement le temps de s'assurer qu'aucune autre force n'était présente.

Il faut enfin composer en permanence avec la représentation culturelle de la maladie, ce qui présuppose de s'intéresser vraiment au pays et à ses habitants, et de ne pas juger. La barrière de la langue nécessite souvent le truchement d'un interprète. Les consultations deviennent ainsi un lieu d'échange culturel et non un rapport médecin-patient classique. Ce qui ne change pas, c'est le respect de la personne et de son intimité. Dans ce cadre, l'exigence du secret médical évolue nécessairement vers le secret partagé. Une infection sexuelle gonococcique manifeste peut ainsi devenir une simple infection urinaire quand on ignore les liens qui peuvent unir traducteur, patient et accompagnants. Pour avoir accès au(x) partenaire(s), il est souvent plus facile de recourir à « l'esprit du mal » plutôt qu'à un cours sur l'anatomie et les vecteurs de transmission. Parmi les éléments les plus marquants, il y a le rapport au temps. La question « depuis combien de jours êtes-vous souffrant ? » n'obtient jamais que des réponses floues : « longtemps » est une durée comprise entre deux jours et plusieurs saisons. Les réponses que l'on donne suscitent souvent l'étonnement, parfois l'hilarité. Entre ce que je dis, ce que le traducteur comprend, ce qu'il reformule et ce que le

patient entend, il peut y avoir un monde. D'autant plus lorsque l'on essaie d'avoir recours à des images pour appuyer une prescription. Comprendre la culture de l'autre permet donc les bons choix de mots pour soulager les maux. Un camarade des forces devenu psychiatre garde de savoureux souvenirs des échanges ainsi survenus dans le cadre de sa spécialité où un traitement sera d'autant plus efficace qu'il doit être bien pris et susciter l'adhésion du patient.

Il y a aussi un vrai questionnement éthique sur l'utilité réelle de l'AMP. Cette problématique recoupe souvent celle de l'inscription de notre action dans le temps long, alors que nous ne sommes que de passage. Il n'y a pas de discussion face à une infection bactérienne ou parasitaire. Le traitement est certes probabiliste, car on ne dispose pas des moyens d'investigation adaptés, mais on peut raisonnablement penser que le malade va rapidement guérir. Force est de constater que l'AMP nous confronte à de nombreuses situations diagnostiques où il nous faut avouer notre impuissance, non en raison de l'inexistence du traitement, mais simplement de son inaccessibilité. Ce champ de réflexion fonde des interrogations propres à l'étranger.

Printemps 2008. Bangui (RCA). Au dispensaire Bédé Combattant, nous consacrons deux matinées par semaine au traitement d'ulcères phagédéniques. La réalisation des soins est surtout l'occasion pour mes auxiliaires sanitaires de se former sous le contrôle de mes infirmiers, car la guérison est hors de portée. Nous renouvelons donc les pansements, dans un état évidemment déplorable après deux ou trois jours de vie dans la poussière ou la boue selon les conditions météorologiques. Est-ce inutile pour ces patients ? Je ne le crois pas pour deux raisons. La première est tautologique : ne rien faire, c'est déjà choisir une option alors que la seule règle qui vaille dans l'abstention est *primum non nocere*, « d'abord ne pas nuire ». La seconde, c'est que soigner est trop souvent confondu avec guérir. Or c'est également soulager, et si les soins des ulcères sont douloureux, le pansement qui les couvre calme aussi le malade. Pour les mêmes raisons, donner du paracétamol à une femme âgée qui vient boitant en raison d'une arthrose de hanche ne la guérira pas. J'ai cependant la faiblesse de croire que si cela la soulage un peu, quelques jours dans sa vallée de larmes, cela n'aura pas été inutile.

Nous ne sommes pas armés pour prendre en charge les affections chroniques. Le suivi du patient, qui seul peut répondre efficacement à cette exigence, n'est compatible ni avec nos durées de déploiement ni avec les moyens médicamenteux de nos postes de secours. Nos actions les plus efficaces sont sur les maladies infectieuses. Changer les habitudes est possible, mais à condition de ne pas aller contre la coutume. Faire de l'éducation sanitaire l'est également, mais là

aussi sans aller contre les représentations établies. Il ne s'agit pas de paternalisme occidental ou d'arrogance scientifique, mais d'inscrire notre action dans un temps qui ne peut pas être un temps long. La Force n'a tout simplement pas vocation à rester. Une fois partie, qui prendra en charge la suite des soins ? C'est la mésaventure vécue par un de mes infirmiers qui mit à nu des lésions croûteuses ulcérées et dut partir avec sa section bien avant la cicatrisation de la peau de son patient. C'est le cas de conscience ressenti à la découverte d'un asthme forcément déséquilibré chez un enfant : que faire lorsque l'on ne peut donner un traitement sinon efficace du moins pérenne et qu'il n'y a aucune structure de santé de relais ? À Dodji, nous avons suivi pendant deux ans un adolescent diabétique insulino-dépendant. Sa situation avait ému les unités tournantes qui venaient s'entraîner dans le désert sahélien, et des cotisations régulières permettaient d'acheter à Dakar l'insuline et le nécessaire à injection. Après des journées d'instruction au contrôle glycémique et à l'auto injection, il se prenait en charge plutôt correctement, preuve de l'efficacité d'une éducation bien menée. Où est-il aujourd'hui après la nouvelle redéfinition de notre coopération bilatérale ? À l'inverse, une jeune mère qui ne donnait pas assez de lait et nous a amené son enfant cachectique a vu sa vie changée avec de l'eau minérale, du lait en poudre pédiatrique récupéré par une mission opportune, et beaucoup d'instructions sur l'allaitement au biberon.

Faire de l'AMP est donc souvent l'occasion de s'interroger sur son humanité. On est confronté à l'altérité physique, éthique et culturelle. Pour garder ses repères et ne pas devenir cynique, il convient d'être prudent dans ses choix et modeste dans ses ambitions. Il faut savoir prendre du recul et accepter la fatalité, car face à des pathologies tumorales ou flambées, face à des séquelles esthétiques ou orthopédiques inaccessibles, face à des maladies chroniques handicapantes, on ne peut rien de plus qu'avouer son impuissance et parfois accompagner le patient. Ce fut le cas à l'été 2009, en Afghanistan : pendant quatre mois, où nous avons reçu deux puis trois fois par semaine une petite fille victime d'une insuffisance hépatique que seule une greffe de foie aurait pu sauver ; quatre mois à l'accueillir et à ponctionner sa volumineuse ascite. Nous l'avons accompagnée et soulagée jusqu'à l'issue fatale. Pour toute l'équipe, ce fut une belle et douloureuse leçon de vie : quelles que soient son origine et sa culture, l'Autre, c'est aussi moi. ┘



ANTOINE CHAMPEAUX ET ÉRIC DEROO

LA FORCE NOIRE : « NOS ENFANTS, NOS FRÈRES »

« Ils étaient nos enfants, désormais ils ont gagné le droit d'être nos frères. » Cette étonnante formule, placée en tête d'un article paru en 1919 et consacré au rôle des troupes indigènes dans la Grande Guerre, illustre bien les équivoques qui ont toujours accompagné la figure du tirailleur et la perception qu'en avaient les Français. Aujourd'hui encore, et peut-être plus que jamais eu égard à l'actualité et aux débats autour de l'intégration, elle constitue un bon marqueur des rapports qu'a entretenus et continue d'entretenir la République avec l'Autre, en particulier issu du continent africain.

Entre nécessité impérieuse de recruter, préoccupations budgétaires, discours émancipateurs, théories d'assimilation ou d'association, débats entre intégration ou communautarisme, le sort du soldat recruté aux colonies n'a cessé d'osciller. Pendant un siècle, de 1860 à 1960, aux yeux d'une majorité de métropolitains qui ne voyagent pas et se préoccupent peu de l'étranger, ces Africains apparaissent comme les figurants d'un spectacle colonial souvent pris pour une expression du réel.

Sur les côtes africaines, l'emploi de supplétifs apparaît dès les XVI^e et XVII^e siècles, avec les pilotes, matelots ou manœuvres embarqués à bord des vaisseaux de la marine royale ou des compagnies commerciales. Aucun discours ne préside à leur enrôlement. Il s'agit de mesures strictement techniques imposées par le manque d'informations sur le pays et les cours d'eau, les risques sanitaires encourus, le faible nombre de volontaires européens et leur coût élevé. La première, l'expansion territoriale en Algérie, qui suit le débarquement en 1830, exige des contingents importants et c'est parmi les anciens militaires à la solde de l'Empire ottoman que la France lève ses premiers tirailleurs indigènes, d'ailleurs surnommés *turcos* en référence à leur origine. Sous la Restauration, la formation d'unités de spahis sénégalais à Saint-Louis du Sénégal répond aux mêmes besoins.

En revanche, même s'il correspond à un besoin pressant en hommes pour pénétrer puis occuper les terres africaines, le recours aux premiers tirailleurs africains s'inscrit dans une certaine mise en œuvre des idées universalistes et humanistes héritées de la Révolution. L'abolition de l'esclavage en 1848 ayant laissé en déshérence et dans une totale absence de statut des milliers de captifs, les autorités militaires proposent de les « racheter » à leurs anciens maîtres pour en faire des

hommes libres en échange de contrats d'engagement. Cependant, le système est rapidement dévoyé par des marchands peu scrupuleux qui vont à nouveau réduire en esclavage leurs compatriotes pour mieux les revendre à l'administration française. Faidherbe met un terme à ces pratiques douteuses en obtenant en 1857 de Napoléon III un statut officiel pour ces soldats regroupés en un premier bataillon dit de tirailleurs sénégalais. Finalement, les autorités militaires font preuve de pragmatisme et usent de tous les modes de recrutement possibles, du contrat d'engagement avec primes ou part de butin sur les prises de guerre à celui, plus ou moins volontaire, de guerriers ou mercenaires adverses faits prisonniers, et, dans les situations extrêmes, à de véritables campagnes de recrutement forcé.

L'occupation de territoires de plus en plus vastes en Afrique subsaharienne et équatoriale impose la formation de diverses unités de tirailleurs désignées initialement en fonction de leur région d'origine : tirailleurs sénégalais, haoussas, gabonais, tchadiens, congolais... En 1900, ils adoptent pour seul nom générique celui de sénégalais, en référence à leur premier lieu de création, les Malgaches, Somalis et Indochinois gardant leur appellation particulière.

Si elles répondent à des objectifs impérialistes et commerciaux, ces conquêtes, qui dotent la France du deuxième domaine colonial au monde, s'inspirent également des principes de la « hiérarchie des races », nés des théories de Darwin sur l'évolution, plus ou moins bien interprétées, et des idées de « sélection naturelle » des « races ». Dans l'esprit des pères de la III^e République, si coloniser était un droit, c'est devenu un devoir ; le devoir de civiliser des populations qui s'étagent sur une échelle graduée à l'aune de leur développement historique, politique, économique, social et culturel... Dans ce dispositif, les tirailleurs deviennent les modèles de l'action coloniale et la preuve vivante des progrès réalisés. Ils personnifient les « bons élèves » de la mission « civilisatrice ». Et ceci à un moment où en métropole, l'armée, « arche sacrée de la Nation », est au cœur des projets émancipateurs et éducateurs de la République, notamment à travers le service militaire que plusieurs lois, jusqu'à celle de 1905, s'efforcent de rendre égalitaire, obligatoire et universel.

Depuis Valmy, le soldat citoyen incarne le héros martyr laïc et, après la cuisante défaite de 1870 face à la Prusse, l'épopée outre-mer offre l'occasion à une nouvelle génération de militaires de s'affirmer. Les discours des gouvernants, les intérêts des divers lobbies coloniaux et, au-delà, de tous ceux qui entendent tirer profit des nouvelles opportunités, trouvent aussi avec l'aventure impériale un véritable support de communication, aux confluences d'une presse, en particulier de reportage, qui se développe, de la photographie qui se

répand, de l'alphabétisation qui progresse, et de l'engouement général pour les sciences et les découvertes. Ainsi, les expositions universelles, nationales ou locales, les attractions anthropozoologiques, les spectacles, la chanson, les romans populaires, les réclames, les jouets... accordent-ils une très large place aux exploits des explorateurs et des militaires. En apportant pacifiquement le Congo à la France, Savorgnan de Brazza accède à la gloire nationale avec à ses côtés le fidèle sergent sénégalais Malamine qui a su, en son absence, tenir tête au concurrent Stanley. L'imagerie populaire reprend largement la scène, inventée de toutes pièces, où un esclave africain, venant, à l'initiative de Brazza, de toucher le drapeau tricolore, se voit libéré de ses chaînes, conquérant à la fois sa liberté et, éventuellement, l'honneur de servir la France par les armes. Le contraste entre la nudité, symbole du « sauvage », et l'uniforme, signe de modernité, est systématiquement mis en avant dans l'iconographie populaire. En 1899, ce sont les tirailleurs de la colonne du commandant Marchand, qui a traversé l'Afrique d'ouest en est, qui défilent triomphalement à Paris. Il en ira de même à l'occasion de tous les événements marquants de l'épopée coloniale jusqu'au défilé du 14 juillet 1913, qui consacre définitivement le rôle de l'armée d'Afrique et de l'armée coloniale au sein de la Nation. Ce jour-là, à Longchamp, des dizaines d'emblèmes sont remis aux unités indigènes et le drapeau du 1^{er} régiment de tirailleurs sénégalais reçoit la Légion d'honneur.

Devant les dangers grandissants d'une crise internationale et d'un conflit avec l'Allemagne, les Français se rassurent avec l'apport démographique et économique des colonies. Des théories comme celles développées par le colonel – futur général – Mangin, dans *La Force noire*, ouvrage publié en 1910, y concourent. Il reprend l'idée d'une Afrique noire, réservoir d'hommes solides qui, avec les tirailleurs, ont montré leur valeur guerrière et leur attachement à la France. Mobiliser ces contingents, composés en large partie d'animistes, afin de les déployer en Afrique du Nord dans un premier temps, permettrait de mieux contrôler le Maghreb, dangereusement soumis, croit-on alors, aux influences d'un islam incertain en cas de conflit, et d'envoyer sur la frontière nord-est française une armée d'Afrique très professionnelle.

Cependant, si le grand public peut s'enthousiasmer à la vue de « ces braves tirailleurs », l'état-major demeure beaucoup plus circonspect. Instruction, équipement, aptitude au combat en Europe, conditions de regroupement, d'acheminement et d'hébergement, coûts, autant de perspectives qui ne militent pas en faveur de la mobilisation des colonisés. Quant à la « Force jaune » que préconise à la même époque pour l'Indochine le général Pennequin, elle va plus loin, non pas dans

l'appel massif aux indigènes, mais dans le rôle imaginé pour les cadres indochinois. Parfaitement formés et instruits, ces derniers seraient appelés à prendre part à la mise sur pied d'une armée creuset d'une élite apte à assurer une certaine autonomie nationale, les relations avec la puissance coloniale restant toutefois à définir.

À la veille de la Grande Guerre, la perception et le rapport aux militaires africains, ces corps intermédiaires du fait colonial, restent donc confus, largement brouillés par les clichés et l'emphase des postures patriotiques, qu'elles soient le fait de la classe politique, des publicistes ou de la société civile ; une confusion à la mesure de celle qui marque la relation des Français à leur empire ultramarin.

À quelques très rares exceptions, les tirailleurs sont soumis au Code de l'indigénat, établi en Algérie à partir de 1830 puis étendu à tout l'espace colonial, c'est-à-dire qu'ils sont sujets et non citoyens. En effet, devant la difficulté à concilier en matière civile, religieuse et familiale (héritage notamment) le droit français et la laïcité d'une part, avec le droit coutumier local, musulman en particulier, d'autre part, les juristes échafaudent progressivement un régime juridique appliqué aux colonies. Ce régime spécifique a également des conséquences sur le statut des soldats. On appelle indigénat l'ensemble des dispositions réglementaires applicables aux populations indigènes de l'Algérie et des colonies acquises depuis 1833. En Algérie, il s'agit tout d'abord d'un régime d'exception appliqué par décret aux populations kabyles (1874), puis aux territoires du Sud (1878) et, enfin, étendu à l'ensemble du territoire. Cette mesure est entérinée par une loi de 1881, parfois qualifiée de « code algérien de l'indigénat », même si les juristes n'utilisent pas cette appellation. Des régimes analogues sont imposés aux populations des colonies d'Afrique noire, de Madagascar et d'Indochine au fur et à mesure de leur organisation. Jusqu'en 1912, les unités indigènes de l'armée d'Afrique sont recrutées par engagements et rengagements volontaires. L'expansion coloniale exigeant de plus en plus de troupes, la conscription, déjà en vigueur en Tunisie, est alors imposée pour fournir les effectifs. En contrepartie, quelques avantages sont accordés aux conscrits (droit de vote dans les municipalités, emplois réservés), mais ils ne sont pas encore des citoyens à part entière. Par décret du 19 décembre 1912, les Algériens ayant accompli leur service militaire sont exemptés du régime de l'indigénat. En fait, un code aux interprétations contradictoires qui, de plus, ne devrait pas être applicable sur le sol national car, si les sujets ne disposent pas des mêmes droits que les Français, ils n'en ont pas moins la nationalité... Ce code connaîtra plusieurs aménagements avant de disparaître en 1958 avec la fin des doubles collèges électoraux.

Initialement prévu comme une campagne de courte durée, le conflit qui se déclenche en 1914 se révèle un des plus destructeurs de tous ceux que la planète a jusqu'alors connus. Totale, mondiale, mobilisant toutes les ressources, toutes les énergies et tous les bras, la conduite des opérations exige sans cesse de plus en plus d'hommes, en première ligne comme à l'arrière, et le recrutement des tirailleurs sénégalais suit cette courbe exponentielle. Huit mille en septembre 1914, ils sont cinquante mille en 1915 et, au total, en 1918, cent trente-quatre mille d'entre eux auront été acheminés vers les fronts du Nord-Est et d'Orient, tandis que des dizaines de milliers de Malgaches, d'Indochinois et de Maghrébins répondront aux multiples besoins de la défense nationale. Quant aux doctrines qui président à l'emploi des Africains, une fois encore l'empirisme est la règle. La réaction au feu ennemi des premières formations de tirailleurs est en rapport avec leur niveau d'instruction. Ainsi, alors que les bataillons de jeunes recrues jetés dans la bataille de la Marne déçoivent, les vieux soldats rôdés aux opérations du Maroc tiennent admirablement dans l'eau et la neige de Dixmude. La cohésion et l'allant de la troupe reposant en large partie sur la personnalité, l'expérience, la proximité des cadres et la confiance qui leur est accordée, le haut commandement favorise la création d'unités mixtes composées d'Africains et d'Européens. Dans la boue des tranchées, une fraternité d'armes s'instaure qui, si elle ne gomme pas totalement les préjugés à l'endroit des Noirs, contribue cependant à tisser des liens dont les troupes coloniales puis les troupes de marine garderont la mémoire et une réelle expertise.

Cependant, les équivoques persistent. En effet, si pour des millions de Français, militaires et civils, la guerre donne l'occasion de rencontrer et de partager avec des Africains, la propagande, et la publicité surtout, à commencer par celle des marques commerciales ou des fabricants de produits patriotiques, les enferment dans des stéréotypes très actifs. Le plus célèbre, celui qui désignera pour longtemps le brave tirailleur comme un colosse au sourire resplendissant de « grand enfant », toutes dents en avant, c'est « Y'a bon Banania », slogan pour une marque de chocolat en poudre. Apparue en 1915, cette publicité ne lâchera plus les tirailleurs, au point d'inspirer ces belles lignes de Léopold Sédar Senghor quelques années plus tard dans *Hosties noires* : « Mais je déchirerai les rires Banania sur tous les murs de France. » Parmi les très nombreuses cartes postales diffusées de 1914 à 1918 par des éditeurs privés, les combattants indigènes sont à l'honneur, mais, là encore, sous les traits d'un primitif devenu un soldat civilisé grâce à la mère patrie et qui s'oppose désormais aux vrais « barbares » que sont les « Boches ». Une carte postale l'illustre parfaitement. À une famille française venue regarder des prisonniers

allemands, le tirailleur affecté à leur garde dit rigolard : « Ti viens voir li sauvages !!! » En fait, ce paternalisme caractérise le comportement général de la plupart des Français et rares sont les observateurs qui, comme l'artiste peintre et auteur Lucie Cousturier, tentent d'aller au-delà des poncifs et de prendre en compte la complexité de l'altérité dans un contexte d'inégalités coloniales et, pour l'heure, de guerre.

En revanche, ce paternalisme, tentative républicaine de concilier discours humaniste et égalitaire, « hiérarchie des races » et progrès, reste l'exception parmi les autres nations belligérantes. En effet, à la différence de la France, à aucun moment, ni l'Allemagne ni la Grande-Bretagne ou encore la Belgique n'ont envisagé d'engager sur le théâtre d'opérations européen les troupes noires dont pourtant elles disposent en nombre sur le continent africain. La raison en est clairement exprimée dans diverses instructions : les indigènes ne doivent pas participer à des conflits entre Blancs parce que le prestige de ceux-ci en souffrirait et, de plus, qu'il serait inconvenant, voire dangereux, d'amener des indigènes noirs en Europe ; par suite, seuls l'armée des Indes ainsi que quelques faibles contingents issus de l'Empire britannique ou des travailleurs levés en Afrique du Sud seront acheminés sur le Vieux Continent. Quant aux États-Unis, qui pratiquent toujours la ségrégation, leurs chefs militaires refusant de les employer au sein d'unités de combat, c'est l'armée française qui accueille dans ses rangs, encadre, équipe en partie et instruit plusieurs de leurs régiments afro-américains.

Entre-deux-guerres, la situation évolue peu. La citoyenneté, déjà accordée dès la fin du XIX^e siècle à quelques tirailleurs indigènes pour des actes de bravoure au combat, est bien promise aux anciens combattants, mais son obtention exige des démarches et impose des conditions telles que la plupart d'entre eux y renoncent, préférant en outre le retour au pays et les retrouvailles avec leur famille à une hypothétique installation en France. Bien que le maréchal Lyautey cherche, en 1931, avec l'exposition coloniale internationale de Vincennes, à intéresser ses compatriotes à leur empire, peu au fond s'en préoccupent. Les colonies restent majoritairement perçues comme des destinations exotiques, peuplées de populations arriérées ou décadentes, produisant des denrées pittoresques, un artisanat de pacotille ; l'ensemble, avec ses ressources, ses bras et ses soldats, constituant l'arrière-plan du décor de la « plus grande France », « un empire de cent millions d'habitants », convoqués à chaque événement national ou lors des crises graves.

Devenu, un personnage incontournable de la vulgate coloniale et de la vie militaire, au même titre que « l'ami Bidasse » ou le « trouffion » des comédies avec Fernandel, le tirailleur à la chéchia rouge, bien qu'il

bénéficie de toute l'attention du commandement et en particulier de la direction des troupes coloniales, n'est pourtant pas tout à fait l'égal des engagés ou appelés métropolitains. Ainsi, sa solde reste inférieure à celle des soldats français, tandis que les promotions et l'avancement répondent rarement aux espérances des intéressés, bien qu'une école de formation des cadres fût mise sur pied dès le milieu des années 1920 dans les camps du Sud-Est... Complexité des situations et d'une armée coloniale qui peine à nommer puis à promouvoir des officiers africains aux plus hauts grades, par méfiance sans doute, voire racisme dans certains cas lorsque l'officier noir se retrouve subordonné à un officier blanc d'un grade inférieur ; plus sûrement parce que les élites africaines préfèrent faire carrière dans l'administration ou le commerce plutôt que dans l'armée.

La question religieuse révèle également de nombreux contrastes. Au cours de la Grande Guerre, la République laïque, voire anticléricale, avait interdit l'accès des camps de transition et de repos établis pour les tirailleurs dans le Sud de la France aux congrégations religieuses chrétiennes par crainte de leur prosélytisme. Mais, dans le même temps, elle avait laissé les chefs militaires s'appuyer sur des leaders religieux – imans ou marabouts reconnus comme tels par leurs camarades – et sur certaines confréries musulmanes pour améliorer les relations d'autorité avec les hommes. De la même manière, une mosquée provisoire est construite à Fréjus pendant le conflit, probablement à l'initiative des soldats musulmans qui sont à l'époque une minorité parmi leurs camarades adeptes de l'animisme, avant que ne soit érigée, cette fois à l'initiative du commandement, la mosquée Missiri en 1928-1930. Dans les années 1930, la République finit par autoriser les tirailleurs à fréquenter les foyers des congrégations religieuses missionnaires.

Autre évolution entre-deux-guerres, celle de l'usage du langage surnommé le « Moi-y-a-dit », destiné à servir de socle d'échange à des recrues issues de centaines d'ethnies différentes. Le manuel à l'usage des troupes employées outre-mer, élaboré sous la direction du général Mangin et publié en 1923, précise bien : « Il ne suffit plus de faire apprendre comme par le passé des rudiments de notre langue : l'indigène recruté dans les colonies occupera désormais les mêmes emplois que les Européens. [...] Une connaissance plus approfondie du français lui est devenue nécessaire. » L'enseignement de la langue française, considérée par les autorités comme un élément fondamental de l'« entrée » en République, devient une priorité dans l'instruction, à la différence des Britanniques qui, au contraire, exigent de leurs officiers l'apprentissage des langues indigènes. Le rapport à la langue illustre bien ainsi une différence fondamentale

des mentalités. En 1936, sous le Front populaire, source d'espoir pour tous les mouvements nationalistes ultramarins, dont beaucoup sont animés par des anciens combattants de la Grande Guerre, les timides propositions d'émancipation pour l'Algérie contenues dans le projet dit Blum-Violette ne résisteront pas à l'hostilité des colons et à la montée des dangers en Europe.

En 1939, c'est à nouveau tout naturellement vers l'empire que se tourne la métropole pour conjurer le danger allemand. « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts », « La France peut mobiliser deux millions de soldats et cinq cent mille travailleurs dans son empire » font la une des journaux. Mais la réalité est bien différente. À peine plus de soixante mille Africains et quinze mille Malgaches, dont beaucoup d'engagés servant dans les régiments de tirailleurs stationnés en France, combattent en mai et juin 1940. Face à des troupes allemandes imprégnées de préjugés racistes, désireuses de leur faire payer les prétendus actes de barbarie commis en 1914-1918 ou lors de l'occupation de la Ruhr en 1919, les tirailleurs combattent souvent jusqu'aux limites extrêmes de leurs moyens, et sont fréquemment victimes d'exactions et d'exécutions sommaires. Maintenus en captivité dans des Frontstalag établis sur le sol français, les Africains ne constituent pas un enjeu essentiel pour les autorités nazies alors que les soldats maghrébins sont l'objet de quelques attentions dans le cadre de la politique pro-arabe et antisémite menée par Berlin.

En revanche, pour l'État français de Vichy et pour la France libre du général de Gaulle, les colonies africaines, les ressources économiques et humaines qu'elles recèlent, sans oublier leur dimension géostratégique et diplomatique, jouent un rôle essentiel. C'est depuis Brazzaville que le 27 octobre 1940 de Gaulle annonce la création du Conseil de défense de l'empire et, même s'ils demeurent modestes à l'échelle de la guerre mondiale, les combats de Koufra ou de Bir Hakeim, auxquels participent nombre de tirailleurs africains, marquent le retour des forces françaises dans la guerre. Avec la libération de l'Europe, à partir de 1943, à laquelle les Africains prennent part en grand nombre, une France déchirée essaie de se rejouer l'unité nationale. Mais les images d'empire ne suffisent plus à redresser le pays et à masquer les formidables bouleversements nés de la guerre, à commencer par les premières luttes pour les indépendances nationales qui se déclenchent en Indochine, à Madagascar et, plus tard, au Maroc et en Algérie.

En 1946, avec l'abrogation du Code de l'indigénat, les tirailleurs accèdent à une citoyenneté toujours qualifiée de « seconde zone », car l'égalité complète des droits avec les citoyens français reste loin d'être

acquise. Cependant, elle ouvre la voie à un processus qui conduira à l'indépendance des pays africains, en particulier avec la loi-cadre Gaston Defferre en 1956. C'est dans cette optique qu'est créée la même année l'École de formation des officiers ressortissants des territoires d'outre-mer (EFORTOM), qui accueillera jusqu'en 1965 huit promotions totalisant deux cent soixante-treize élèves officiers, parmi lesquels quatorze deviendront chefs d'État et de nombreux autres occuperont des fonctions majeures au sein des armées nationales, dans l'administration ou la diplomatie.

Au lendemain des indépendances, s'ils intègrent nombreux leurs jeunes armées nationales, les tirailleurs et leurs aînés anciens combattants disparaissent du paysage français, et il faut attendre le milieu des années 1980 et leurs revendications d'une égalité des pensions et retraites pour qu'ils fassent l'objet de premiers ouvrages scientifiques ou films documentaires. Il est vrai qu'entre-temps les médias, la littérature, les travaux universitaires... les ont ignorés, car ils incarnaient un projet que les élites, intellectuelles et politiques, de la République souhaitaient oublier. Seules les associations d'anciens combattants français, et notamment les amicales des troupes de marine, *via* la coopération, les soutenaient encore et rappelaient leur histoire : volonté de pérenniser cette histoire partagée, qui connaît un point d'orgue en 2007 avec l'hommage rendu lors des cérémonies de Bazeilles à Fréjus puis, en 2010, avec la mission mémorielle et pédagogique « Force noire » du ministère de la Défense, qui a reçu pour objectif de les honorer et de préserver leurs traces sur le continent africain comme en France.

Avec l'actuelle recrudescence de la « guerre » des mémoires particulières, la figure du tirailleur occupe à nouveau l'espace médiatique et imaginaire des Français. Des problèmes des sans-papiers à ceux des migrants, des questionnements liés à l'intégration ou au communautarisme, de l'opportunité de choisir un rappeur d'origine guinéenne pour chanter à Verdun pendant les commémorations de 2016, le parent ancien combattant est sans cesse invoqué. Une confusion entre histoire et mémoire, une instrumentalisation, le recours à un *pathos* qui, « en creux », ne sont pas sans rappeler les discours et allégories patriotiques qui glorifiaient autrefois « nos braves héros de la conquête ».

Comme nous l'écrivions en préambule, le tirailleur africain est au cœur des aspirations, des mythologies, des non-dits et des équivoques dont témoignent les rapports de la France avec l'Afrique ; la création et l'utilisation de la Force noire illustrant cependant un des aspects les plus aboutis du projet colonial républicain. Avec un message à usage universel, issu des Lumières et de la Révolution, la III^e République

tend à établir un modèle d'intégration que l'armée est chargée d'appliquer. Aux colonies, la même tâche est assignée aux troupes coloniales. Le combattant africain et malgache est recruté non comme un supplétif en service provisoire ou à durée déterminée, mais bien comme un tirailleur. Autrement dit comme un soldat voué à garder ses qualités au-delà de la durée de son service et destiné à devenir l'un des rouages essentiels de la société coloniale après avoir été un « bon élève » de l'école militaire de la République. Primes d'engagement égales au coût moyen de la dot, emplois réservés dans l'administration, apprentissage de métiers techniques à partir des années 1950 visent à constituer des classes moyennes. La suite est moins claire, quel avenir pour les colonies : évolution au sein d'une Union française, association, fédération d'États, Communauté, interdépendances, indépendances totales... ?

L'immigration de travail, le regroupement familial, les mouvements migratoires liés aux guerres, aux catastrophes naturelles, à l'expansion démographique, aux crises économiques, l'émergence de mouvements et partis politiques xénophobes ou racistes reposent régulièrement la question de l'Autre, de l'Étranger. À l'heure des replis identitaires, des débats autour de la « pluralité ethnique et culturelle », du droit du sol opposé au droit du sang, des droits liés au sang versé, toutes les images s'entrechoquent, tous les fantasmes émergent, toutes les illusions aussi. Nous sommes cependant convaincus qu'une approche scientifique rigoureuse, cohérente, apaisée et partagée, en France et en Afrique, devrait permettre à chacun d'appréhender l'histoire et l'altérité dans toute leur complexité. Les tirailleurs ne sont pas tombés à Douaumont, devant Reims, sur les plages de Provence ou à Dien Bien Phu pour que leurs descendants se noient au large des côtes grecques, italiennes ou espagnoles. Ils nourrissaient sans nul doute l'espoir que leur engagement, leurs peines seraient gages de liberté, d'équité, d'un destin meilleur pour les leurs, celui « d'hommes debout », selon leurs propres mots. ┘

FRÉDÉRIC MÉDARD

HARKIS : ENTRE MÉMOIRE ET OUBLI

Le 31 mars 2003, quarante et un ans après le cessez-le-feu ayant mis fin à la guerre d'Algérie, un décret a institué une Journée nationale d'hommage aux *harkis* et autres membres des formations supplétives¹. Son premier article évoque sobrement qu'elle vient « en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis du fait de leur engagement au service de la France ». S'agissant d'hommes entraînés dans un conflit avant d'être, pour une partie d'entre eux abandonnés à l'ennemi, ou laissés en marge de la communauté nationale pour ceux qui furent finalement rapatriés sans enthousiasme en métropole, cette célébration mémorielle tardive est symptomatique de la mauvaise conscience dont notre pays peine à se défaire.

Mais la ferveur soudaine à l'égard des supplétifs musulmans et le souci qu'a aujourd'hui la République de glorifier leur engagement peuvent toutefois occulter une partie de ce qui le motiva et de ce qu'il fut réellement, dans le contexte ô combien complexe et passionnel de l'Algérie française. Aussi est-ce le rôle de l'historien d'appréhender l'ensemble des faits, et d'abord de préciser que, faute de véritables réformes dans ce qui étaient des départements français depuis 1848, la presque totalité des supplétifs recrutés à partir de 1955 n'étaient pas des « citoyens » à part entière mais seulement des « ressortissants » français². L'historien est également là pour questionner, confronter et analyser sans complaisance : si le recrutement des supplétifs était évidemment ethnique et touchait une population fruste, ceux qui s'engageaient étaient-ils mus par une conscience politique et des sentiments patriotiques ou par la quête d'intérêts plus prosaïques, comme la recherche d'un emploi ou d'une protection ? Quel intérêt pour l'autorité militaire ou administrative d'y recourir ?

L'implication des populations musulmanes dans les opérations de maintien de l'ordre que la France mène en Algérie de 1954 à 1962³ répond à des nécessités opérationnelles autant que politiques. Mais ce choix constitue-t-il, comme le commandement le revendique alors, un moyen indispensable dans la guerre contre-révolutionnaire qui met l'Occident aux prises avec la subversion communiste ? Ou bien n'est-il

1. *Journal officiel de la République française (JORF)*, 2 avril 2003, p. 5788.

2. En 1962, pour toute l'Algérie, « seuls quelque dix mille musulmans sont pleinement français, soit qu'ils aient été eux-mêmes naturalisés, soit qu'un de leurs parents l'ait été ». Patrick Weil, *La Justice en Algérie 1830-1962*, La Documentation française, Collection « Histoire de la Justice », Paris, 2005, p. 109.

3. Pour reprendre la dénomination officielle ayant eu cours jusqu'à la loi n° 99-882 du 18 octobre 1999, qui fait des « opérations de maintien de l'ordre effectuées en Afrique du Nord » la « guerre d'Algérie », *JORF*, 20 octobre 1999, p. 15647.

qu'une resucée dans un conflit colonial dont l'incubation est aussi ancienne que la présence française sur ce territoire qui a déjà connu trente-sept révoltes plus ou moins graves ? En effet, en reconstituant une milice autochtone dans l'Aurès dès le mois de décembre 1954⁴ afin de contrer une « rébellion » déclenchée quelques semaines auparavant, la France renoue avec une pratique qui avait eu brièvement cours au lendemain de la prise d'Alger (1830)⁵, elle-même héritée de la régence ottomane, en jouant habilement des nombreuses rivalités entre tribus. Mais les potentats ainsi créés tendant à détourner la force publique à leur profit, la France avait mis un terme à l'expérience.

Jusqu'à l'insurrection du 1^{er} novembre 1954, l'encadrement des populations musulmanes reste confié aux notabilités indigènes traditionnelles que la puissance colonisatrice n'a pas abolies⁶, sans que leur soient toutefois conférés les moyens nécessaires, en l'espèce une milice autochtone, pour asseoir une autorité qui s'est à tel point délitée que la discipline de clan qui avait longtemps cimenté la société rurale n'opère plus. Pour autant, en cette fin d'année 1954, la guerre qui s'étend en Afrique du Nord – les *fellaghas*, ces « coupeurs de routes », ont d'abord sévi en Tunisie à partir de 1952 – appelle une protection statique de nombreux sites et installations, très coûteuse en effectifs, alors que les forces de souveraineté sont à l'étiage dans la 10^e région militaire (10^e RM). Car les unités de l'armée d'Afrique envoyées massivement en Indochine depuis 1951 entament à peine leur rapatriement et Paris ne peut complètement dégarnir le corps de bataille européen en raison des engagements pris envers l'OTAN. Aussi est-ce sur la commune mixte d'Arris, dans l'Aurès, région la plus affectée par les attentats, que, sur proposition de l'ethnologue Jean Servier, avec l'autorisation du sous-préfet, l'administrateur Rey arme les premiers auxiliaires musulmans au lendemain du 1^{er} novembre. Cette création d'un *goum* de cinquante fusils de chasse, précoce et isolée, a sur le moment une dimension essentiellement symbolique. Mais la « rébellion » s'installant durablement, elle ouvre la voie à quatre catégories de formations supplétives visant à pacifier l'Algérie.

C'est l'autorité administrative qui, avant l'autorité militaire, poursuit dans cette voie puisque le 12 janvier 1955, une lettre-directive de François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, prescrit pour l'ensemble du territoire la mise sur pied de trente « *goums* algériens » à l'effectif de cent hommes, désignant pour leur emploi le gouverneur général, mais précisant toutefois que le général commandant la 10^e RM

4. Nordine Boulhais, *Des harkis berbères de l'Aurès au nord de la France*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 220.

5. Jacques Frémeaux, « Les premières troupes supplétives en Algérie », *Revue historique des armées* n° 255, 2/2009, p. 68.

6. Caïds, Aghas, Bachaghas pour les principales.

devra disposer d'« un droit de regard sur la formation de ces unités, leur mise en condition et leur emploi ». Considérant l'urgence de la situation, l'Assemblée algérienne vote deux jours plus tard les crédits nécessaires à la constitution de ces formations permanentes. Le 24 janvier, un arrêté du gouverneur général Roger Léonard, les institue officiellement en leur donnant le nom de groupes mobiles de police rurale (GMPR) et porte leur nombre à cinquante-quatre, mais en les réduisant à quatre-vingt-cinq hommes, soit l'équivalent d'une petite compagnie. Constituant une force civile, les GMPR sont administrés par un service annexe de la Sûreté nationale en Algérie (article 1) et placés sous l'autorité des préfets d'Alger, de Constantine et d'Oran (article 2).

Le 27 janvier 1955, une directive précise les conditions de recrutement. Les gardes ruraux sont des volontaires âgés de vingt-quatre à quarante-cinq ans, choisis parmi les anciens combattants, les hommes libérés de leurs obligations militaires ou les militaires récemment retraités, aptes physiquement et moralement. La possession du permis de conduire, des compétences en matière de mécanique automobile ou d'opérateur radioélectrique sont plus particulièrement recherchées. Les recrues disposant de leur propre cheval intéressent aussi beaucoup les autorités qui souhaitent constituer des unités montées. Tous ces hommes ont un statut civil même s'ils portent l'uniforme. Le contrat qu'ils signent, d'une durée de six mois renouvelable, les place sous l'autorité d'un commandant de groupe de 1^{re} classe, équivalant au grade de capitaine. Un chef de section de 1^{re} classe a rang d'adjudant-chef. Il s'agit, pour une très grande majorité, d'Européens. En revanche, les postes subalternes jusqu'au grade de *muqaddim*, c'est-à-dire sergent pour les chefs de groupe, connaissent une plus grande mixité.

Ces GMPR, qui disposent de l'armement d'une unité élémentaire d'infanterie et de tous les attributs d'une formation militaire régulière⁷, exercent une « police des campagnes » répondant à la spécificité algérienne et aux « événements » qui s'y déroulent : d'immenses territoires sous-administrés, où la présence traditionnelle du garde-champêtre et de la brigade de gendarmerie, quand celle-ci est effective, ne suffit plus à assurer la sécurité des biens et des personnes face aux bandes armées qui sévissent.

Fin 1955, il existe trente-trois GMPR avec un effectif réduit à soixante-quinze. Ils sont soixante-dix début 1957, pour lesquels cinq mille huit cents hommes ont été recrutés au mois de septembre

7. Les grades et les soldes correspondent à ceux en vigueur dans l'armée française et le personnel est éligible aux décorations à titre militaire.

suisant. Car l'administration peine à rendre l'engagement attractif. À cet effet, les soldes sont fortement revalorisées en mars 1958. Le 18 de ce même mois, les gardes ruraux, que les Algériens dénomment les « goumiers »⁸, sont rebaptisés groupes mobiles de sécurité (GMS)⁹ et voient leurs missions se rapprocher de celles traditionnellement confiées aux compagnies républicaines de sécurité. Signe des services qu'ils rendent dans les opérations de pacification, cent quatorze GMS comptent neuf mille cent hommes en février 1961¹⁰ et disposent depuis l'année précédente d'une école de cadres à Hussein-Dey.

Face à l'insurrection, le recours aux supplétifs se fait au départ sans schéma directeur à l'échelle du territoire des opérations, s'agissant avant toute chose de réimplanter l'autorité administrative dans le bled, à supposer qu'elle y fût un jour présente. C'est le général Gaston Parlange, commandant civil et militaire des Aurès-Némentchas, qui, en mai 1955, fort de son expérience marocaine dans l'entre-deux-guerres, prend l'initiative de mettre sur pied des formations, au départ appelées *makhzens* opérationnels, comptant cent cinquante auxiliaires musulmans.

Cette volonté d'afficher la souveraineté française au plus près des populations rurales est confirmée le 5 septembre suivant, lorsque le gouverneur Jacques Soustelle institue un service de l'action administrative et économique placé sous l'autorité du Gouvernement général. Trois semaines plus tard, le 26 septembre, il ouvre la voie aux Affaires algériennes et à la création de trente sections administratives spécialisées (SAS)¹¹. Synthétisant l'esprit et la méthode des Bureaux arabes de la conquête¹², et plus récemment des Affaires indigènes du Maroc, elles sont commandées par des officiers détachés pour emploi au profit du cabinet militaire du gouverneur général, avec pour mission première de revitaliser le tissu économique par l'agriculture et divers chantiers d'intérêt public, ainsi que de développer l'instruction et l'assistance médicale gratuites¹³, tout en s'occupant de l'état civil, des listes électorales et des contributions. Pour assurer leur sécurité et accomplir les charges logistiques, ils disposent d'un *makhzen* comptant vingt-cinq à trente *moghaznis*, des civils « supplétifs, recrutés par contrats courts (six et douze mois)

8. Charles-Robert Ageron, « Les supplétifs algériens dans l'armée française pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* n° 48, octobre-décembre 1995, p. 4.

9. *Journal officiel de l'Algérie*, 21 mars 1958, et SHAT 1 h 2029 D1 « Changement d'appellation des groupes mobiles de police rurale en groupes mobiles de sécurité (1958). »

10. SHAT 6 T 7775 et SHAT 1 H 2029.

11. *Journal officiel de l'Algérie*, 30 septembre 1955.

12. Le premier est créé par le capitaine Lamoricière en 1833.

13. Jacques Frémeaux, « Les SAS (sections administratives spécialisées) », *Guerres mondiales et conflits contemporains* n° 240, 2002/4, p. 55.

et payés sur le budget civil et non sur celui de l'armée »¹⁴, avec les mêmes avantages sociaux que les GMPR-GMS : logement, protection sociale, allocations familiales, congés annuels à raison d'un jour et demi par mois travaillé.

Ces hommes effectuent des gardes, protégeant les villages, les récoltes et les troupeaux, quelques SAS étant même dédiées à la gestion de camps regroupant les populations évacuées des zones interdites. Les *makhzens* ont accessoirement un rôle militaire, avec une attente particulière des autorités en matière de renseignement¹⁵, domaine où l'armée est très démunie au début des opérations¹⁶. Certains d'entre eux participent même occasionnellement à des engagements offensifs contre les « rebelles ». Si le nombre de SAS augmente rapidement¹⁷, puisqu'elles sont cent quatre-vingt-douze en janvier 1956¹⁸ et six cent six en septembre 1957, regroupant quinze mille *moghzanis*, en revanche, la 10^e RM demeure toujours réservée à l'idée de constituer des unités homogènes et autonomes exclusivement composées de musulmans, et dont la mission principale serait la recherche et la destruction de bandes de l'Armée de libération nationale (ALN), la branche combattante du Front de libération nationale (FLN). Notamment parce que cela suppose de les doter d'un armement performant, au risque de voir celui-ci passer dans les maquis.

D'ailleurs, illustrant la place qu'elle accorde aux rares *harkas*¹⁹ alors existantes, le 11 novembre 1955, une instruction a clairement qualifié celles-ci de « forces auxiliaires temporaires, de caractère tribal »²⁰, en misant plus sur des oppositions locales entre populations qu'en promouvant la fidélité à la mère patrie. Ce discours est toutefois appelé à évoluer début 1956, lorsque le commandement admet l'impossibilité de réduire la rébellion si une majorité des musulmans la soutient²¹. Aussi, le 8 février, s'agissant d'attester que les Algériens de souche sont bien massivement acquis à la France, le général Lorillot signe une note ordonnant « la constitution de *harkas* dans chaque corps d'armée à l'échelon du quartier », c'est-à-dire jusqu'au niveau du

14. *Ibid.*, p. 57.

15. SHAT 1 H 2028 D1 « Rôle des chefs de sections administratives spécialisées (1959-1961), aide de l'armée aux sections administratives spécialisées (1956, 1959-1960) ».

16. Frédéric Médard, « Les débuts de la guerre d'Algérie : errements et contradictions d'un engagement », *Guerres mondiales et conflits contemporains* n° 240, 2010/4.

17. En 1960, il existe jusqu'à 697 SAS et environ 30 SAU, employant 19 450 *moghzanis*, contre 223 SAS et 25 SAU en mars 1962, mais qui ont toujours sous contrat quelque dix-huit mille supplétifs.

18. François-Xavier Hautreux, *La Guerre d'Algérie des harkis*, Paris, Perrin, 2013.

19. Traduction de « mouvement », à la différence de *makhzen*, « magasin », qui sous-tend une formation vouée à un emploi statique.

20. Fatima Besnaci-Lancou, Gilles Manceron, *Les Harkis dans la colonisation et ses suites*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008, p. 210.

21. *JORF – Débats parlementaires, Assemblée nationale*, 20 mars 1957, p. 1735.

bataillon, avec des hommes uniquement recrutés parmi les musulmans et placés sous les ordres d'un personnel européen.

Deux mois plus tard, en avril 1956, une circulaire du ministre résidant Robert Lacoste précise les règles de création, d'organisation et d'emploi applicables aux « formations temporaires dont la mission est de participer aux opérations de maintien de l'ordre ». Elle harmonise et encadre des pratiques très différentes entre les unités de supplétifs qui ont été constituées en 10^e RM. Car si l'administration civile les finance, elle entend en maîtriser les coûts de fonctionnement. Ainsi, le paquetage réduit des *harkis* est concédé contre un prélèvement sur leur solde. D'autre part, si la rémunération est identique à celles des autres supplétifs, GMPR ou *moghzanis*, soit sept cent cinquante anciens francs par jour²², et les soins médicaux gratuits, les *harkis* ne bénéficient pas des prestations sociales et sont seulement embauchés et rémunérés à la journée. En contrepartie, ils peuvent cesser cette activité à tout moment, sans préavis. Le texte définit en outre le rôle respectif entre les *harkas* et les groupes d'autodéfense (GAD) nouvellement créés. Les musulmans qui composent ces dernières formations ne portent pas l'uniforme, ne signent pas de contrat pour assurer des gardes qui ne sont pas rémunérées, leur bonne volonté leur valant en contrepartie d'être prioritaires pour un emploi.

Certes, au printemps 1956, les autorités françaises obtiennent un beau succès en installant le *bachaga* Boualam, chef des tribus des Beni-Boudouane, comme commandant d'une *harka*. Cet ancien officier d'active devenu fonctionnaire est à la tête de trois cents hommes. Mais pour toute l'Algérie, les *harkis* sont moins de trois mille fin 1956, mal armés et sous-équipés. À un moment où l'ALN continue de gagner du terrain, le recrutement de supplétifs est difficile à opérer parmi une population musulmane inquiète et rétive, alors que les garanties proposées en contrepartie, statutaires et financières, ne sont guère attractives. Début 1957, les GAD regroupent à peine trois mille cinq cents hommes qui assurent la protection de cent quarante et un villages et douars. Si très souvent les caméras des actualités ont filmé la distribution d'armes de chasse, prudemment numérotées afin d'être identifiées, ces mises en scène étant censées attester de l'hostilité des populations musulmanes à l'égard du FLN, leur contribution reste symbolique eu égard à la taille du pays. Et l'action de propagande ne peut occulter une réalité plus prosaïque : le poids des quatorze mille supplétifs musulmans, tous recrutements confondus, soit 5 % des forces françaises au sein d'un dispositif qui compte désormais

22. Pour comparaison, le « prêt » consenti à un soldat de 2^e classe célibataire appelé en Algérie, en incluant la prime d'alimentation, est de deux cent dix anciens francs par jour et dénoncé à juste titre par ses bénéficiaires comme étant de l'argent de poche.

plus de trois cent mille hommes dotés de moyens lourds, n'est pas significatif à l'échelle des opérations de maintien de l'ordre. D'autant que l'armement de ces supplétifs reste médiocre, toujours en raison de la crainte de le voir passer à l'ennemi. Si bien qu'en cette année 1957 marquée par la promotion de l'action psychologique, le général Salan rappelle le 20 mai les grands principes posés par son prédécesseur et intègre encore plus les *harkas* aux formations militaires qui les soutiennent. Toutes les armes ont des *harkis*. Une *harka* urbaine est constituée au cours de la bataille d'Alger, dont les membres sont connus sous le nom de « bleus de chauffe ». La gendarmerie en recrute un millier et même les unités parachutistes ont leur *harka*. Mais pour les autorités, les supplétifs musulmans ne sauraient devenir les artisans de la victoire sur le FLN. Cette situation transparait notamment dans les débats au sein de la Représentation nationale : jusque tard dans le conflit, l'emploi de supplétifs n'est même pas évoqué comme un instrument possible de son règlement. Apparue dans le langage administratif et militaire courant 1956, le terme *harki* n'est que très rarement employé, même au Palais-Bourbon²³.

Et si c'est le cas une première fois le 17 juillet 1957, c'est juste pour évoquer l'attentat dont un GMPR a été victime en marge d'une manifestation patriotique ; le mot figure entre guillemets dans le compte rendu des débats²⁴, montrant qu'il n'est pas du tout entré dans le vocabulaire courant. D'ailleurs, en dépit des efforts déployés pour susciter des vocations, les supplétifs musulmans ne sont encore que dix mille quatre cents en septembre 1957 (pour quatre cent vingt mille soldats français, soit en proportion à peine 2,16 % des effectifs des forces de l'ordre). Devant un conflit qui s'enlise, et faute de pouvoir augmenter la contribution des jeunes métropolitains à l'effort de pacification, en octobre, le cabinet de Robert Lacoste suggère, outre de diminuer l'indemnité journalière jugée trop élevée pour des finances publiques en grande difficulté, d'instituer des grades spécifiques aux musulmans et de remplacer l'appellation *harka* par celle de « formation algérienne de contre-guérilla ».

Bien sûr, le général Salan s'oppose vivement à un projet jetant « les bases d'une future armée algérienne, matérialisant ainsi le principe d'une nation algérienne ». Prudence ordinaire, sinon lucidité du commandement de la 10^e RM, laquelle tranche avec l'enthousiasme du ministre résidant qui, quelques semaines plus tard, affirme au Palais-Bourbon que « les effectifs musulmans incorporés dans les différentes unités militaires et de type militaire atteignent un chiffre

23. La même observation vaut pour les termes de « supplétifs » et d'« auxiliaires ».

24. JORF – Débats parlementaires – Assemblée nationale, 17 juillet 1957, p. 3687.

que je peux qualifier de surprenant. Le total s'élève à cinquante-sept mille trois cent cinquante et nous comptons trente-six mille trois cent cinquante volontaires qui se sont engagés au cours de cette année dans les formations supplétives des *harkas* et les groupes d'autodéfense. Nous enregistrons même des dissidences extrêmement importantes. Toute la presse a parlé, avec beaucoup de détails pittoresques, des dissidences formées par Si Chérif, Kobus et autres. Il y a également la dissidence vraiment très importante de Bellounis, un ancien membre du FLN qui a pris la tête de dissidents combattant le FLN. Il doit disposer actuellement de près de trois mille fusils»²⁵. Préfigurant les slogans du 13 mai 1958, ce fervent plaidoyer entend frapper les esprits et revendique une rupture du comportement des masses musulmanes, y compris chez les rebelles, quitte à s'accommoder de la réalité en gonflant les chiffres des engagements et en minimisant les débordements de ces chefs ralliés qui font déjà le coup de feu entre eux pour étendre leur territoire²⁶, lèvent leurs propres impôts, rappelant de fait les brutalités et les excès décriés un siècle plus tôt au point de motiver la disparition des forces supplétives.

Mais dans un contexte où l'implication des musulmans est devenue une priorité pour les pouvoirs publics, le commandant supérieur interarmées se montre conciliant à l'égard des faits de droit commun imputables à ces nouvelles recrues. Il compose avec l'Armée nationale populaire algérienne de Bellounis, la Force K de Djilali Belhadj et les Forces auxiliaires franco-musulmanes de Si Chérif. Au moins jusqu'à ce que les deux premières devenues trop autonomes au point de basculer dans la sédition, il soit procédé à leur élimination brutale dès 1958. En dépit de ces vicissitudes, Salan sollicite cette année-là d'accroître le nombre des supplétifs de quinze mille, alors que beaucoup de *harkas* ne sont encore équipées que d'armes de chasse. Car fin 1957, seule une moitié d'entre elles possède des armes de guerre, qui pour beaucoup ne sont en fait que d'antiques fusils Lebel modèle 1892, seules les formations les plus sûres obtenant des armes collectives. En 1959, des fusils et des pistolets-mitrailleurs de guerre modernes, chambrés en 7,5 et 9 mm, commencent à être généralisés.

La hantise des désertions explique l'attitude de l'autorité militaire. D'autant que cette dernière est confrontée à un autre problème : instruire et encadrer ces supplétifs alors que les unités régulières, et particulièrement les bataillons de type 107, souffrent déjà d'un

25. *Ibid.*, 27 novembre 1957, p. 4997.

26. Quelques jours avant les propos du ministre, l'exécution d'un lieutenant bellouniste par des hommes de Si Chérif constitue une affaire « tellement grave que le ministre Lacoste avait envoyé l'inspecteur général Ciosi, directeur des affaires politiques » (Jacques Valette, « Un contre-maquis durable de la guerre d'Algérie : l'affaire Si Chérif 1957-1962 », *Guerres mondiales et conflits contemporains* n° 208, 2002/4, p. 26.)

déficit d'officiers et de sous-officiers. Par conséquent, une *harka* de cent hommes ne dispose que d'un officier et de deux sous-officiers pour son commandement, jusqu'à ce qu'un décret du 6 novembre 1961 impose six sous-officiers. La question de l'encadrement se pose d'autant plus que les *harkis* sont toujours plus nombreux, surtout après le retour aux affaires du général de Gaulle : alors que leur effectif est d'environ quinze mille, le général Salan en réclame désormais quarante-huit mille. Le conseil interministériel du 14 août 1958 lui en concède trente mille. Début 1959, le général Challe plaide pour qu'ils soient soixante mille. Il est cette fois entendu puisque le conseil de Défense du 12 février 1960 valide cette demande. Toutefois, l'accord du chef de l'État est assorti de la condition que les *harkis* soient cantonnés à des missions de protection et ne combattent pas des Algériens²⁷ ; un engagement que le commandant en chef, qui entend bien jeter dans la bataille toutes les forces dont il dispose, ne respecte pas. À la décharge du successeur de Salan, des supplétifs étaient déjà employés dans des opérations de combat. Il ne fait qu'en accroître le nombre et en affecte six mille cinq cents dans les commandos de chasse, où ils représentent jusqu'à 40 % de l'effectif de ces unités, instruments emblématiques de la victoire militaire sur l'ALN.

Signe qu'à partir de l'été 1958 l'emploi de *harkis* revêt une dimension politique, les musulmans sont alors autorisés à rejoindre les unités territoriales (UT), instituées sur le papier en mai 1956 mais qui n'ont réellement été actives qu'au début de 1957, en restant jusque-là exclusivement constituées d'Européens de moins de quarante-cinq ans convoqués jusqu'à un mois par an. Mais la mixité est toute relative puisqu'ils ne sont que sept mille trois cents Algériens de souche, pour un effectif total de soixante-six mille cinq cents territoriaux au moment où les UT sont prématurément dissoutes, après « l'affaire des barricades » en janvier 1960²⁸.

Les GAD, moins politisés, ne posent pas de problème aux autorités et sont en revanche multipliés : ils sont deux mille trente fin 1960, avec un effectif de soixante-deux mille musulmans. Mais une moitié seulement est armée. En effet, en avril 1960, au moment où le général Challe incite ces formations à s'engager dans des opérations de combat contre les « rebelles », un décompte montre que pour quarante-sept mille six cent trente-quatre gardes, ceux-ci ne possèdent que vingt-quatre mille six cent trente-cinq armes, dont dix mille quatre cent seize fusils de chasse. En fait, il s'agit surtout d'impliquer les GAD, que les échelons de commandement jugent trop attentistes, dans la

27. Alain de Boissieu, *Pour servir le Général*, tome 2, Paris, Plon, 1982, p. 151.

28. Les UT sont transformées en unités de réserve (UR), cette fois rémunérées sur le budget militaire.

lutte pour l'Algérie française. Cette volonté s'exprime dès 1959 avec l'ouverture de centres de formation des autodéfenses (CFAD), où les stagiaires – ils sont vingt mille à avoir été instruits en avril 1960 – apprennent comment résister à l'oppression du FLN. Parallèlement, les gardes reçoivent un calot kaki et un insigne. Enfin, un système de prime allant de cinq cents à cinq mille nouveaux francs est mis en place pour ceux qui s'emparent d'une arme ennemie ou fournissent un renseignement d'importance.

Au plan opérationnel, le résultat obtenu par les GAD est maigre : dix « rebelles » abattus entre l'été 1959 et l'été 1960, tout en déplorant soixante et onze tués et disparus, et cent soixante et une désertions fin 1961. Ce résultat en demi-teinte confirme l'appréciation de l'état-major de la 10^e RM qui, en 1959, juge l'action des gardes peu efficace²⁹, voire estime qu'ils sont gangrenés par l'ennemi, ainsi que l'affirme le général Massu. Un jugement qui porte spécifiquement sur ce type d'unité supplétive et que démentent les bilans de l'emblématique commando Georges, avec mille huit cents rebelles mis hors de combat entre 1959 et 1962³⁰. Mais leur caractère exceptionnel est dû au charisme et au sens tactique hors du commun de ce chef du commando ; alors qu'à peine 5 % des *harkis* servent dans les commandos de chasse³¹, qui n'ont pour mission que de débusquer les bandes et non de les détruire. Du reste, le nombre d'anciens « rebelles » retournés, qui caractérise le commando Georges, est marginal puisqu'ils furent moins de trois mille de 1954 à 1962 pour toute l'Algérie.

En fait, jusqu'à la proclamation de l'indépendance, les promoteurs de l'Algérie française se heurtent à une contradiction : l'engagement massif des musulmans doit prouver leur désir d'un *statu quo* politique, mais leur mise sous les armes se fait prudemment. À juste titre, car les affaires Oiseau bleu, Kobus et Bellounis rappellent la fragilité des fidélités, parfois assorties d'un double jeu, même si les désertions demeurent relativement faibles et en constante diminution après 1956 en raison des précautions qui sont prises. Du moins jusqu'à ce que le général de Gaulle affiche sa volonté d'en terminer avec ce conflit, convaincu du caractère artificiel des slogans de l'action psychologique. Comme le chiffre de cent quatre-vingt mille Français musulmans, dont quelques femmes, servant fin 1959 aux côtés des forces de l'ordre, alors que les archives du ministère de la Défense et de l'Office national des anciens combattants en décomptent cent

29. SHAT 1 H 1397 D1 et 2410 D1.

30. Fatima Besnaci-Lancou, Gilles Manceron, *op. cit.*, p. 84.

31. *Ibid.*, p. 83.

soixante-neuf mille entre 1954 et 1962³², pour une durée moyenne de service de trente et un mois.

Ces supplétifs, dont le recrutement et l'emploi reposent exclusivement sur leur origine communautaire, ne constituent-ils pas finalement la plus flagrante démonstration que l'Algérie est une colonie sous tutelle française ? Il existe en effet une insurmontable contradiction entre la politique d'« assimilation » revendiquée par les hommes du 13 mai 1958 et le maintien d'une spécificité « algéro-algérienne » des *harkis*, et parmi eux des « ralliés », qui deviennent le symbole des succès de la pacification, après avoir été courtisés par le comité de salut public pour paraître sur le Forum, tel le colonel Si Chérif. Le chef des FAFM a malgré tout conscience des incertitudes grandissantes qui entourent l'avenir de l'Algérie française. En janvier 1961, il réclame des assurances quant à la sauvegarde de ses hommes au commandant du secteur d'Aumale. Ce dernier résume l'échange en ces termes : « Il m'a alors demandé ma parole d'honneur, je la lui ai donnée et lui ai précisé qu'en m'engageant ainsi ce n'était pas seulement moi que j'engageais, mais la parole de mes chefs³³. »

Cette position, aussi définitive que personnelle, est source d'un profond malentendu. En effet, si elle est approuvée par une grande partie de l'armée, elle n'a en revanche jamais été cautionnée par les pouvoirs publics. Faut-il pour autant déplorer un manque de lucidité des officiers, voire une forme de duplicité ou de jusqu'au-boutisme ? À cette question, l'historien réserve une réponse prudente. Car nombre d'entre eux, souvent forts d'une précédente expérience indochinoise, n'ont vu aucune malignité à employer des *harkis*, tel cet ancien commandant du secteur de Cherchell qui rappelle qu'après les accords de Genève, il avait rapatrié ses supplétifs vietnamiens et leurs familles au sud du 17^e parallèle, soulignant qu'en Algérie, la partition du territoire aurait pu, aussi, être une solution³⁴.

Les motivations de ces auxiliaires musulmans méritent également d'être précisées. Ceux qui s'engagent par patriotisme et attachement réel à la France sont une minorité appartenant aux classes les plus évoluées et francisées. La grande majorité, issue des couches les plus pauvres, est avant tout guidée par la recherche d'un emploi et de meilleures conditions de vie dans une Algérie où chômage et paupérisation sévissent. Face à ceux qui, par prudence, choisissent

32. Michel Diefenbacher, *Parachever l'effort de solidarité nationale envers les rapatriés. Promouvoir l'œuvre collective de la France outre-mer*, Paris, Assemblée nationale, 2003, p. 14. Entre 1955 et 1961, 116 141 jeunes musulmans sont incorporés pour le service militaire obligatoire.

33. Jacques Valette, *op. cit.*, p. 31.

34. Frédéric Médard, « La Présence militaire française en Algérie, aspects techniques, logistiques et scientifiques entre archaïsme et modernité. 1953-1967 », thèse de doctorat de 3^e cycle (J.-Ch. Jauffret dir.), université Paul-Valéry-Montpellier III, mars 1999, 1 353 pages, p. 118.

la voie de l'attentisme, les militaires n'hésitent pas si besoin à les compromettre, au point qu'ils sont dans l'obligation de rejoindre le camp de la France. Quand ce n'est pas la sauvagerie du FLN, comme le massacre de Mechta-Kasba, qui conduit les nationalistes messalistes à rechercher cette protection.

Les supplétifs se livrent d'ailleurs aux mêmes excès, dans le but d'intimider l'ennemi, ou simplement parce que la force des armes leur permet facilement d'améliorer leur maigre solde en rançonnant les civils. Le 20 juillet 1961, le sénateur Mohammed Larbi Lakhdari dénonce l'égorgement de suspects récemment émancipés en application de la trêve unilatérale décidée par le général de Gaulle. Lors de cette séance, son collègue Abdelkrim Sadi fait état de l'assassinat de « onze personnes à Tachouda et de plus de vingt-cinq dans la région de Chevreul et Djemila, sans aucun motif », ainsi que du vol de plus de trois cents moutons, sans compter les bovins. Déplorant l'inaction des officiers, il réclame la suppression pure et simple des *harkis*³⁵.

Ces propos résonnent à Paris au moment où, sur le théâtre des opérations, les formations supplétives entament un processus de réduction des effectifs, conformément aux orientations du Comité des affaires algériennes du 26 juin 1961 : en juillet, les GAD sont progressivement désarmés. En novembre, les *makhzens* sont dissous et le mois suivant les SAS sont transformées en centres d'aides administratives subordonnés aux sous-préfets. Au même moment, les pouvoirs publics reconnaissent tardivement l'engagement des supplétifs, puisque le décret n° 61-1196 du 31 octobre assimile finalement le temps passé comme *harki* à des services militaires, allonge à un mois voire trois la durée de leur contrat, leur accorde diverses prestations sociales dont ils étaient jusque-là privés et octroie la mention « mort pour la France » à ceux qui ont payé de leur vie leur engagement. Selon le général Faivre, qui a scrupuleusement dépouillé les archives, trois mille deux cent soixante-sept supplétifs sont morts au combat jusqu'au cessez-le-feu³⁶.

À cette date, il n'en reste plus que soixante-dix mille en activité. Le décret n° 62-318 du 20 mars 1962 fixe les modalités d'une démobilisation rapide, sauf engagement sous conditions dans l'armée que seuls 6 % d'entre eux acceptent³⁷, tandis que six cent soixante-huit officiers et sous-officiers GMS sont versés, par une ordonnance prise au début de l'été 1962, dans le service national de protection civile. Pour les musulmans ayant choisi le camp de la France, le général de Gaulle

35. JORF – Débats parlementaires – Sénat, 20 juillet 1961, p. 927.

36. L'ALN a cent quarante mille tués. Frédéric Médard, « Les pertes ALN et civiles 1954-1962 », *Guerre d'Algérie magazine* n° 6, décembre 2002, p. 25.

37. SHAT 1 H 1397 D1.

impose des garanties, inscrites dans les accords d'Évian, relatives à leur sécurité. Considérant qu'elles valent engagement de l'État algérien, et qu'il n'est pas souhaitable de déraciner une population qui a pleinement sa place dans une Algérie souveraine, Paris exclut dans un premier temps de rapatrier les supplétifs. Or, dans le contexte d'incertitudes et de tensions qui prévaut au lendemain du cessez-le-feu, des cadres qui ont pourtant loyalement appliqué la politique de désengagement portée par le président de la République font une analyse plus lucide et, désobéissant aux ordres reçus, facilitent le transfert de leurs anciens subordonnés vers la métropole. Ils ne font, du reste, qu'anticiper la volte-face du gouvernement lorsque ce dernier, ne pouvant plus nier le chaos ambiant, ordonne à la mi-juin l'évacuation dans l'urgence de dizaines de milliers d'ex-supplétifs et de leurs familles.

Ce pari hasardeux sur l'immunité que le FLN consentirait à ceux qui avaient servi la France est lourd de conséquences et on connaît la tragédie qui s'ensuit : soixante à quatre-vingt mille de ces anciens serviteurs de la France ou membres de leurs familles sont abominablement massacrés par leurs coreligionnaires, victimes expiatoires d'une guerre de décolonisation³⁸, après en avoir été les instruments. Tandis que pour les cent mille anciens supplétifs et leurs proches qui arrivent en France jusqu'en 1965³⁹, les conditions d'accueil indignes qu'ils y trouvent ouvrent sur un malentendu jamais dissipé en dépit des réels efforts entrepris par la suite. Victimes, les *harkis* l'ont donc été assurément et même doublement. Assassins par un FLN cédant à tous les excès pour prix de son incapacité à établir l'unanimité nationale des Algériens autour de ses chefs, ou méprisés par la nation qu'ils ont servie, leur nom est même devenu occultant et source de confusion. Car si le terme *harka* est en usage dans notre langue depuis le début du XX^e siècle pour désigner une petite troupe formant une milice supplétive, celui de *harki*, bien que forgé pendant la guerre d'Algérie pour désigner une catégorie spécifique d'auxiliaires⁴⁰, est au sortir de celle-ci complètement dévoyé. À tel point qu'il en est venu « à servir de métonymie pour l'ensemble des supplétifs »⁴¹, quand il n'est pas employé pour désigner tous les Algériens de souche ayant servi dans l'armée française. Une confusion qui montre combien notre pays méconnaît les acteurs et les événements qui ont fait la guerre d'Algérie. ─

38. Auxquelles il convient d'ajouter d'anciens notables francophiles.

39. Mohand Hamoumou et Jean-Jacques Jordi, *Les Harkis, une mémoire enfouie*, Paris, Autrement, 2008, p. 49.

40. *Dictionnaire de la langue française lexis*, Paris, Larousse, 1987, 2 109 pages, p. 885. Le mot « *harka* » apparaît dans le *Larousse universel en 2 volumes*, édition 1922 (t. 1, p. 1083) avec cette définition : « Nom féminin (mot arabe signifiant insurrection). Dans le sud Oranais, au Maroc, troupe d'insurgés rassemblés en vue d'un coup de main, d'une insurrection ».

41. Raphaëlle Branche, *La Guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Le Seuil, 2005, p. 354.

BÉNÉDICTE CHÉRON

LA SECTION ANDERSON

Pierre Schoendoerffer est revenu d'Indochine depuis une douzaine d'années quand il propose à Pierre Lazareff de filmer des militaires américains au Vietnam. « L'idée de *La Section Anderson* est venue de *La 317 Section*. Un jour, j'ai dit à Pierre Lazareff, le créateur de « Cinq Colonnes à la une » : « Il y a une chose qui m'intéresse, c'est de savoir si, en suivant un groupe d'hommes, on n'arrive qu'à une série d'anecdotes sans signification ou si quelque chose se dessine, comme un film de fiction, comme *La 317 Section* le suggère¹. » Les deux hommes se connaissent : Patricia, l'épouse de Pierre Schoendoerffer, a travaillé à *France Soir*, que dirigeait alors Pierre Lazareff ; Joseph Kessel, avec qui Schoendoerffer a tourné *La Passe du diable* (1956) en Afghanistan, était également lié à Lazareff. Enfin, en 1959, Schoendoerffer a réalisé avec Jean Lartéguy un documentaire pour « Cinq Colonnes à la une » intitulé *L'Algérie des combats*. Lazareff accepte le projet.

Le tournage se déroule au Vietnam, de septembre à novembre 1966. Après discussion avec les autorités militaires américaines, Schoendoerffer est accueilli par une section d'une trentaine d'hommes dirigée par le lieutenant Anderson, au sein de la 1st Cav' (First Cavalry Division). La fabrication de ce film autant que l'histoire qu'il raconte mettent en scène de multiples altérités. Les protagonistes sont des étrangers les uns pour les autres à bien des égards, mais avec une proximité spatiale et guerrière très forte. C'est cette rencontre de combattants, étrangers les uns aux autres, mais unis par un lien de terre et de sang, qui donne à ce documentaire sa force, explique son succès immédiat et la trace qu'il laisse dans les mémoires. Il est diffusé plusieurs fois à la télévision française, le 3 février 1967 d'abord, puis en avril 1968, après qu'il a reçu à New York l'International Emmy Awards et à Hollywood l'oscar du meilleur documentaire pour le cinéma. Il est aussi, donc, projeté aux États-Unis.

Un ancien d'Indochine face aux Américains

C'est d'abord le regard d'un Français posé sur la rencontre des Américains et des Vietnamiens dans le chaos de la guerre, sur une terre que lui-même connaît charnellement, qui constitue le cœur du film. Pierre Desgraupes introduit d'ailleurs ainsi l'émission « Cinq

1. Entretien avec Pierre Schoendoerffer du 16 mai 2005.

Colonnes à la une » lors de sa rediffusion en 1968 : « Il y aura bientôt quatorze ans, c'était en mai 1954, vous vous en souvenez, la garnison de Dien Bien Phu tombait. Et dans la longue file des combattants français qui prenaient à travers la jungle l'amer chemin de la captivité, marchait un jeune homme de vingt-cinq ans, qui allait ainsi partager jusqu'au bout, captivité comprise, le sort des combattants. C'était déjà Pierre Schoendoerffer. En le capturant, les Vietcongs avaient confisqué la pellicule sur laquelle pendant des semaines, jour après jour, nuit après nuit, il avait filmé l'un des plus terribles et des plus héroïques sièges de l'histoire militaire. Nul ne sait ce que cette pellicule est devenue, nul ne verra jamais sans doute ce document qui, à l'époque, eût été bouleversant pour les Français et pour le monde. Bouleversant comme a dû l'être celui-ci pour les Américains. On a beaucoup dit, on a beaucoup écrit que c'était la télévision américaine qui avait fait prendre conscience aux Américains de la tragédie vietnamienne. S'il en est ainsi, nul doute [...] que *La Section Anderson*, réalisé par un Français qui avait été prisonnier à Dien Bien Phu, n'ait été pour les Américains l'un des reportages les plus révélateurs. » Cette présentation invite explicitement le spectateur à assister à une rencontre de protagonistes étrangers les uns aux autres, mais impliqués dans un conflit dont la continuité avec la guerre d'Indochine est soulignée.

Cette relation entre le réalisateur français et le Vietnam apparaît à l'écran dès les premiers instants du documentaire, reléguant au second plan la rencontre avec l'Amérique. Schoendoerffer introduit ainsi son film en voix *off* : « La guerre du Vietnam est une tragédie et particulièrement pour nous Français qui nous sentons une part de responsabilité, y ayant combattu quand elle s'appelait encore guerre d'Indochine. Ce documentaire n'est pas le livre blanc de cette tragédie. Ce n'est que l'étude d'un des éléments qui la composent. Le gouvernement américain a envoyé au Vietnam une armée composée en partie de jeunes soldats faisant leur service militaire. Qui sont ces hommes ? Comment font-ils cette guerre ? Nous avons passé six semaines, nuit et jour, avec une section de l'armée américaine en opération pour tenter de répondre à cette question. Nous étions partis pour retrouver le Vietnam, mais à l'exception de quelques images pathétiques, nous avons surtout découvert l'Amérique. Cela commence un dimanche de septembre 1966. Ce jour-là, les Vietnamiens, dans toutes les pagodes des trois *ly*, tentent d'apaiser les âmes des morts sans sépultures, les âmes errantes, celles de mendiants, des putains et des soldats². »

2. Toutes les citations de « Cinq Colonnes à la une » et du documentaire sont le fruit de retranscriptions personnelles.

Schoendoerffer pose ainsi lui-même cette relation d'altérité qui va lier les protagonistes de son film et le lier lui-même à eux tous. Il est d'abord cet étranger habitué du terrain vietnamien, où il a déjà filmé au combat. Il est étranger sur cette terre, mais il a déjà dit, en particulier à l'occasion de la sortie de *La 317^e Section* en 1965 et du prix du meilleur scénario reçu à Cannes, à quel point il y était devenu un homme par la fréquentation d'autres hommes à la guerre – lorsqu'il propose de réaliser ce documentaire, il argumente avec sa position d'ancien cameraman des armées françaises en Indochine. Il est étranger sur cette terre, mais il a abondamment mis en scène son « mal jaune », son attachement aux peuples indochinois dans leur diversité, même si ses histoires étaient empreintes d'un exotisme colonial que certains ont dénoncé.

En voix *off*, il a d'abord parlé des Américains qui mènent la guerre, mais paradoxalement, alors qu'il déroule cette histoire-là, à l'écran, ce sont les images du Vietnam qui se succèdent. Celles des soldats américains, de leur logistique et de leur matériel n'arrivent que sur ses derniers mots, lorsque, précisément, il revient en parole au Vietnam, aux pagodes des trois *ky* et aux âmes errantes.

La proximité que Pierre Schoendoerffer établit entre lui et le Vietnam le rend étranger à la guerre que mènent les Américains. La première image d'Amérique, sur les derniers mots de la présentation, est celle d'une guerre de riches, alors que toute l'histoire de la guerre française en Indochine, telle qu'elle est racontée en France, est celle d'une guerre de pauvres. Une guerre de riches symbolisée par des hélicoptères – c'est un hélicoptère en vol qui succède aux images du Vietnam, alors même que la voix *off* évoque les âmes errantes. Autour d'eux, la logistique est imposante : caisses de matériel et pièces d'artillerie envahissent l'écran. Ces Américains, d'ailleurs, sont si riches que, dès cette scène d'ouverture, certains sont montrés jouant aux dés et misant de l'argent à grands coups de liasses de billets.

Ces premières images d'Amérique sont emblématiques : elles vont se répéter tout au long du documentaire. Alors que les Français se contentaient de riz dans une gamelle tirée du sac, les Américains sont nourris par des cuisiniers qui les servent abondamment. Et après plusieurs jours en pleine jungle, un hélicoptère vient prendre les hommes de la section pour qu'ils puissent aller « prendre une douche chaude à la base avancée d'Ankhé et acheter quelques douceurs ». Pierre Schoendoerffer raconte aussi la radio qui, sur la base, émet vingt-quatre heures sur vingt-quatre et diffuse de la musique exclusivement... américaine.

▣ « Cauchemars » d'Amérique

Mais qui sont ces soldats américains ? Avant même que le film ait commencé, Pierre Desgraupes fournit au spectateur une clé de lecture : « Ce qui fait le tragique propre à l'actualité de *La Section Anderson*, c'est ceci : le chef de section, le lieutenant Anderson, qui lui donne son nom, est un Noir. Et ainsi, en voyant ce film, il est probable que l'Amérique s'est vue soudain tout entière prise entre ses deux cauchemars. Et le jury américain de l'oscar, qui fait preuve depuis des années de beaucoup de courage civique, ne s'y est pas trompé. »

Pierre Schoendoerffer décrit la section : « Elle se compose de trente-trois hommes. Vingt-huit d'entre eux sont des appelés qui font deux ans de service militaire, dont douze mois au Vietnam. Blancs et Noirs sont mélangés. Depuis la fin de la guerre de Corée, l'intégration est réalisée dans l'armée américaine. » À son tour, il pose donc la question de la relation entre Blancs et Noirs comme un sujet central de son film.

Puis vient la présentation de chacun des hommes. Alors qu'ils marchent dans la jungle, la caméra s'arrête sur chaque visage. En premier, le « lieutenant Anderson, vingt-quatre ans, chef de section, sort de West Point, le Saint-Cyr américain ». Puis viennent les autres : le radio originaire de Caroline du Sud, un autre originaire du Dakota du Sud (il est Noir), « Doc », l'infirmier de la section, le sergent Owens (Noir), qui sera blessé lors de l'attaque du village, un autre de l'Iowa, un autre du New Jersey, Shanon, tué quinze jours plus tard alors qu'il n'a que dix-huit ans, un autre du Michigan, le coiffeur (encore un Noir), qui sera blessé lui aussi durant l'attaque du village, un ranchero texan d'origine mexicaine, encore un sergent noir originaire de l'Alabama, un autre soldat, blessé quinze jours plus tard, un *beatnik* de New York qui sera blessé lui aussi, un soldat originaire de Chicago, un soldat noir chanteur de blues venu de l'Alabama, le mitrailleur de dix-huit ans, un sergent de Californie, deux autres soldats, dont un Noir, qui seront tous deux blessés.

Outre que ce temps pris pour présenter chaque homme témoigne de l'intérêt de Pierre Schoendoerffer pour les destins individuels de combattants, il nous instruit sur la diversité de la section. Et dans cette diversité d'origines et de parcours, la donnée raciale n'est pas primordiale, contrairement à ce que laissait augurer la présentation par Pierre Desgraupes. Schoendoerffer ne souligne jamais par les mots ce trait caractéristique de certains combattants. Il ne fait que montrer ces soldats, noirs et blancs, dont les destins sont absolument similaires dans la guerre.

Pourtant, le fait que le lieutenant soit noir est un point d'accroche important de l'introduction de Pierre Desgraupes. La presse française le souligne : « *La Section Anderson*, c'est ce bouleversant reportage sur la vie de quarante soldats américains commandés par un Noir, le lieutenant Anderson³. » Lors des interviews données au moment de la sortie du film, Pierre Schoendoerffer lui-même insiste sur le fait que le lieutenant Anderson est un des premiers officiers noirs à être sorti de West Point. Mais comme dans ses œuvres de fiction, une fois qu'il est entré dans le récit, il préfère montrer que démontrer, donner à voir et à ressentir plutôt que de se livrer à de grandes démonstrations didactiques. Et ce qu'il donne à voir, c'est une section dans la guerre, où les Noirs sont intégrés et qui est commandée par l'un d'eux. Et à la guerre, ce sujet n'existe plus, du moins dans ce qui est ici montré.

Aux États-Unis, la question est tout autant évoquée par les médias et d'autant plus que la cérémonie des oscars qui couronnera le documentaire a été reportée de quarante-huit heures en raison du décès de Martin Luther King. Le succès américain de *La Section Anderson* est dû au fait que le regard porté sur cette question de l'intégration des Noirs dans les rangs militaires est français et efface finalement la lourdeur du sujet. Pour Franck Charpentier, dans les *Cahiers du cinéma*, le film apporte quelque chose de nouveau outre-Atlantique : « Pour l'Amérique, c'est une véritable découverte : le film [...] lui montre en effet pour la première fois le spectacle de ses soldats blancs et noirs, voire indiens, mélangés, sans aucune discrimination raciale ni sociale. Si Pierre Schoendoerffer réussit cette prouesse documentaire, c'est qu'il a su, en cinéaste-soldat, se doter d'une discipline éthique aussi bien qu'esthétique parfaitement rigoureuse⁴. »

Étrangers, mais frères d'armes

C'est la proximité des hommes dans la guerre qui transparaît dans ce film et qui fait son succès. Ce résultat n'est pas celui spontané offert par le positionnement d'une caméra filmant des soldats en opérations. Il n'existe pas de vérité brute qui se manifesterait à travers des images. C'est bien une construction dont Pierre Schoendoerffer est l'auteur. Il aurait pu envisager une autre manière de filmer, qui aurait insisté sur la question raciale ou sur tout autre angle d'approche de la vie de la section. Le fait même qu'il soit admis à la suivre au plus près, y compris dans la dureté de la vie dans la jungle vietnamienne, crée

3. Kira Appel, *Paris Presse*, 12 avril 1968.

4. Franck Charpentier, *Cahiers du cinéma* n° 425, novembre 1989, p. 85.

cette proximité que le spectateur perçoit d'autant mieux que Pierre Desgraupes insiste sur ce point dans sa présentation. Le public, qui connaît déjà le parcours de Schoendoerffer, n'a quant à lui pas besoin de ce rappel.

Les premiers visages américains que le réalisateur filme en plan serré sont ceux de soldats qui assistent à une messe dite sur un autel de fortune au milieu des hélicoptères qui tournent, se posent et déchargent des caisses de matériel. Les paroles du prêtre sont traduites en sous-titres. Ce que Pierre Schoendoerffer raconte ici, c'est l'universalité des interrogations eschatologiques face à la guerre. Dans *La 317 Section*, les préoccupations spirituelles des combattants n'apparaissent pas explicitement alors qu'elles seront omniprésentes dans les films suivants, notamment dans *Le Crabe-Tambour* (1977), mais aussi dans *Dien Bien Phu* (1992), où une scène de messe sur le champ de bataille ressemble étrangement à celle de *La Section Anderson*. Par l'affichage de cette scène en début de documentaire, Schoendoerffer n'efface ni la réalité brutale de la guerre et de la rencontre entre combattants ni les particularités du conflit qu'il filme, mais il affirme une universalité des destins humains, d'autant plus forte qu'il a, en introduction, évoqué les cérémonies des pagodes et le souvenir des âmes errantes des Vietnamiens.

Tout le film développe ce thème de la fraternité d'armes : les scènes de la vie quotidienne des soldats abondent, les pauses et les cigarettes partagées, les repas et la lecture du courrier. Elles rappellent autant *La 317 Section* que certaines images tournées par Pierre Schoendoerffer pendant la guerre d'Indochine. Lorsque le soldat Reese reçoit sa feuille de permission, il décide d'aller à Saïgon. Schoendoerffer raconte alors une histoire d'Américains, qui ont des rapports particuliers avec les Vietnamiens, notamment avec les femmes, avec lesquelles la relation d'argent est très présente alors qu'elle apparaissait comme gratuite et désintéressée avec les Français dans *La 317 Section*. Mais très vite, il passe à une histoire de combattant, semblable, selon lui, à tous les autres combattants : Reese se trouve à Saïgon le jour de la fête nationale du Sud-Vietnam ; il assiste donc au défilé quand soudain le Vietcong tire quelques obus qui provoquent la panique. Schoendoerffer souligne alors que « Reese dit qu'il se sentait plus en sécurité dans sa section ». La scène a l'air anodine. Ajoutée à celle qui précède, elle vient pourtant insister sur un point cher au cinéaste et qui est un classique littéraire et cinématographique : la ville corrompt le combattant. Il s'y perd dans les affres de plaisirs factices et les dangers y sont plus sournois qu'en pleine jungle où la guerre sévit. Or le Saïgon que montre Schoendoerffer est un Saïgon américain : les enseignes en néon y clignotent dans la nuit, les soldats en permission y commandent par l'argent.

À Saïgon, l'Américain est un étranger pour le Français ; de retour dans la jungle, il est un frère d'armes. À Saïgon, l'Américain a une relation d'argent avec les Vietnamiens ; dans la jungle, il secourt les civils blessés. Sur la base d'Ankhé, la musique diffusée par la radio est américaine. Quand les soldats partent en patrouille, dans les premières secondes, le spectateur continue de l'entendre, mais, dès que survient une menace, elle s'arrête. Alors les bruits sont ceux que connaissent tous les combattants de la jungle, français, américains ou vietnamiens ; ce sont ceux des pas sur la terre humide, ceux, innombrables, des animaux, et, enfin, ceux de la guerre.

Conclusion

C'est donc d'abord la fraternité d'armes qui apparaît dans ce film, celle qui unit les hommes de la section, mais aussi celle qui unit Schoendoerffer à ces soldats. Le fait que le réalisateur soit un étranger parmi les Américains est un pilier du récit, mais un pilier qui sert une histoire de fraternité, malgré les différences évidentes entre la guerre française et la guerre américaine. La question raciale, pourtant annoncée comme étant un élément central du récit, est en fait totalement effacée par les réalités du combat.

Signe que c'est bien cette fraternité d'armes entre étrangers qui est au cœur du film, la suite que Pierre Schoendoerffer donne à *La Section Anderson* s'appelle *Réminiscence* et raconte une histoire d'anciens combattants. Vingt-deux ans plus tard, à l'automne 1988, il retrouve en effet les survivants de la section pour les filmer à nouveau, aux États-Unis. Le reportage est diffusé sur Canal+ le 15 septembre 1989. Schoendoerffer présente ainsi son film, en voix *off*, lors des premières minutes, sur fond de musique vietnamienne : « Il y a vingt-deux ans, à l'automne 1966, nous avons passé sept semaines au Vietnam avec une section de la 1st Cav ». [...] À l'automne 1988, vingt-deux ans plus tard, nous quittons la vieille Europe pour rejoindre en Amérique certains de ces soldats qui avaient été, là-bas, mes camarades, nos amis. Nous, Français, neutres dans cette deuxième guerre d'Indochine, avons partagé avec ces Américains les mêmes rations, nous avons marché et transpiré dans les mêmes jungles, essuyé les mêmes coups de feu sous le soleil et sous la pluie. Nous nous sentions des leurs. Pour retrouver ces camarades perdus depuis si longtemps, nous avons mené une difficile enquête de près de deux ans. L'Amérique est un continent et à leur retour, dispersés, aucun de ces soldats n'avait gardé de lien avec les autres. Sur les quelque trente hommes de la section, nous avons appris avec certitude que six, au moins, avaient été tués au combat

après notre départ. Nous avons revu une quinzaine de survivants. Des autres, nous ne savons rien. Que sont-ils devenus ? Il n'était pas séant, il était dur d'être un ancien du Vietnam ces vingt dernières années aux États-Unis. Ce film s'appelle *Réminiscence* parce qu'à chacune de nos rencontres des souvenirs occultés remontaient des profondeurs. Ce film n'est pas une enquête de journaliste, il a le regard et l'oreille d'un ami⁵. » Pierre Schoendoerffer débutait là une nouvelle histoire de fraternité : celle d'anciens guerriers qui ont dû retrouver une place dans une société bien éloignée de la guerre qu'ils ont menée. ┘

5. *Réminiscence*, voix off de Pierre Schoendoerffer. Retranscription personnelle.



BENJAMIN PELLETIER

LES RELATIONS INTERCULTURELLES À L'ÉPREUVE DES FRANÇAIS

Une expérience de plus de deux cent cinquante jours de formations interculturelles dans tous types d'entreprises, aussi bien françaises qu'étrangères, et tous secteurs d'activité, du textile à l'armement, du jouet pour enfants à l'industrie automobile, de la grande distribution à l'énergie, permet d'avoir un bon aperçu des défis que rencontrent les hommes et les femmes originaires de différents pays lorsqu'ils travaillent ensemble. L'avantage de cette activité tient également à l'opportunité d'échanger avec des partenaires étrangers sur leur ressenti lorsqu'ils coopèrent avec des Français, soit à distance soit en tant qu'expatriés, et d'identifier ainsi des éléments de récurrence mettant au jour certaines particularités françaises dans la relation managériale, la communication et le lien social.

Cette immersion dans les enjeux internationaux des entreprises est riche d'enseignements pour réfléchir aux problématiques interculturelles dans d'autres domaines, qu'il s'agisse de stratégie d'influence culturelle et de diplomatie publique, de missions militaires sur des théâtres d'opérations extérieures, mais aussi de cohésion sociale sur le plan national avec la question de l'intégration des immigrés, de la prise en compte et de la gestion de l'aspect multiculturel de la société française, ou d'opérations policières visant à démanteler des réseaux de délinquance ou de terrorisme liés à des contextes culturels, religieux et linguistiques peu familiers aux forces de l'ordre. Dans chacun de ces domaines, aussi bien du secteur privé que du secteur public, il est impossible de s'en tenir à une approche simplement économique ou technique. La complexité exponentielle des interactions exige aujourd'hui de posséder des compétences non techniques pour prendre en compte le facteur humain également dans sa dimension culturelle, sans pour autant réduire ces interactions à la seule explication culturelle.



Le hiatus entre savoir et savoir-faire

Trop souvent, l'intérêt porté aux contextes culturels étrangers se limite à une curiosité intellectuelle et la formation est vue comme un apport de culture générale venant compléter le noyau dur des compétences techniques. Une sorte de vernis, un

« supplément d'âme », qui crée l'illusion qu'un savoir est également un savoir-faire. Un Français sur le départ pour une mission en Allemagne ou en Corée du Sud recevra une formation sur les codes culturels et professionnels du pays cible. Il apprendra les points clés de l'histoire et de la géographie, de l'économie et de la société, des valeurs et des mentalités, de l'étiquette et des relations d'affaires. On lui expliquera ce à quoi il peut s'attendre lors des réunions, des négociations, des rencontres informelles, de la gestion d'une équipe ou d'un projet. Mais la seule connaissance de ces informations ne garantit pas qu'il sera efficace dans son contact avec les partenaires locaux.

Ainsi, il y a un certain nombre d'années, un diplomate français a été nommé à un poste de proche conseiller de l'ambassadeur de France en Arabie Saoudite. Pour sa prise de fonctions à Riyad, celui-ci a organisé une soirée afin de l'introduire auprès des élites saoudiennes : membres influents de la famille royale, investisseurs et hommes d'affaires, journalistes, intellectuels. Le diplomate parlait parfaitement arabe et s'est présenté dans cette langue. Mais il a cru faire mieux en se lançant dans un exposé montrant combien il connaissait le pays, dissertant sur les enjeux économiques et les questions sociales, glissant vers l'environnement géopolitique, sans se rendre compte qu'il abordait des sujets de plus en plus sensibles que l'on n'évoque jamais en public, et surtout pas au premier contact tant que la confiance n'est pas établie sur la base de liens interpersonnels forts, ce qui peut prendre plus d'une année avec les Saoudiens. Devant la froideur de l'assistance et le silence gêné qui accueillait son exposé, il s'est tourné vers un Français assis près de lui et, vexé, lui a dit : « Dites donc, ils n'ont pas l'air très vifs, vos invités... » Or la plupart des Saoudiens présents étaient francophones. En quelques minutes d'exposé, et par sa remarque ironique, il avait sapé les trois années de sa mission dans le pays.

Cette anecdote nous offre une démonstration par l'absurde de la nécessité des compétences interculturelles. On peut être expert d'une culture étrangère et en connaître la langue sans pour autant être efficace sur le plan interculturel. Il faut bien insister sur ce point, car les Français ont tendance à trop miser sur leur connaissance du contexte de l'autre, qui est essentielle, mais en croyant qu'elle implique un savoir-être et un savoir-faire. Ils ont le défaut de leur qualité. Car les étrangers apprécient qu'ils aient une connaissance de leur culture. L'ouverture intellectuelle vers l'autre est un avantage. Peu de pays comme la France traduisent autant de littérature étrangère, les émissions et documentaires télévisés de découverte des autres cultures y sont nombreux et de qualité, les Français font preuve de

curiosité, aiment souvent sortir des sentiers battus, visiter ce qui n'est pas touristique, découvrir les us et coutumes, la gastronomie locale. Bien des étrangers qui travaillent avec eux mettent en avant cette ouverture comme facteur positif de leur relationnel. Mais ils ajoutent souvent qu'ils préféreraient coopérer avec des partenaires qui en savent moins et qui n'adoptent pas une position de surplomb culturel. Il ne s'agit pas ici de laisser penser que les Français seraient moins efficaces que les autres sur le plan interculturel, mais d'indiquer qu'ils doivent être conscients de l'existence de certains défis dans cette relation interculturelle et qu'ils proviennent de leur contexte national. Ainsi, l'anecdote du diplomate français en Arabie Saoudite nous permet d'identifier deux points faibles majeurs que les Français rencontrent souvent à l'international, et qui sont régulièrement cités par les collaborateurs étrangers : le manque d'humilité culturelle et l'expression du négatif en public.

L'exigence d'humilité culturelle

En France, la valorisation de la culture générale dans l'éducation et dans la société – elle est un critère de sélection pour de nombreux concours et donc de distinction sociale – entraîne le risque de mettre en avant son savoir comme d'autres tendent leur carte de visite : c'est une façon de dire à des inconnus qui on est et de se différencier des autres. Les étrangers y voient souvent de l'arrogance, l'exposition de son savoir étant vécue comme un jugement de valeur impliquant la supériorité de celui qui l'exprime, étant bien entendu que dans la plupart des cas le partenaire étranger n'en sait pas autant sur le contexte français, et quand bien même en saurait-il autant, sinon plus, se garderait-il de l'afficher pour ne pas paraître impoli. Il ne s'agit pas là d'une vérité absolue sur les cultures, mais d'une tendance, d'un phénomène récurrent que l'on retrouve souvent chez les Français. Or, quand on consulte les très nombreux ouvrages consacrés au management interculturel, le postulat premier des compétences est l'humilité. Le Canada, avec sa tradition d'accueil et d'intégration des immigrés, a produit de nombreuses études sur le sujet. Dans l'une d'entre elles, réalisée par le Centre d'apprentissage interculturel du ministère des Affaires étrangères, on peut lire le passage suivant : « Les personnes efficaces sur le plan interculturel font preuve de modestie relativement aux réponses que leur propre culture apporte aux problèmes rencontrés à l'étranger et respectent les façons de faire de la culture locale ; elles font preuve d'humilité dans leur connaissance du contexte local et sont donc désireuses d'en apprendre davantage

à cet égard et de consulter les habitants du pays avant de tirer leurs conclusions¹. »

Partant de là, il serait intéressant et utile de faire une étude sur les contextes nationaux qui favorisent l'émergence de ces personnes efficaces sur le plan interculturel afin d'identifier les facteurs clés de leur développement et de leur valorisation sociale, aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Cette question est d'importance, car les contextes qui favorisent l'humilité culturelle ont un avantage compétitif majeur dans les relations interculturelles.

L'humilité culturelle consiste à se soumettre à l'expertise de ceux qui savent (« consulter les habitants du pays avant de tirer [des] conclusions »), une démarche qui suppose l'acceptation de son ignorance et qui sera difficile à initier chez ceux qui s'identifient à leur savoir acquis. Autrement dit, on trouvera moins d'aptitude à l'humilité culturelle chez ceux qui s'identifient à un statut délivré par un diplôme ou chez ceux à qui la fréquentation d'un établissement prestigieux (une grande école, par exemple) procure une identité sociale et professionnelle à vie, que chez ceux qui valorisent plutôt l'expérience et l'évolution de soi comme marqueurs de leur identité. L'un (le diplôme, l'école prestigieuse) peut aller avec l'autre (l'expérience, le devenir), mais la tendance à l'humilité culturelle, et donc à l'efficacité interculturelle, est fragilisée dans le premier cas, car le savoir se fige dans le statut, tandis que, dans le second, il est en mouvement dans l'expérience.

« Cultural Humility versus Cultural Competence »², l'article fondateur de la réflexion sur l'humilité culturelle, date de 1998 et concerne le secteur des soins transculturels. Les auteurs établissent une intéressante distinction entre humilité et compétence, en remarquant qu'il faut se méfier de cette dernière car elle fige une capacité comme acquise. Or les soins transculturels exigent de l'expert qu'il quitte son statut d'expert pour devenir l'apprenti de son patient, lequel détient un savoir sur sa maladie. Pour comprendre comment un patient étranger vit et perçoit son désordre physique ou mental, il faut se mettre à l'écoute de son discours, de ses croyances, de ses valeurs, de ses représentations, voire de ses mythes et légendes. Cette attitude demande un effort spécifique pour quitter la position d'autorité et écouter la raison des autres : l'humilité, « condition préalable à ce processus » pour les auteurs de l'article. Quitter la

1. Daniel Kealey, Doug MacDonald, David Protheroe, Thomas Vulpe, *Profil de la personne efficace sur le plan interculturel*, Centre d'apprentissage interculturel/Institut canadien du Service extérieur, 2001, 2^e éd., p. 33.

2. Jann Murray-Garcia, Melanie Tervalon, "Cultural Humility versus cultural Competence. A critical Distinction in defining physician training outcomes in multicultural education", *Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, mai 1998, p. 117.

position d'expert ne signifie pas renoncer à son expertise, mais d'ouvrir en soi un espace d'écoute et de compréhension pour des références et un savoir autres, en dehors ou même très éloignés du champ étroit de sa propre expertise. C'est là un réel défi, comme le remarque Laurent Combalbert, ancien officier du RAID et négociateur de crise : « L'humilité n'est pas une chose naturelle chez les gens qui ont le sentiment d'être des experts. Or, en négociation, elle est fondamentale. Elle permet de remettre constamment en question les méthodes et les techniques utilisées, et elle pousse chaque négociateur à accepter que les situations de crise qu'il gère puissent être toutes différentes les unes des autres et nécessiter des analyses nouvelles à chaque fois³. »

Dans la pratique, l'humilité culturelle peut se manifester de multiples façons. Le document du Centre d'apprentissage interculturel canadien donne quelques pistes : pas de sentiment de supériorité, autodérision en cas d'erreur, écoute des critiques, sollicitation de l'expertise culturelle des locaux. Prenons un exemple très concret pour illustrer ce phénomène. Il provient d'un article d'Alison Willis et William Allen de l'université de Sunshine Coast⁴. Les auteurs s'appuient sur le témoignage d'une chercheuse australienne, professeure invitée en Ouganda pour mener une étude auprès des enseignants locaux. Après avoir « transpiré » durant ce projet, elle en est revenue avec l'idée que « les pratiques de recherche interculturelle ont besoin d'aller au-delà de la simple notion de sensibilité interculturelle et de s'emparer avec conviction de celle d'humilité culturelle ».

Ce besoin d'humilité culturelle s'est fait sentir dès les premiers entretiens avec les enseignants locaux. Pour commencer, elle leur a posé une question très simple : « Quelles sont vos expériences avec les enfants et leurs études en Ouganda ? » Or, plus d'une fois, il lui a été répondu : « Je ne connais pas la réponse à cette question. » Une réaction qui peut surprendre de la part de professionnels, et même exaspérer. Pour la comprendre, il faut saisir comment fonctionnent les références locales quant au savoir, à l'éducation, à la relation enseignant/étudiant et à la perception des Occidentaux par les Ougandais. La chercheuse explique : « Ayant été éduqués dans un système dominé par les examens, certains des enseignants interrogés ont eu l'impression que cette femme d'Australie était là pour tester leurs connaissances. Alors, au lieu de perdre la face avec une réponse incorrecte, ils ont choisi de ne pas répondre à la question. »

3. Thierry Portal (dir.), *Crises et facteur humain*, Éditions de Boeck, 2009, p. 147.

4. William Allen, Alison Willis, "The Importance of Cultural Humility in Cross Cultural Research", *International Journal of Innovative Interdisciplinary Research* n° 1, décembre 2011.

Aussi simple soit-elle, la question posée par l'Australienne comporte en fait deux implicites propres à sa propre culture. D'une part, elle suppose une communication directe et explicite *via* le jeu des questions/réponses, ce qui n'est pas forcément le meilleur moyen d'obtenir des informations dans certains contextes culturels plus indirects et plus contextuels dans l'expression orale. D'autre part, elle implique que la personne interrogée soit à l'aise pour communiquer sur ses expériences et ses opinions personnelles, ce qui n'est pas non plus une disposition universelle.

La chercheuse n'insiste pas et prend le temps d'écouter et de comprendre l'expertise culturelle des Ougandais sur eux-mêmes : « L'un des participants a expliqué que lors de son éducation formelle, de l'école primaire à l'université, il n'a jamais eu une seule fois l'opportunité d'exprimer des idées en dehors des conditions d'examen. Il a affirmé que pas une fois le professeur ne lui a demandé son opinion dans la salle de classe. Au contraire, il venait d'un système où l'information devait être mémorisée et reproduite dans les conditions d'un test. Il pensait fermement que ce type d'éducation avait ôté à son peuple la confiance de s'exprimer par soi-même, de parler avec des étrangers et de penser de façon autonome. »

Si elle avait conservé son attitude initiale, les réponses auraient été soit inexistantes soit inexploitable, car données pour correspondre à une idée que les enseignants se font de ce qui est correct comme réponse ou, tout simplement, pour lui plaire en répondant ce qu'elle désirait entendre. Pour sortir de cette situation, l'Australienne a compris qu'elle devait inverser la relation et, au lieu de se trouver en surplomb comme le maître qui interroge l'élève, devenir l'étudiant ou l'apprenti des Ougandais. Elle a réalisé cette démarche en leur expliquant combien leurs réponses avaient de la valeur. Elle a orienté leur attention sur l'importance de l'information pour elle, ignorante de leur culture et se soumettant avec bienveillance à l'expertise de ses interlocuteurs : « Quand ils ont compris que leurs histoires contenaient une valeur remarquable pour moi, ils se sont détendus et ont librement partagé leurs mythes, leurs légendes et leurs expériences. »

Quitter la position de surplomb culturel, neutraliser le jugement de valeur, être conscient de son ignorance, se soumettre à l'expertise culturelle des autres, valoriser le savoir local pour trouver des stratégies d'ajustement, voilà autant d'attitudes qui définissent l'humilité dans les relations interculturelles.

▣ Le levier de la relation positive

L'anecdote du diplomate prenant son poste en Arabie Saoudite nous renvoie à un second écueil dont les Français n'ont pas le monopole, mais qui est très présent chez eux : l'expression du négatif en public. Ici, le mécontentement s'est en outre manifesté par de l'ironie (« Dites donc, ils n'ont pas l'air très vifs, vos invités... »), une option catastrophique à l'international. Il est frappant de constater combien les partenaires étrangers des Français témoignent de la fréquence de ce phénomène.

Lors de formations interculturelles, il est toujours très instructif de faire travailler ces partenaires étrangers en sous-groupes pour qu'ils racontent leurs expériences de coopération à partir des grilles de lecture des relations interculturelles apportées par le formateur. Récemment, vingt-quatre Asiatiques venant de Hong Kong, de Singapour et de Thaïlande et travaillant dans leurs pays respectifs avec des Français pour une grande entreprise de BTP, ont fait part d'un retour d'expérience identique. Ils ont expliqué que lors des réunions de lancement de projet, chaque participant est invité à proposer une suggestion pour le plan d'action. Or, lorsqu'ils expriment leur proposition, les ingénieurs français présents s'exclament que « non, ce n'est pas possible ! », que « ce n'est pas réaliste ! », ou bien, s'ils ne parlent pas, manifestent du négatif par le langage corporel : moue désapprobatrice, grimace d'agacement voire sourire ironique. Quand on leur demande ce qu'ils ressentent alors, ils disent qu'ils ont l'impression qu'on vient de leur lancer une brique en plein visage. Conséquence : lors de la réunion suivante, ils se taisent par crainte de la réaction frontale de désapprobation, vécue comme violente et agressive, alors même qu'ils ont de nombreuses idées et des points de vue précieux pour le projet.

Or, j'ai entendu la même anecdote rapportée par des Brésiliens, des Marocains, des Ivoiriens, des Sénégalais et des Camerounais. Cette fréquence doit nous interpeller. Les Français ne sont assurément pas les seuls à exprimer le négatif en public, mais ils le font plus que les autres et cette attitude n'est pas compensée par une expression du positif quantitativement comparable. Alors que dans la plupart des cultures du monde on a tendance à interioriser le négatif en public et à extérioriser, voire à exagérer, le positif, les Français font l'inverse. Le centre de gravité dans l'expression des émotions reste le négatif.

C'est que, déjà entre Français, il est difficile de donner ou de recevoir un compliment, comme si celui-ci pouvait dissimuler une intention malveillante. N'est-il pas un moyen pour obtenir quelque chose du complimenté ou le préparer à une évaluation négative ?

Est-il sincère ? Ne cache-t-il pas de l'ironie ? Par conséquent, il y a en France un fort déficit de *feedback* positif – allons directement droit au but et évoquons ce qui fait défaut –, d'où de nombreuses maladresses qui naissent de cette tendance à pointer du doigt le verre à moitié vide.

Un manager français travaillant pour une entreprise américaine à New York en a fait l'amère expérience. Le directeur américain lui demande de choisir parmi ses quatre subordonnés celui qui sera promu à un poste supérieur. Après avoir mené des entretiens, il sélectionne donc le meilleur candidat, puis explique en tête à tête aux trois autres pourquoi il ne les a pas choisis : ils manquaient de telle ou telle compétence et ne maîtrisaient pas telle ou telle dimension du poste à pourvoir. Le lendemain, l'un des subordonnés se retrouve en arrêt maladie, encore sous le choc d'une évaluation aussi négative. Le directeur fait alors comprendre au Français qu'il ne faut surtout pas procéder comme il l'a fait, qu'il aurait fallu dire au subordonné non sélectionné qu'il maîtrisait telle compétence, qu'il était en train d'acquérir telle autre, qu'il était en progrès dans tel domaine, qu'il serait certainement en pleine possession des compétences nécessaires pour ce poste à tel ou tel horizon. Il fallait donc partir du verre à moitié plein, ou même plein à vingt ou dix pour cent, et ne pas tout de suite pointer le verre à moitié vide. Relevons également avec cet exemple qu'il reste tout un champ à explorer dans ces questions interculturelles : le risque d'accroissement des risques psychosociaux.

Pour saisir toutes les implications de ces anecdotes et, finalement, pour mettre en évidence les enjeux majeurs des relations interculturelles, il faudrait examiner attentivement les systèmes éducatifs de pays cibles. Si les Ougandais ne répondent pas directement aux questions, c'est que le jeu des questions/réponses est réservé au contexte des examens scolaires. Si les Français pointent en priorité le verre à moitié vide, cela provient certainement d'une habitude prise à l'école de mettre en avant les fautes et d'accéder rarement à la meilleure note. Lorsqu'un professeur britannique de langue anglaise dans une grande école en France explique qu'en Grande-Bretagne on forme les enseignants à toujours faire trois évaluations positives avant la moindre évaluation négative, on comprend d'emblée les conséquences que cela entraîne en termes relationnels dans le contexte professionnel. Il est lassant d'entendre autant de partenaires étrangers travaillant à distance avec les Français dire à leur sujet : « Nos collègues ne nous contactent que pour les problèmes ! » Et il est encore plus lassant de devoir insister avec les Français sur ce qui semble pourtant une évidence : n'espérez pas obtenir une coopération de la part de vos partenaires étrangers pour résoudre un problème si au préalable vous n'avez pas travaillé à bâtir une relation positive avec eux.

Les enjeux ne sont pas minces : il est essentiel de comprendre que, dans un monde complexe où les concurrents des entreprises françaises sont de plus en plus nombreux et issus de pays souvent inédits, les partenaires et les clients des Français ont désormais un vaste choix pour décider avec qui développer des affaires. Le formateur en management interculturel occupe une position privilégiée pour constater que certains concurrents viennent de pays où l'on fait traditionnellement preuve de contrôle de soi et d'humilité culturelle, où il est socialement inacceptable d'exprimer directement et en public le négatif, où l'ironie, plus qu'une impolitesse, est une insulte, où le levier des émotions positives est activé en permanence. Or ces concurrents se projettent aussi à l'international pour conquérir des marchés dans des pays où l'on retrouve toutes ces dimensions culturelles. Ainsi, un Saoudien appréciera les interactions avec les Coréens car ceux-ci savent préserver la face de leur interlocuteur, n'évoquent pas le négatif en présence des subordonnés, n'expriment pas de jugement de valeur en parole ou par des expressions faciales, s'inscrivent dans des relations sur le long terme, autant d'attitudes qu'ils pratiquent entre eux. Même si les Coréens ont d'autres défis interculturels à relever, notamment leurs pratiques managériales trop rigides, voilà qui crée une proximité culturelle et un climat favorable pour le développement des relations d'affaires avec les Saoudiens.

Penser au-delà du management interculturel

Cette présentation d'une partie des défis que doivent relever les Français quand ils sont en interaction professionnelle avec des étrangers n'est finalement qu'une ouverture vers des questionnements qu'il est urgent d'approfondir pour une meilleure intégration des enjeux interculturels abordés sous l'angle stratégique de la sécurisation et du développement de l'activité des entreprises à l'international.

Ces enjeux ne sauraient se résumer à une simple culture générale sur les pays cibles. Ils doivent être définis en fonction d'objectifs précis pour la recherche d'informations utiles, autrement dit de renseignements à dimension culturelle. Une conquête de marché en Arabie Saoudite ne commande pas le même besoin en renseignements culturels que la mise en place d'une équipe franco-saoudienne d'ingénieurs. Une approche purement technique de ces projets mène aujourd'hui à l'échec.

Le renseignement culturel perdra de sa pertinence opérationnelle si les acteurs font preuve d'incompétence interculturelle. Nous avons besoin d'une grille de lecture des défis et obstacles français

au développement des compétences en question, tout comme les Américains ou les Allemands doivent réfléchir aux obstacles et défis américains ou allemands pour ces mêmes compétences.

Il ne faut ni renoncer à être français à l'international ni devenir chinois pour faire des affaires avec des Chinois ou brésilien avec des Brésiliens, mais il est essentiel de procéder aux ajustements qui conditionnent la relation interculturelle. Parmi ceux-ci : l'humilité culturelle, la retenue sur le négatif en public et la construction d'une relation positive sont les fondamentaux à partir desquels peuvent se déployer les autres compétences interculturelles.

Nous avons besoin d'études de cas et de grilles de lecture sur les défis interculturels de nos nouveaux concurrents. Par exemple, quels sont les points forts et les points faibles sur le plan interculturel des Coréens dans les pays du Golfe ? Des Chinois en Afrique de l'Ouest ? Des Japonais en Inde ? Il s'agit d'identifier certaines bonnes pratiques et les marqueurs de différenciation. Ne sous-estimons pas non plus la capacité de certains de nos concurrents à produire ce travail de regards croisés à notre sujet afin de s'emparer de parts de marché dans des pays où les entreprises françaises sont performantes.

Enfin, il apparaît que l'expression « management interculturel » ne convient plus pour aborder l'ensemble de ces problématiques, car elle réduit les enjeux interculturels aux seules pratiques managériales. Il faudrait plutôt parler de gestion des risques interculturels ou bien d'intelligence culturelle, le complément ou l'autre face de l'intelligence économique. ┘

CHRISTOPHE JUNQUA

REGARD SUR *L'ÉTRANGER* DE CAMUS

L'étranger, dans le roman de Camus, ce n'est pas « l'Arabe », celui par le meurtre duquel tout bascule, même s'il est différent et inconnu du narrateur. C'est Meursault lui-même, de manière bien plus radicale : étranger à lui-même, au monde et à ses règles, au lecteur. L'ambiguïté constitutive du roman et le malaise fasciné du lecteur tiennent dans cet enchâssement des perspectives et des points de vue, de l'intériorité et de l'étrangeté, de l'extériorité et de l'intimité. Tantôt semblant flotter au-dessus de l'humaine condition, tantôt comme piégé par la mécanique de la quotidienneté, tantôt écrasé par les éléments, Meursault conjugue à la première personne, dans un style neutre et une « focalisation externe »¹, son opacité existentielle. Il installe le lecteur dans un climat particulier, celui de l'absurde, qui fait de *L'Étranger* « le roman du décalage, du divorce, du dépassement »². Cette immersion dans les silences d'une conscience nous porte sur des rivages où se révèlent, en s'échouant, les écumes mêlées de la liberté et de l'identité.

L'indifférence, antimatière de l'identité sociale

Meursault est un être étrange, différent. Mais il ne tire pas de cette différence, de ce décalage, une force, un point d'appui pour sa personnalité, une distinction. Incapable de donner un sens à sa vie – ni signification ni direction –, il éprouve l'absurde de son existence, sans pour autant le penser consciemment, lucidement. C'est en ce sens qu'il est un étranger radical, parce que son étrangeté trouve en lui-même sa source, sans jamais être nommée ni, par suite, dépassée. Meursault est un étranger qui s'ignore, parce qu'il ne trouve aucun miroir suffisamment solide et stable pour se réfléchir, aucun objet par rapport auquel dessiner ses propres contours. Il continue quand même de vivre, à la surface du cours des choses, sans jamais fixer durablement ses pensées pour tirer les conséquences de ses réflexions. Son étrangeté est intuitive, même si elle apparaît éclatante pour le lecteur.

Meursault semble pris par la mécanique du quotidien, mais discerne confusément les mécanismes et le caractère artificiel de ses

1. Gérard Genette, *Nouveau Discours du récit*, Paris, Le Seuil, 1983, p. 83.

2. Jean-Paul Sartre, « Explication de *L'Étranger* », in Jacqueline Lévi-Valensi, *Les Critiques de notre temps et Camus*, Paris, Garnier, 1970, p. 48.

conventions. L'absurde sourd de chaque situation, la plus anodine soit-elle, dans laquelle le narrateur témoigne de son inadéquation avec les codes en vigueur, ceux qui forment la maille du tissu social. Côté les autres lui est donc difficile, parce qu'ils lui rappellent sans cesse, par les codes qu'ils ont intériorisés, sa propre étrangeté, c'est-à-dire son décalage permanent avec les convenances ou les attentes d'autrui. Ainsi, lorsqu'il annonce à son patron son obligation de s'absenter pour assister aux obsèques de sa mère : « J'ai demandé deux jours de congé à mon patron et il ne pouvait pas me les refuser avec une excuse pareille. Mais il n'avait pas l'air content. Je lui ai même dit : "Ce n'est pas de ma faute." Il n'a pas répondu. J'ai pensé alors que je n'aurais pas dû dire cela. En somme, je n'avais pas à m'excuser³. »

Même dans sa relation intime avec Marie, rencontrée le lendemain du décès de sa mère, Meursault a un comportement inadapté : « Quand elle a ri, j'ai eu encore envie d'elle. Un moment après, elle m'a demandé si je l'aimais. Je lui ai répondu que cela ne voulait rien dire, mais qu'il me semblait que non. Elle a eu l'air triste. »

Ce qui décontenance les relations du narrateur, comme le lecteur, c'est l'indifférence mâtinée de candeur avec laquelle Meursault rend compte de sa vie, en une succession de sensations, de sentiments et d'actions, venant tous anéantir tout embryon de suite logique ou de continuité naissant. Ce faisant, Camus dénie toute profondeur à son héros, tout en le rendant touchant de sincérité. Le lecteur suit le récit de cet être étrange avec une curiosité gênée, son empathie étant systématiquement désamorcée par une inconséquence ou une incongruité. L'usage immodéré des termes ou tournures modalisatrices, qui atténuent la certitude, traduit à la fois l'incapacité et la réticence du narrateur à se positionner, à hiérarchiser, c'est-à-dire une indifférence en actes, non théorisée et non revendiquée. Ainsi, lors de la célèbre ouverture du roman : « Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile : "Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués." Cela ne veut rien dire. C'était peut-être hier⁴. »

Or ce qui condamne Meursault aux yeux de tous, c'est l'indifférence, ici manifestée par le décalage entre l'intimité suggérée par l'usage de « maman » et l'absence de *pathos* renforcée par les approximations, les phrases courtes, la citation de l'asile. D'emblée, Meursault enfreint les canons de la morale la plus élémentaire, du consensus social, et brosse les contours de sa dissonance. Dans ce passage, il apparaît déjà comme un « mauvais fils », ce qui deviendra un fait social scandaleux lors de

3. Albert Camus, *L'Étranger*, Paris, Gallimard, « Folio », 1971, pp. 9-10.

4. *Ibid.*, p. 9.

l'enterrement et constituera le véritable motif de sa condamnation à mort.

Ni colère ni tristesse : Meursault s'exclut, comme par défaut, de l'humanité, en se soustrayant à la compréhension. Même les gestes les plus dangereux, les plus perturbateurs pour l'ordre public, comme le meurtre, peuvent être acceptés par la société, à condition d'être expliqués, de refléter une intention, une volonté, fût-elle dévoyée ou maléfique. Pour être compris, le meurtre de l'Arabe doit être motivé. L'auteur doit expliquer son geste pour que la société puisse le comprendre à la lumière de ses propres codes. C'est tout le sens du « procès » pénal et de la mise en scène de l'action publique dans sa fonction d'explication, c'est-à-dire, littéralement, de déploiement des faits, dans une perspective eschatologique. Or Meursault s'avère incapable de « rendre raison », d'expliquer son geste. C'est ainsi qu'il devient un monstre, celui que l'on pointe du doigt. De ce point de vue, l'absurde est pire que le mal, qui reste humain. Comme s'écrie « avec force » le procureur à la fin de ses réquisitions : « J'accuse cet homme d'avoir enterré sa mère avec un cœur de criminel⁵. » En somme, tout était joué dès les funérailles : un défaut de larmes coupables. C'est sur ce manquement, qui n'est pour le narrateur qu'une omission, que va se déployer l'essentialisation de Meursault comme étranger non pas à la société, mais à l'humanité.

La réduction de l'étrangeté comme impératif de défense sociale, ou les masques de l'absurde

Les personnages auxquels se trouve confronté Meursault après son crime incarnent tous des fonctions sociales (l'avocat, le juge d'instruction, le président du tribunal, l'aumônier), ce qui permet de préciser de manière plus évidente qu'avec des individus singuliers (appelés par leur prénom dans la première partie : Marie, Raymond) les ressorts fondamentaux de l'étrangeté de Meursault et, partant, le rejet absolu de l'absurdité par le corps social. La virulence des réactions des tenants de l'ordre établi face au non-sens et à l'indifférence est, à cet égard, significative. Ils y détectent immédiatement, et viscéralement, un risque majeur pour la cohérence de leur propre vie et la pérennité de l'ordre social.

L'avocat, commis d'office, le ressent douloureusement : « Vous comprenez, m'a dit mon avocat, cela me gêne un peu de vous demander cela. Mais c'est très important. Et ce sera un gros argument

⁵ *Op. cit.*, p. 146.

pour l'accusation, si je ne trouve rien à répondre." Il voulait que je l'aide. Il m'a demandé si j'avais eu de la peine ce jour-là. Cette question m'a beaucoup étonné et il me semblait que j'aurais été très gêné si j'avais eu à la poser. J'ai répondu cependant que j'avais un peu perdu l'habitude de m'interroger et qu'il m'était difficile de le renseigner. Sans doute, j'aimais bien maman, mais cela ne voulait rien dire. Tous les êtres sains avaient plus ou moins souhaité la mort de ceux qu'ils aimaient. Ici, l'avocat m'a coupé et a paru très agité. » Plus loin : « Il est parti avec un air fâché. J'aurais voulu le retenir, lui expliquer que je désirais sa sympathie, non pour être mieux défendu, mais, si je puis dire, naturellement. Surtout, je voyais que je le mettais mal à l'aise. Il ne me comprenait pas et il m'en voulait un peu⁶. »

Le juge d'instruction, lui aussi, supporte mal l'absence d'explication, le silence de la raison : « Une fois de plus, j'ai revu la plage rouge et j'ai senti sur mon front la brûlure du soleil. Mais cette fois, je n'ai rien répondu. Pendant tout le silence qui a suivi, le juge a eu l'air de s'agiter. Il s'est assis, a fourragé dans ses cheveux, a mis ses coudes sur son bureau et s'est penché un peu vers moi d'un air étrange : "Pourquoi, pourquoi avez-vous tiré sur un corps à terre ?" Là encore, je n'ai pas su répondre. Le juge a passé ses mains sur son front et a répété la question d'une voix un peu altérée : "Pourquoi ? Il faut que vous me le disiez. Pourquoi ?" Je me taisais toujours⁷. »

Puisqu'il ne se montre pas coopératif, qu'il ne participe pas au rétablissement de la quotidienneté et de l'ordre des choses, son procès va se dérouler sans lui, le laissant totalement étranger à son sort, mais aussi à la rationalité que l'audience veut réintroduire dans l'enchaînement des faits. Son avocat va défendre son client sans le consulter, l'avocat général redonner une cohérence artificielle à l'enchaînement des faits : « Et voilà, messieurs, dit l'avocat général. J'ai retracé devant vous le fil des événements qui a conduit cet homme à tuer en pleine connaissance de cause. J'insiste là-dessus, a-t-il dit. Car il ne s'agit pas d'un assassinat ordinaire, d'un acte irréfléchi que vous pourriez estimer atténué par les circonstances. Cet homme, messieurs, est intelligent. Vous l'avez entendu, n'est-ce pas ? Il sait répondre. Il connaît la valeur des mots. Et l'on ne peut pas dire qu'il a agi sans se rendre compte de ce qu'il faisait⁸. »

L'avocat général s'applique à évacuer la cause d'irresponsabilité pénale que constituerait l'altération momentanée du discernement, ou la folie. Parce qu'il est sain d'esprit, et parce qu'il cherche à échapper aux

6. *Ibid.*, p. 101.

7. *Ibid.*, p. 104.

8. *Ibid.*, pp. 151-152.

catégories habituelles du quotidien, en somme parce qu'il ne joue pas le jeu, Meursault doit payer le prix. Or son attitude n'est pas un choix délibéré. Il ne s'exprime pas, répond à peine aux questions parce qu'il n'en voit pas l'intérêt, parce qu'elles lui apparaissent décalées. Dans la mécanique du procès, les automates de justice, jouant leur partition institutionnelle, répondront à sa place, pour réintroduire à toute force Meursault dans le monde rationnel, connu et rassurant qu'ils pratiquent.

Le spectateur désengagé : liberté et volonté à l'épreuve de l'absurdité

Meursault est-il responsable de ses actes ? Les a-t-il voulus ? Était-il libre de les réaliser ? Il ne semble, en effet, pas totalement maître de lui-même, poussé par des forces qui le dépassent ou, plus exactement, auxquelles il n'oppose aucune résistance, mais dont il assume les conséquences.

La lumière, loin d'être un vecteur de clarté pour le narrateur, joue ainsi un rôle majeur dans tout le roman. Elle l'éblouit, anesthésie ses facultés mentales. Combinée à la chaleur, elle révèle un acteur à part entière, quasi surnaturel, qui influe directement sur son comportement. Le soleil est un acteur à part entière dans les moments clefs du roman. Lors de l'enterrement comme lors du meurtre : « C'était le même soleil que le jour où j'avais enterré maman et, comme alors, le front surtout me faisait mal et toutes ses veines battaient ensemble sous la peau. À cause de cette brûlure que je ne pouvais plus supporter, j'ai fait un mouvement en avant. Je savais que c'était stupide, que je ne me débarrasserais pas du soleil en me déplaçant d'un pas. Mais j'ai fait un pas, un seul pas en avant. Et cette fois, sans se soulever, l'Arabe a tiré son couteau qu'il m'a présenté dans le soleil. La lumière a giclé sur l'acier et c'était comme une longue lame étincelante qui m'atteignait au front. [...] Je ne sentais plus que les cymbales du soleil sur mon front et, indistinctement, le glaive éclatant jailli du couteau toujours en face de moi. Cette épée brûlante rongait mes cils et fouillait mes yeux douloureux. C'est alors que tout a vacillé. La mer a charrié un souffle épais et ardent. Il m'a semblé que le ciel s'ouvrait sur toute son étendue pour laisser pleuvoir du feu. Tout mon être s'est tendu et j'ai crispé ma main sur le revolver. La gâchette a cédé, j'ai touché le ventre poli de la crosse et c'est là, dans le bruit à la fois sec et assourdissant, que tout a commencé. J'ai secoué la sueur et le soleil. J'ai compris que j'avais détruit l'équilibre du jour, le silence exceptionnel d'une plage où j'avais été heureux⁹. »

9. *Ibid.*, pp. 92-93.

Meursault, dépossédé de toute volonté propre, est le jouet des éléments, dans un passage où la folie et le fantastique sont écartés simultanément par la construction syntaxique du récit. L'état de folie se caractérise, certes, par un délire déconnecté du réel et de l'expérience commune. Mais ce délire possède une rationalité propre. Comme le formule Michel Foucault, on y trouve « une organisation rigoureuse qui suit l'armature sans défaut d'un discours. Ce discours dans sa logique appelle à lui les croyances les plus solides, il avance par jugements et raisonnements qui s'enchaînent... Bref, sous le délire désordonné et manifeste, règne l'ordre d'un délire secret. En ce second délire qui est, en un sens, pure raison, raison délivrée de tous les oripeaux extérieurs de la démence, se recueille la paradoxale vérité de la folie¹⁰. »

Mais cette étanchéité, cette « vérité » absolue sont mises à mal par les expressions de perception du narrateur, qui rend compte en les exprimant du caractère subjectif de ses impressions. Or ces modalisations et la narration à la première personne sont caractéristiques du genre fantastique que Tzvetan Todorov décrit comme fondé « sur une hésitation du lecteur »¹¹. Le fantastique ne dure que le temps de cette hésitation, de cette ambiguïté. Une fois la décision prise sur la nature de l'événement, on sort du « fantastique » pour entrer dans l'un des deux genres voisins : l'« étrange », si l'on attribue la perception de l'événement à une illusion (qui ne remet pas en cause la validité des lois naturelles communément admises), ou le « merveilleux », si l'on considère l'événement surnaturel rapporté comme réel (et que d'autres lois existent donc en dehors de celles communément admises). Par conséquent, le fantastique définit soit les œuvres dans lesquelles le lecteur ne peut prendre de décision sur la nature d'un événement anormal, soit la partie d'œuvres dans laquelle la décision du lecteur n'est pas encore prise.

Or, pour se déployer, cette incertitude a besoin d'une temporalité particulière, celle de l'imparfait de l'indicatif, qui est celle de la subjectivité du narrateur, celle de la durée qui unifie au sein de sa conscience les impressions successives du monde extérieur. Sur cette toile de fond, les actions, le plus souvent au passé simple dans le cadre d'un récit traditionnel, peuvent se détacher et être pesées, mises en perspective à la lumière de la raison. Si le narrateur-personnage présente toutes les garanties de fiabilité¹², l'effet de réel n'en est que plus grand et le doute prolongé sur le statut ontologique de l'événement.

10. Michel Foucault, *Folie et Déraison. Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1961, p. 617.

11. Tzvetan Todorov, *Introduction à la littérature fantastique*, Paris, Le Seuil, 1970, p. 165.

12. Il n'est pas anodin que Prosper Mérimée ait choisi pour narrateur de *La Vénus d'Ille*, chef-d'œuvre du genre, un archéologue, pétri de rationalité scientifique.

Chez Meursault, au contraire, la fêlure est interne. Elle creuse sa béance au fil du récit à l'aide d'un outil acéré : le passé composé. Ce temps témoigne de la proximité entre les faits passés et le moment de leur énonciation. Ce faisant, il brise la perspective, il interdit le recul. L'usage de phrases courtes, de propositions simplement coordonnées, renforce cette impression de rémanence fugace d'actions, qui interdit à la fois de les penser en profondeur comme d'anticiper celles à venir. Prisonnier de la quotidienneté et du présent, Meursault semble dépossédé de toute liberté et de tout affect par la mécanique même du récit. Camus prend donc soin de désamorcer le recours à toute forme de rationalité (folie, étrange ou merveilleux) susceptible d'enfermer son antihéros dans une forme de norme, sans pour autant permettre au lecteur l'installation dans l'hésitation caractéristique du fantastique.

▣ La réconciliation avec soi par la reconnaissance de l'absurde

À partir du meurtre et de la privation d'une liberté qui ne semblait qu'artificielle, l'aveuglement cède le pas au dessillement. Cette quête de lucidité se fait, paradoxalement, contre la lumière, alliée objective de l'ordre établi.

Dans le roman, la clarté du jour est, en effet, toujours oppressante, car elle souligne d'une lumière crue l'absurdité des êtres et des choses en donnant du relief à ce qui habituellement n'en a pas, décor du quotidien ou actes machinaux. L'ombre, au contraire, protège et apaise la conscience blessée du narrateur : d'abord dans l'endormissement, anesthésie provisoire contre la brûlure de l'absurde, puis, au fil du roman, et en particulier à partir de l'arrestation, dans la réflexion sur soi et la compréhension progressive de l'absurdité. Meursault commence alors à saisir ce qu'il ressentait sans parvenir à le mettre en mots, avant l'audience : « J'ai remarqué à ce moment que tout le monde se rencontrait, s'interpellait et conversait, comme dans un club où l'on est heureux de se retrouver entre gens du même monde. Je me suis expliqué aussi la bizarre impression que j'avais d'être de trop, un peu comme un intrus¹³. » Dans la salle d'audience, dans les éclairages du jour et des lampes, la comédie humaine et la mécanique du procès se dévoilent, en contrepoint de l'ombre du cachot, dans laquelle Meursault parvient à rassembler ses idées et à prendre du champ.

Le roman se termine lorsque, pour la première fois, il se révolte et fait un usage victorieux de sa liberté, repoussant violemment

¹³. *Op. cit.*, p. 128.

l'aumônier venu le réconcilier avec Dieu, ultime masque de l'absurde. Alors seulement Meursault n'est plus étranger à lui-même. Les replis de la conscience se développent en appui sur l'échéance de la mort à venir, seule véritable certitude. De la perspective du destin lui parvient, comme à rebours, la conscience de soi et de sa propre densité existentielle : « C'était comme si j'avais attendu tout le temps cette minute et cette aube où je serais justifié. [...] Du fond de mon avenir, pendant toute cette vie absurde que j'avais menée, un souffle obscur remontait vers moi à travers des années qui n'étaient pas encore venues et ce souffle égalisait sur son passage tout ce que l'on me proposait alors dans les années pas plus réelles que je vivais¹⁴. »

▣ Le combattant étranger, des *Warriors* aux *Foreign Fighters*

Ce « divorce entre la réalité et le monde », ressort du sentiment absurde chez Camus, est particulièrement palpable dans le téléfilm britannique *Warriors, l'impossible mission*, réalisé en 1999 par Peter Kominsky pour la chaîne britannique BBC. En août 1992, des soldats britanniques profitent d'une permission, immergés dans leur quotidien respectif. Mais la permission est subitement annulée et le régiment entièrement mobilisé avec pour mission de rejoindre les Balkans. Casques bleus de l'ONU, ils ne sauraient intervenir dans ce conflit ethnique entre Serbo-Croates et Bosniaques. En plein cœur d'une Bosnie ravagée, ils patrouillent dans les boues de novembre à bord de leurs blindés MCV-80, spectateurs médusés des pires atrocités. Leur indicatif radio, « Warriors », prend alors des résonances dévastatrices pour ceux qui, formés à combattre, sont tenus par les règles d'engagement de leur mandat international de ne pas intervenir. La mort de l'un des leurs, touché par une balle perdue, amplifie la détresse, le dégoût et le sentiment d'injustice. Chaque atrocité, chaque enfant ou vieillard retrouvé tué ou torturé vient creuser un peu plus l'abîme sous leurs pieds. Une fois la « mission » terminée, de retour auprès des leurs, ils ressentent un nouveau décalage, une nouvelle colère, syndrome post traumatique désormais bien documenté.

Dans ce film, la « projection » des soldats sur le théâtre met en lumière une double inadaptation : en amont, dans la préparation à la réalité locale, en aval, dans la réinsertion dans le quotidien. La guerre civile et l'inhumain transposés dans un contexte trop proche de leur environnement familial leur rend la violence insupportable. En miroir, lorsque l'heure vient du retour dans le quotidien, c'est

14. *Ibid.*, p. 181.

la persistance, l’empreinte profonde des traumatismes qui rendent absurdes la quotidienneté et la succession de ses détails futiles. Dans les deux cas, comme par effet retard, la conscience voit double : les soldats voient dans les enfants bosniaques leurs propres enfants, dans les vieillards égorgés leurs propres parents, et vice versa. L’intime et l’étranger se superposent, la « projection » mentale vient se substituer à l’action, faute de prise sur le cours des choses. Les règles d’engagement vont à l’encontre des principes élémentaires d’humanité, interdisant de déplacer les populations qui vont être exterminées. Les règles jusque-là communément admises explosent, une forme de normalité monstrueuse se fait jour. Comme dans *L’Étranger*, le juge ou l’avocat, l’observateur des Nations unies tente de ré-arrimer ces consciences à la dérive à une rationalité politique, à des conventions internationales désincarnées, qui pèsent peu face à la réalité des charniers. Sur le sol natal, parmi les siens, c’est au médecin qu’il revient, entre autres, de panser les blessures invisibles des soldats exposés, afin de leur rendre le quotidien supportable. Car si Meursault est étranger à tout, les soldats de *Warriors*, eux, sont des exilés. Exilés d’abord en opération extérieure, sous la lumière crue de la violence sans chaîne, avant de l’être dans leur for intérieur, jusque dans l’ombre de leur cellule familiale.

Leur expérience fait étonnamment écho à ces « combattants étrangers », qui choisissent de quitter le sol natal pour se livrer au *djihad*, de mourir pour une cause devenue « sacrée » alors qu’elle était jusqu’alors ignorée, au milieu de « frères » qui étaient jusqu’alors de parfaits étrangers. Comment des individus peuvent-ils se sentir à ce point étrangers dans leur propre pays ? Le soldat a un statut et reçoit une mission, fruit d’un engagement à servir. La fidélité à ce choix et la loyauté envers son institution, ses camarades et ses chefs peuvent accélérer, si la reconnaissance est à la hauteur des sacrifices, le processus de réintégration dans le tissu social. Mais, à leur retour, comment avoir prise, réinsérer les « combattants étrangers » dans un réel qu’ils ont voulu quitter, dans lequel ils ne se reconnaissent plus ? Comment appréhender ces *returnees*, charriant avec eux, dans leur esprit et dans leur chair, les marques indélébiles de leurs combats, parfois jusqu’aux frontières de l’humanité ? Ces défis sont bien ceux de notre temps et de nos sociétés.

La seule radicalité de Meursault, c’est son indifférence au monde, dont il finit par comprendre la cause. Nulle révolte, nul passage à l’acte. Seulement l’appréhension et l’acceptation lucide de la vérité. Mais son rapport à lui-même, à son environnement et au temps permet de nous éclairer sur la manière dont le sentiment d’absurdité peut nourrir la radicalisation des consciences, sous le

double aiguillon d'une propagande habile et d'une socialisation de substitution. Le point de basculement, pour les soldats de *Warriors*, pour les combattants étrangers, comme pour Meursault, ne peut être précisément daté selon nos codes habituels. Parce que, comme l'a démontré Bergson¹⁵, le temps de la conscience n'est pas celui des horloges, objectif, mathématique, institutionnalisée. Il est bien davantage une durée en perpétuelle modification, faite d'impressions successives, de perceptions et de surimpressions, de chevauchements et d'effacements. Ce sont ces « transformations silencieuses »¹⁶ qui rendent vaines les rassurantes chaînes de causalité qui émergent *a posteriori*, à grand renfort de jugements définitifs et de commentaires spécialisés, pour expliquer un comportement que l'on juge « absurde » parce qu'il échappe au sens commun. L'un des plus grands mérites de *L'Étranger* est de nous faire toucher du doigt cette tâche aveugle que constituent les dérives d'une conscience aux prises avec l'absurde.

Pour conclure, reprenons la définition de l'absurde que Camus nous livre dans *Le Mythe de Sisyphe* : « Voici l'étrangeté : s'apercevoir que le monde est "épais", entrevoir à quel point une pierre est étrangère, nous est irréductible, avec quelle intensité la nature, un paysage peut nous nier. [...] Pour une seconde, nous ne le comprenons plus puisque pendant des siècles nous n'avons compris en lui que les figures et les dessins que préalablement nous y mettions, puisque désormais les forces nous manquent pour user de cet artifice. Le monde nous échappe puisqu'il redevient lui-même. Ces décors masqués par l'habitude redeviennent ce qu'ils sont. Ils s'éloignent de nous. [...] Une seule chose : cette épaisseur et cette étrangeté du monde, c'est l'absurde¹⁷. » Dans son roman, il réussit ce tour de force de rendre tangibles, les limites de la compréhension humaine par la seule force du style.

Par ce voyage intérieur, cette mise en abîme d'une conscience en apesanteur, *L'Étranger* continue de semer ses points de suspension. Il nous interroge aussi sur la capacité de nos sociétés à générer en leur sein une étrangeté bien plus radicale et intime que les simples différences héritées de l'histoire ou de la géographie, et dont se nourrit l'actualité. ┘

15. Henri Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

16. François Jullien, *Les Transformations silencieuses*, Paris, Le Livre de poche, 2010.

17. Albert Camus, *Le Mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1985, p. 46.

L POUR NOURRIR LE DÉBAT



FRANÇOIS CAILLETEAU

LES MILITAIRES ET LES AUTRES

Dire que le militaire n'est pas régi par les mêmes règles que ses contemporains est une vérité d'évidence que le recours fréquent à l'emploi de la force armée par nos gouvernants a remis en lumière. Sur l'ordre de ses chefs et dans le respect de règles propres à son activité (règles nationales et internationales), il a le devoir de se servir de ses armes, ce qui comprend le droit de tuer même avec préméditation, l'obligation de risquer sa vie et le redoutable privilège de commander à ses subordonnés de prendre ce risque. À partir de là, un droit qui lui est propre a été construit avec deux objectifs : le premier est de s'assurer que les ordres seront exécutés, le second de définir un cadre pour l'exercice de la profession militaire qui garantisse que cette exécution des ordres sera optimale.

Le premier objectif conduit à organiser un régime juridique particulier au militaire, régime qui restreint fortement ses droits par rapport à la norme commune, mais qui l'exonère aussi de certaines contraintes. C'est l'objet de toute une série de textes législatifs ou réglementaires dont la majeure partie est regroupée dans le Code de la défense, mais que l'on trouve aussi dans le Code de justice militaire ou celui de procédure pénale. À ce titre, la désobéissance aux ordres, qui n'est constitutive en droit commun que d'une faute professionnelle, relevant donc de sanctions professionnelles¹, est un délit passible de deux ans d'emprisonnement. De même, le fait d'abandonner son emploi, qui ne conduit un civil qu'à le perdre (ce qui n'est que la constatation d'un fait), est requalifié ici en désertion passible de trois ans de prison. La grève est interdite, mais cette interdiction est aussi la règle (pas toujours respectée) dans certains corps civils. En revanche, lui est propre l'interdiction du syndicalisme, les associations professionnelles autorisées par une loi de 2015 n'ayant que peu à voir avec des syndicats, auxquels elles ne peuvent d'ailleurs pas s'affilier.

Mais, inversement, un militaire n'a pas besoin d'être en état de légitime défense pour faire usage de son arme. C'est l'accomplissement de sa mission qui justifie l'emploi du feu, une mission qui peut avoir un caractère offensif aussi bien que défensif. De la même façon, le chef n'est pas responsable pénalement des pertes que l'exécution de ses ordres a pu entraîner, sauf si la preuve est faite que ces ordres ont été donnés de façon contraire aux règles de l'art

1. Ce n'est que si cette désobéissance a provoqué des dommages graves qu'elle peut conduire à des sanctions pénales ; celles-ci ne se fonderont pas sur la désobéissance mais sur d'autres motivations : l'abus de confiance pour un trader sorti des clous, l'homicide involontaire pour un conducteur d'engins ne respectant pas les consignes...

militaire sans que les ordres reçus ou les circonstances rencontrées aient pu le justifier. Certains magistrats ayant pu admettre la mise en cause pénale pour mise en danger de la vie d'autrui d'un officier commandant en opérations en Afghanistan dont l'unité était tombée dans une embuscade, le législateur a promptement remis les choses en place pour restreindre cette possibilité au seul procureur de la République et aux cas d'évidente imprudence ou incompétence.

Le second objectif est donc d'organiser la vie militaire de façon à maximiser les capacités de nos armées. Cela passe par de nombreuses dispositions touchant à la condition des militaires. Parmi les principales, il y a l'ensemble des règles conduisant à limiter l'âge de ceux-ci, le bon sens et l'expérience prouvant qu'ils doivent être majoritairement jeunes, les militaires du rang bien sûr, mais aussi la majorité des sous-officiers et des officiers subalternes. Cela conduit à ce que les armées ne recrutent ni comme la fonction publique ni comme le secteur privé. Tous les militaires du rang, tous les sous-officiers et une partie croissante des officiers sont recrutés par contrat² (au contraire du recrutement à vie par concours de la fonction publique), contrat à durée déterminée d'au moins trois ans (au contraire du secteur privé qui a le choix entre le CDI et le CDD de quelques mois). D'autres dispositions ont le même but. Les limites d'âge ou de durée des services sont toujours inférieures à celles de la fonction publique et peuvent être fort basses, comme pour les militaires sous contrat (vingt-sept ans de service et même vingt pour les officiers), les sous-officiers de carrière des deux premiers grades (limite d'âge quarante-sept ans). C'est aussi du fait que les militaires ont la possibilité de toucher très précocement une retraite, à dix-sept ans de service pour les non-officiers, à vingt-sept ans pour les officiers.

D'autres dispositions concourent à la disponibilité des militaires. Leur temps de travail peut être fixé selon les besoins : il n'est pas nécessaire de compter cinq, six ou sept hommes pour disposer d'une sentinelle jour et nuit comme on le voit ailleurs. Bien entendu, cette exigence doit s'appliquer avec discernement, mais elle n'est pas soumise à un encadrement réglementaire strict ou à des accords syndicaux comme c'est le cas ailleurs. En outre, les militaires peuvent être déplacés *ad nutum* et l'institution ne se prive pas de le faire d'autant que, soumise depuis toujours à des réorganisations, son dispositif est en constant changement.

Comme on le voit, le militaire est soumis à des règles qui l'éloignent très fortement de son contemporain. Il doit obéir plutôt que protester,

2. Les militaires du rang doivent rester sous contrat, les sous-officiers peuvent eux devenir sous-officiers de carrière.

prendre des risques plutôt qu'exercer son droit de retrait au moindre incident, bouger plutôt que s'installer, travailler le jour ou la nuit, le dimanche comme la semaine sans organiser de référendums préalables.

Et pourtant, un militaire a été civil et il le redeviendra dans la plupart des cas assez tôt. La durée moyenne des carrières n'est guère que d'une douzaine d'années et l'âge moyen de trente-trois ans³. Pour une majorité d'entre eux, la carrière civile sera plus longue que la carrière militaire. Et puis, ils vivent avec des civils⁴. Entre les trois quarts et les quatre cinquièmes ont des parents qui ne sont pas et n'ont pas été militaires (si ce n'est pour l'accomplissement du service). Leurs conjoints sont pour la plupart civils. Leurs enfants suivent leur scolarité avec des camarades dont les parents sont très majoritairement civils. Leurs voisins sont très souvent civils. C'est dire que le particularisme de la vie militaire est vécu dans un environnement qui ne partage pas spontanément les valeurs qui le sous-tendent ni les attitudes qu'il implique.

Cet écart entre ce qu'exige l'état militaire et la norme civile a connu des variations de longue durée. On est passé d'une étrangeté forte de la condition du militaire, bien soulignée par Vigny, dans les deux premiers tiers du XIX^e siècle où domine une conception très individualiste de la société, à une plus grande proximité au fur et à mesure que le primat de l'individu est contesté et que la société se tourne vers des valeurs plus collectives. C'est ce qui permettra la création du service militaire universel, et ce qui sous-tendra la résistance du soldat et de la société pendant la Grande Guerre. Depuis plus d'un demi-siècle, on assiste à un retour du primat de l'individu, valeur dominante aujourd'hui. Il en résulte que les normes de la société militaire sont de nouveau en fort décalage avec celles de la société française. « L'état militaire exige en toute circonstance esprit de sacrifice, pouvant aller au sacrifice suprême », prescrit le Statut général des militaires. Où trouver ailleurs des dispositions identiques ? Non pas que nombre de personnes ne soient prêtes, le cas échéant, à risquer beaucoup pour les autres. Mais qui songerait à transformer ces bonnes volontés en prescription juridique ?

La gestion de cette contradiction est d'autant plus cruciale que l'appétence pour la vie militaire est assez faible chez nos concitoyens. Cela n'est pas nouveau, c'est même une donnée permanente de notre

3. Les militaires du rang sont rares après trente ans, les trois-quarts des sous-officiers ont moins de quarante ans et on ne compte qu'un militaire sur sept au-delà de quarante-cinq ans. Voir le *Bilan social du ministère de la Défense*, publication annuelle (dernière édition 2014 publiée en janvier 2016).

4. Voir Carine Le Page et Jérôme Bensoussan, *Les Militaires et leur famille*, Direction des ressources humaines du ministère de la Défense, 2010.

histoire. Cela s'est traduit sous l'Ancien Régime par les pratiques peu orthodoxes des sergents-recruteurs (le racolage) et l'appel à de nombreux contingents étrangers. La Restauration, qui a annoncé l'abolition de la conscription (article 12 de la Charte), doit y revenir pour suppléer le manque de volontaires. Plus près de nous, la guerre d'Indochine, réservée aux militaires engagés, fit, faute de volontaires français, un appel massif aux étrangers et aux Africains, tant du Maghreb que d'Afrique noire (au point que les pertes de ces contingents ont dépassé celles de Français).

Pour en revenir à la situation actuelle, on observe, durant la décennie 2005-2014, une moyenne de quatre candidats pour un recrutement de sous-officier dans les armées et de deux pour un de militaire du rang⁵. Ce ratio est d'environ huit pour le recrutement des gendarmes et des policiers, alors qu'il se situe entre vingt et trente pour la plupart des emplois de la fonction publique. Au demeurant, au-delà de variations conjoncturelles, il semble y avoir une grande stabilité dans la demande d'engagement. Dans les années 1975-1976, l'armée de terre a enregistré une moyenne de vingt-deux mille candidatures annuelles pour les emplois de militaires du rang et de sous-officiers. C'est à peu près le volume réalisé aujourd'hui. Dans le même sens, le fait que la demande d'engagement semble non corrélée avec le chômage, y compris celui des jeunes. Tout semble se passer comme s'il existait une part à peu près fixe de candidats à l'engagement et que cette part permettait une sélection raisonnable mais avec peu de marge. L'étrangeté de la condition militaire par rapport à son environnement sociétal est évidemment le seul facteur explicatif de cette situation.

La rareté de la ressource potentielle est une menace permanente pour la réalisation des effectifs des armées. Comment éviter qu'un recul même modéré du flux des candidatures ne vienne la contrarier ? Deux écoles de pensée se sont affrontées à la fin du siècle dernier parmi ceux qui essayaient de penser la société militaire⁶.

La première, prenant en compte l'évolution des techniques, considérait que l'on allait inéluctablement vers une banalisation du métier de militaire, dont les conditions d'exercice se rapprocheraient de celles du civil. Ce qui allait conduire d'une part à ce que nombre d'emplois militaires pourraient être transférés au secteur civil et aux entreprises, d'autre part à ce que les militaires vivraient de moins en moins différemment des civils. De telle sorte que le problème de la

5. 9^e rapport du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire, octobre 2015, pp. 51-57.

6. On trouvera les traces de ce débat dans Hubert Jean-Pierre Thomas (dir.), *Officiers, sous-officiers, la dialectique des légitimités*, addim, 1994.

ressource se réduirait soit parce que le besoin diminuerait (transfert des emplois vers le civil), soit parce que le flux des candidats aux emplois militaires augmenterait (du fait de la moindre « étrangeté » de l'état militaire).

Le phénomène ainsi anticipé s'est en partie réalisé. C'est le cas par exemple de l'entretien des matériels les plus modernes, dont une partie substantielle a été transférée des armées vers les constructeurs ou leurs sous-traitants. On pouvait aussi penser que certains métiers exercés sous l'uniforme perdraient de leur caractère proprement militaire. Dans les enquêtes pratiquées dans les années 1970-1980, les mécaniciens et électroniciens des bases aériennes vivaient leur métier de façon assez proche de techniciens d'une entreprise de l'aéronautique. Dans la gendarmerie, la fréquentation de la police poussait à gommer les spécificités militaires, notamment en matière de disponibilité ou de mobilité. Le drone transforme le pilote en un soldat de l'arrière.

Mais cette banalisation a été contrariée par une série d'évolutions. Si une part des emplois militaires a effectivement été transférée vers des entreprises, la fin de la conscription a compensé cette diminution des besoins et a en outre augmenté la part des emplois à fort caractère militaire, particulièrement ceux de soldats du rang de l'armée de terre. Et puis, après la longue phase de la guerre froide où leur emploi n'était que virtuel sinon impensable dans l'équilibre nucléaire, les armées ont été engagées dans des opérations concrètes où l'on a fait usage du feu et où l'on a éprouvé des pertes. Pour limitées qu'elles furent jusqu'ici, celles-ci ont été ressenties beaucoup plus fortement qu'à des époques pas très reculées⁷. Et dans ces opérations où il n'existe pas vraiment de front, les bases et les convois logistiques sont soumis au danger comme les unités de combat. On est donc loin de la banalisation du métier militaire.

La seconde école de pensée proposait de partir de deux réalités, celle des exigences de l'emploi de la force armée et celle des nécessités de la vie quotidienne des militaires dans leur environnement civil. Il y a entre elles deux une évidente tension dialectique qui fait que chaque décision prise en considération de l'une a d'inévitables conséquences sur l'autre. Si les exigences de l'emploi de la force armée doivent évidemment être satisfaites puisqu'elles fondent l'utilité des armées (à quoi servirait-il de dépenser des milliards pour une armée inemployable ?), elles ne peuvent l'être sans considération de l'équilibre qui doit être maintenu dans les échanges entre le système

7. Une dizaine de soldats mourait chaque jour pendant la période la plus intense de la guerre d'Algérie (1956-1960), dont une bonne part d'appelés, sans que la métropole ne s'en émeuve outre mesure.

militaire et son environnement. Cette conception rend bien mieux compte de la réalité. Mais elle n'offre pas par elle-même de recette pour la gestion des armées, mais seulement une méthode.

Un regard concret sur la problématique des relations entre la société militaire et son environnement me semble montrer qu'à côté de données positives (comme l'excellente opinion des Français vis-à-vis de leurs armées), il existe des points de friction dans les échanges entre la société civile et le monde militaire. Voici, deux exemples où l'on se contentera de poser la problématique.

D'abord, le niveau de vie des ménages dont l'un des membres est militaire. Ce niveau est assez sensiblement inférieur, pour les officiers et les sous-officiers, à celui de leurs homologues civils de la fonction publique ou du secteur privé, alors que ce n'est pas le cas pour la rémunération. Cela vient de la difficulté du conjoint (massivement féminin) de trouver ou de garder un emploi du fait des mutations ou de la localisation des garnisons dans des zones pauvres en offres. Comment arbitrer entre le besoin du militaire de ne sacrifier ni sa famille ni les aspirations légitimes de son conjoint à une vie professionnelle, et la volonté de l'institution de le voir alterner les types d'affectation et d'emploi ainsi que la nécessité dans laquelle elle se trouve d'adapter son dispositif territorial aux besoins de l'entraînement ainsi qu'aux évolutions que lui imposent les changements du contexte des menaces ou les restrictions de son budget ?

Autre exemple, celui du retour des militaires à la vie civile. Les armées françaises dépensent beaucoup plus que toutes les autres pour les pensions. Pour s'en tenir à la comparaison la plus convaincante, celle avec les forces armées britanniques, le différentiel est de plusieurs milliards d'euros. Mais force est de constater que trois cinquièmes des militaires quittant le service le font sans pension à jouissance immédiate (80 % parmi les militaires du rang) et qu'un chômage croissant les frappe alors qu'ils ne disposent que très temporairement d'un revenu de remplacement (l'indemnisation du chômage). C'est particulièrement vrai pour les militaires du rang de l'armée de terre ayant effectué moins d'une dizaine d'années de service. Comment arbitrer entre l'objectif d'un âge moyen assez bas pour répondre aux exigences opérationnelles et un retour à la vie civile dans des conditions honorables, gage d'un recrutement futur satisfaisant, alors que le poids des pensions est déjà exorbitant, à peu près égal aux rémunérations nettes d'activité ?

Pour traiter de questions aussi complexes, les armées ont besoin de truchements entre elles et l'ensemble des institutions qui, d'une façon ou d'une autre, leur apportent des ressources et leur fixent des

règles. Le ministre de la Défense a ce rôle, mais on admettra sans doute qu'il ne peut, quand il en a la volonté et la possibilité, le jouer seul. Le syndicalisme étant exclu, comme on l'a rappelé plus haut, c'est la hiérarchie militaire qui doit tenir cet emploi. Mais sa constitution et son organisation la privent d'un atout essentiel : l'intégration dans les réseaux complexes mais décisifs de la haute administration. Des chefs militaires de très haut rang peuvent bénéficier de la confiance des dirigeants politiques, ils peuvent se faire auprès d'eux les interprètes de leurs subordonnés quand d'autres tâches plus urgentes, dans le domaine opérationnel, n'accaparent pas leurs relations avec ces dirigeants. Cela ne remplace pas la multitude des liens tissés dès la formation qui relie les membres de la haute administration⁸. Et puis, la présence des responsables militaires dans des fonctions où ils pourraient créer et entretenir un réseau est généralement limitée à quelques années, souvent en fin de carrière. On voit bien aussi la difficile dialectique entre les exigences de carrières tournées vers la performance opérationnelle et le besoin d'échanges fructueux avec le reste des institutions.

On n'aura pas ici la prétention de trouver des solutions simples à des problèmes qui ne le sont pas. Mais on espère avoir contribué à l'appréhension de cette complexité, première phase de sa résolution. ┘

8. Il y a un siècle, les polytechniciens, un tiers des généraux, assuraient ce maillage avec l'ensemble de la technostrucure administrative et industrielle.



FRANÇOIS BERT

QU'EST-CE QU'UN CHEF AUJOURD'HUI ?

Le flux continu de la modernité nous a fait rejeter avec facilité le management considéré comme *old school* et il est admis par beaucoup que les nouvelles technologies autant que les modes collaboratives ont mis aux orties le « modèle de papa ». Pourtant, les signes du mal-être au travail restent tenaces et les entreprises dites « avant-gardistes » n'échappent pas aux crises d'équipes de direction et aux *turn-over* marqués. Quand on gratte derrière le marketing du « collaboratif » à toutes les sauces, force est de constater que le management fait l'objet d'autant de critiques quand il est absent que lorsqu'il est omniprésent.



Démonstration par l'absurde

L'absence de chefs ou de l'exercice réel de leur fonction se traduit par un certain nombre de symptômes critiques. S'installe tout d'abord ce que j'appellerais le « taylorisme digital ». L'accès généralisé au digital amène un mode de planification dont chacun est acteur mais aussi esclave : on « doodelise » les réunions, on fait part de son travail dans des *reportings* en ligne, on convoque et annule des rendez-vous avec la liberté sans limite de l'informatique... Le système est souple d'apparence, mais contraignant dans les faits par son manque de limites. On a changé de maître : il n'est plus humain mais matriciel, il n'est plus imposé mais choisi... Avant d'être subi.

La conséquence immédiate de cette manière de vivre est le « court-circuit relationnel » : la machine peut tout, donc pourquoi se fatiguer à interagir ? Je dois échanger avec tel collaborateur, collatéral, supérieur, client ? Je lui envoie une invitation qui vient s'insérer dans son emploi du temps : pas de temps perdu en débat inutile. Seul oublié de ces interactions : le contexte. L'état des lieux au moment de la convocation, la mobilisation à produire avant le rendez-vous, l'état de charge général du collaborateur, l'énergie à lui transmettre, la manière dont il conçoit la globalité de son action, la faisabilité du délai...

Tout excès non maîtrisé est compensé par un autre, en l'occurrence la « réunionite sans prise de décision ». Puisque les facilités informatiques convoquent sans donner de contexte, celui-ci est

restitué tant bien que mal lors de la réunion et la consomme toute. Et comme il est admis que tout doit être l'objet d'une concertation où chacun se retrouve, on avance sur une production plus favorable au consensus qu'à l'action.

Trois réalités s'imposent au contact de ces dérives. Les faits montrent tout d'abord que l'information la plus riche ne remplace pas le contexte : il y a un moment où il faut sortir des cases digitales pour l'apprécier. Par ailleurs, la finalité opérationnelle n'est pas le consensus mais la poursuite de la mission : à ce titre, il y a toujours un moment où l'abondance des échanges doit se réduire à ce maigre trait d'union entre acteurs et action qui s'appelle la décision. Enfin, les connaissances et les interactions les plus abouties ne remplacent pas la posture : il y a un moment où celui dont le titre et le rôle est de décider doit passer à l'acte.

■ Changement d'époque ou erreur de casting ?

Pourquoi les jeunes générations choisissent-elles un modèle à l'opposé de celui des sociétés dirigistes que nous a laissé l'époque industrielle ? Par refus de toute autorité ou seulement du type de chefs qu'a généré cette époque ?

L'observation de ce temps qui court encore montre que les entreprises qui en sont issues, tout comme, à bien des égards, l'armée de temps de paix, ont confondu management et planification. On modélise à l'instant T les phases à venir en partant du principe que l'avenir obéit avec déférence à un plan bien construit et que les collaborateurs n'ont comme seule attente que la connaissance de leur place dans un schéma global. Les militaires de temps de guerre savent pourtant que « le premier mort de la guerre, c'est le plan » et les managers de terrain n'ignorent pas que les collaborateurs n'avancent pas parce qu'ils ont compris mais parce qu'ils ont envie. Cette réalité managériale a généré, si ce n'est du rejet, du moins une réflexion RH opposée dont l'obsession est le bien-être au travail. L'équilibre ne s'en est pas trouvé meilleur : on ne fait pas repartir un blessé en massant ses crampes mais en les débloquent.

Ce n'est pas pour rien que j'emploie le terme d'« ostéopathie des organisations » quand j'interviens en entreprise. Les crampes, en effet, ne sont pas tant attribuées à la nature déficiente du squelette (organigramme) qu'à la torsion des muscles (personnes) qui y sont mal positionnés. Notre système très scolaire a promu à la tête des grandes organisations les meilleures têtes pensantes et à ce titre bien

plus de personnalités expertes que de chefs naturels. Le résultat s'en est traduit dans le temps : quand le management devient une science fixe, mentale et si j'ose dire sans accès au « wifi du contexte », il ne tarde pas à se faire totalitaire et enfermant. Par conséquent, les jeunes générations ne rejettent pas tant les chefs en tant que tels que les chefs « cérébraux », planificateurs et rigides qu'elles ont généralement côtoyés.

Savoir décider : la part de l'inné

Si, au final, la qualité la plus attendue pour un chef est de savoir décider, pourquoi certains y arrivent-ils avec facilité et d'autres plus laborieusement ? Ne peut-on pas l'apprendre ? Y être accompagné ?

C'est là qu'intervient la compréhension des personnalités. Mon observation de plus de cinq cents particuliers et cent entreprises en création, croissance ou crise m'amène à un constat sans appel : si les compétences peuvent s'apprendre, rien ne peut pour autant remplacer la posture. Il suffit pour s'en convaincre d'avoir en tête cette image biblique simple : si nous sommes tous « prêtres, prophètes et rois », il y a bien des « prêtres », des « prophètes » et des « rois », et l'Histoire a montré qu'ils étaient rarement interchangeables. Traduit professionnellement, nous pouvons dire que nous avons tous des qualités respectivement relationnelles, cérébrales et managériales, mais des moteurs différents.

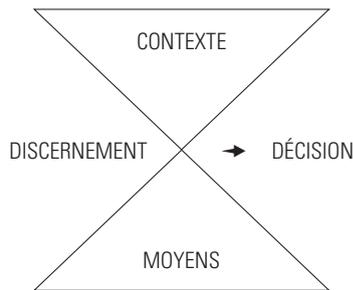
Certains ont d'abord l'intelligence du lien, comme les commerciaux ou les coachs qui apprennent à proportion de la vente ou de la croissance d'autrui, d'autres ont d'abord celle du fond (idées, avis, systèmes techniques ou opérationnels, artisanat) et, à l'inverse, interagissent à proportion et dans le but de faire croître leur expertise. Les chefs naturels, eux, ont si j'ose dire une « intelligence à ressorts » : ils mobilisent leurs connaissances et les liens relationnels à proportion de la mission (« autant que, pas plus que ») ; leur matière alimentaire est le contexte et le produit de leur pensée est la décision.

Chacun a tendance à penser que son fonctionnement est universel et à ce titre les personnalités cérébrales vont considérer le management comme un module qu'il suffit d'apprendre puisque tout est expertise. S'il est possible d'acquérir certains « outils », la pratique régulière de la décision par qui n'est pas un chef naturel s'avère extrêmement contraignante, comme le serait à la longue pour un tireur d'élite l'évaluation d'un paysage à 360° avec une jumelle grossissement x 8.

Il est assez facile de prévoir à long terme le comportement d'une personnalité à moteur relationnel ou cérébral en situation de management. La première cherche le lien à l'occasion de l'opérationnel : elle sait rassembler ou convaincre, mais ne sait pas conduire ; elle a la vision de l'interaction et non celle de l'action ; elle a tendance à être soit trop gentille, soit « chef de bande ». La seconde met sa légitimité dans le contenu qu'elle produit : ses idées (si elle est créative), ses avis (si elle conseille) ou ses systèmes/plans/programmes (si elle est dans l'opérationnel) lui tiendront lieu intérieurement d'aboutissement ; si l'exécution ne suit pas, c'est que l'idée, l'avis ou le plan n'ont pas été compris comme ils auraient dû l'être (d'où le *reporting* correspondant pour transférer la faute aux échelons intermédiaires) ; elle fait cesser le management là où, dans la réalité, il commence, après la mort du plan ; elle est bien malgré elle rigide dans la conduite et fébrile au contact d'un savoir autre que le sien, ainsi, si sa légitimité est le contenu, tout subordonné avec un savoir marqué peut devenir un concurrent.

Rester au centre

Une bonne manière de résumer la posture managériale est de parler de sa « capacité à rester au centre ». La vie opérationnelle est comme un sablier : on part de quelque chose de mouvant et de large, le contexte, puis on condense cela en décision et, partant de là, on le transforme en « espace – c'est-à-dire en conditions favorables – d'exécution ». J'appelle « discernement opérationnel » l'intelligence de contexte combinée à l'intelligence des moyens. Si l'on donne une image spatiale, c'est, dans un contexte et avec des moyens toujours changeants, la capacité à « rester au centre » de l'action. C'est un positionnement dynamique au centre de gravité de la mission. J'y associe une image simple, celle du surfeur : il doit aligner sans cesse l'homme sur la planche et la planche sur la vague. S'il est obsédé par le fait de coller au contexte sans traduire cela en éléments concrètement exécutables, il aura une planche alignée à la vague mais plus personne dessus ; s'il est obsédé par le fait de respecter l'ordre des choses, la place de chacun, l'harmonie... sans se connecter aux variations brusques du contexte, il aura un très beau binôme homme-planche qui soit passera à côté de la vague, soit se fera retourner par elle...



Le « discernement opérationnel », grande oubliée de nos élites

Si la décision est le siège de la légitimité managériale, le discernement en est l'antichambre et, pour tout dire, le passage obligé. Parfois connoté religieusement en raison de la place toute particulière qu'il a chez les jésuites, ce terme désigne pour moi bien davantage qu'un raisonnement à visée personnelle : une disposition d'écoute qualifiée qui transforme les variations de contexte en décision. Le discernement, c'est en effet 95 % d'écoute. Louis XIV disait : « Gouverner, c'est laisser agir la facilité du bon sens. » Tout est dans cette phrase : il n'y a pas là d'effort mental par à-coups ou sursaut de volonté, mais bien l'accueil attentif de ce que nous révèle l'évidence.

Nos dirigeants sont aujourd'hui majoritairement des « relationnels » ou des « cérébraux ». Si la politique ou l'entreprise étaient une jungle, ils seraient respectivement des « tartarins » et des « botanistes » embarqués dans l'aventure à laquelle il ne manquerait donc que des... aventuriers. Vendre la capacité d'aventure n'a en effet jamais transformé la posture au contact du danger pas plus que la connaissance aboutie des cycles de reproduction des serpents n'apporte à l'expert la réactivité appropriée à l'attaque de celui qui surgit.

Les grandes écoles et les formations dédiées apportent sur le sujet des capacités d'analyse et de synthèse ainsi que des retours continus d'expérience. L'analyse décortique et renseigne, la synthèse contracte et densifie « hors connexion », les retours d'expérience tirent les leçons du passé : toutes sont utiles, mais aucune n'est une garantie ni même un outil dans la transformation de l'imprévu qui vient en décision. Le discernement agrège l'événement nouveau à l'écoute accumulée qu'il pratique et lui donne aussitôt sa portée par rapport au tout, enclenchant mécaniquement la décision.

┌ Les deux niveaux de décision

Je distingue deux niveaux de décision : la décision stratégique et la décision courante. La première s'impose dans le temps, avec le besoin de conseils et de confrontations périphériques ; elle digère un espace-temps considérable qui met parfois en salle d'attente le processus d'évidence mais peut aussi le convoquer aux urgences ; elle marie à la connaissance de l'existant la vision qui surgit des profondeurs de l'écoute intérieure ; elle a un territoire à la taille du monde. La seconde est par nature marquée par un délai plus court, qui oblige à appréhender les étapes sans vision sur le sommet. Elle est cadencée par la vision du possible bien davantage que du parfait. Elle saisit le pas à faire sans jamais avoir l'ensemble des composants du pas suivant. Elle écoute là encore davantage qu'elle ne projette, passe à l'acte davantage qu'elle n'échafaude, entraîne davantage qu'elle ne programme.

┌ Professionnel de l'humain

Au centre de l'articulation entre la mission et les moyens, il y a l'humain. Le chef est pour ainsi dire un professionnel opérationnel de l'humain. À lui non pas d'abord la programmation des compétences, même si elle est indispensable, mais l'activation quotidienne et ajustée de la motivation des personnes. Personne, si ce n'est le planificateur, ne peut se réjouir durablement de faire partie d'un plan parfait. Tout le monde en revanche a besoin de savoir où il va et comment il est employé au mieux de ses capacités pour la mission. En cela le chef a une intelligence émotionnelle et relationnelle conditionnelle : elle n'est pas une fin en soi, mais s'articule naturellement à la mission ; elle saisit quand être proche ou distant, coercitif ou stimulant, prolix ou silencieux. C'est une intelligence indirecte, qui s'occupe plus des conditions du « juste faire » que des personnes pour elles-mêmes. Elle a deux ingénieries : l'envie et la contrainte. Elle se laisse apprécier parce qu'elle conduit et fait grandir, pas parce qu'elle interagit bien.

┌ L'équipe, seule réponse durable à la complexité

Parler du rôle de chacun, c'est entrevoir son articulation aux autres. Dire qu'il y a des erreurs de casting peut paraître rédhébitoire pour qui n'est pas positionné au meilleur poste. La bonne nouvelle, c'est que la réponse à la complexité, ce n'est pas l'« homme supersonique »

capable de tout faire, mais l'équipe. Beaucoup répliqueront que les équipes existent déjà ; encore faut-il qu'elles soient construites sur de bons critères : on associe des postures et non des compétences aussi sûrement que des pistons coalisés sans bielle n'ont jamais fait un moteur. Napoléon avait compris cette indispensable articulation en s'adjoignant les services de Berthier. Einstein, s'il avait été entrepreneur, aurait eu besoin d'un Bigeard pour le seconder.

Sans rentrer plus précisément dans les subdivisions et les qualités des trois moteurs de personnalités, nous admettrons qu'ils sont intrinsèquement complémentaires et qu'il faut *a minima* un binôme « vision-exécution », et dans le lot une personnalité managériale, garante de la fonction « discernement ».

Sanctuariser la fonction « discernement »

Peut-être la réalité de la position managériale aujourd'hui, souvent bousculée par les stratégies collaboratives ou verrouillée par des personnalités inappropriées, doit-elle nous amener à faire glisser notre exigence de l'attente d'un chef à la garantie d'une fonction « discernement » dans son équipe. Car le titre de chef peut masquer un vide ou faire fuir, tandis que la fonction « discernement » offre la garantie de la personnalité de celui qui l'occupe. C'est en cela qu'il est indispensable de construire les équipes de direction sur des critères de personnalités. L'armée a une pratique aboutie des « adjoints » et des cellules « planification » jointes aux cellules « conduite ». Il y a là une habitude du partage d'expérience, de l'anticipation des aléas humains et opérationnels, et de la prise en compte naturelle et combinée du « stratégique » et du « courant ». Mais peut-être notre exigence peut-elle être d'aller plus loin en nous assurant de la présence d'une personnalité managériale (et au minimum du conseil de quelqu'un qui la possède) dans les équipes clés ? Nous donnerions alors tout son sens au proverbe africain « tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » : emmener durablement au but, n'est-ce pas la finalité du chef. 



MEHDI SAIDEN

RETOUR DU RELIGIEUX ET INDIVIDUALISME DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN

« Le XXI^e siècle sera religieux ou ne sera pas. » Cette affirmation, attribuée à André Malraux, demeure, quel qu'en soit l'auteur, digne d'intérêt. Non seulement parce qu'elle exprime une prophétie confirmée par les faits, mais surtout parce qu'elle va à l'encontre de nombreuses autres relatives au devenir de la pensée religieuse. À commencer par la philosophie positiviste d'Auguste Comte, qui fait de la religion l'expression d'une étape primitive de la pensée humaine dont le destin est d'être inévitablement dépassée, puis le célèbre verdict nietzschéen annonçant la mort de Dieu, ou encore la thèse freudienne qui ne voit dans la religion qu'une illusion sans avenir, une espèce de conscience infantile vouée à disparaître dès que la pensée humaine aura atteint sa maturité, et, pour finir, la pensée de sociologues comme Max Weber ou Marcel Gauchet, qui parlent du « désenchantement du monde » comme d'un phénomène qui envahit les sociétés humaines pour écarter toutes les explications du monde d'ordre surnaturel auxquelles a recours la pensée religieuse quand l'explication scientifique fait défaut.

Confrontée à ces différentes analyses, la réflexion de Malraux semble orpheline, d'autant plus que Malraux lui-même a refusé de l'adopter. Mais elle est en même temps attrayante, parce qu'elle exprime une intuition prédictive dont chacun aurait aimé être l'auteur. C'est que la religion, de nos jours, n'est pas morte et est même loin d'être moribonde. Ce qui incite certains à parler d'un « retour du religieux » et d'autres à y opposer de sérieuses réserves. La religion a-t-elle donc disparu pour que l'on puisse parler de son retour ? Et, pour laisser à la question toute son ambiguïté : la religiosité aujourd'hui est-elle la même que celle des siècles passés ?

Mon intention est de montrer que le soi-disant « retour du religieux » ne s'effectue pas de la même manière dans toutes les sociétés humaines. L'hypothèse de départ est que le facteur déterminant de ce retour réside principalement dans l'individualisme, dont les effets sont différents en fonction du mode et du degré de sa pénétration dans des sociétés distinctes.

Traditionalisme, individualisme et modernisme

Dans *Les Métamorphoses de Dieu*¹, Frédéric Lenoir constate que, tout au long des siècles, s'est accompli dans la conscience religieuse un renversement copernicien qui, selon lui, tient au changement du statut de l'individu relativement à sa religion. Quand il n'est plus soumis aux préceptes de la collectivité et à ses valeurs, qu'il ne reçoit plus ses convictions comme des impératifs transcendants dictés par des institutions qui fixent pour lui ce qu'il doit faire, dire ou croire, il construit alors par lui-même ses propres croyances et choisit librement son appartenance à telle ou telle religion. À notre époque, la religiosité de l'individu n'est donc plus une affiliation passive à un système symbolique imposé, mais un acte libre par lequel il bâtit de lui-même son propre rapport au dogme.

De ces observations, Frédéric Lenoir conclut que nous assistons aujourd'hui à une mutation qui fait passer d'une religion totalisante (les grandes religions classiques de l'histoire humaine) à une « religion personnalisée » axée sur l'individualisme. La pratique religieuse dans les sociétés modernes ne serait donc que le résultat d'un long cheminement allant d'une culture traditionnelle, fondée sur l'héritage, à une culture moderne, dont la principale caractéristique est d'être une rupture avec les traditions.

À quoi s'ajoutent des critères confirmant cette fracture entre tradition et modernité. Tout d'abord, la sécularisation de la société et la laïcisation des institutions sociales (comme rationalisation des systèmes sociaux et instauration du droit positif). Puis, la valorisation de la Raison en tant qu'exercice de l'esprit critique et remise en question des opinions. Ensuite, la consécration de l'idée du Progrès comme moteur du changement social, mesure de la valeur d'une société et valorisation de l'avenir par rapport au passé. Enfin, la formation de l'individu en tant qu'entité libre et indépendante, et en tant que maître de son destin (sur le plan du droit et de celui de la conscience). La modernité est ainsi fondée sur l'instauration d'un droit positif, la glorification de la Raison, la consécration de l'idée du Progrès et la libre réalisation de l'individu.

Toutefois, ces éléments divers peuvent ne pas se présenter tous ensemble en même temps et avec la même importance, les sociétés pouvant être modernes dans certains domaines tout en demeurant traditionnelles dans d'autres. Il n'en demeure pas moins que c'est l'individualisme (au double sens du droit reconnu à l'individu de gérer son propre destin et de sa propre capacité d'assumer ce rôle) qui

1. Frédéric Lenoir, *Les Métamorphoses de Dieu*, Paris, Plon, 2003.

détermine le degré de modernité d'une société. Il est par excellence le signe discriminatoire qui confère à une société son caractère moderne en ce qu'elle s'oppose à la société traditionnelle. Benjamin Constant a rendu célèbre cette rupture qui oppose historiquement les Modernes aux Anciens².

Encore faut-il, pour que cette condition se réalise, des circonstances historiques, culturelles et civilisationnelles. Ce qui est, dans la réalité, un facteur de complexité. Car une société peut être moderne du point de vue de ses institutions politiques, juridiques et sociales, tout en restant traditionnelle quand l'individualisme y est insuffisamment implanté. C'est une société à la modernité inaccomplie : libre en apparence, elle nourrit encore, par ses mœurs, une fondation despotique.

Ce qui caractérise donc la pratique moderne de la religion est le fait qu'elle peut se recommander d'un choix individuel. Mais qu'est-ce donc que l'individualisme ? On peut le définir de manière existentielle en estimant que tout individu est originairement une singularité, une histoire strictement personnelle. Une entité indivisible et indépendante des autres. Acquérir, pour l'individu, une conscience autonome, s'émanciper du groupe, est sans doute une question essentiellement liée à sa capacité à bâtir de lui-même ses propres points de vue, à choisir ses idées et à accomplir ses actes, de façon libre. Cela dépend aussi de sa capacité critique et de sa maturité intellectuelle. L'individualisme a pour condition l'abolition de la tutelle du groupe sur l'individu.

On objectera, d'un point de vue sociologique, que les sociétés humaines sont constituées d'ensembles et non d'individus (des peuples, des nations, des classes sociales...). Elles sont des groupes pluriels, pourvus d'une identité propre, d'un mode d'action spécifique, et elles sont unies par des représentations et des croyances communes, des sentiments collectifs : ce sont les sociétés qui sont autonomes, non les individus.

Une conception holiste de la société ira même jusqu'à regarder les individus comme des semblables par l'appartenance et l'origine, organiquement liés les uns aux autres jusqu'à la fusion totale, à tel point que chaque individu n'existe en réalité qu'en tant qu'il est un membre du groupe auquel il appartient, fusion qui peut aller jusqu'à la négation de l'individu et de son existence propre.

On comprend alors qu'est de nature politique la conception de l'individualisme qui accorde à l'individu une existence autonome, indépendante de la collectivité où il vit, et ce, quels que soient son lien

² Benjamin Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, 1819.

avec le groupe et son besoin des autres. Est libérale cette représentation qui rejette l'idée que le groupe est une entité transcendante qui préexiste aux membres qui la composent : la société n'a pas d'existence effective, pour une conception économique radicalement libérale, elle n'est qu'une idée abstraite qui enlève à l'individu les qualités particulières qui le distinguent en tant qu'être qui agit, imagine et choisit, et les différents termes (« société », « peuple », « nation »...) dont on use pour désigner les groupements humains ne sont en fait que des concepts théoriques réducteurs des modèles et de simples procédures. Il serait erroné de leur concéder une quelconque réalité : « Pour l'homme libre, la nation ne se propose aucun but propre, sinon celui qui résulte de l'addition des buts que les citoyens, chacun de leur côté, cherchent à atteindre ; et il ne reconnaît d'autre dessein national que la somme des desseins individuels³. »

Mais une objection vient à l'esprit : les individus ont toujours besoin les uns des autres. La représentation libérale peut donc, elle aussi, apparaître comme une construction abstraite, les individus réels n'étant pas en permanence en rupture avec la vie sociale et la société n'étant pas, dans la famille ou la vie professionnelle, un simple ensemble d'individus isolés les uns des autres.

Ainsi, quand on parle de l'individualisme, on ne désigne pas inévitablement une vérité anthropologique universelle, mais on décrit plutôt un facteur qui est apparu dans l'histoire humaine⁴. Nous pouvons imaginer que l'existence humaine a pu être primitivement fondée sur l'intégration de l'individu dans le groupe, l'individu se bornant à interagir avec les autres au sein d'un groupe. On estimera alors que l'individualisme est un fait d'histoire. Ce qui conduit à la question de savoir si toutes les sociétés ont la même histoire ou si, au contraire, elles écrivent différemment leur accès à l'individualisme et au modernisme.

Pour tenter de comprendre ce que peut signifier l'individualisme dans le monde arabo-musulman, il convient plutôt d'adopter un autre critère de jugement : la signification qu'il est possible de donner à l'individualisme du point de vue de la conscience de soi de l'individu (point de vue conscienciel).

En effet, si on passe de la question de l'existence des individus à celle de la conscience individuelle, celle qui conditionne leurs actes et leurs représentations, le problème se révèle plus complexe. Il y a des degrés distincts de la conscience que l'individu a de son propre moi, depuis

3. Milton Friedman, *Capitalisme et liberté*, introduction.

4. Voir Roger Cornu, « Évolution et processus configurationnel chez Norbert Elias », *Philosophiques*, vol. 25, n° 2, 1998, pp. 239-256.

la simple absence de conscience émancipée jusqu'au sentiment d'une autonomie lui permettant de devenir maître de ses idées et opinions. Dans le premier cas, en l'absence d'une conscience individuelle claire et distincte, la conscience collective l'emporte. L'individu est alors en fusion avec le groupe ; il ne pense, n'imagine et ne décide qu'à travers les idées, les règles et les représentations qu'il puise directement dans la collectivité. Dans le second cas, quand l'individualisme s'est accompli, c'est le libre choix qui opère de façon effective. Mais on peut aussi parler de sociétés au modernisme inaccompli lorsque des individus sont individualistes dans leur mode de vie socioéconomique, par exemple, tout en ayant une conscience morale et religieuse puisée dans le collectif. L'individualisme se trouve inachevé quand on n'accorde pas à l'individu la maîtrise de son sort (droit de la femme, liberté de conscience) ou que, même quand ces droits sont reconnus par la loi, les pratiques sociales empêchent l'individu d'en jouir.

Individualisme et sociétés arabes

Dans les sociétés arabes, le modernisme ne s'est pas réalisé de la même manière que dans les sociétés occidentales. Cette différence réside dans le fait que les sociétés arabes ont surtout vécu la modernisation par des réformes politiques, alors que la modernité occidentale a connu une révolution culturelle et intellectuelle. Dans de nombreux cas, la modernisation s'est faite de façon verticale, touchant le cadre dans lequel vivent les individus et non les individus eux-mêmes. Après leur libération du colonialisme et l'instauration des États dits nationaux, les régimes politiques arabes ont d'abord œuvré à séparer le religieux du politique. Cela a consisté à réduire le rôle de la religion dans le domaine politique, dans les espaces publics, dans les programmes scolaires, au sein de l'université..., une importance accrue étant accordée aux matières scientifiques, dans l'acception moderne du terme. Les ulémas ne représentent plus une référence que l'on consulte avant de prendre les grandes décisions législatives ou politiques. Le cheikh a vu son rôle se limiter à quelques occasions d'ordre socioculturel.

Désormais, la censure sociale peut s'exercer sans se référer au religieux, les activités intellectuelles, artistiques ou scientifiques sont pratiquées hors des critères religieux et parfois en les défiant. Alors que la religion était fortement présente dans l'espace public, dans les centres de décision politique et législatif ainsi que dans toute activité intellectuelle ou artistique, alors qu'elle intervenait dans le quotidien des individus, déterminant presque tous les rapports sociaux, la voilè

devenue un élément marginal auquel on attribue un simple rôle d'apparat au cours d'événements occasionnels.

Comme l'avènement du modernisme n'émane pas de la société elle-même, que la réforme des cadres politiques n'a pas été précédée par une modernisation progressive de la culture locale, trois situations peuvent se présenter dans le monde arabo-musulman.

La première se comprend si l'on reprend le critère conscienciel qui permet de caractériser l'individualisme de manière morale, à savoir le critère de l'accès au libre choix effectué librement par l'individu, un accès à l'autonomie qui se fait de manière rationnelle, selon la voie tracée par Kant. *Sapere aude*, devise de l'accès à la personnalité morale et juridique, formule des Lumières ainsi conçue par Kant : sortir l'homme de sa minorité, une minorité dont il est lui-même responsable parce qu'il est incapable de se servir de sa pensée sans une quelconque tutelle, et parce qu'il manque de la résolution et du courage nécessaires pour user de son esprit sans être guidé par un autre. Devenant une personne universelle, l'individu se sert de sa propre pensée pour réfléchir et pour décider librement. Il ne s'agit pas d'un individualisme égoïste, d'une atomisation ou d'un éclatement de la société en individus séparés, mais d'un accès à une personnalité morale et juridique qui est universellement fondée en raison. Cette démarche a été celle des intellectuels, des lettrés, des universitaires, des écrivains et des artistes. La modernité conquise est alors celle de la responsabilité personnelle de l'usage public de sa liberté.

Mais il existe aussi deux autres situations, lesquelles peuvent expliquer de manière très différente le retour de la religion : ou bien le regain de religiosité montre une nouvelle domination de la conscience sociale collective comme conscience d'appartenir à une société traditionnelle, ou bien un postmodernisme entend dépasser ce mode de pratique religieuse qu'il relègue dans le passé, mais au risque d'utiliser la religion comme une sorte de folklore – la religion devient un marqueur identitaire, une modalité de l'identité, alors qu'elle était, dans la tradition, l'identité même. Elle n'est plus qu'un aspect de la culture alors qu'elle en était l'essence.

Le retour du religieux pourrait donc être compris comme l'expression de deux phénomènes différents coexistant en même temps dans la même société.

Le retour du religieux peut être l'expression de l'incapacité d'une société à accéder au modernisme. C'est une régression qui résulte de l'échec de la modernisation, quand la société traditionnelle ne se donne pas les moyens de se transformer en société libre. De là une reconquête, par la tradition, de son rôle social d'unification (au sens où Émile Durkheim a bien montré comment la religion assure

la cohésion de la société, ce qui explique sa constante présence dans les sociétés primitives⁵). La société traditionnelle, parce qu'elle est totalisante, voire « totalitaire », préserve son unité en réclamant un engagement total de l'individu dans le groupe. La religion assure l'intégration de l'individu dans une conscience collective, dans un ensemble de dogmes, de croyances et de règles de conduite qu'il accepte sans réserve. Cet engagement envers le groupe ne lui laisse pratiquement aucune marge de liberté. On jugera alors que, dans les sociétés où la modernité ne s'est pas accomplie, l'individu n'a pas encore acquis les moyens d'assumer totalement sa liberté, et que, même si la liberté individuelle lui est concédée par la société, il est incapable d'en faire usage.

Mais le retour du religieux peut également résulter d'une captation de l'identité par le postmodernisme. Dans ce cas, il est l'expression d'un choix singulier, un choix sélectif souvent constitué de mobiles disparates et pas toujours cohérents. Cette conscience religieuse postmoderne, particulariste, individuelle, n'embrasse pas une religion comme un tout à prendre intégralement, mais elle prélève de ce qui est disponible ce qui lui convient. Par ce comportement, l'individu demeure libre de modifier ses appartenances religieuses car c'est lui seul qui en décide⁶.

L'attribut essentiel de la religiosité postmoderne est que la religion est perçue comme une affaire strictement individuelle, sans rapport avec l'organisation sociale. Ainsi, même si le retour du religieux dans la société se dit « moderne », le critère est distinct de la modernité au sens où le choix ne procède pas d'un sujet universel en quête de progrès collectif des mœurs et de la liberté de conscience pour tous, mais d'un sujet singulier qui agit pour lui-même dans la stricte particularité de ses désirs. Le postmodernisme valorise les différences qui existent entre les individus plus que la volonté d'être des semblables par adhésion à la même vision morale et rationnelle de la modernité et du progrès. Les choix pour des signes religieux ostentatoires peuvent être le fait de singularités immatures ou influencées, le « choix » n'étant pas parfaitement rationnel et émancipé, plus « postmoderne » que « moderne ». L'individu postmoderne peut s'affilier à des courants, à des sectes par imitation ou conformisme, et non par choix personnellement engagé par une responsabilité.

La religiosité des temps contemporains fait craindre qu'à travers l'illusion d'un choix individuel, la religion serve à ramener

5. Émile Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Alcan, 1925.

6. Voir des exemples de ces *religiosities moderns* dans Robert Wuthnow, « The New Spiritual Freedom », *Cults and new Religious Movements*, Oxford, Lorne L. Dawson, Blackwell, 2003, pp. 89-111.

l'hégémonie d'une conscience collective, à la manière dont se crée une opinion publique qui tue l'esprit critique. John Stuart Mill n'a-t-il pas déjà affirmé que la protection des individus ne consiste pas seulement à fortifier les libertés individuelles contre les lois abusives de l'État, mais aussi contre la dictature de la société elle-même, qui peut prendre en otage les individus, leurs idées et leurs croyances et interdire toute opinion personnelle⁷ ?

À cause de l'absence d'individualisme accompli dans les sociétés arabes, le retour du religieux prend une dimension politico-idéologique. Étant donné son aptitude à mobiliser les foules, la religion constitue une force que le pouvoir politique peut exploiter. En effet, qu'un individu prétende choisir, par esprit moderne, d'adopter une conscience religieuse traditionnelle exprime un paradoxe qui consiste à choisir librement de ne pas être libre, choix personnel de perdre sa personnalité, c'est-à-dire sa liberté de penser et d'agir. Mais quand l'homme choisit de ne plus être libre, il perd en vérité toutes les libertés individuelles : libertés d'opinion, de culte, de conscience...

Bien des questions continuent de se poser : la régression vers le traditionalisme vient-elle d'une inertie qui tire la société vers un passé qui lui est pourtant devenu étranger ? L'échec de la modernisation vient-il de ce que les valeurs modernistes n'ont été adoptées et assimilées que par une élite émergente sans se diffuser dans la population ?

Il est vraisemblable que la résistance de l'esprit traditionnel à la modernité provient principalement de la persistance d'une culture axée sur la communication orale. Le taux élevé de l'analphabétisme conjugué à la faiblesse frappante de celui de la lecture sont des facteurs qui peuvent expliquer en grande partie l'absence de l'individualisme dans les pays arabes.

Terminons par une remarque de Georges Duhamel : « Le livre est l'ami de la solitude. Il nourrit l'individualisme libérateur. Dans la lecture solitaire, l'homme qui se cherche lui-même a quelque chance de se rencontrer⁸. » ─

7. John Stuart Mill, *On Liberty*, Londres, Longmans, Green, Reader and Dyer, 1880, p. 4.

8. Georges Duhamel, *Défense des lettres*, 1937.



TRANSLATION IN ENGLISH



GUILLAUME ROY

THE FOREIGN LEGION, SINGULARITY OR MODEL?

It would hardly be exaggerated to assert today that everything has already been written about the Foreign Legion. From recruiting to reconversion, from instruction in operational engagement to the “myth of the Legion,” every particularity of this system and the men that comprise it has been dissected, analysed, praised or criticised over its history of nearly two hundred years. All the same, this old recruiting poster, with a background of the white cap and the green and red epaulette, that says “The Foreign Legion: everybody talks about it but few know it” retains all of its pertinence and its impertinence.

However, at this time when our so-called multi-cultural societies appear to be particularly fragile in the face of a terrorist threat that is accentuating the already deep ethnic, religious and socio-economic divides, it may be interesting to examine once again this “Legion system” that is able to have men of all origins, cultures and beliefs live and work together and, if necessary to die together.

While multi-culturalism was appearing to create a model of a “global village” that many people called their ideal, tragic events have in effect brutally brought out western societies to a more complex reality, which has at the same time exploded some certainties about a comfortable “co-existence” that appeared to be definite. For its part, the Legion does not appear to have given any support to the doubt which is settling in and continues to leave its wake. The application of the unchanging principles of a hundred years in the mind, that also change in wording in order to match the realities of our time allow it to obtain surprising results through constant effort. By doing this, paradoxically it is each day becoming a bit more “foreign,” in the sense of “singular,” compared to the society surrounding it.

To attempt to transpose certain principles implemented by the Legion in order to apply them to a society and to hope to find in them the foundations for a renewed “co-existence” may, justly, seem to be both dangerous and simplistic. Obviously, there is a difference in nature and scale between a “global” society that is interested in all of the aspects of social life and a “partial” micro-society which is not intended to organise the entirety of the life of its members. But once this reservation is made, the exercise is worth trying, not to find a solution of any sort, but rather to open certain ways of thinking for actions. And since the Legion is a French specificity, one means of

approach to establish a parallel with our society is natural, by means of the three words that form our motto “Liberty, equality, fraternity.”

▣ **“Search for liberty and you become a slave to your desires. Search for discipline and you will find liberty” (a Zen Buddhist proverb)**

In its Article 5, the Declaration of the Rights of Man and of the Citizen of 1789 defines liberty essentially by means of the law, considering that “the law only has the right to prohibit actions that are harmful to society” and that “nothing that is not prohibited by the law may be prevented and no one may be forced to do what the law does not order.” The rule of law, understood as a synonym of liberty, is thus superbly affirmed. However, over nearly two centuries, a natural equilibrium between the rights and obligations of the citizen has been established, as an essential foundation of a society that desires to live under the sign of concord. Over several decades this equilibrium has become more fragile and the necessary interdependence between rights and obligations has become less understood and accepted. For many people, the only real obligation for citizens finally consisted of abandoning a portion of their independence in order to submit to identical laws for everyone and to hope to live freely in a collective thanks to the actions of a more and more omnipresent State.

In the collective imagination, this is an inverse imbalance that exposes the candidate to the commitment: this foreigner¹ who exercises his free will and decides to join the ranks of the Foreign Legion must accept that his liberty is considerably reduced. The many obligations connected with military discipline and the voluntary choice to serve France may rightly be assimilated to a restriction of liberty. But it is important to keep in mind that the perception of the Legionnaire is often quite different. For two essential reasons.

First of all it is necessary to examine the motivations that are always extremely varied, which push these foreigners to make this commitment. While many of them come in order to satisfy a desire for service or adventure, a significant portion of them wish to release themselves from hindrances or to heal prior wounds by signing a contract and embracing the status of a Legionnaire. This, moreover,

1. By convention, the term “foreigner” includes the 10 to 15% of French citizens who each year join the ranks of the Legion and serve, like their comrades, under the status of foreigner. Approximately 150 nationalities are today represented in the Legion: 25% of the Legionnaires come from the Slavic world and North Asia, 10% from Asia, 20% from Central Europe and the Balkans, 10% from Africa and the Arab world, 18% from Western Europe and North America, 6% from Latin America. Currently 11% are French.

explains the risks that some of them are ready to endure in their countries of origin or during the journey that leads them to the recruiting post. The new start, the second chance that is offered may be seen as inestimable liberties for these men whose lives have not been a “long and tranquil river.” The commitment, in accordance with the chapter of the general statutes of March 2005 and the decree of 2008 concerning military personnel serving as foreigners, may in effect be made at the request of the candidate upon simple declaration of identity. This atypical principle requires great vigilance by the Foreign Legion and an in-depth examination of the antecedents of the Legionnaires in question, but it then protects them, once their past is fully accepted by the Legion, from any interference with regard to their previous situation. This clear break is a veritable specificity of the Legion. It may help to better understand why many of the systems bearing the label “second chance” are today having trouble obtaining clear results in our societies. How can you reconstruct yourself, re-classify yourself, when the past remains omnipresent and everything leads us back to this past?

Then, we need to consider what this act of commitment really represents. Someone who has joined the ranks of the Legion has made a deliberate choice: to give himself to a collective that transcends him. For him this consists of placing his personal (re)construction at the centre of a joint project, supported by the sacred nature of the mission entrusted to him. If he retains his original nationality, his status as a Legionnaire make of him a “willing servant of France with honour and fidelity,” as stipulated in the first article of the code of honour that he recites when donning his white cap for the first time. This word “fidelity” appears in the emblems of the regiments of the Legion, in the place of the word “homeland” on other flags and banners. He carries in him the sacrifice of forty thousand Legionnaires who have given their lives for a country that is not theirs. He embodies fidelity to the oath that he has given, fidelity to the leader, fidelity to his comrades and brothers in arms.

As the time when our country is attacked or its leaders declare that it is at war, it must be noted that the concept of patriotism continues to be tarnished and indeed often retains a negative connotation. Thus, it is difficult to give a name to the emotions and the sentiments that push a large number of citizens to want to mobilise as a reaction! The fidelity of the Legionnaire, which is neither submission or a dishonest compromise, but derives from deep trust, opens several paths to reflection. “A new form of patriotism with less classical contours,”² it

2. General Alain Bouquin, commander of the Foreign Legion, *White Cap* No. 716, December 2009.

leads foreigners to die for our tri-colour and without a doubt helps us better understand the deep sense of the slogan: “*Legio Patria Nostra.*” It is also at the root of the strict discipline which contributes to the reputation of the Legion: the faithful respect for the commitment and the oath they have made thus confers its legitimacy to the authority of the leader. The leader must however constantly consolidate the trust given by a style of commanding based on mutual respect and exemplarity. This circle of virtue shows, if there was a need for it, the liberating function of a freely consented discipline: this is not in any manner enclosing the individual in shackles that reduce and destroy liberty, but on the contrary offering him the possibility to develop, to progress and give the best of himself in a well-meaning framework.

▣ **“Equality may be a right, but no human power can convert it to a fact” (Balzac, *Maxims and Thoughts*)**

“I want to imagine under what new features despotism could present itself to the world; I see an innumerable crowd of similar and equal men who spin around restlessly, in order to gain small and vulgar pleasures with which they fill their souls. Each one of them, withdrawn apart, is like a stranger to the destiny of all the others.”³ In *Democracy in America*, Alexis de Tocqueville addressed the risks of the social democratic State drifting towards “considerate and soft” despotism as a result of an excess of power conferred by the citizens on the State in order guarantee the equality of all. The situation in which our society now finds itself, systematically searching in the State a solution for each of its ills, may thus legitimately alert us. In particular because the political disaffection is real and material interests are prevailing over any quest for the idea or spirituality. Individualism continues to progress, enclosing individuals and reducing the social connections which unite them and their mutual awareness, despite the illusions that are created by the information networks. Finally, such dripping may overflow the cup of discord, the fear of the other is exacerbated by a security framework that insinuates doubt in each person and has broken the necessary connection of trust between individuals. Faced with this, and perhaps as a final recourse to calm a situation that is escaping it, the State continues to combat inequalities in all of the areas of our society, and de facto accepting to weaken authority. This is a strange paradox, since, while seeing a progressive disappearance of hierarchies of “condition,” at the same time the inequalities do not cease to grow, thus creating hierarchies of another sort.

3. Alexis de Tocqueville, *Democracy in America*, Vol. 2, Part 4, Chapter 6, 1840.

In March 1937 a *Memento of the Soldier of the Foreign Legion*, intended for new recruits, was published for the first time. It stipulates: “All of the Legionnaires are equal. The Legion is now your second country and it does not distinguish nationalities, races or religions. A professional soldier who has come willingly to serve in an elite corps, you will stand apart from the parties and their political combats by the cult of our flag and the love of the profession of arms, the finest of all. No question of a political or confessional order must arise in your relations with your comrades, whose beliefs and traditions you must scrupulously respect.” This is included in the Code of Honour of the Legionnaire⁴ in Article 2: “Each Legionnaire is your brother in arms, regardless of his nationality, race or religion” and applicable “from soldier to colonel,”⁵ this text clearly shows the absence of any inequality in treatment as soon as recruited. The Legion thus undertakes to offer everyone the same chances for success in it. However, this is not in any way a fanatical equality. All Legionnaires will certainly be required during their careers to obey orders given by one of their comrades whose commitment has progress more rapidly than him. These “artificial” inequalities are, however, entirely acceptable. It is in fact this which, in a logic of progress, that will draw all of these men upwards and push them to continually give the best of themselves. Not only is equality between Legionnaires indeed real, but it is offered moreover to everyone, by respect for the hierarchy, the liberty to construct their own path. As Tocqueville writes, it is this passion “which tends to raise the small to the rank of the great” who “excite all men to want to be strong and respected.”

This equality relies on strict discipline, as noted above, but implemented with the greatest justice and the greatest equity. After all, did not Victor Hugo write that “the first equality is equity?”⁶ The same fault causes the same sanction for everyone, which sanction clears the fault, re-establishes the connection of trust and causes the man in question to grow. Here are two apparently simple principles, but which should be re-asserted beyond the quarters of the Legion, since the benefits from this are so considerable. On the other hand, any exceptional behaviour will be rewarded, promoted and shown as an example, such as the boards of honour that appear in the halls and the buildings housing the companies. Moreover, the practice of hierarchical relations, which is a very old institution in the Legion that is now being enlarged to the entire army, offers each Legionnaire the

4. The “simplified” Code of Honour in seven articles dates from the 1980s.

5. Extract from the *Flag of the Legion*, traditional song.

6. Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862.

guarantee to be able to access his leader in order to address a personal or professional problem.

Finally, it is the entire organisation of life in the Legion that leads this equality of treatment that each Legionnaire enjoys is neither controlling or levelling, but, on the contrary, stimulating and protective. Thus understood, equality naturally becomes an open door to true fraternity.

▣ **“A democracy must be a fraternity; if not, it is a sham” (Antoine de Saint-Exupéry, *Wartime Writings*)**

Eight thousand men.⁷ One hundred fifty nationalities. Difficult to find a more richly coloured human mosaic. But what principles lead these foreigners to consider the Legion to be a true family?

The brotherhood of arms, first of all. This is an insoluble and primordial connection for those who will one day actually be in combat operations. This ability to trust, to put your life in the hands of another in the sacred context of a shared mission. It implies a mutual knowledge which transcends any hierarchy. While it is certainly not a prerogative of the Foreign Legion, within the Legion it takes a very particular dimension by unifying men for whom there was once nothing to bring them together: a curious situation such as the one which consisted of commanding, within the same unit, two sub-officers who had been on opposite sides in the Falklands War and were now ready to give their lives for each other in order to accomplish their mission!

The esprit de corps is then a direct consequence of the brotherhood of arms, and the result of the mutual attention and respect that everyone, leaders and subordinates, must demonstrate. This is also a consequence of the constant desire to improve the quality of the services rendered, as the code of Honour demands in Articles 4 and 6: “Proud of your status as a Legionnaire, you will demonstrate this in your dress that is always elegant, your conduct that is always dignified but modest, your barracks that are always clean;” “An elite soldier, you will train with rigour, you will maintain your weapon as your most precious belonging, you will always be concerned by your physical condition.”

Finally, the solidarity which completes the idea of family. The Legion never abandons its men. It specifies, once again, in the code of Honour: “In combat, you will act without passion and without hatred,

7. The staffing target for the Foreign Legion is eight thousand nine hundred fifty men by 2018.

you will respect the vanquished enemies, you will never abandon your dead, your wounded or your arms.” This commitment goes well beyond combat. Everything is done to overcome the absence of the traditional family and social framework: the provision of rest centres, such as the one in Malmousque, the care for the weakest at the Institute for the Invalids of the Foreign Legion in Puyloubier, housing for the oldest at the Legionnaire House at Auriol, the celebration of family holidays, of which Christmas is the most emblematic. This solidarity is constructed thus both in the reception of the youngest and the respect for and assistance to the oldest.

Finally, it should be noted here the crucial importance of the French language, which is an integral part of the crucible of the Legion. The teaching and use of French contributes to the difficult and demanding combat against any community-based isolation and thus favours brotherhood. This is also the case of religion: in the Foreign Legion there exists what one may call “positive secularity.” The beliefs and customs of everyone are respected; however, no one resents celebrating the nativity at Christmas, which is a symbol of the integration of the youngest, by the celebrated crèches.

No quarrel of this type could shake the edifice.

These values may appear to be quite distant from the day-to-day life of our society. If the brotherhood of arms is partially transposable to certain public bodies fighting to protect citizens at the risk of their lives, the esprit de corps and the solidarity are two values that should be examined somewhat.

In *The Foreign Legion. History and dictionary*,⁸ the article concerning the esprit de corps defines this as “the spirit of attachment and dedication to the corps by everyone who forms a part of it.” It also specifies that this is not a “spontaneous creation,” but that it “is born from a consensus that the officers have elicited and which has developed, is maintained and renewed.” It is also specified that at the beginning of the Foreign Legion, when the battalions were not yet multinational, this esprit de corps did not exist and an unhealthy rivalry could even appear between units of different nationalities. Establishing a parallel with our social “corps” thus consists of drawing on two lessons. First, national cohesion, which would be the result of this esprit de corps, cannot be decreed. It does not arise spontaneously, regardless of the context, the events or the emotions that they arouse within our society. The recent attacks that have targeted France have shown this: the “general mobilisation” which we believe to see after each tragedy quickly subsides into daily routine. Finally, in order for this cohesion

8. André-Paul Comor, *The Foreign Legion. History and Dictionary*, Paris, Robert Laffont, p. 354.

to come to life, a deep spirit of consensus is necessary. This must be inspired by a class of leaders that is unanimously recognised as exemplary and seeking the general interest. This is the indispensable condition in order for each individual to today accept to delegate his particular interests to the background. Here again, the defiance of many citizens with regard to public statements and the disaffection for political life resulting from this may be regarded as brakes on this implementation of a shared project that truly brings people together.

Moreover, it is this absence of real shared project, a veritable shared destiny, which, in our society, deprives the concept of solidarity of its original meaning.⁹ In the Legion, this exceeds the framework of sociological definition. This is a commitment that covers both generous altruism and a desire to work for the material and moral well-being of each of the members of the Legion family, whether active or retired. To some extent, this is a particular form of charity. Our society tends to consider solidarity to be more “organic,” in the manner of the sociologist Emile Durkheim:¹⁰ the social connections between individuals only exist by the interdependence of their activities. Thus, this is not a veritable moral action that is voluntary and individual, but a purely social attitude. What then is the place for individuals who cannot participate in this society, for the weakest or the least fortunate? The growing vagueness between “social action” concerning a continually growing section of our population and true solidarity constitutes an additional fragility for the cohesion of our society in the coming years.

In his conference “What is a Nation?” given at the Sorbonne in 1882, Ernest Renan affirmed: “Man is not a slave either of his race or his language or his religion or of the course of the rivers or the direction of mountain ranges. A great aggregation of men, healthy of mind and warm of heart, creates a moral conscience that one calls a nation.” Certainly, the Foreign Legion does not constitute a nation. But the question needs to be posed, since it incarnates a “cohabitation” that our current societies are struggling to reproduce. For many, in any event it constitutes a “second homeland.” At the service of France, it remains free and “healthy of mind,” fraternal and “warm of heart,” and the brothers in arms of all ranks who compose it, equal before the rules, relinquish any consideration of nationality, race or religion. The Legion alone shows to what extent the detractors of Renan were wrong, those for whom this speech only concerned “those who have a shared past, namely those who have the same roots.”

9. In Latin, *solidus* means “whole” and the expression *in solidum* “for the whole.”

10. Emile Durkheim, *Concerning the social division labour*, 1893.

At this time when nihilist terrorism, a veritable ideology of death without any rationality, is shaking our society by attacking what we are, insinuating in the already existing fractures that were up to now ignored, the Foreign Legion “block” is sturdy with all the more force. The humanism of these foreigners, which is expressed even in the heat of the battle by opposing any blind violence — “In combat, you will act without passion and without hatred,” should therefore be admired by everyone, and at least be considered and respected, and, why not serve as an example. Because, once the dream and the mystery are put to one side, the founding principles of the “Legion system” appear today to be supports that could usefully sustain our social body in order to avoid any risk of shattering or even collapse. ┘

COMPTES RENDUS DE LECTURE



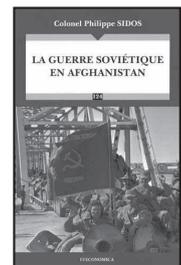
Nouvelle étude d'ensemble sur l'engagement soviétique en Afghanistan entre 1979 et 1989 par un excellent spécialiste du monde russe et de l'Asie centrale. L'intérêt particulier de ce volume est d'utiliser en abondance les écrits russes et donc de donner de ces dix ans d'opérations une autre image que celle généralement diffusée dans les pays de l'OTAN. L'auteur explique d'abord en quoi le pays est historiquement important pour la Russie, puis décrit l'analyse des risques qui est faite par Moscou. Il s'attarde ensuite sur les principales phases du conflit, sans taire les échecs ou les impasses, puis s'intéresse plus particulièrement aux procédés de contre-insurrection avec un (trop) bref chapitre sur l'arme blindée et des développements plus longs sur l'arme aérienne et « la guerre des convois logistiques ». Dans une dernière grande partie, il détaille l'emploi des troupes aéroportées, des hélicoptères de combat, des Spetsnaz, et s'attarde dans un ultime chapitre sur l'emploi des missiles Stinger livrés aux moudjahidines par les Américains, et les intéressantes contre-mesures soviétiques pour tenter de répondre à cette menace. Soulignant les responsabilités du Pakistan voisin dans tous ces événements, il observe qu'« en 1992, la chute du régime de Kaboul mis en place par Moscou en décembre 1979 fut attribuable non pas à un échec militaire ni à la supériorité des forces de la résistance, mais plutôt à l'incapacité d'instaurer une gouvernance afghane et une situation économique viables ». Et cet ultime constat n'est pas sans rappeler certains apprentis sorciers antérieurs : « La guerre hybride ne serait-elle pas née en Afghanistan quand la cia sut habilement calculer avec son partenaire pakistanais le niveau de son engagement en faveur des moudjahidines. [...] Les adversaires de Moscou surent conduire une vaste manœuvre stratégique multiforme sur toute la gamme émotionnelle et médiatique, tout en entretenant la guerre à son juste niveau. » À lire avec grand intérêt.

PTE

Si elles ne furent pas les plus nombreuses (onze mille hommes sur plus de deux cent cinquante mille), les unités parachutistes ont indiscutablement marqué la guerre d'Indochine. Et réciproquement. Cette étude vient donc à point nommé pour nous en présenter certaines réalités. Il ne s'agit d'écrire ni une nouvelle histoire générale de la guerre d'Indochine ni celle des bataillons parachutistes en tant que telles, mais de suivre tout au long du conflit la vie et les combats des paras eux-mêmes. Le lecteur passe donc en permanence des considérations générales aux détails parfois les plus pratiques, le plus souvent soulignés par un témoignage. Les neuf grandes parties de cet ouvrage reprennent de façon chrono-thématique le « parcours » théorique d'un para, de son départ de métropole à son retour, de l'organisation des unités (sans oublier la « vietnamisation » au début des années 1950) à la vie quotidienne et matérielle avec sa rudesse et ses excès parfois. Se pose alors la question de l'emploi des unités quand une situation locale se dégrade. Ultime réserve d'élite du commandant en chef, ou complément des forces traditionnelles insuffisamment

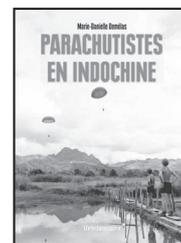
La Guerre soviétique en Afghanistan

Colonel
Philippe Sidos
Paris, Economica,
2016



Parachutistes en Indochine

Marie-Danielle
Demélas
Paris, Vendémiaire,
2016



nombreuses? La réponse ne sera jamais durablement apportée. Pour faire la guerre, chaque soldat dispose de son équipement et de ses matériels, dont il porte une grande partie sur son dos – entre vingt et trente kilos – pour crapahuter dans la boue des rizières. Une partie consacrée aux « Fractures dans l'armée » met également en relief l'importance des gestionnaires et financiers parisiens aux préoccupations bien éloignées des besoins des combattants, tout autant que l'incohérence de l'organisation politico-militaire nationale, sujets contre lesquels les généraux en Indochine doivent lutter en permanence. Il y a là quelques belles pages sur les limites à l'exercice de son autorité par le chef militaire. Les lignes sur « le fossé entre les états-majors et les combattants » sont claires, mais auraient mérité d'être mises en perspective, car la critique est commune à toutes les guerres. Le livre se termine avec l'inévitable évocation de Dien Bien Phu, à la fois traumatisme et mythe glorieux, et par le retour des prisonniers des camps du Vietminh, préalable à la « rétractation » du dispositif et au départ pour l'Afrique du Nord où les capitaines et les colonels d'Indochine seront bientôt en situation de commandement. Un livre qui fait le choix d'une approche particulière, mais qui donne aussi de nombreuses informations précises, fait référence à de multiples témoignages et, finalement, en rendant le parachutiste d'Indochine plus « normalement humain », donne à ces hommes un surcroît d'exemplarité et de gloire réelle.

PTE

L'Art de conduire une bataille

Les tactiques des plus grands stratèges, de la bataille de Cannes à la guerre du Golfe

Gilles Haberey et Hugues Perot
Paris, Éditions Pierre de Taillac, 2016



Officiers passionnés d'histoire militaire, les deux auteurs de cet ouvrage proposent une présentation thématique des grandes batailles de l'histoire, articulée à partir des principaux modes d'action ou intentions des chefs au combat. C'est ainsi que le livre s'ouvre sur « Épuiser l'attaque ennemie », thème illustré par les batailles de Rorke's Drift (Afrique australe, 1879), de Koursk (Union soviétique, 1943) et de Cuito Cuanavale (Angola, 1987-1988). Le sujet suivant, « Frapper sur les arrières », est présenté à partir des batailles de Denain (guerre de Succession d'Espagne, 1712), d'Iéna-Auerstaedt (campagne de Prusse, 1806) et d'Inchon (guerre de Corée, 1950). De « Tendre une embuscade » à « Percer les défenses », de « Contre-attaquer au bon moment » à « Disloquer par le choc », onze thèmes majeurs sont présentés à travers vingt-six grandes batailles, parmi lesquelles Muret en 1213, Kasserine en 1943, Goose Green (Malouines, 1982) ou Koweït en 1991. Chacune est présentée selon un plan identique et méthodique (situation générale, forces en présence et intentions, déroulement des combats, enseignements tactiques), qui permet d'aller du contexte au détail des engagements et d'en tirer les enseignements. On peut ne pas être toujours d'accord avec les synthèses présentées (j'ai quelques réserves pour certaines approches des batailles de la Grande Guerre) et j'entends déjà les super-spécialistes de telle campagne ou de telle armée élever des remarques et objections outragées. Mais soyons clairs : le but de ce travail est de faire comprendre des procédés tactiques à partir de cas concrets et, de ce point de vue, c'est une totale réussite. Au-delà, comme pour les combats de Goose Green entre Britanniques et Argentins, ils donnent de beaux exemples du rôle, des responsabilités et de l'exemplarité du chef de contact, et reviennent à plusieurs reprises sur des notions fondamentales comme la surprise ou la capacité à conserver l'initiative des opérations. Des cartes simples et claires ponctuent chaque chapitre, et une bibliographie indicative figure en fin de volume. Un solide et bon ouvrage, dès à présent indispensable à tout cadre militaire souhaitant renforcer ses compétences à partir d'une base historique.

PTE

Un tout petit volume, aussi bien en format qu'en pagination, mais qui indiscutablement comptera : Marie-Hélène Labbé revient sur les conditions de l'engagement britannique en Irak en 2003. Constatant que la puissante commission d'enquête parlementaire n'a toujours pas rendu son rapport cinq ans après avoir entendu les derniers responsables politiques, elle mène sa propre enquête et, s'appuyant sur de très nombreuses citations, met directement en cause l'ancien Premier ministre britannique. Qu'il s'agisse du fonctionnement du gouvernement, des rapports des services de renseignements, des relations avec les États-Unis. Ainsi, le « dossier » initial d'accusation contre Saddam Hussein n'est-il qu'un « collage de paragraphes repris de thèses d'étudiants, sans même en corriger les fautes de typographie et surtout sans citer leurs auteurs », et n'a jamais été soumis en amont aux services de renseignements ou aux Affaires étrangères. Globalement, parce que le chef du gouvernement a personnellement décidé de lancer son pays dans la guerre, toutes les fautes, y compris éthiques les plus graves, et tous les dysfonctionnements dans le processus de prise de décision au sommet de l'État (quand les « communicants » remplacent les spécialistes...) se retrouvent ici. En résumé, l'intervention en Irak était « fondée sur un mensonge », et était à la fois injustifiée et illégale : « La légèreté avec laquelle cette décision d'entrer en guerre fut prise, les conséquences catastrophiques pour la région en cause, l'inhibition subséquente du Royaume-Uni sont durablement gravées dans les esprits des décideurs. » Le fameux rapport de la commission Chilcot devrait être publié... Quelles seront les conséquences sur le monde politique britannique ? Les responsables seront-ils poursuivis ? Si, pour éviter d'être mis en cause, les politiques devaient faire reposer la responsabilité sur les militaires, une grave crise pourrait s'ouvrir : « Les responsables des services de renseignements ont déjà écrit leurs mémoires, où ils ont consigné leur vérité. Elles sont pour le moment dans leurs tiroirs, mais elles en sortiraient s'ils étaient mis en cause et si les responsables politiques, entendez Blair, échappaient à tout blâme. » On attend avec impatience la suite...

PTE

Une véritable somme ! Sur un long XX^e siècle, mais surtout entre 1900 et 1945, Sébastien Albertelli retrace la généalogie du sabotage, à la fois théorisé comme outil de libération sociale par certains milieux révolutionnaires et comme technique de combat par quelques militaires. Écrit « sabotage » en 1901-1902, parfois vanté jusque dans les années 1907-1908 par une partie de la CGT, puis autour de la *Guerre sociale* de Gustave Hervé, à l'occasion des milliers de grèves qui secouent la France d'avant 1914, il intéresse également les milieux militaires depuis que l'action de francs-tireurs sur les arrières des Allemands en 1871 a montré son efficacité : « Les partisans du sabotage se sont nourris de cette réflexion sur la petite guerre, la guérilla et tout ce qui, dans les conflits entre nations, permet à un belligérant d'affronter un adversaire plus puissant. » Passant du « sabotage social » au « sabotage patriotique », l'auteur remonte lentement le temps en multipliant les exemples et en soulignant les évolutions. Quelques dizaines de pages sont consacrées à son usage pendant la Première Guerre mondiale, puis il aborde les questions souvent plus politiques de l'entre-deux-guerres, y compris pendant l'occupation de la Ruhr, avant de s'intéresser beaucoup plus longuement à la Seconde Guerre mondiale (la Résistance, les services britanniques, la France libre). Il s'efforce de quantifier la place du sabotage et d'évaluer son efficacité globale dans les combats de la Libération. Il termine par les manœuvres de ce type tentées par les Allemands à la fin de l'année 1944 sans réel succès. Finalement, « pensé comme une grève

Le Traumatisme irakien

Tony Blair à l'heure de la vérité ?

Marie-Hélène Labbé
Paris, pups, 2016



Histoire du sabotage De la CGT à la Résistance

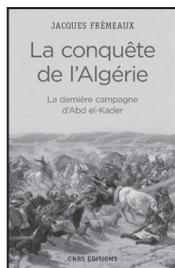
Sébastien Albertelli
Paris, Perrin, 2016



du zèle dans le monde syndical, [le sabotage] dérive très vite vers une violence qui le rapproche d'une pratique militaire», entourée de secret. L'usage n'en a pas disparu en 1945, même si le silence se fait. Un ouvrage tout à fait original, une étude solidement référencée (soixante pages de notes et références). Un livre sérieux et agréable à lire, qui pointe des évolutions techniques et morales, pratiques et institutionnelles.

PTE

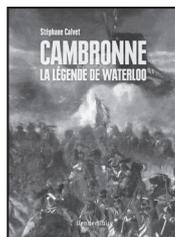
La
Conquête
de l'Algérie
La dernière
campagne
d'Abd el-Kader
Jacques
Frémeaux
Paris, CNRS
Éditions, 2016



Grand spécialiste de l'Empire colonial français et de l'Afrique du Nord en particulier, Jacques Frémeaux nous propose une étude extrêmement fouillée du dernier épisode de la période Bugeaud/Abd el-Kader. En plus de quarante brefs chapitres, il nous entraîne de l'Algérie militaire du début des années 1840 à la mémoire conservée des combats de Sidi-Brahim et au souvenir d'Abd el-Kader. Avec un texte ciselé, aux très nombreuses références d'archives et de témoignages des acteurs, ponctuellement agrémenté de tableaux récapitulatifs, il nous offre un véritable ouvrage de synthèse et de référence. Il aborde bien sûr les questions strictement militaires, la conduite des opérations, mais aussi les aspects politiques, diplomatiques, régionaux (en lien avec la question marocaine), la question des tribus et de leurs allégeances parfois variables, sans oublier ni les questions coloniales à proprement parler (émigration européenne) ni les difficultés économiques de la jeune colonie ni les aspects sociaux pour les musulmans, les colons et les militaires. Il revient également sur la proposition de Bugeaud, combattue en métropole et restée sans suite, d'établissement de camps militaires pour établir les anciens soldats sur le territoire. Bref, un texte extrêmement riche. Que complètent une dizaine de pages de sources et bibliographie ainsi que quelques cartes. Un ouvrage indispensable pour quiconque s'intéresse à la conquête coloniale et aux premiers temps de la colonisation en Algérie.

PTE

Cambronne
La légende
de Waterloo
Stéphane
Calvet
Paris, Vendémiaire,
2016



Désormais bien connu pour ses travaux sur les guerres de la Révolution et de l'Empire, Stéphane Calvet s'intéresse ici à un personnage entré dans l'histoire de France et dans le langage courant pour une journée, une formule et un mot. Si la formule « La garde meurt mais ne se rend pas » est très probablement apocryphe, comme le reconnaît lui-même le général, son nom reste attaché à celui de la bataille de Waterloo et à ces derniers carrés de la garde impériale résistant sous les assauts anglo-allemands. Mais il serait dommage de limiter notre connaissance de Cambronne à ce seul bref épisode. L'auteur retrace donc en huit chapitres l'ensemble de sa vie et de sa mémoire, d'une jeunesse nantaise au développement de la légende. Engagé dans les armées de la République au 1^{er} bataillon de volontaires de Nantes en 1791, le futur général Cambronne est à Jemmapes avant de participer aux guerres de Vendée avec les colonnes républicaines. Il est capitaine à vingt-cinq ans après avoir été aux côtés de Hoche à Quiberon; il « monte dans la hiérarchie militaire grâce à son courage et à sa bravoure au feu ». Comme bien d'autres officiers de l'Empire, il a aussi, sa vie durant, la réputation d'être buveur, voire ivrogne, souvent indiscipliné, peu éduqué et grossier, « du sang bouillant et la tête chaude ». Il sert ensuite longuement entre les Flandres et les Pays-Bas, puis en Suisse contre les Russes de Souvaro : « À la prise de Zurich, le capitaine Cambronne enleva à la baïonnette avec sa compagnie deux pièces de canon. [...] Il prit sur lui cette manœuvre qu'il exécuta avec une telle vivacité qu'il empêcha les canonniers de faire une seconde décharge. » Un chef intrépide et capable d'initiatives au combat, que l'on retrouve à Hohenlinden, puis sur les principaux champs de bataille – « Suivez-moi

ou bien j'irai me faire tuer tout seul là-haut ! » aurait-il crié à ses hommes à l'éna. Mais cette bravoure cache peut-être de grandes faiblesses d'instruction militaire, comme pourrait le laisser penser son rôle lors de la meurtrière bataille de Pultusk en décembre 1806. Cependant, colonel, colonel-major, puis général de la Garde impériale, Cambronne cumule les promotions et les récompenses jusqu'en 1814. On sait peu que lors de la première abdication il suit Napoléon à l'île d'Elbe, à la tête du bataillon de six cents hommes que les coalisés vainqueurs concèdent à l'empereur déchu. Malgré son style de commandement brutal et ses méthodes parfois violentes, l'Empereur lui conserve sa confiance, car « il sait depuis longtemps qu'il aura besoin d'un vrai meneur d'hommes lorsque la conjoncture lui sera favorable ». À la tête de l'avant-garde avec quelques dizaines de soldats lors du débarquement qui prélude aux Cent Jours, il est un acteur essentiel du succès du « vol de l'aigle » jusqu'à Grenoble. Cela lui vaut de devenir comte d'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, pair de France et général de division. Blessé à Waterloo, brièvement prisonnier, il se rallie à Louis XVIII, « mais les apparences sont trompeuses, car il est aussi un homme usé et couvert de blessures qui entend jouir de ses titres acquis au prix de son courage et de son sang ». Une biographie passionnante.

PTE

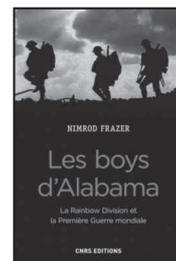
Préfacé par Serge Barcellini, président du Souvenir français, cet ouvrage suit le parcours du 167^e RIUS, unité recrutant essentiellement dans le Sud américain profond et appartenant à la célèbre « division Arc-en-ciel » de la Première Guerre mondiale, la 42^e division d'infanterie américaine ainsi baptisée car ses différents régiments provenaient de tout le pays. La division, et donc son régiment, ont été de tous les engagements de l'AEF sur le front de France et son histoire a déjà donné lieu à une très abondante bibliographie aux États-Unis. Fruit d'un intérêt personnel de l'auteur, non historien de formation, pour le 167^e, ce livre s'appuie essentiellement sur la documentation militaire américaine officielle et sur de très nombreux témoignages de Sammies. C'est donc à la fois une reconstitution du parcours de cette unité et un hommage aux soldats qui la composaient. Le récit est vif et fourmille d'anecdotes, dont certaines peuvent ne pas être absolument authentiques mais rapportées au fil des ans par les anciens. Il est divisé en onze parties chronologiques, constituées de brefs chapitres. Nimrod Frazer commence son récit avec la mobilisation de la garde nationale en Alabama dans le cadre des interventions au Mexique alors que la guerre fait déjà rage en Europe, jusqu'à l'entrée des États-Unis dans la guerre mondiale. Nous suivons ensuite les soldats américains pendant leur entraînement, leur transfert en Europe, leurs compléments d'équipement et d'instruction, puis leur première montée au front en Lorraine. Après une phase d'adaptation à la première ligne au printemps 1918, ils sont en Champagne à l'été et participent à la deuxième bataille de la Marne, qui brise l'ultime assaut allemand. Puis c'est la Ferme de la Croix-Rouge, dans le secteur de Château-Thierry, pour des combats intégrant unités françaises et américaines sous commandement supérieur français. En juillet, ils sont sur l'Ourcq, à l'automne à Saint-Mihiel puis dans l'Argonne, avant de marcher vers le Rhin et l'Allemagne après l'armistice et de s'installer en occupation à Sinzig. Le dernier chapitre raconte « Le retour des Immortels » en Alabama. Si ce livre est plus hagiographique qu'historique, il apporte pour le lecteur français de très nombreuses informations, y compris de détail sur la vie courante des soldats américains. Il se termine également sur plusieurs annexes, plus de soixante pages de notes et références ainsi qu'une solide bibliographie. Un très intéressant volume sur un sujet mal connu.

PTE

Les Boys d'Alabama

La Rainbow Division et la Première Guerre mondiale

Nimrod Frazer
Paris, CNRS
Éditions, 2016



SYNTHÈSES DES ARTICLES

WALTER BRUYÈRE-OSTELLS

LES ÉTRANGERS DANS LES ARMÉES FRANÇAISES DE 1789 À 1945

Depuis le Moyen-Âge, des étrangers ont servi au sein des armées de la monarchie française, à l'instar de la garde écossaise du roi puis des Suisses. Mais, avec la Révolution, émergea un nouveau modèle militaire : une armée nationale composée de soldats-citoyens. Pourtant, l'histoire des XIX^e et XX^e siècles bat en brèche l'idée d'une disparition pure et simple des étrangers dans les forces françaises.

GUILLAUME ROY

LA LÉGION ÉTRANGÈRE, SINGULARITÉ OU MODÈLE ?

Partir d'une microsociété, et des règles qui régissent la vie en son sein, pour tenter de définir un modèle applicable à notre société dans son ensemble est un exercice dont les résultats doivent être exploités avec précaution. Avec ces réserves, l'exercice à partir du modèle « Légion étrangère » mérite toutefois d'être tenté. La démarche présente en effet un double intérêt : elle révèle certaines fragilités de notre corps social peut-être trop longtemps ignorées et propose quelques pistes de réflexion inspirées des méthodes mises en œuvre au sein de cette communauté d'étrangers si singulière.

FRANÇOIS ROUAN ET DIDIER SICARD

LA BRIGADE MONTAIGNE : DES MAQUISARDS ALLEMANDS

Que la résistance à l'occupant nazi ait pu impliquer des maquisards allemands reste aussi étrange que peu connu. Pourtant, durant plusieurs mois, la brigade Montaigne, sous les ordres de François Rouan, a contribué à fixer et à inquiéter d'importants détachements SS dans les régions cévenole et lozérienne.

CYRIL GARCIA

LA NUEVE

Ils étaient cent quarante-six sur les cent soixante soldats qui composaient la 9^e compagnie du 3^e bataillon du régiment de marche du Tchad de la division Leclerc, la *Nueve*. Cent quarante-six républicains espagnols qui, les premiers, entrèrent dans Paris le 24 août 1944. Et qui prirent le nid d'aigle de Berchtesgaden l'année suivante. La plupart d'entre eux sont tombés au champ d'honneur pour un pays qui n'était pas le leur.

JEAN-LUC COTARD

LETTRES LAN SAMAISES

Le commandant Van Nam Me, officier fictif du Lan Sam, pays fictif situé quelque part en Asie du Sud-Est, stagiaire à l'École de guerre, à Paris, découvre l'armée française et ses traditions. Un article à la manière des *Lettres persanes*.

FRANCK BOUDET

« Y ALLAH ! »

L'histoire des tirailleurs ne traverse pas seulement l'histoire de France, elle la raconte dans ce qu'elle a de grand et de tragique. Étrange sacrifice que celui de ces Algériens, Marocains et Tunisiens

qui, de 1831 à 1965, acceptèrent de mourir pour défendre une terre qui n'était pas la leur, au nom de la grandeur d'un pays qui leur était à bien des égards étranger. Leur histoire mérite d'être connue. Le soldat d'aujourd'hui y apprend ce que des hommes peuvent accomplir lorsqu'ils sont mus par un dévouement poussé à l'abnégation la plus absolue et une force collective forgée dans la fraternité d'armes. Le citoyen y redécouvre ce que le sentiment d'appartenance à la Nation peut produire.

THIERRY BOUZARD **LES CHANTS MILITAIRES FRANÇAIS D'ORIGINE ÉTRANGÈRE**

L'armée française entretient un répertoire de chansons d'origine étrangère très éclectique. Si on peut y trouver des morceaux remontant à l'Ancien Régime, l'essentiel est issu de la Légion étrangère avec une forte influence germanique, mais aussi anglo-saxonne et russe. L'apport le plus récent est mélanésien. Ce répertoire illustre l'importance du rôle de communication du chant ainsi que la capacité de dialogue de l'armée française rarement envisagée sous cet éclairage.

ÉVELYNE DESBOIS **UN SOLDAT ETHNOGRAPHE, LE COLONEL JEAN CHAPELLE**

Officier méhariste, Jean Chapelle découvre l'Afrique noire en 1927. Et en tombe irrévérablement amoureux. Il s'initia à la coutume et fut éduqué à d'autres civilités. Son œuvre d'ethnologue en porte témoignage. Cet article est un hommage à sa curiosité et à son empathie pour les populations bordant le lac Tchad.

MICHEL BODIN **COMBATTANTS ET AUTOCHTONES EN INDOCHINE**

Dès le début de la conquête de l'Indochine, les contacts entre civils autochtones et militaires français, placés dans un contexte colonial de dominés à dominants, sont complexes. Mais de 1945 à 1954, la guerre révolutionnaire du Vietminh, dont le principal objectif est la population, accroît encore plus les difficultés. La variété des situations militaires, la diversité des soldats et la mosaïque ethnique indochinoise multiplient les formes des rencontres. Ignorance, peur, méfiance vis-à-vis de l'autre, phénomène des groupes armés rendent les liens avec l'étranger délicats et multifformes, allant de liens francs et amicaux à toutes les sortes de violence. Cependant, en dépit de réalités cruelles, les relations entre les soldats français et les Indochinois ne furent pas celles de soudards dans un pays occupé. Au contraire, elles sont à l'origine d'une nostalgie, le « mal jaune ».

ENTRETIEN AVEC JACQUES ALLAIRE **UNE EXPÉRIENCE INDOCHINOISE**

L'expérience indochinoise du colonel Jacques Allaire suffit à nous faire comprendre à quel point un militaire engagé sur un théâtre extérieur peut toucher du doigt toutes les facettes de l'étranger. Étranger au pays devenu théâtre des opérations et à sa population, il l'est pratiquement toujours. Mais il peut aussi, dans certaines situations extrêmes comme celles qu'a connues Jacques Allaire, devenir étranger à certains de ses camarades, à son propre pays, à ses concitoyens... voire à lui-même.

YAN ANDRUÉTAN **LE MILITAIRE VOYAGEUR ET L'EXOTISME**

Partir en opération implique de s'exposer à l'exotisme. Dans nos sociétés particulièrement centrées sur les loisirs, l'étranger est vécu comme une source de plaisirs. Pour les militaires, l'expérience est bien plus complexe. Il y a certainement un goût pour l'étranger et l'étrange. Mais une OPEX est aussi une source de danger liée aux risques opérationnels, mais aussi à la mise en jeu d'une dimension existentielle qui peut aller jusqu'à la souffrance chez certains. Néanmoins, et comme le touriste à l'étranger, le militaire se protège de plus en plus de la confrontation à l'autre exotique. Toutes les FOB finissent par se ressembler ! Enfin, il faut s'interroger sur la trace que laisse sur l'individu ce séjour

qui quand bien même on cherche à s'en protéger transforme toujours au risque de devenir soi-même un étranger.

LOÏC JOUSSEAUME **L'AIDE MÉDICALE AUX POPULATIONS**

Pour un médecin militaire français, l'aide médicale aux populations est une activité ancienne – les praticiens du service principal de la Marine et des colonies ont en leur temps quadrillé l'Empire français – et habituelle. Elle est d'ailleurs normée par un document de doctrine qui aborde tous ses aspects, juridiques, éthiques, organisationnels... Si elle ne doit pas détourner le médecin militaire de sa mission première, le soutien des soldats en opération, parfois jusqu'au combat, elle le fait cependant s'interroger sur son humanité, car « quelles que soient son origine et sa culture, l'Autre, c'est aussi moi ».

ANTOINE CHAMPEAUX ET ÉRIC DEROO **LA FORCE NOIRE : « NOS ENFANTS, NOS FRÈRES »**

« Ils étaient nos enfants, désormais ils ont gagné le droit d'être nos frères. » Cette étonnante formule, placée en tête d'un article paru en 1919 et consacré au rôle des troupes indigènes dans la Grande Guerre, illustre bien les équivoques qui ont toujours accompagné la figure du tirailleur et la perception qu'en avaient les Français. Aujourd'hui encore, et peut-être plus que jamais eu égard à l'actualité et aux débats autour de l'intégration, elle constitue un bon marqueur des rapports qu'a entretenus et continue d'entretenir la République avec l'Autre, en particulier issu du continent africain.

FRÉDÉRIC MÉDARD **HARKIS : ENTRE MÉMOIRE ET OUBLI**

Confrontés fin 1954 à une nouvelle insurrection en Algérie, les pouvoirs publics constituent prudemment des formations supplétives sous statut civil pour les « opérations de maintien de l'ordre », craignant de voir les armes qui leur sont confiées passer à l'ennemi. C'est lorsqu'il apparaît qu'une victoire ne peut être acquise sans l'adhésion de la population musulmane que le commandement accepte l'accroissement de leurs effectifs, en veillant toutefois à ne pas constituer une sorte d'armée « communautaire » aux côtés des forces de souveraineté. Jusqu'au cessez-le-feu, près de cent soixante-dix mille musulmans servent la France comme supplétifs. Par les accords signés avec le FLN, Paris souhaite que ces hommes trouvent leur place dans l'Algérie indépendante. Mais des massacres s'ensuivent, ceux que l'histoire appelle désormais les *harkis* sont évacués en hâte vers la métropole, où ils sont laissés dans le plus grand dénuement et occultés de la mémoire nationale. Ce n'est qu'en 2003 que la France consent enfin à assumer cette page douloureuse de son histoire, en honorant leur souvenir.

BÉNÉDICTE CHÉRON **LA SECTION ANDERSON**

En réalisant *La Section Anderson* en 1966, Pierre Schoendoerffer filme de multiples altérités : la sienne avec le Vietnam et les Vietnamiens, mais aussi avec les soldats américains qui combattent désormais sur cette terre, son regard de Français posé sur ces soldats qui lui sont étrangers... Les protagonistes sont tous étrangers les uns aux autres et pourtant unis par la guerre. Ce constat est un classique des représentations de conflit ; il trouve ici une originalité du fait du parcours du réalisateur, mais aussi de la subtilité des procédés de récit utilisés. Ces caractéristiques expliquent la trace laissée dans les mémoires par ce film, y compris aux États-Unis.

BENJAMIN PELLETIER **LES RELATIONS INTERCULTURELLES À L'ÉPREUVE DES FRANÇAIS**

Le recueil de témoignages de très nombreux étrangers travaillant avec des Français permet d'identifier des comportements récurrents qu'il est essentiel d'analyser pour faire la part de ce qui relève de

la psychologie individuelle et de ce qui manifeste une tendance culturelle. Cette tendance comporte des points forts et des points faibles sur le plan de l'efficacité interculturelle. En ce qui concerne les Français, on relève la présence de trois obstacles à dépasser quand ils sont en interaction avec des partenaires étrangers : l'identification illusoire du savoir au savoir-faire, la manifestation d'un manque d'humilité culturelle et la difficulté à construire une relation positive. Ce sont là des risques de malentendus et de conflits qu'il convient de savoir gérer en valorisant les compétences interculturelles à la même hauteur que les compétences techniques.

CHRISTOPHE JUNQUA **REGARD SUR L'ÉTRANGER DE CAMUS**

La figure de l'étranger permet traditionnellement de se poser en s'opposant, de se définir en creux, de situer le cadre spatio-temporel de son existence, individuelle autant que collective. Mais lorsque l'étranger est en soi, intérieur, l'identité elle-même vole en éclats. L'œuvre d'Albert Camus met en scène cet évidement d'un monde qui implose, à partir du for intérieur, lieu habituel de l'intime conviction. Outre la question de l'absurde, *L'Étranger* pose la question de la maîtrise et de la connaissance de soi, de l'altération momentanée du discernement dans le crime jusqu'à la précarité fondamentale de l'identité de l'individu « normal ». La lumière crue et le regard clinique du style accentuent l'interrogation sur ce qui, au plus profond de chacun, demeure dans l'ombre et relève de l'implicite.

FRANÇOIS CAILLETEAU **LES MILITAIRES ET LES AUTRES**

Le militaire n'est pas régi par les mêmes règles que ses contemporains. Il doit obéir, prendre des risques, bouger, travailler le jour ou la nuit, le dimanche comme la semaine... Et sur l'ordre de ses chefs et dans le respect de règles propres à son activité (règles nationales et internationales), il a le devoir de se servir de ses armes, ce qui comprend le droit de tuer même avec préméditation, l'obligation de risquer sa vie et le redoutable privilège de commander à ses subordonnés de prendre ce risque. À partir de là, tout un droit qui lui est propre a été construit, avec deux objectifs : le premier est de s'assurer que les ordres seront exécutés, le second de définir un cadre pour l'exercice de la profession militaire qui garantisse que cette exécution des ordres sera optimale.

FRANÇOIS BERT **QU'EST-CE QU'UN CHEF AUJOURD'HUI ?**

Le chef est aujourd'hui le grand absent, que ce soit en politique ou dans nos entreprises. Après ceux rigides de l'ère industrielle, nous avons succombé au marketing du collaboratif et aux politiques RH du bien-être au travail qui n'empêchent pourtant pas les crises dans les équipes de direction ni les *turn-overs*. Il nous faut redéfinir impérativement le rôle et la personnalité du chef (écoute du contexte, discernement, décision), mais aussi l'articulation des membres de l'équipe, en termes de posture naturelle et pas seulement de compétences. Il y a des moteurs innés de personnalités et une équipe ne peut fonctionner durablement sans posséder en interne ou en externe une personne capable, dans la gestion de l'imprévu comme dans la motivation des équipes, de « discernement opérationnel ».

MEHDI SAIDEN **RETOUR DU RELIGIEUX ET INDIVIDUALISME DANS LE MONDE ARABO-MUSULMAN**

Le regain de religiosité montre-t-il un retour de la domination de la conscience collective comme conscience d'appartenir à une société traditionnelle ? Ou bien résulte-t-il d'un postmodernisme qui entend utiliser la religion comme un marqueur identitaire, comme une sorte de singularisme sectaire ?

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH

WALTER BRUYÈRE-OSTELLS

FOREIGNERS IN THE FRENCH ARMED FORCES, 1789 TO 1945

Foreigners had served in the armed forces of the French monarchy since the Middle Ages. But with the French Revolution a new military model emerged: a national army of citizen soldiers. Yet the idea that foreigners just disappeared from the French armed forces is dispelled by the history of the 19th and 20th centuries.

GUILLAUME ROY

THE FOREIGN LEGION: A ONE-OFF OR A MODEL?

Using a micro-society and the rules governing its internal affairs to attempt to define a model applicable to society in general is an exercise to be undertaken with precaution in terms of using the results but, despite these reservations, using the Foreign Legion as a model is an exercise worth attempting because the benefits are twofold: revealing certain weaknesses in our society that may well have been ignored for too long and offering some ideas for consideration inspired by the methods implemented in this very singular community of foreigners.

FRANÇOIS ROUAN & DIDIER SICARD

THE MONTAIGNE BRIGADE: GERMANS IN THE *MAQUIS*

The idea that the resistance to the Nazi occupation might have involved Germans as members of the *Maquis* is as strange as it is little known yet for several months the Montaigne brigade, under the orders of François Rouan, helped tie down and harry large SS detachments in the Cévennes and Lozère regions.

CYRIL GARCIA

THE *NUEVE*

Of the one hundred and sixty soldiers that formed the 9th company of the 3rd battalion of the Chad infantry regiment of the Leclerc division, known as the *Nueve*, one hundred and forty-six were Spanish republicans and were the first to enter Paris on 24th August 1944. They also captured the Berchtesgaden eyrie in the following year. Most of them died in action for a country that was not their own.

JEAN-LUC COTARD

LETTERS FROM LAN SAM

Major Van Nam Me, a fictitious officer from Lan Sam, a fictitious country situated somewhere in Southeast Asia, discovers the French army and its traditions while training at the École de Guerre in Paris: an article in the style of the *Persian Letters*.

FRANCK BOUDET

“Y’ALLAH!”

The contribution of soldiers from the colonies is not just part of the history of France; it is a story of its great and tragic side. Such a strange sacrifice by the Algerians, Moroccans and Tunisians who, between 1831 and 1965, accepted death in defence of a land that was not theirs, in the name of the

greatness of a country that in many ways was foreign to them: their story deserves to be better known. Today's soldiers will learn what people can accomplish when driven by devotion pushed to the most absolute abnegation and a collective force moulded in the fraternity of arms, while the lay reader will rediscover what the feeling of belonging to the nation can produce.

THIERRY BOUZARD **FRENCH MILITARY SONGS OF FOREIGN ORIGIN**

The French armed forces still maintain a very eclectic repertoire of songs of foreign origin. While some date back to the *Ancien Régime*, most of them come from the Foreign Legion, with strong Germanic but also English-speaking and Russian influences, the most recent contribution being Melanesian. The repertoire illustrates the communicative role of singing and the ability for dialogue of the French armed forces, rarely seen in this light.

ÉVELYNE DESBOIS **COLONEL JEAN CHAPPELLE, SOLDIER AND ETHNOGRAPHER**

Jean Chapelle, an officer in the French camel corps, discovered black Africa in 1927 and fell hopelessly in love with it, finding out about the customs and learning about other courtesies, as shown by his work as an ethnologist. This article is a tribute to his curiosity and his empathy for the populations living around Lake Chad.

MICHEL BODIN **COMBATANTS AND INDIGENOUS PEOPLE IN INDOCHINA**

From the very start of the conquest of Indochina, relations between indigenous civilians and French service personnel were complex in this colonial context of dominated and dominant but between 1945 and 1954 the revolutionary war waged by the Vietminh, whose main target was the population, increased their problems even more. They interacted in very different ways due to the variety of military situations, the diverse origins of the soldiers and the Indo-Chinese ethnic mosaic. Ignorance, fear, mutual distrust and armed group phenomena made relations with the foreigner tricky and multi-formed, ranging from frank and friendly dealings to all sorts of violence, but, despite the cruel realities, relations between the Indo-Chinese and French soldiers were not those of a roughneck force in an occupied country: on the contrary, they have led to a form of nostalgia known as the "yellow sickness" (*Mal jaune*).

INTERVIEW WITH JACQUES ALLAIRE **AN INDO-CHINESE EXPERIENCE**

Colonel Jacques Allaire's experience in Indochina is enough to make us understand the extent to which service personnel involved in a foreign theatre can fully grasp all the facets of alienation. They are almost always alienated from the country that has become the theatre of operations and its population but in certain extreme situations like those experienced by Jacques Allaire they can also become alienated from some of their comrades, their own country, their fellow citizens and even themselves.

YAN ANDRUÉTAN **THE TRAVELLING SOLDIER AND EXOTICISM**

Being posted abroad implies being exposed to the strange and unusual. With the modern focus on leisure, going abroad is seen as a pleasurable activity but for service personnel the experience is much more complex. Of course, they are interested in foreign countries and foreign situations but a foreign operation is also a source of danger due to both the operational risks and the impact of an existential dimension that in some cases can lead to personal distress. Yet, like tourists abroad, service personnel increasingly protect themselves against interaction with the strange and unusual. In the end, every base looks much like the previous one! Finally, we have to ask ourselves about the after-effects of

foreign postings on individuals, which, however much they try to protect themselves, always create the risk of them becoming alienated.

LOÏC JOUSSEAUME **MEDICAL AID FOR LOCAL PEOPLE**

For French military doctors, medical aid for local people has been commonly provided for many years—in their time doctors from the Ministry of the Navy and the Colonies criss-crossed the French empire. In fact, this form of aid is standardised in a document covering all its aspects: legal, ethical, organisational, etc. Although it should not divert military doctors from their primary role of supporting soldiers on operations, sometimes including combat, it does make them question their humanity because, irrespective of origin and culture, we are also the “other person”.

ANTOINE CHAMPEAUX & ÉRIC DEROO **THE BLACK FORCE: “OUR CHILDREN, OUR BROTHERS”**

“They were our children; henceforth they have won the right to be our brothers”. This astonishing statement, which headed an article published in 1919 about the role of indigenous troops in the Great War, clearly illustrates the equivocation that always accompanied the image of soldiers from the colonies and the French population’s perception of them. Even today and perhaps more than ever given the news and debate about integration, it is a good indication of the relations that the Republic maintained and continues to maintain with “others”, particularly those from the African continent.

FRÉDÉRIC MÉDARD **THE HARKIS: BETWEEN REMEMBRANCE AND OBLIVION**

Faced in late 1954 with another insurrection in Algeria, the authorities cautiously formed back-up forces with civilian status to “maintain law and order”, fearing that their weapons might pass to the enemy. Only once it became clear that victory could not be achieved without the support of the Muslim population did those in command accept that their manpower should be increased, while taking care not to form a sort of “community” army alongside “sovereign” forces. Up until the ceasefire, nearly one hundred and seventy thousand Muslims served France as back-up troops. In the accords signed with the FLN (national liberation front), Paris wanted these men to have their place in independent Algeria but as a result of the massacres that followed the men henceforth known in history as the *Harkis* were hastily evacuated to metropolitan France, where they were left in utter destitution and obliterated from the national memory. Not until 2003 did France finally face up to this painful part of its history by honouring their memory.

BÉNÉDICTE CHÉRON **THE ANDERSON PLATOON**

When he made *The Anderson platoon* in 1966, Pierre Schoendoerffer filmed many different forms of otherness: his own with respect to Vietnam and the Vietnamese but also from the American soldiers that henceforth were fighting on this land, his French perspective on these soldiers who were foreigners to him, etc. All the protagonists are alien to each other and yet they are united by war. This is a classic theme of portrayals of conflict but its originality here comes from both the director’s past and the subtlety of the storytelling techniques used. These characteristics explain why the film has remained in people’s memories, including in the United States.

BENJAMIN PELLETIER **CROSS-CULTURAL RELATIONS PUT TO THE TEST BY THE FRENCH**

Listening to the experiences of a large number of foreigners working with French people can identify recurring behaviour that must be analysed in order to distinguish between individual psychology and a cultural tendency. This tendency has strengths and weaknesses in terms of cross-cultural effec-

tiveness. Three obstacles are identified as having to be overcome by French people when interacting with foreign partners: the illusory identification of knowledge as know-how, the manifestation of a lack of cultural humility and the difficulty of building a positive relationship. These risk creating misunderstandings and conflict that must be managed by promoting cross-cultural competencies to the same extent as technical competencies.

CHRISTOPHE JUNQUA **A PERSPECTIVE ON CAMUS' *THE OUTSIDER***

Conventionally, acting as an outsider makes it possible to present yourself in opposition, to define yourself "below the surface" and to situate the spatial and temporal context of your existence, both individual and collective but, when the outsider is inside yourself, identity itself is shattered. Albert Camus' book portrays this hollowing-out of a world that is imploding from deep down inside the self, where one's most inner convictions are normally found. In addition to the question of the absurd, *The outsider* raises the question of self-control and self-knowledge, the temporary impairment of judgement when committing a crime and even the fundamental precariousness of the identity of a "normal" individual. The harsh light and clinical perspective of the style accentuate this questioning of what implicitly lies in the shadow of our deepest being.

FRANÇOIS CAILLETEAU **SERVICE PERSONNEL AND OTHER PEOPLE**

Service personnel are not governed by the same rules as their contemporaries. They must obey, take risks, move, work by day or night, on Sunday like any other day of the week, etc, and, on the orders of their commanding officers and in line with the specific rules for their work (national and international rules), they have the duty to use their weapons, which includes the right to kill even with premeditation, the obligation to risk their lives and the fearsome privilege of ordering their subordinates to take this risk. So a whole legal system has been built specifically for them with two aims: first, ensuring that orders are executed and, second, defining a framework for the practice of the military profession that guarantees optimum order execution.

FRANÇOIS BERT **WHAT IS A LEADER TODAY?**

Today, leaders seem to have gone completely missing, whether in politics or business. After the rigid leaders of the industrial era, we have succumbed to the marketing of collaborative working and HR policies of well-being at work, though these do not prevent management team crises or staff turnover. It is vital to redefine the role and personality of the leader (awareness of context, judgement and decision-making) but also how team members interlink in terms of natural posture and not just competencies. There are innate personality drivers and a team cannot function for long without having someone, internally or externally, who is capable of "operational judgement" in both managing the unforeseen and motivating teams.

MEHDI SAIDEN **THE RETURN OF RELIGION AND INDIVIDUALISM IN THE ARAB/MUSLIM WORLD**

Does the revival of religious fervour demonstrate a return to the domination of the collective conscience as the conscience of belonging to a traditional society or does it result from a form of post-modernism whereby religion is used as a mark of identity, a sort of sectarian singularity?

BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

▣ Jacques ALLAIRE

Jacques Allaire a traversé tous les conflits de la seconde moitié du XX^e siècle. Il rejoint les FFI de la Sarthe à vingt ans avant de retrouver l'armée coloniale. En 1953, il effectue son troisième séjour volontaire en Extrême-Orient, au cours duquel il rejoint comme sous-lieutenant de réserve le 6^e BPC du commandant Bigeard. Il saute deux fois sur Dien Bien Phu. Son second saut, le 16 mars 1954, le mène à la chute du camp retranché et à la captivité le 7 mai 1954. Libéré en septembre, il rentre en France. Volontaire pour l'Algérie début 1956, il participe à la première bataille d'Alger en 1957. Après un séjour de deux ans en Afrique noire, il retourne en Algérie, qu'il quitte en 1961 après le putsch. Écarté des troupes aéroportées, il est versé, sur sa demande, dans l'aviation légère de l'armée de terre. Il alternera alors les postes outre-mer et en état-major jusqu'à son départ de l'institution en 1974. Depuis plus de quarante ans, il se consacre à l'étude de la péninsule indochinoise, de son origine à la période contemporaine. Conseiller militaire du film *Dien Bien Phu* de Pierre Schoendoerffer, il a prononcé de nombreuses conférences en France, en Asie et en Afrique. Commandeur de la Légion d'honneur, il est titulaire de neuf titres de guerre, dont trois citations à l'ordre de l'armée.

▣ Yann ANDRUÉTAN

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ François BERT

Ancien officier à la Légion étrangère puis gérant de portefeuilles et manager commercial, François Bert élabore une méthode unique de diagnostic des personnalités. Fondateur d'Edelweiss RH, il conseille « en situation » les équipes de direction, notamment par l'« ostéopathie d'organisation » (mise en adéquation des organigrammes et des personnalités), mais effectue aussi de l'accompagnement de dirigeants au discernement opérationnel et de l'orientation professionnelle de particuliers. Il vient de publier *Le Temps des chefs est venu. Autopsie de la personnalité présidentielle et solutions pour l'avenir* (Edelweiss Éditions, 2016).

▣ Michel BODIN

Docteur d'État en Sorbonne pour un travail sur le corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (1945-1954), Michel Bodin est un spécialiste des questions militaires indochinoises. De sa thèse, il a tiré quatre ouvrages parus chez L'Harmattan : *La France et ses soldats, Indochine 1945-1954* (1996), *Soldats d'Indochine, 1945-1954* (1997), *Les Combattants français face à la guerre d'Indochine 1945-1954* (1998), *Les Africains dans la guerre d'Indochine, 1947-1954* (2000). Il est également à l'origine du premier dictionnaire de la guerre d'Indochine en 2004 chez Economica. Il participe à de nombreux colloques et collabore avec des revues comme la *Revue historique des armées*. Depuis peu, il s'intéresse à l'ancienne armée d'Indochine et a publié *L'Indochine des Français* (Club français des bibliophiles, 2006) et *Les Français au Tonkin 1870-1902. Une conquête difficile* (Soteca, 2012).

▣ Franck BOUDET

Le colonel Franck Boudet est chef de corps du 1^{er} régiment de tirailleurs, basé à Épinal, et délégué militaire départemental des Vosges. Saint-cyrien de la promotion « Capitaine Stéphane » (1992-1995), il a servi comme chef de section, commandant d'unité et chef du bureau opération instruction du 1^{er} régiment de tirailleurs. Il a servi aux écoles de Coëtquidan, à Polytechnique, puis à l'état-major de l'armée de terre. Il a été engagé en opérations extérieures en ex-République yougoslave de Macédoine, au Kosovo, au Tchad, en Afghanistan et au Liban. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

▣ Thierry BOUZARD

Journaliste, historien de la musique et des chants, en particulier militaires, Thierry Bouzard a notamment publié *Anthologie du chant militaire français* (Grancher, 2000), *Histoire du chant militaire français* (Grancher, 2008) et « Chants légionnaires » dans le *Dictionnaire de la Légion* (Robert Laffont, 2013).

▣ Walter BRUYÈRE-OSTELLS

Professeur des universités en histoire contemporaine à Sciences Po-Aix (CHERPA), Walter Bruyère-Ostells étudie l'histoire culturelle du fait militaire. Ses travaux portent plus particulièrement sur la période napoléonienne et sur les combattants non conventionnels, volontaires armés et/ou mercenaires aux XIX^e et XX^e siècles. Il a notamment publié *Dans l'ombre de Bob Denard : les mercenaires français des années 1960 aux années 1990* (Nouveau Monde éditions, 2014), *Histoire des mercenaires de 1789 à nos jours* (Tallandier, 2011), *Leipzig, 16-19 octobre 1813 : la revanche de l'Europe des souverains de l'Europe sur Napoléon* (Tallandier, 2013) et *La Grande Armée de la liberté* (Tallandier, 2009).

▣ François CAILLETEAU

François Cailleteau, saint-cyrien (1959-1961), a servi pendant quinze ans dans l'armée de terre au sein des troupes de marine avant d'être admis dans le corps de Contrôle général des armées, où il a servi vingt ans. Il a été directeur adjoint du cabinet de Charles Hernu, directeur de la fonction militaire et chef du Contrôle général des armées, fonction qu'il a quittée en 1994 quand il a été nommé inspecteur général des finances. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages d'histoire et de sociologie militaires.

▣ Antoine CHAMPEAUX

Lieutenant-colonel d'infanterie de marine, breveté technique de l'enseignement militaire général et diplômé de l'École nationale du patrimoine, Antoine Champeaux a été conservateur du musée des troupes de marine à Fréjus de 1998 à 2009. Docteur en histoire, il a organisé les colloques du centre d'histoire et d'études des troupes d'outre-mer (CHETOM). Collaborateur d'une soixantaine d'ouvrages et auteur de nombreux articles, il a dirigé ou codirigé *Forces noires des puissances coloniales européennes* (Lavauzelle, 2009), *Le Sacrifice du soldat*,

corps martyrisé, corps mythifié (CNRS/ECPAD, 2009) et *Les Maquis de l'histoire. Guerre révolutionnaire, guerres irrégulières* (Lavauzelle, 2010). Il a publié *Michelin et l'aviation 1896-1945, patriotisme industriel et innovation* (Lavauzelle, 2006) et, avec Éric Deroo, *La Force noire* (Tallandier, 2006). Il a présenté la réédition de *La Force noire* du lieutenant-colonel Charles Mangin (L'Harmattan, 2011) et d'*À travers l'Afrique* du lieutenant-colonel Albert Baratier (L'Harmattan, 2015). Officier adjoint du général délégué au patrimoine, il sert à l'état-major de l'armée de terre où il traite de gestion de patrimoine militaire et de mémoire combattante.

▣ **Bénédicte CHÉRON**

Bénédicte Chéron est docteur en histoire et diplômée de Sciences Po-Paris. Elle enseigne à l'Institut catholique de Paris et est chercheur-partenaire à l'IRICE (UMR 8138). Ses travaux portent sur la représentation du fait guerrier et du fait militaire dans les médias, en particulier à la télévision et au cinéma. Elle étudie également les évolutions de l'information en temps de guerre, du reportage en terrain de conflit et du fonctionnement de la communication de la défense. Elle a notamment publié *Pierre Schoendoerffer, un cinéma entre fiction et histoire* (CNRS Éditions, 2012) après avoir soutenu sa thèse sur le même sujet, *L'Image des militaires français à la télévision, 2001-2011* (Études de l'IRSEM, décembre 2012) et « Filmer la mort au combat pour le cinéma de fiction : de la séduction du public à l'interrogation éthique » (Revue Études sur la mort n° 144, octobre 2013).

▣ **Jean-Luc COTARD**

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ **Éric DEROO**

Auteur, réalisateur, chercheur associé au CNRS, Éric Deroo a consacré de nombreux films, livres, articles et expositions à l'histoire coloniale et militaire française, en particulier aux tirailleurs et à leurs représentations. Les séries documentaires *L'Histoire oubliée, Le piège indochinois, Regards sur l'Indochine, La Grande Guerre des Nations*, les films *Zoos humains, Paris couleurs, La Force noire, Ensemble, L'empire du Milieu du Sud, les albums Aux colonies, Le Paris noir, Paris Asie, Paris arabe, Frontière d'empire du nord à l'est, L'illusion coloniale, Le Sacrifice du soldat, corps martyrisé, corps mythifié, Forces noires des puissances coloniales européennes, Tirailleurs, La France noire...* témoignent de cette recherche. Depuis 2007, dans le cadre du projet « Force noire », il contribue à la création de centres de documentation historique militaire en Afrique subsaharienne, à Madagascar et aux Comores.

▣ **Évelyne DESBOIS**

Chercheur au CNRS (er), Évelyne Desbois est ethnologue de la France. Elle a étudié l'histoire récente des mines et des mineurs du Nord et publié avec Yves Jeanneau et Bruno Mattéi *La Foi des charbonniers. Les mineurs dans la bataille du charbon, 1945-1947* (Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1996). Elle a ensuite travaillé sur les combattants de la Grande Guerre en collectant les archives privées des soldats conservées par les familles (carnets de route, correspondances, croquis et photographies) puis étendu ses recherches à la Seconde Guerre mondiale et aux guerres d'Indochine et d'Algérie. Ses travaux ont été publiés dans des ouvrages collectifs et dans nombre de revues de sciences sociales, notamment *Communications, Autrement, Terrain* ou *Genèses*.

▣ **Cyril GARCIA**

Diplômé de l'université de Lyon-III et de l'IEP de Toulouse, Cyril Garcia enseigne dans la banlieue lyonnaise. Il a publié *Trois historiens face à la guerre d'Algérie. Marc Ferro, Raoul Girardet, Pierre Vidal-Naquet* (L'Harmattan, 2014) et *Amado Granel, libérateur de Paris* (L'Harmattan, 2016).

▣ **Loïc JOUSSEAUME**

Issu de l'École de santé navale, le médecin en chef Loïc Jousseume a servi de 2001 à 2010 dans l'armée de terre, essentiellement au sein des troupes de marine. Il a été projeté à huit reprises en mission extérieure au Kosovo, en République de Côte d'Ivoire, en République centrafricaine et, à l'été 2009, en Afghanistan comme médecin-chef de la *Task Force* Korrigan avec le 3^e régiment d'infanterie de marine. Il a commandé ensuite le centre médical des armées de Vannes-Coëtquidan, avant de rejoindre, depuis 2014, les Émirats arabes unis comme médecin-chef de l'antenne médicale de *Zayed Military City*.

▣ **Christophe JUNQUA**

Officier de gendarmerie issu de la promotion « Général de Galbert » (2002-2005) de l'École spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr, le chef d'escadron Christophe Junqua rejoint à sa sortie l'École des officiers de la gendarmerie nationale à Melun. Affecté à la tête de la communauté de brigades de Port-Vendres en 2006, il assure ensuite les fonctions de chef de section d'élèves saint-cyriens en 2009, avant de prendre le commandement de la compagnie de gendarmerie départementale de Salon-de-Provence en 2012. Stagiaire de la 23^e promotion de l'École de guerre à Paris, il est affecté depuis le 6 juin 2016 au cabinet du ministre de la Défense.

▣ **Frédéric MÉDARD**

Frédéric Médard est docteur en histoire et lauréat du prix d'histoire militaire du ministre de la Défense. Qualifié aux fonctions de maître de conférences en histoire contemporaine, il a été chargé d'enseignements auprès du master 2 « Histoire militaire comparée, géostratégie, défense et sécurité » de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Il est par ailleurs chercheur associé au sein de l'unité mixte de recherche « Croyance, histoire, espace, régulation politique et administrative » et directeur de mémoires au profit de stagiaires de l'École de guerre. Auteur d'articles sur les relations internationales et les conflits du XX^e siècle, il a publié *Technique et logistique en guerre d'Algérie. L'armée française et son soutien 1954-1962* (2003), *Les Prisonniers en 1914-1918, acteurs méconnus de la Grande Guerre* (2010) et *Aux origines de l'Entente cordiale. La reine Victoria à l'Exposition universelle de Paris* (2015). Il a également codirigé avec le professeur Jean-Noël Luc *Histoire et dictionnaire de la gendarmerie, de la maréchaussée à nos jours* (2013).

▣ **Benjamin PELLETIER**

Formateur en management interculturel pour les entreprises, Benjamin Pelletier est également maître de conférences et responsable du module « Communication et management interpersonnels et interculturels » à l'École des Ponts Paristech. Il enseigne aussi à l'École centrale de Paris, à l'École de guerre économique et à l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ). Il a contribué au *Manuel d'intelligence économique* (PUF, 2015) et a publié plusieurs récits littéraires dont le dernier s'intitule *Toujours plus à l'est* (Picquier, 2016).

▣ François ROUAN

Né à Montpellier en 1943, François Rouan est peintre, dessinateur, photographe et vidéaste. Titulaire d'une bourse à la Villa Médicis en 1971, il a depuis exposé ses œuvres à plusieurs reprises : au musée national d'Art moderne en 1975, au Centre Georges Pompidou en 1983, au musée Fabre de Montpellier en 1997 ou au musée du Louvre en 2008. Ses créations sont visibles au Metropolitan Museum de New York. Il vient de publier *Dire ou ne pas dire* (Éditions Cadastre8zéro, 2016).

▣ Guillaume ROY

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ Mehdi SAIDEN

Agrégé et docteur en philosophie, maître-assistant à l'université de Tunis, Mehdi Saïden est spécialiste de philosophie arabo-musulmane. Il vient de publier *L'Astrologie en Islam* (Institut français d'archéologie orientale).

▣ Didier SICARD

Voir rubrique « comité de rédaction »

▣ André THIÉBLEMONT

Voir rubrique « comité de rédaction »

LE COMITÉ DE RÉDACTION

▣ Yann ANDRUÉTAN

Issu de l'ESSA Lyon-Bron, le médecin en chef Yann Andruétan a servi trois ans au 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal, avec lequel il a effectué deux missions au Kosovo en 2000 et 2002. Il a ensuite rejoint l'HIA Desgenettes afin d'effectuer l'assistantat de psychiatrie. En 2008, il est affecté à l'HIA Sainte-Anne de Toulon comme médecin-chef adjoint du service de psychiatrie. En 2009, il a effectué un séjour en Afghanistan. Il est aujourd'hui chef du service psychologique de la Marine. Il est aussi titulaire d'un master 2 en anthropologie.

▣ John Christopher BARRY

Né à New York, après des études d'histoire et des diplômes de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry co-anime un séminaire de recherche, « La globalisation sécuritaire », à l'EHESS. Il est chargé de cours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et publie dans *Les Temps Modernes*, *Inflexions*, les *Études de l'IRSEM* et *Global Society*.

▣ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo enseigne à l'université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaître la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007), *Qu'est-ce qu'être européen ?* (Cercle Condorcet d'Auxerre, 2012) et *Faire renaissance. Une éthique publique pour demain* (Vrin, 2016). Elle a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (CHEAR-DGA) sur la gestion des crises.

▣ Patrick CLERVOY

Élève au collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis à l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le docteur Patrick Clervoy a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9^e division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations qui l'ont amené à intervenir sur des théâtres extérieurs en Afrique centrale, en Guyane, en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Mali, au Burkina-Faso et au Niger. Il est professeur de médecine à l'École du Val-de-Grâce et fut, de 2010 à 2015, titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques d'un médecin militaire* (Steinkis, 2012). Il a récemment fait paraître *L'effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires* (CNRS éditions 2013), *Les Traumatismes et blessures psychiques* (Lavoisier Médecine, 2016) et *Tous choqués. Vaincre nos peurs après les attentats* (Tallandier, 2016).

▣ Jean-Luc COTARD

Saint-Cyrien ayant servi dans l'arme du génie, le colonel Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la

communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de Saint-Cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, et a réfléchi, dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban* et *Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina) ainsi qu'en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIRPA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l'uniforme en 2010, à quarante-huit ans, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise.

■ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s'oriente vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantascopie, 2012), puis *Le Déclin de l'armée française* (François Bourin, 2013). Elle a récemment publié *Ismène. Point* (Dacres Éditions, 2015) et *La Guerre froide* (PUF, « Que sais-je ? », 2016).

■ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, il a été chef de corps du 2^e régiment étranger d'infanterie jusqu'à l'été 2010. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM), puis adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis directeur du CHEM, le général Durieux commande aujourd'hui la 6^e brigade légère blindée basée à Nîmes. Docteur en histoire, il est l'auteur de *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix *La Plume et l'Épée*. Récemment paru sous sa direction : *La Guerre pour ceux qui la font. Stratégie et incertitude* (Éditions du Rocher, 2016).

■ Brice ERBLAND

Né en 1980, le commandant Brice Erbland est un officier saint-cyrien qui a effectué son début de carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Chef de patrouille et commandant d'unité d'hélicoptères de combat Tigre et Gazelle, il a été engagé plusieurs fois dans la corne de l'Afrique, en Afghanistan et en Libye. Il a ensuite servi au cabinet du ministre de la Défense, avant de rejoindre l'École militaire pour sa scolarité de l'École de guerre. Il a publié en 2013 un livre de témoignages et de réflexions sur ses opérations, intitulé *Dans les griffes du Tigre* (Les Belles Lettres). Cet ouvrage a reçu le prix L'Épée et la Plume, le prix spécial de la Saint-Cyrienne et la mention spéciale du prix Erwan Bergot.

■ Hugues ESQUERRE

Saint-Cyrien, breveté de l'École de guerre, Hugues Esquerre a servi vingt ans dans les troupes de marine

jusqu'au grade de lieutenant-colonel. Ancien auditeur de la 10^e promotion du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE), il est aujourd'hui inspecteur des finances. Sociétaire de l'association des écrivains combattants, il est l'auteur de *La société créole au travers de sa littérature* (SdE éditions, 2005), *Replacer l'armée dans la nation* (Economica, 2012) et *Dans la tête des insurgés* (éditions du Rocher, 2013), ouvrage pour lequel il a reçu en 2015 le prix L'Épée et la Plume. Il a récemment publié *Quand les finances désarment la France* (Economica, 2015).

■ Frédéric GOUT

Entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1988, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le colonel Gout a passé la majeure partie de sa carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). À l'issue d'une mobilité externe au ministère des Affaires étrangères et d'un poste au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, il prend le commandement du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de 2011 à 2013. Il est ensuite auditeur de la 63^e session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 66^e session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), de 2013 à 2014. Depuis le 18 août 2014, il est assistant spécial du président du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles.

■ Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, Michel Goya a été officier dans l'infanterie de marine de 1990 à 2014. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieure scientifique et technique puis, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé ensuite le domaine « Nouveaux Conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) puis le bureau recherche du CDEF, avant de quitter l'institution pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture. Titulaire d'un doctorat d'histoire, le colonel Goya est l'auteur de *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XX^e siècle* (Economica, 2010), *l'Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'acier ; l'invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004, rééd., 2014), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918, de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2014) et *Israël contre Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée 12 juillet-14 août 2006* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2014). Il a obtenu trois fois le prix de l'Épaulette, le prix Sabatier de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques.

■ Armel HUET

Professeur (er) de sociologie à l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de

l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Arnel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'État-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

▣ Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire Israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'école pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Le grand rabbin Haïm Korsia est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabinat français. En juin 2014, il est élu grand rabbin de France et le 15 décembre de la même année à l'Académie des sciences morales et politiques. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères*, *Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être juif et français* : *Jacob Kaplan, le rabbin de la république* (Éditions privé, 2005), *Les Enfants d'Abraham. Un chrétien, un juif et un musulman dialoguent* (avec Alain Maillard de La Morandais et Malek Chebel, Presses de la Renaissance, 2011).

▣ François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecoindre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des Troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis a commandé la 9^e brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Officier général synthèse à l'État-major de l'armée de terre jusqu'au 31 juillet 2014 puis sous-chef d'état-major « performance et synthèse » à l'EMAT, le général de division Lecoindre est actuellement chef du cabinet militaire du Premier ministre.

▣ Thierry MARCHAND

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand choisit de servir dans l'infanterie. À l'issue de sa scolarité, il rejoint la Légion étrangère au 2^e régiment étranger d'infanterie (REI) de Nîmes. Il est engagé en République centrafricaine (EFAO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il

participe à l'opération Daguet en Arabie Saoudite et en Irak (septembre 1990 – avril 1991), à l'opération Iskoutir en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (Opération *Restore Hope* en 1992 puis ONUSOM II en 1993). Il est de l'opération Épervier en 1994, de la Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, Gabon et République centrafricaine – opération Almandin II – en 1996. Il sera engagé avec son régiment au Kosovo (KFOR) en 2003. Affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire) et promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13^e DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009 il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines (CICDE) et rejoint en 2010 la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales. En 2012, il est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense. Nommé général de brigade le 1^{er} août 2014, il est actuellement en charge du recrutement au sein de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre.

▣ Jean-Philippe MARGUERON

À sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978, le général Margueron choisit l'artillerie antiaérienne. Il y occupe tous les grades et sert tout à tour en métropole, à l'outre-mer et en opérations extérieures. Promu colonel en 1997, il commande le 54^e régiment d'artillerie stationné à Hyères, avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au tout début de la professionnalisation des armées. Auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale en 2001, il est ensuite conseiller militaire au cabinet du ministre de la Défense durant trois ans avant de commander, comme officier général, la 7^e brigade blindée de Besançon, tant en métropole qu'en opérations extérieures. Chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre jusqu'en 2008, il est promu général inspecteur de la fonction personnel, avant d'être nommé major général de l'armée de Terre, en charge notamment de la conduite des restructurations de 2010 à 2014. Général d'armée, inspecteur général des armées auprès du ministre de la Défense en 2015, il a aujourd'hui rejoint la Cour des comptes comme conseiller maître en service extraordinaire.

▣ Hervé PIERRE

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'*US Marines Command and Staff College* en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne), en philosophie (Nanterre) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de deux ouvrages, *L'Intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (Éd. des Écrivains, 2001) et *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. De 2013 à 2015, il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine (Vannes) avec lequel il a été engagé, à la tête du groupement tactique interarmes « Korrigan », au Mali (2013) puis en

République de Centrafrique (2014). Depuis le 1^{er} juillet 2015, le colonel Hervé Pierre sert au cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre.

▣ **Emmanuelle RIOUX**

Historienne, auteur de différentes publications sur les zozous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de collection « Curriculum » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'Encyclopaedia Universalis. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

▣ **Guillaume ROY**

Né en 1980, le chef de bataillon Guillaume Roy entre à Saint-Cyr en 1998. Après une première partie de carrière dans l'arme du génie marquée par plusieurs engagements en opérations extérieures et couronnée par le commandement d'une unité de combat au sein de la Légion étrangère, il retrouve en 2010 les écoles de Coëtquidan pour y former de jeunes élèves officiers. Breveté de l'École de guerre en 2014, il rejoint le cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre où il sert au sein de la cellule stratégie politique.

▣ **François SCHEER**

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962). De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du Président du Parlement Européen (Simone Veil) et du Ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne. Ambassadeur de France, il a été de 1999 à 2011 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

▣ **Dider SICARD**

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinician, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux Origines de la médecine* (Fayard 2011). Depuis 2008, Didier Sicard préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

▣ **André THIÉBLEMONT**

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française, Armed Forces and Society, Le Débat...*), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).

Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

L'action militaire a-t-elle
un sens aujourd'hui ? n° 1, 2005

Mutations et invariants,
« soldats de la paix »,
soldats en guerre n° 2, 2006

Agir et décider en situation
d'exception n° 3, 2006

Mutations et invariants,
partie II n° 4, 2006

Mutations et invariants,
partie III n° 5, 2007

Le moral et la dynamique
de l'action, partie I n° 6, 2007

Le moral et la dynamique
de l'action, partie II n° 7, 2007

Docteurs et centurions, actes
de la rencontre du 10 décembre
2007 n° 8, 2008

Les dieux et les armes n° 9, 2008

Fait religieux et métier
des armes, actes de la journée
d'étude du 15 octobre 2008 n° 10,
2008

Cultures militaires, culture
du militaire n° 11, 2009

Le corps guerrier n° 12, 2009

Transmettre n° 13, 2010

Guerre et opinion publique
n° 14, 2010

La judiciarisation
des conflits n° 15, 2010

Que sont les héros
devenus ? n° 16, 2011

Hommes et femmes, frères
d'armes ? L'épreuve de la
mixité n° 17, 2011

Partir n° 18, 2011

Le sport et la guerre n° 19, 2012

L'armée dans l'espace
public n° 20, 2012

La réforme perpétuelle n° 21, 2012

Courage ! n° 22, 2013

En revenir ? n° 23, 2013

L'autorité en question.
Obéir/désobéir n° 24, 2013

Commémorer n° 25, 2014

Le patriotisme n° 26, 2014

L'honneur n° 27, 2014

L'ennemi n° 28, 2015

Résister n° 29, 2015

Territoire n° 30, 2015

Violence totale n° 31, 2016

Le soldat augmenté ? n° 32, 2016

L'Europe contre la guerre n° 33,
2016

Impression
Ministère de la Défense
Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions
Pôle graphique de Tulle
2, rue Louis Druliolle – CS 10290 – 19007 Tulle cedex

